



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

VOL. XVII.

1870

1871

1872

1873

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR EDMUND WALKER HEAD,
BARONNET, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
ETC., ETC., ETC.

ÉTANT LA SECONDE SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT PROVINCIAL.

1859.

VOLUME XVII.

DES PRESSES-A-VAPEUR DU "LEADER", 63, RUE KING, TORONTO.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Toronto*, le Vingt-cinquième jour de mois de Septembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Seizième jour du mois d'Août dernier, Nous AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-CINQUIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était

enjoint d'être présents en Notre Cité de *Toronto*: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *TORONTO*, MARDI, le DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *TORONTO*, dans Notre dite Province, ce VINGT-QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et de Notre Règne la Vingt-deuxième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Toronto*, le Deuxième jour de Novembre prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-quatrième jour du mois de Septembre dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Toronto* : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *TORONTO*, SAMEDI, le ONZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de *l'Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de *TORONTO*, dans Notre dite Province, ce TRENTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et de Notre Règne la Vingt-deuxième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Toronto*, le Onzième jour de Décembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Trentième jour du mois d'Octobre dernier, Nous AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au ONZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Toronto* : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *TORONTO*, MERCREDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN. Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, III

des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *TORONTO*, dans Notre dite Province, ce ONZIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-huit, et de Notre Règne la Vingt-deuxième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, RIENE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre-dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Toronto*, le Dix-neuvième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Dix-neuvième jour du mois de Janvier courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations. NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à SAMEDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER courant, de manière que vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus et obligés de paraître en Notre dite Cité de *Toronto*, le Dix-neuvième jour de Janvier courant, et NOUS VOULONS EN CONSQUENCE que vous, et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard; Vous commandant et, par ces présentes, enjoignant à chacun de vous, et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite Cité de TORONTO, SAMEDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER courant, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de DIEU, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, NOUS avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Secau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province, ce QUATRIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-deuxième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SAMEDI, le vingt-neuvième jour du mois de janvier, dans la vingt-deuxième année du règne de notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *d'Irlande*, protectrice de la foi, étant la seconde session du sixième Parlement Provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans la salle du Conseil Législatif, dans l'Hôtel du Parlement, dans la cité de *Toronto*, ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Prince,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Renaud.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

L'honorable Orateur a informé leurs Honneurs que le greffier de cette Chambre avait reçu du greffier de la couronne en chancellerie, une lettre et un rapport au sujet des Membres élus au Conseil Législatif, en vertu des dispositions de l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre " électif."

Le greffier en a alors donné lecture comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Toronto, 20 novembre, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un rapport contenant les noms des conseillers élus au Conseil Législatif de cette province, pour les différents collèges électoraux y dénommés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

JOHN F. TAYLOR,

Greffier, Conseil Législatif,
Toronto.

RAPPORT des Conseillers élus pour servir au CONSEIL LÉGISLATIF de la Province du Canada, conformément aux Vœux émis par son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général, etc., etc., en date du premier jour de septembre dernier, et rapportables le premier mardi du mois de novembre courant, pour les différents collèges électoraux suivants, en vertu des dispositions de l'acte passé dans les dix-neuvième et vingtième années du règne de sa Majesté, chapitre cent quarante, et intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif."

COLLÈGE ÉLECTORAL.	OFFICIERS-RAPORTEURS.	DATE DU RAPPORT.	RÉCEPTION DU RAPPORT.	CONSEILLERS ÉLUS.
La Salle	Charles N. Montizambert, régistrateur, Québec.	28 septembre, 1858.	1er octobre, 1858.	Antoine Juchereau Duchesnay.
Repentigny.	Marcel Poirier, régistrateur de Leinster.	" "	" "	Pierre Urgel Archambault.
Sauvel.	Pierre R. Chevalier, régistrateur de Richelieu.	12 octobre, "	28 octobre, "	Jean Baptiste Guévromont.
Montarville.	Thomas Austin, régistrateur de Chambly.	18 "	2 novembre, "	Alexandre Edouard Kierzkowski
Alma.	François X. Léonard, régistrateur de Laval.	19 "	29 octobre, "	Joseph Armand dit Flamme.
Golfe.	Joseph G. Lebel, régistrateur de Bonaventure.	2 novembre, "	17 novembre, "	Ulric Joseph Tossior.
Tecumseth.	John Galt, régistrateur de Huron et Bruce.	7 octobre, "	18 octobre, "	Donald McDonald.
York.	Frederick W. Jarvis, shérif d'York et Peel.	9 "	19 octobre, "	George William Allan.
Cataraqui.	Thomas A. Corbett, shérif de Frontenac, Lennox et Addington.	14 "	2 novembre, "	Alexander Campbell.
St-Laurent.	Adiel Sherwood, shérif de Leeds et Grenville.	14 "	28 octobre, "	George Crawford.
Gore.	James Carroll, shérif d'Oxford.	19 "	6 novembre, "	George Alexander.
Erie.	Richard Martin, shérif de Haldimand.	21 "	4 "	David Christie.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

Toronto, 20 novembre, 1858.

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

L'honorable Orateur a informé leurs Honneurs qu'il y avait plusieurs Membres qui se présentaient pour être introduits.

Lorsque l'honorable *Alexander Campbell* a été introduit entre les honorables MM. *Hamilton* et *Seymour*.

Alors l'honorable M. *Campbell* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *George Crawford* a été introduit entre les honorables MM. *Matheson* et *Renaud*.

Alors l'honorable M. *Crawford* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *Jean Baptiste Guévremont* a été introduit entre les honorables MM. *Panet* et *Matheson*.

Alors l'honorable M. *Guévremont* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *George Alexander* a été introduit entre les honorables MM. *de Blaquière* et *Gordon*.

Alors l'honorable M. *Alexander* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *Joseph F. Armand* a été introduit entre les honorables MM. *Renaud* et *Masson*.

Alors l'honorable M. *Armand* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *George William Allan* a été introduit entre les honorables MM. *de Blaquière* et *Gordon*.

Alors l'honorable M. *Allan* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *Pierre Uryel Archambault* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *Masson*.

Alors l'honorable M. *Archambault* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *Donald McDonald* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *Dessaulles*.

Alors l'honorable M. *McDonald* s'est approché de la table et a prêté et sous-

crit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *David Christie* a été introduit entre les honorables MM. *Morris* et *Dessaulles*.

Alors l'honorable M. *Christie* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski* a été introduit entre les honorables MM. *Dessaulles* et *Morris*.

Alors l'honorable M. *Kierzkowski* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée que "c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement "auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue,

Il a plu à son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative :

Il est de mon devoir, en cette occasion, d'appeler votre attention à la question du siège du gouvernement du Canada.

La Législature du Canada ayant résolu qu'il fut choisi un siège permanent pour le gouvernement, pria notre gracieuse Souveraine, par une adresse des deux Chambres, d'exercer sa prérogative en faisant un tel choix.

Il fut en outre passé un acte adoptant d'avance la décision de sa Majesté, et appropriant les fonds nécessaires.

Cet acte du Parlement Canadien et la décision de la Reine sont obligatoires pour le Gouvernement Exécutif de la Province, et il sera de son devoir de mettre à effet l'entendement qui existait à l'époque du renvoi, selon lequel le gouvernement sera transféré à Québec, pour une période de temps fixe, jusqu'à ce que les arrangements nécessaires aient été complétés.

La correspondance avec le Gouvernement de sa Majesté vous sera communiquée, et je ne puis douter que vous reconnaîtrez un choix fait par sa Majesté

à votre propre demande, et que vous témoignerez, comme il convient, votre reconnaissance pour son gracieux acquiescement aux adresses que vous-mêmes lui avez fait présenter.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que la commission pour le règlement de la tenure seigneuriale va prochainement clore ses travaux, et qu'une modique addition à l'appropriation de 1854, satisfera à toute attente raisonnable des censitaires.

La loi municipale du *Bas-Canada* demande révision et refonte. Il vous sera soumis une mesure à cet effet.

La possibilité d'unir, par un lien d'une nature fédérative, les colonies britanniques de *l'Amérique du Nord*, a été le sujet d'une correspondance qui vous sera mise entre les mains. Je ferai aussi mettre devant vous des dépêches du secrétaire d'état de sa Majesté, à l'égard des questions affectant la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et au sujet du chemin de fer intercolonial.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes pour l'année qui vient d'expirer vous seront soumis aussitôt que possible. Je regrette que la crise financière et commerciale qui s'est fait sentir chez nous comme chez nos voisins, ne soit pas entièrement disparu.

Mais il m'est agréable de dire que des symptômes d'amélioration ont commencé à se manifester, et j'espère que si la Providence favorise le *Canada* cette année de son abondante moisson ordinaire, il recouvrera sa première condition prospère. Je me flatte qu'avec l'exercice d'une saine et rigide économie dans chaque département du service public, nous pourrions encore amener nos dépenses dans les limites requises par nos revenus.

J'ai le plaisir de vous informer qu'il a été effectué en *Angleterre*, à l'égard de la dette due au Gouvernement Impérial et du fonds d'amortissement qui s'y rapporte, un arrangement d'une nature très-avantageuse à cette Province. Les papiers relatifs à ce sujet seront mis devant vous.

En vous demandant les subsides pour le service de Sa Majesté, je veux vous assurer que tout sera fait pour placer le tarif sur un pied satisfaisant. Le principe des droits *ad valorem* sera soumis à votre adoption dans tous les cas où il peut être appliqué d'une manière convenable et avantageuse.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

L'œuvre importante de la révision des statuts est, je suis heureux de le dire, presque achevée, et le Parlement sera bientôt appelé à passer telle mesure de refonte que vous jugerez à propos de sanctionner.

Je crois vous avoir convoqués en cette occasion à l'époque qui vous convient le mieux. Il a été passé tant de lois avantageuses sur des sujets importants dans

les dernières sessions, que j'espère avoir à vous féliciter de la fin de vos travaux plus à bonne heure que de coutume.

Dans cet espoir, je vous laisse maintenant à vos travaux parlementaires.

Il a plu à son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été alors lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de son Excellence prononcé du Trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que la Chambre prenne en considération le discours de son Excellence le Gouverneur-Général, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que deux cent cinquante copies du discours de son Excellence le Gouverneur-Général, soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—du révérend *Edward Henry Dewar*, recteur de *Sandwich, Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Panet*—d'*A. Larue* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du comté de *Grey*.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Knowlton, Matheson, Armand, Seymour, Murney, Panet, Christie, Boulton* et *Guévremont* composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que tous les Membres présents ce jour, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera à propos.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Morris*, *Mills*, *Alexander*, *Cransford*, *Campbell*, *Renaud*, *Archambault*, *Dessaulles* et le moteur composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Gordon*, *Perry*, *Murney*, *Masson*, *Kierzkowski*, *Ferrie* et *McDonald* composent un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du Parlement Provincial.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 31 Janvier, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Antoine Juchereau Duchesnay* a été introduit entre les honorables MM. *Masson* et *Panet*.

Alors l'honorable M. A. J. *Duchesnay* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquière*—Du maire, des échevins et citoyens de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Renard*—De l'honorable *Peter McGill* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—Des exécuteurs et légataires dénommés au testament de feu *Charles Thompson*, de *Summer Hill*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Prince*—Des magistrats du comté de *Kent*, assemblés en cour des sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Panet*—de *Jean Langerin*, de *Québec*.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu du bureau du secrétaire des colonies, un exemplaire des "Statistiques de la *Nouvelle Zélande*," depuis 1853 à 1856 inclusivement.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le greffier exprime les remerciements de cette Chambre pour l'envoi des dites Statistiques.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Appendice No. 1.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. A. J. *Duchesnay* soit ajouté au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 1er Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Des Sœurs de charité, administratrices de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De *David B. Wawanosh* et autres, sauvages *Chippawa*, de la réserve de *Sarnia*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—De *Win. Rees*, ci-devant médecin et chirurgien de l'asile provincial des aliénés.

Par l'honorable M. *Patton*—Du conseil de comté du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Campbell*—D'*Archibald Macdonnell* et autres, du township de *Sheffield*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *John Nickinson*, ci-devant sergent dans le 24^e régiment d'infanterie de Sa Majesté.

Par l'honorable M. *Armand*—De sa grandeur l'évêque catholique de *Montréal* et autres—et de *Charles Smallwood, M. D. L. L. D.*, de la paroisse de *St. Martin*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*A. Larue* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*, demandant un acte d'incorporation.

De la municipalité du comté de *Grey*, demandant qu'il soit accordé un plus

long délai pour la confection de certaines listes des électeurs parlementaires, dans les différentes municipalités du dit comté.

Du révérend *Edward H. Dewar*, de *Windsor, Haut-Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser, lui et sa sœur, à établir et faire valoir leur réclamation à un octroi de terre, auquel ils ont droit en conséquence des services militaires de leur défunt père.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Patton*, *Prince*, *Allan* et du moteur, pour assister son honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant qu'il s'agit des intérêts de cette Chambre, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la résolution ci-dessus soit communiquée à l'Assemblée Législative par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'il soit nommé un comité spécial pour examiner et faire rapport sur les règles, ordres et formules des procédés du Conseil Législatif, compilés par *Robert LeMoine*, écuyer, l'un des assistants-greffiers de cette honorable Chambre, et que les Membres suivants composent le dit comité :—L'honorable Sir *E. P. Taché*, et les honorables MM. *de Blaquièrre*, *Morris*, *Ross*, *Boulton*, *Dessauvilles*, *Seymour*, *Masson*, *Alexander*, *Campbell* et le moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Qu'à l'avenir, jusqu'à la fin de la session, son honneur l'Orateur laissera le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie de l'après-midi, à moins qu'il en soit ordonné autrement.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du discours de Son Excellence, prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit remis à demain.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et

La Chambre a alors procédé à la considération du dit discours.

Lequel étant lu par le greffier,

L'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le gouverneur-général, pour remercier son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session du parlement provincial, et pour assurer son Excellence:—

Que nous donnerons notre sérieuse attention à la question du siège du gouvernement du Canada.

Que la législature du *Canada* ayant résolu qu'il fût choisi un siège permanent pour le gouvernement et ayant prié notre gracieuse Souveraine, par une adresse des deux Chambres, d'exercer sa prérogative en faisant tel choix, et un acte ayant en outre été passé adoptant d'avance la décision de sa Majesté, et appropriant les fonds nécessaires, nous sommes d'accord avec son Excellence que cet acte du parlement canadien et la décision de la Reine sont obligatoires pour le gouvernement exécutif de la province, et qu'il sera de son devoir de mettre à effet l'entendement qui existait à l'époque du renvoi, selon lequel le gouvernement sera transféré à *Québec*, pour une période de temps fixe, jusqu'à ce que les arrangements nécessaires aient été terminés.

Que toute correspondance avec le gouvernement de sa Majesté qu'il plaira à son Excellence nous communiquer, recevra notre plus respectueuse considération ; que nous sommes prêts à reconnaître le choix fait par sa Majesté, à notre propre demande, et que nous ne manquerons pas de témoigner, comme il convient, notre reconnaissance pour son gracieux acquiescement aux adresses que nous-mêmes lui avons fait présenter.

Que nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de son Excellence que la commission pour le règlement de la tenure seigneuriale va prochainement clore ses travaux, et qu'une modique addition à l'appropriation de 1854, satisfera à tout attente raisonnable des censitaires.

Que nous sommes d'accord à déclarer avec son Excellence que la loi municipale du *Bas-Canada*, demande révision et refonte, et que nous ne manquerons pas de considérer, comme il convient, toute mesure qui nous sera soumise à cet effet de la part de son Excellence.

Que toute correspondance que son Excellence voudra bien faire mettre devant nous, concernant la possibilité d'unir, par un lien d'une nature fédérative, les colonies britanniques de l'*Amérique du Nord*, recevra notre sérieuse considération

aussi bien que toutes dépêches du secrétaire d'état de sa Majesté à l'égard des questions affectant la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et au sujet du chemin de fer intercolonial.

Que nous apprenons avec joie que l'œuvre importante de la révision des statuts est presque achevée, et que nous ne manquerons pas de passer toute mesure de refonte jugée nécessaire.

Que nous remercions son Excellence de nous avoir convoqués en cette occasion à l'époque qui nous convient le mieux; et que nous sommes heureux d'apprendre que son Excellence est d'opinion qu'il a été passé tant de lois avantageuses sur des sujets importants dans les dernières sessions, qu'elle espère avoir à nous féliciter de la fin de nos travaux plus à bonne heure que de coutume.

Le premier paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,
L'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,
Qu'il soit adopté.

Après débats,

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "Excellence" dans la troisième ligne :—

"Que cette Chambre, tout en exprimant le profond et loyal respect qu'elle éprouve pour notre gracieuse Souveraine, qui, dans toute l'étendue de son empire, ne saurait recevoir d'hommages plus sincères que ceux de ses loyaux sujets du *Canada*, considère néanmoins qu'elle se doit à elle-même, comme représentant le peuple de cette vaste province, d'enregistrer l'opinion consciencieuse que, prenant en considération les intérêts présents et futurs de la province, la cité d'*Ottawa* n'est pas la localité la plus avantageusement située pour être la capitale permanente du *Canada-Uni*.

"En conséquence, cette Chambre considère qu'il sera de son devoir envers sa très-gracieuse Souveraine, de saisir la première occasion qui se présentera, pour déposer au pied du trône une humble adresse, reitérant à sa Majesté l'assurance de son respectueux attachement à sa personne et à son gouvernement; et, en même temps, suppliant humblement sa Majesté de vouloir bien croire qu'en se permettant de différer d'opinion avec les aviseurs impériaux de sa Majesté, le seul but qu'ait cette Chambre est de faire régner l'harmonie en cette province et de servir ses intérêts, et qu'en s'efforçant d'atteindre ce but, elle comprend que sa plus belle récompense sera d'obtenir l'approbation de sa gracieuse Souveraine."

Après débats,

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que cette Chambre s'ajourne maintenant, et demeure ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre a alors procédé à la considération de la motion en amendement au premier paragraphe de la dite résolution, et

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Wilson—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>de Bluquière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Panet</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmaunus.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet—23.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renaud,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS, 23,

NON-CONTENTS, 12.

Le second paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau par le greffier, et

La question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

CONTENTS, 23.

NON-CONTENTS, 12.

Le troisième paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau, et

La question de concours étant mise sur icelui, il a été résolu de l'adopter jusqu'au mot "et" dans la septième ligne du dit paragraphe.

CONTENTS, 23.

NON-CONTENTS, 12.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Bluquière*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que la considération ultérieure de la dernière partie du troisième paragraphe et des paragraphes suivants de la dite résolution, soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 2 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renauld,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremonst,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Pamet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Ulric Joseph Tessier* a été introduit entre l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Murney*.

Alors l'honorable M. *Tessier* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton*—Du conseil de comté du comté de *Grey*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du maire, des échevins et citoyens de la cité de *Toronto*, demandant certains amendements à l'acte de la dernière session relatif à la taxe pour améliorations, de manière à permettre au conseil de ville de prélever une taxe locale.

De l'honorable *Peter McGill* et autres, de *Montréal*, demandant d'être incorporés sous le nom de "Association scolaire anglaise et canadienne de *Montréal*."

Des exécuteurs et légataires dénommés au testament de défunt *Charles Thompson*, demandant un acte pour les autoriser à vendre certaines propriétés afin de purger les dettes et hypothèques de la succession.

Des magistrats du comté de *Kent*, assemblés en cour des sessions trimestrielles, demandant que la loi soit amendée de manière à donner aux magistrats le contrôle des impressions du département du greffier de la paix et du shérif.

De *Jean Langevin*, de *Québec*, demandant rémunération pour ses services comme greffier du ci-devant conseil du district municipal de *Québec*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense du boursier de l'asile provincial des aliénés de *Toronto*, y compris celui de la succursale des terrains de l'université, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires.*)

Les honorables MM. *Prince*, *Matheson*, *Boulton* et *Harmannus Smith* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de la dernière partie du troisième paragraphe et des autres paragraphes de la résolution proposée hier, en réponse au discours de son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que la dernière partie du dit troisième paragraphe soit maintenant adoptée.

L'honorable M. *Campbell* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que tous les mots après "effet" soient retranchés, et les suivants insérés : " la décision de Sa Majesté."

Après de longs débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Crawford* est entré.

L'honorable M. *Campbell* a alors proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que tous les mots après "Province", dans le dit troisième paragraphe, soient retranchés, et les suivants insérés : " Que cette Chambre ne peut concevoir que la translation du siège du gouvernement à *Québec*, pour une période de temps fixe, jusqu'à ce que les édifices nécessaires aient été construits à *Ottawa*, forme partie de l'obligation qui retombe sur l'Exécutif de mettre à effet la décision de la Reine, ou que tel arrangement ait jamais été reconnu par aucune résolution de la Législature, et cette Chambre désapprouve formellement les frais qu'entraînerait une double translation du siège du gouvernement, maintenant que le choix fait par la Reine d'un siège permanent a été promulgué."

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>de Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis.—24.</i>

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir F. P.</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>Guérremont,</i>	<i>Prince,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur l'adoption du dit paragraphe, tel qu'amendé, il a été agréé.

CONTENTS :—24.

NON-CONTENTS :—14.

Le quatrième paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau, et

La question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Le cinquième paragraphe étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Qu'il soit adopté.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelui, et il a été agréé.

Les paragraphes suivants de la dite résolution étant de nouveau séparément lus, et

La question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été unanimement agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Armand*, *Campbell* et le moteur composent un comité pour préparer une adresse basée sur la dite résolution, telle qu'amendée.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vankoughnet*, de la part du dit comité, a fait rapport d'une adresse comme suit :

A SON EXCELLENCE le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en Parlement provincial, remercions respectueusement votre Excellence pour votre gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous demandons à assurer votre Excellence que nous donnerons notre sérieuse attention à la question du siège du gouvernement du Canada.

La Législature du Canada ayant résolu qu'il fût choisi un siège permanent pour le gouvernement, et ayant prié notre gracieuse Souveraine, par une adresse des deux Chambres, d'exercer sa prérogative en faisant tel choix, et un acte ayant en outre été passé adoptant d'avance la décision de sa Majesté, et appropriant les fonds nécessaires; nous sommes d'accord avec votre Excellence que cet acte du parlement canadien et la décision de la Reine sont obligatoires pour le gouvernement exécutif de la Province.

Cette Chambre ne peut concevoir que la translation du siège du gouvernement à Québec, pour une période de temps fixe, jusqu'à ce que les édifices nécessaires aient été construits à *Ottawa*, forme partie de l'obligation qui retombe sur l'exécutif de mettre à effet la décision de la Reine, ou que tel arrangement ait jamais été reconnu par aucune résolution de la Législature, et cette Chambre désapprouve formellement les frais qu'entraînerait une double translation du siège du gouvernement, maintenant que le choix fait par la Reine d'un siège permanent a été promulgué.

Toute correspondance avec le gouvernement de sa Majesté qu'il plaira à votre Excellence de nous communiquer, recevra notre plus respectueuse considération; nous sommes prêts à reconnaître le choix fait par sa Majesté, à notre propre demande, et nous ne manquerons pas de témoigner, comme il convient, notre reconnaissance pour son gracieux acquiescement aux adresses que nous-mêmes lui avons fait présenter.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de votre Excellence que la commission pour le règlement de la tenure seigneuriale va prochainement clore.

ses travaux; et qu'une modique addition à l'appropriation de 1854, satisfera à toute attente raisonnable des censitaires.

Nous sommes d'accord à déclarer avec votre Excellence que la loi municipale du *Bas-Canada*, demande révision et refonte, et nous ne manquerons pas de considérer, comme il convient, toute mesure qui nous sera soumise à cet effet de la part de votre Excellence.

Toute correspondance que votre Excellence voudra bien faire mettre devant nous, concernant la possibilité d'unir, par un lien d'une nature fédérative, les colonies britanniques de l'*Amérique du Nord*, recevra notre sérieuse considération, aussi bien que toutes dépêches du secrétaire d'état de sa Majesté, à l'égard des questions affectant la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et au sujet du chemin de fer intercolonial.

Nous apprenons avec joie que l'œuvre importante de la révision des statuts est presque achevée, et nous ne manquerons pas de passer toute mesure de refonte jugée nécessaire.

Nous remercions votre Excellence de nous avoir convoqués en cette occasion à l'époque qui nous convient le mieux; et nous sommes heureux d'apprendre que votre Excellence est d'opinion qu'il a été passé tant de lois avantageuses sur des sujets importants dans les dernières sessions, qu'elle espère avoir à nous féliciter de la fin de nos travaux plus à bonne heure que de coutume.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été agréé.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à son Excellence recevoir la dite adresse.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaynière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 3 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Arnaud,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ronard,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Masson*—De l'asile des femmes âgées et infirmes de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—Des corporations des townships de *Wellesley*, *Woolwich*, *Wilmot* et *Waterloo*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Archibald Macdonnell* et autres, du township de *Sheffield*, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser les huissiers d'un township à faire des saisies-exécutions dans les townships voisins, dans un certain rayon de la ligne qui les divise.

De *David B. Wawanosh* et autres, de la tribu des sauvages Chippaouais de la réserve de *Sarnia*, demandant une allocation.

Du conseil de comté du comté de *Simcoe*, demandant que l'acte pour l'enregistrement des débetures soit amendé.

Des sœurs de charité administratrices de l'hôpital-général de *Montréal*, demandant de l'aide.

Du Dr. *William Rees*, de *Toronto*, demandant que sa réclamation pour être indemnisé des blessures qu'il a reçues au service public, soit dûment prise en considération.

Du Dr. *Charles Smallwood*, de la paroisse de *St. Martin*, demandant une subvention annuelle pour le soutien et l'encouragement de son observatoire météorologique.

De sa grandeur l'Evêque catholique romain de *Montréal* et autres, demandant que la pétition du Dr. *Smallwood* soit favorablement reçue.

De *John Nickinson*, ci-devant sergent dans le 24^e régiment de Sa Majesté, demandant qu'il soit passé un acte pour lui octroyer un lot de terre auquel avait droit son défunt père.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de l'actif et du passif de la banque de la cité et du district de *Montréal*, pour 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre certaines dépêches du secrétaire d'état de sa Majesté pour les colonies, et autres documents relatifs à la confédération des provinces de *l'Amérique Britannique du Nord*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre, et que son Excellence avait fixé demain, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, à cette fin.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débiteures émises par les municipalités et autres corporations."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport faisant voir que la commutation de la tenure n'a été faite dans aucune des censives du ci-devant ordre des Jésuites, ni dans la seigneurie de *Lauzon*, ou dans les censives du domaine de la couronne aux *Trois Rivières* et à *Québec*, depuis le 1^{er} mars, 1858, jusqu'au 31 janvier, 1859.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport des noms des différentes personnes employées aux bureaux ci-dessous énumérés, la date de leurs nominations respectives, et le montant des appointements annuels de chacune d'elles, savoir :—

Au Conseil Exécutif,
 Au Secrétariat Provincial,
 Au bureau du Registrateur Provincial,
 Au bureau du Receveur Général,
 Au bureau de l'Inspecteur Général,
 Au département des Terres de la Couronne,
 Au bureau des Travaux Publics.

Aussi, un rapport du montant du revenu provenant des terres de la couronne pendant les cinq dernières années, indiquant le montant de chaque année, et les montants respectivement provenant du *Haut* et du *Bas-Canada* ;

Aussi, un rapport indiquant le nom des personnes employées comme percepteurs de douanes, préposées au débarquement, ou autres chargées du revenu des douanes, avec la date de leurs nominations respectives, le montant des appointements annuels qu'elles reçoivent, et le montant du revenu perçu à chaque endroit, pour les années 1856, 1857 et 1858.

Après débats, il a été

Ordonné, Que la dite motion soit remise d'hui en quinze.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 4 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaullès,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a reprise sa séance.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue, aujourd'hui, auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, avec son adresse en réponse au discours de son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

“Je me réjouis de recevoir l'assurance que vous êtes prêts à coopérer aux travaux de la session.

Je m'en rapporte à votre zèle pour le service public, et je désire vous remercier pour l'adresse loyale et fidèle qui vient de m'être présentée.”

Ordonné, Que l'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que la réponse de son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton*—Du Queen's College de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Masson*—De *J. P. Trudel* et autres, de la paroisse de *Ste. Ursule*, dans le comté de *Maskinongé*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—Du très révérend *John Bethune*, D. D., recteur de la cure ou rectorie et église paroissiale de *Montréal*, et diacre de *Montréal*—et d'*Alexander Shearer* et autres, du township d'*Alnwick*, dans le comté de *Northumberland*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du conseil de comté du comté de *Grey*, demandant certains amendements à l'acte pour l'enregistrement des débetures municipales.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière* il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Alexander* soit ajouté au comité spécial nommé pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Benaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—De la corporation du comté de *Middlesex*—et deux pétitions de la corporation du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De la municipalité de la ville de *Stratford*.

Par l'honorable M. *Armand*—De *Jean Baptiste Cusson* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *Louis Brodeur* et autres, habitants d'une certaine étendue de territoire dernièrement démembrée par proclamation de la paroisse de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*, et réunie à la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De la société de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *John Ross* et autres, de la municipalité de *Vespra* et *Sunnidale*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable Orateur—Des administratrices de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'asile des femmes âgées et infirmes de *Montréal*, demandant une allocation.

De la corporation des townships de *Wellesley, Woolwich, Wilmot* et *Waterloo*,

demandant la confirmation d'un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les dits townships, au sujet de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1858 ;

Et aussi, le rapport du médecin surintendant de l'asile provincial des aliénés de *Toronto*, pour l'année, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une lettre du greffier de cette Chambre, lui annonçant la nécessité de nommer deux messagers surnuméraires pour la session, et qu'il avait en conséquence nommé *Jean Baptiste Myrand* et *Patrick Maddigan*.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Turcotte* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jendi, 3 février, 1859.

Résolu.—Qu'il soit nommé un comité spécial composé de M. *Turcotte*, l'honorable M. *John Sundfield Macdonald*, l'honorable M. *Sicotte*, l'honorable M. le procureur-général *Macdonald*, l'honorable M. *Dorion*, l'honorable M. *Mowat*, l'honorable M. *Alley*, l'honorable M. *Merritt*, M. *Laberge* et M. *Campbell*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir comme Membres du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque.

Résolu.—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour communiquer à leurs Honneurs la résolution nommant certains députés à cette Chambre, comme Membres du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, Que M. *Turcotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

Greffier-Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Moore* soient ajoutés au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 8 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Campbell*—Des comtés-unis de *Frontenac, Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Christie*—De la municipalité du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Harmanus Smith*—Des préfet et conseil du comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la corporation du comté de *Middlesex*—et de *John Montgomery*, de la cité de *Toronto*, hôtelier.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du *Queen's College* de *Kingston*, demandant son allocation annuelle ordinaire.

De *J. P. Trudel* et autres, de *Ste. Ursule*, dans le comté de *Maskinongé*, district des *Trois Livières*, demandant de l'aide pour l'achèvement de certains chemins et l'arpentage de certains lots de terre.

Du très-révérénd *John Bethune*, D. D., recteur de la cure et rectorie de l'église paroissiale de *Montréal*, et diacre de *Montréal*, demandant un acte pour lui permettre d'hypothéquer la nouvelle cathédrale et l'église paroissiale à un montant n'excédant pas quarante mille piastres.

D'*Alexander Shearer* et autres, résidant du township d'*Alnwick*, dans le comté de *Northumberland*, demandant qu'il soit passé un acte pour venir en aide à ceux qui sont, comme eux, exposés à des pertes et dommages par suite des infirmités qui se rencontrent dans les contrats d'acquisition de leurs terres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain en huit.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour assurer davantage l'indépendance du Parlement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois de jeudi en huit.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 9 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Kierzkowski.</i>	<i>Prince.</i>	<i>Wilson,</i>
<i>De Blaquière.</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud*—D'*Alfred Rimmer* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Panet*—De la corporation de la cité de *Québec*—du comité de direction de l'asile des orphelins de *Québec*—et du comité de direction de l'asile des orphelines de *Québec*.

Par l'honorable M. *Wilson*—Des sœurs de charité de Notre Dame du Bon Pasteur.

Par l'honorable M. *Archambault*—De l'institut des artisans et association d bibliothèque du village d'*Industrie*.

Par l'honorable M. *Ross*—De l'asile des orphelins protestants de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la corporation du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Patton*—deux pétitions de *Thomas Mercer Jones*, écuyer, de la ville de *Goderich*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De *Marcellus Rollins*, de *Rockland*, de l'état du *Maine*, dans les *Etats-Unis*—et du révérend *Patrick Conway* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la corporation du comté de *Middlesex*, demandant qu'il soit passé un acte

qui désigne les villes de *Kingston*, *Toronto* et *London*, comme les endroits où devront se faire les expositions provinciales dans le *Haut-Canada*.

Deux pétitions de la corporation du comté de *Wellington*, demandant que les actes de la compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas*, soient amendés—et aussi la confirmation d'un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo*, *Wilmot*, *Wellesley* et *Woolwich*, au sujet de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*.

Du conseil municipal de la ville de *Stratford*, demandant qu'il soit passé un acte pour restreindre le commerce des liqueurs enivrantes, et surtout pour empêcher la vente depuis neuf heures du soir, le samedi, jusqu'au lundi, à cinq heures du matin.

De *Jean Baptiste Cusson* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, dans le comté de *Laval*, demandant que les paroisses de *Terrebonne* et *St. Thérèse* ne soient pas réunies au comté de *Laval*.

De *Louis Brodeur* et autres, habitants d'une certaine étendue de territoire, dernièrement démembrée par proclamation de la paroisse de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*, et réunie à la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot*, demandant que la dite étendue de territoire soit démembrée du comté de *Rouville* et réunie au comté de *Bagot*.

De la société de l'hôpital-général de *Montréal*, demandant l'amendement de sa charte.

De *John Ross* et autres, de la municipalité de *Vespra* et *Sunnidale*, dans le comté de *Simcoe*, demandant qu'il soit passé un acte pour séparer le township de *Sunnidale* du township de *Vespra*, et pour confirmer certains procédés qui ont eu lieu.

Des administratrices de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la banque de prévoyance et d'épargne de *Québec*, pour l'année finissant le 1er mars, 1858.

Et aussi, le rapport du montant en moyenne de l'actif et du passif de la banque de la Cité, jusqu'au 31 janvier, 1859,

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour restreindre la vente des boissons enivrantes, depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Qu'il soit nommé un comité spécial de cette Chambre pour s'enquérir de l'état de la loi au sujet des banqueroutes et de l'insolvabilité en cette Province; et faire rapport des modifications désirables pour assurer aux créanciers la division égale de l'actif des débiteurs insolubles; et pour venir en aide aux débiteurs qui, par l'entière livraison de leur actif ou autrement, ont ou pourront raisonnablement prétendre à être déchargés de leurs dettes; et que le dit comité spécial soit composé des honorables MM. *Vankoughnet, Patton, Tessier, Renaud, Simpson, Perry, Dessaulles* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pouvoir à l'enregistrement des débiteures émises par les municipalités et autres corporations,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore, Vankoughnet, Campbell, Patton* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux testaments."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général informe l'honorable Conseil Législatif qu'il a permis à l'honorable *William Walker* de s'absenter de son siège dans cette Chambre, pendant la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 7 février, 1859.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Simpson* il a été

Ordonné, Que la pétition présentée ce jour, du révérend *Patrick Conway* et autres, demandant une allocation pour subvenir aux frais de rassembler les documents relatifs à l'histoire du *Haut-Canada*, depuis son établissement par les loyaux de l'empire-uni, soit renvoyée au comité conjoint des deux Chambres, pour l'administration de la bibliothèque du Parlement

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Simpson* soit ajouté au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 10 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

Alexander,
Allan,
Archambault,
Armand,
Armstrong,
Campbell,
Cartier,
Christie,
Crooks,
De Blaquièrre,

De LaTerrière,
Dessaulles,
Duchesnay, A. J.
Duchesnay, E. H. J.
Fergusson,
Ferrier,
Gordon,
Guévrement,
Hamilton,
Kierzkowski,

Les honorables MM.

Knowlton,
Masson,
Matheson,
McDonald,
Moore,
Panet,
Patton,
Perry,
Prince,
Renaul,

Ross,
Seymour,
Simpson,
Smith, Harmanus
Smith, Hollis
Taché, Sir E. P.
Tessier,
Vankoughnet,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Christie*—De la municipalité du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Archambault*—Trois pétitions de la municipalité du comté de *l'Assomption*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Francis Brodie*, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford*—et trois pétitions de la municipalité du comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité des comtés-unis de *Frontenac, Lennox* et *Addington*, et

De la municipalité du comté de *Grant*, demandant séparément certains amendements à l'acte pour l'enregistrement des débentures.

Du préfet et du conseil du comté de *Wentworth*, demandant l'abrogation de l'acte pour l'enregistrement des débentures.

De la corporation du comté de *Middlesex*, demandant certaines modifications à la loi actuelle des élections.

De *John Montgomery*, de *Toronto*, demandant d'être indemnisé de la destruction de ses propriétés pendant l'insurrection de 1837.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires (*conveyancers*)." "ceyancers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain, le 16 du courant.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tuché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince.</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud*—De *John Fraser*, de la paroisse de *St. Marc*, dans le comté de *Verchères*, collège électoral de *Montarville*, électeur et candidat du dit collège électoral—et de sa grandeur l'Evêque catholique de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *J. Bte. Archambault*, menuisier, et *Henry Kavanagh*, gentilhomme, de la cité de *Montréal*—et de *J. Bte. Lamère*, juge de paix de la ville de *William Henry*, dans la paroisse de *St. Pierre de Sorel*—de *William McNoughton*, du même lieu, constructeur de navires; et *Thomas McCarthy*, aussi du même lieu, constructeur du navires.

Par l'honorable M. *Armand*—Du révérend *N. Lavallée*, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Guévremont*—De *Moïse Houde* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*—et de *J. Brodeur* et autres, de la paroisse de *St. Hughes*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De la municipalité des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Tessier*—De *George Sylvain* et autres, du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—D'A. *Leighton* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Archambault*—D'*Hilaire Paradis* et autres, du township de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Morris*—Trois pétitions de la corporation des comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

Par l'honorable M. *Ross*—de la municipalité des comtés-unis de *Leeds et Grenville*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—De la communauté des révérendes sœurs de charité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Prince*—Trois pétitions de la municipalité du comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

D'*Alfred Rimmer* et autres, de *Montréal*, demandant d'être incorporés sous le nom de " Association de bibliothèque de *Montréal*."

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant que les limites de la dite cité soient reculées.

Du comité de direction de l'asile des orphelins de *Québec*, et aussi de l'asile protestant des orphelines de *Québec*, demandant que leurs allocations annuelles leur soient continuées.

Des sœurs de charité de Notre Dame du Bon Pasteur, demandant une allocation pour agrandir leur couvent

De l'institut des artisans et association de bibliothèque du village d'*Industrie*, et de l'asile protestant des orphelins de *Montréal*, demandant séparément une allocation.

De la corporation du comté de *Middlesex*, demandant l'abrogation de l'acte pour l'enregistrement des débentures.

Deux pétitions de *Thomas Mercer Jones*, écuyer, de la ville de *Goderich*, demandant séparément que l'élection de l'honorable *Donald McDonald*, soit déclarée nulle et non avenue, et qu'il soit déclaré dûment élu en son lieu et place.

De *Marcellus Rollins*, de *Rockland*, Etat du *Maine*, demandant une allocation.

Du révérend *Patrick Conway* et autres, demandant une allocation pour subvenir aux moyens de rassembler les documents relatifs à l'histoire du *Haut-Canada*, depuis son établissement par les loyaux de l'empire-uni.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. de *Blaquière*, *Prince* et le moteur soient

ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill "pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété."

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour pouvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'honorable Orateur, du comité chargé de prendre en considération les ordres et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, a fait rapport qu'il n'était décédé aucun Membre de cette Chambre depuis la dernière session.

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée :

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur, présent.

Les honorables MM.

PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE.....	Présent.
PETER MCGILL.....	Absent.
JAMES CROOKS.....	Présent.
ADAM FERGUSSON.....	Présent.
JOHN HAMILTON.....	Présent.
ADAM FERRIE.....	Présent.
PAUL H. KNOWLTON.....	Présent.
PHILIP H. MOORE.....	Présent.
JOSEPH DIONNE.....	Absent.
GEORGE J. GOODHUE.....	Absent.
WILLIAM WALKER, Absent avec la permission de son Excellence le Gouverneur-Général.	
JAMES MORRIS.....	Présent.
JAMES GORDON.....	Présent.
JAMES FERRIER.....	Absent.
RODERICK MATHESON.....	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
SIR ETIENNE P. TACHÉ.....	Présent.
JAMES LESLIE.....	Absent.
FREDERICK A. QUESNEL.....	Absent.

Les honorables MM.

JOSEPH BOURRET.....	Absent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU	Absent.
JOHN ROSS	Présent.
SAMUEL MILLS.....	Présent.
LOUIS PANET.....	Présent.
CHARLES WILSON.....	Présent,
BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.
EBENEZER PERRY.....	Présent.
EUSÈBE CARTIER	Présent.
WALTER H. DICKSON.....	Absent.
JOSEPH F. ARMAND.....	Présent.
HARMAUNUS SMITH.....	Present.
ALEXANDER CAMPBELL.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.
DAVID CHRISTIE.....	Présent.
GEORGE ALEXANDER.....	Présent.
ULRIC JOSEPH TESSIER.....	Présent.
ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY	Présent.
M. P. DE SALES DE LA TERRIÈRE.....	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY	Présent.
EDOUARD MASSON.....	Présent.
ALEXANDRE EDOUARD KIERZKOWSKI.....	Présent.
JOHN SIMPSON.....	Présent.
PIERRE URGEL ARCHAMBAULT.....	Présent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET.....	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES.....	Présent.
JAMES PATTON.....	Présent.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Présent.
GEORGE CRAWFORD.....	Présent.
DONALD McDONALD	Présent.
EDMUND MURNEY	Absent.
HOLLIS SMITH.....	Présent.
JOHN PRINCE ..	P-ésent.
GEORGE WILLIAM ALLAN	Présent.

Alors sur motion de l'honorable M. de Blaquière, secondé par l'honorable M. Knowlton,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Baulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Des dames administratrices de l'Hôtel-Dieu, de *St. Hyacinthe*—et de *W. H. Chaffers* et autres, de la paroisse de *St. Césaire*.

Par l'honorable M. *de Blaquièrè*—De *Thomas W. Taylor*, ci-devant maître du brig américain *Black Hawk*—et de *Marcellus Rollins*, de *Rockland*, dans l'état du *Maine*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De l'association de bibliothèque de *St. David*.

Par l'honorable M. *Guévremont*—De *L. R. Brien* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable Orateur—De l'institution de l'asile du Bon Pasteur de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité du comté de *Haldimand*, demandant l'abrogation de l'acte de l'enregistrement des débetures.

Trois pétitions de la municipalité du comté de l'*Assomption*, demandant la modification de la loi d'usure de la dernière session, de manière à limiter le taux de l'intérêt ;

Demandant aussi, que la cité d'*Ottawa* ne soit pas le siège du gouvernement ; que le système alternatif soit discontinué et qu'il soit fait choix d'un endroit convenable pour être le siège du gouvernement ;

Et demandant aussi, qu'il soit accordé une allocation pour liquider les droits casuels provenant de la tenure seigneuriale, et que l'acte abolissant la tenure seigneuriale soit étendu à la seigneurie de *St. Sulpice*.

De la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*, demandant une allocation.

De *Francis Brodie*, du village d'*Ingersoll*, demandant un acte pour l'autoriser à pratiquer comme procureur et sollicitateur dans le *Haut-Canada*.

Trois pétitions de la municipalité du comté de *Kent*, demandant à avoir le contrôle des impressions du shérif et du greffier de la paix ;

Aussi, demandant l'abrogation de la loi de l'enregistrement des débentures ;

Et aussi, la modification de l'acte des pêcheries.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour l'année, 1858 ;

Et aussi, le rapport annuel de la compagnie de prévoyance d'assurance et de placement, pour l'année finissant le 31 août, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son warrant, pour la nomination des Membres du comité général des élections, était déposé sur la table.

Et le dit warrant a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
Conseil Législatif.

En conformité à la trentième section de "l'acte des pétitions d'élections, de 1851," je nomme par le présent l'honorable *James Patton*, Membre du collège électoral de *Saugeen* ; l'honorable *John Simpson*, Membre du collège électoral de *Queen* ; l'honorable *Paul H. Knowlton* ; l'honorable *Ebenezer Perry* ; l'honorable *Edouard Masson*, Membre du collège électoral de *Mille-Isles* ; et l'honorable *John Prince*, Membre du collège électoral de *Western*, Membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, ce 14e jour de février, 1859.

N. F. BELLEAU,
Orateur, Conseil Législatif.

Ordonné, Que le dit warrant soit imprimé.

Le greffier a alors lu ce qui suit :—

LISTE ALPHABÉTIQUE des noms des Membres du CONSEIL LÉGISLATIF, préparée en conformité de la 45e section de "l'Acte des pétitions d'élections, de 1851."

NOMS DES MEMBRES.	REMARQUES.
Alexander, George.	
Allan, George W.	
Archambault, Pierre U.	
Armand, Joseph F.....	Pétition pendante contre son rapport.
Armstrong, David M.	
Belleau, Narcisse F.....	Orateur.
Boulton, George S.	
Bourret, Joseph.	
Campbell, Alexander.	
Cartier, Eusèbe.	
Crawford, George.	
Christie, David.	
Crooks, James.	
De Beaujeu, George S.	
De Blaquière, Peter Boyle.	
De LaTerrière, Marc P. de Sales.	
Dessaulles, Louis A.	
Dickson, Walter H.	
Dionne, Joseph.	
Duchesnay, Antoine J.	
Duchesnay, Elzéar H. J.	
Fergusson, Adam.	
Ferrie, Adam.	
Ferrier, James.	
Goodhue, George J.	
Gordon, James.	
Guévremont, Jean Bte.....	Pétition pendante contre son rapport.
Hamilton, John.	
Kierzkowski, Alexandre E.	Pétition pendante contre son rapport.
Knowlton, Paul H.	
Leslie, James.	
Masson, Edouard.	
Matheson, Roderick.	
McDonald, Donald.....	Pétitions pendantes contre son rapport.
McGill, Peter.	
Mills, Samuel.	
Moore, Philip H.	
Morris, James.	
Murney, Edmund.	
Patton, James.	
Panet, Louis.	
Perry, Ebenezer	
Prince, John	
Quesnel, Frédéric A.	
Ross, John.	
Renaud, Louis.	
Seymour, Benjamin.	
Simpson, John.	
Smith, Harmaunus.	
Smith, Hollis.	
Taché, Sir Etienne P.	
Tessier, Ulric J.	
Vankoughnet, Philip M. M. S.	
Walker, William.....	Absent avec la permission de Son Excellence le Gouverneur-Général.
Wilson, Charles.	

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il avait nommé *Antoine Alphonse Boucher*, écuyer, l'un des greffiers de comités.

Sur quoi, le greffier de cette Chambre, en conformité de la 41e clause de "l'acte des pétitions d'élections, de 1851," a fait choix du dit *Antoine Alphonse Boucher*, pour être le greffier du comité général des élections.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au-delà d'un certain montant, et pour donner priorité d'hypothèque aux débetures suivant les dates de leur enregistrement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre deux dépêches au sujet de l'adresse à sa Majesté la Reine, adoptée par cette Chambre lors de la dernière session, demandant qu'il lui soit permis d'élire son Orateur.

Les dites dépêches ont été alors lues par le greffier, et elles sont comme suit :—

Copie.—(No. 121.)

QUÉBEC, 18 Septembre, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous inclure, pour être mise au pied du trône, une adresse à sa très gracieuse Majesté la Reine, de la part du Conseil Législatif du *Canada*, demandant qu'il lui soit permis d'élire son Orateur. Dans l'état de choses actuel, ce fonctionnaire est nommé par la Couronne.

Cette adresse a été adoptée unanimement par la Chambre, le Gouvernement ne s'y étant pas opposé, mais pensant au contraire qu'il était juste que la Chambre eût le droit d'élire son Orateur, ou d'en laisser la nomination à la Couronne.

J'ai, etc.,

(Signé,) EDMUND HEAD.

Le très-honorable

Sir E. B. LYTON, Baronnet,

etc., etc., etc.

Copie.—(No. 70.)

DOWNING STREET, 9 Octobre, 1858.

MONSIEUR,—J'ai à accuser réception de votre dépêche No. 121, du 18 du mois dernier, renfermant une adresse à la Reine, de la part du Conseil Législatif du *Canada*, demandant qu'il lui soit permis d'élire son Orateur.

J'ai à vous prier d'informer le Conseil que j'ai soumis son adresse à la Reine, et qu'il a plu à sa Majesté de la recevoir gracieusement.

J'ai, etc.,

(Signé) E. B. LYTTON.

Au Gouverneur

Sir E. HEAD,
etc., etc., etc.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Tessier*—De *J. Thibault* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable M. *Archambault*—De *Théophilus Cushing*, de la paroisse de *Repentigny*, dans le comté de *l'Assomption*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *St. Pie*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Fraser*, de la paroisse de *St. Marc*, dans le comté de *Verchères*, collège électoral de *Montarville*, demandant que l'élection de l'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski*, soit déclarée nulle et non avenue.

De sa grandeur l'Evêque catholique de *Montréal*, demandant l'augmentation de l'allocation de l'hospice *St. Patrice*.

De *Jean Baptiste Archambault*, menuisier, et *Henry Kavanagh*, gentilhomme, de la cité de *Montréal*, demandant que l'élection de l'honorable *Joseph Flavien Armand*, pour le collège électoral d'*Alma*, soit déclarée nulle et non avenue.

De *Jean Baptiste Lamère*, juge de paix de la ville de *William Henry*, dans la paroisse de *St. Pierre de Sorel*—de *William McNoughton* et *Thomas McCarthy*, du même lieu, constructeurs de navires, demandant que l'élection de l'honorable *Jean Baptiste Guévremont*, pour le collège électoral de *Sauvel*, soit déclarée nulle et non avenue.

Du révérend *N. Lavallée*, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*, demandant que les paroisses de *Terrebonne* et *Ste. Thérèse* ne soient pas réunies au dit comté de *Laval*.

De *Moïse Houde* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*, demandant qu'il soit passé un acte pour les incorporer sous le nom de "Compagnie du pont de la Rivière du Loup."

De *J. Brodeur* et autres, de la paroisse de *St. Hugues*, dans le comté de *Bagot*, demandant de l'aide pour la liquidation des droits casuels de la tenure seigneuriale.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant l'abrogation de l'acte pour l'enregistrement des débetures.

De *George Sylvain* et autres, du comté de *Rimouski*, demandant la construction d'un chemin de fer intercolonial, et que la législature provinciale s'adresse au gouvernement impérial pour obtenir son aide à cette entreprise.

D'*A. Leighton* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, demandant qu'il soit passé un acte pour diviser le township de *Durham* en deux municipalités distinctes.

D'*Hilaire Paradis* et autres, du township de *Joliette*, demandant de l'aide pour continuer un certain chemin dans le dit township.

Trois pétitions de la corporation des comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengarry*, demandant qu'il soit construit une digue le long de la rivière qui traverse le township de *Williamsburg*; demandant aussi, certains amendements à l'acte pour l'enregistrement des débetures; et demandant aussi, que la distribution de l'allocation du gouvernement aux écoles de grammaire, soit faite d'après le nombre des habitants des comtés respectifs, et non d'après le nombre des écoliers qui fréquentent les écoles, ainsi que la chose a lieu aujourd'hui.

Le conseil municipal de *Leeds et Grenville*, demandant certains amendements à l'acte pour l'enregistrement des débentures.

Des sœurs de charité d'*Ottawa*, demandant que leur allocation soit augmentée.

Trois pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*, demandant certains changements à la loi des cotisations; demandant aussi, un acte pour réunir certaines parties des townships de *Sombra* et *Daron*, au dit comté de *Kent*; et demandant aussi, que l'acte de la dernière session, pour amender les lois relatives aux petits délits dans le *Haut-Canada*, soit amendé ou abrogé.

L'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, appelant l'attention de son Excellence au fait que l'un des Membres du Conseil Exécutif de son Excellence, occupe une position officielle importante dans le chemin de fer du Grand Tronc, et pour exprimer à son Excellence les inconvénients qui peuvent résulter de ce cumul d'emplois, incompatible avec l'exercice d'une position de confiance dans le Gouvernement de son Excellence.

Après de longs débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,

Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence, demandant qu'un état des soumissions présentées pour la construction des cours de justice, dans le *Bas-Canada*, soit préparé pour l'information de cette Chambre—lequel état devra contenir les noms des soumissionnaires, les montants respectivement demandés pour la confection des ouvrages par chacun des dits soumissionnaires; à qui les ouvrages ont été finalement donnés, et à quel taux et sur quelles garanties.

Après de longs débats, il a été

Ordonné, Que la considération de la dite motion soit remise d'hui à trois semaines.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : ‘ pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires (*conveyancers*),’

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Ferrie, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Ferrie, secondé par l'honorable M. Moore, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Patton—De *James Vandusen* et autres, des townships de *Keppel* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. Wilson—De *C. S. Chérier* et autres, de la cité de *Montréal* —et de la corporation du collège de *Bytown*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—D'*Augustin Lavoie* et autres, de *l'Isle aux Grues*, dans le comté de *Mantmagny*.

Par l'honorable M. *Deseaulles*—De l'association de bibliothèque de la paroisse de *St. George ds Henryville*.

Par l'honorable M. *Armand*—D'*Ovide Dufresne*, de la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le district de *Montréal*—et de *Henry Lappare*, de la cité de *Montréal*, notaire.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *Malcolm Smith*, pilote, de la *Pointe Lévi*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De l'institut canadien des artisans et association de bibliothèque et chambre de lecture de *Longueuil*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *John McLean*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Morris*—De *John Clark* et autres, du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable Orateur—D'*Eliza Stewart* et autres, membres du comité des dames protestantes de la société bienveillante de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Des dames administratrices de l'Hôtel-Dieu de *St. Hyacinthe*, dans la cité de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation.

De *W. H. Chaffers* et autres, de la paroisse de *St. Césaire*, demandant de l'aide pour le rachat des droits casuels de la tenure seigneuriale.

De *Thomas W. Taylor*, ci-devant maître du brig américain *Black Hawk*—et de *Marcellus Rollins*, de *Rockland*, dans l'Etat du *Maine*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, matelot à bord du dit brig, demandant séparément une indemnité pour avoir perdu chacun une jambe, en descendant les écluses du canal *Welland*.

De l'association de bibliothèque de *St. David*, demandant une allocation.

De *L. R. O'Brien* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le comté de *Bagot*, demandant de l'aide pour le rachat des droits casuels de la tenure seigneuriale.

De l'asile du Bon Pasteur de *Québec*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport des cautionnements enregistrés au bureau du registrateur provincial, depuis le 25e jour de février, 1858, au 29e jour de janvier, 1859.

Aussi, certains états exigés par la loi de la dernière session, pour encourager la pratique de la vaccination.

Aussi, un état relatif aux biens des Jésuites.

Et aussi, le rapport du commissaire des terres de la couronne, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Francis Brodie*, du village d'*Ingersoll*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à pratiquer comme procureur et solliciteur dans le *Haut-Canada*, soit renvoyée à un comité spécial qui sera composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Gordon*, *Patton* et du moteur, avec pouvoir de faire rapport par bill.

Les honorables MM. *Ross* et *Simpson* sont entrés.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Qu'il soit donné instruction au comité chargé d'examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du Parlement Provincial, de s'enquérir s'il serait à propos d'insérer dans les journaux de cette Chambre, les pétitions présentées contre le rapport de Membres de cette Chambre, avec ensemble les réponses des Membres siégeants à icelles.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que toutes pétitions, rapports, papiers et documents dont l'impression sera demandée par motion, seront, sur telle motion et avant qu'elle soit accordée, renvoyés au comité des impressions pour qu'il soit fait rapport, après examen, sur la nécessité ou l'opportunité de telle impression.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime,”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Wilson.—28.</i>

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

Murney, *Perry,* *Taché, Sir E. P.* *Vankoughnet.—4.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre
présentement.

Sur quoi, la Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et
s'est mise en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre
sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour
“ restreindre la vente des boissons enivrantes depuis le samedi soir jusqu'au
“ lundi matin,”

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell, de Blaquière, Alexander, Moore, Sir E. P. Taché, Tessier, Allan et Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités,"

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial mentionné en dernier lieu, et que l'honorable M. *Vankoughnet* soit ajouté au dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les autres items qui restent sur les ordres de ce jour soient remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De la chambre des notaires de *Montréal*—des dames de l'asile catholique des orphelins de *Montréal*—de *H. W. Price* et autre—et de l'honorable *L. H. Holton* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand*—De la municipalité d'*Elgin*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—de l'institut canadien des artisans et association de bibliothèque et chambre de lecture de *Boucherville*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—Du conseil municipal des comtés unis d'*York* et *Peel*—et deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—De *L. Carron* et autres, du township de *Roxton*, dans le comté de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De la chambre d'agriculture du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Alexander*—Du conseil municipal du township de *Dawn*—des président, vice-président et directeurs de la société d'agriculture du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Archambault*—Du président de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *St. Félix de Valois*, dans le comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil municipal de la ville de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *J. Valentine*, reeve et autres, du township de *Greenock*.

Par l'honorable Orateur—De *Bridget O'Hara*, veuve de *Timothy Neary*, en son vivant maître de poste du Conseil Législatif.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *J. Thibaudeau* et autres, de *Québec*, demandant d'être incorporés pour des fins de banque, sous le nom de "Banque Nationale."

De *Theophilus Cushing*, de la paroisse de *Repentigny*, dans le comté de *l'Assomption*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser lui, ses héritiers et ayants cause, à établir et entretenir des barrages sur le passage qui sépare la terre ferme de *l'Isle Labelle*, et à faire les jetées nécessaires à cette fin, dans le but de protéger et retenir les billots de sciage.

De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *St. Pie*, demandant une allocation.

L'honorable M. *Crawford* est entré.

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquiére*,

Que cette Chambre désapprouve le warrant de l'honorable Orateur, déposé sur la table, lundi, et nommant les honorables MM. *Knowlton*, *Patton*, *Perry*, *Prince*, *Simpson* et *Masson*, membres du comité général des élections pour cette session.

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Harméunus</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquiére,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Wilson.—19.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Simpson,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que les ordres du jour soient remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquiére*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson.</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Blaquière.</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince.</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford*—De la société bienveillante des dames de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De l'institution royale pour le progrès des sciences, dirigeant le collège *McGill*.

Par l'honorable M. *Cartier*—Des sœurs de miséricorde, administratrices de l'hospice catholique de maternité de *Montréal*—et de l'institut littéraire de *Varennes*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De *J. McConnell* et autres, des townships de *Hatley* et *Magog*, dans le comté de *Stanstead*.

Par l'honorable M. *Tessier*—De *John Frazer*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable Orateur—De *John McDonald*, du village d'*Embro*, dans le comté d'*Oxford*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *James Vandusen* et autres, habitants des townships de *Keppel* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*, demandant qu'il soit passé un acte pour confirmer la séparation des dits townships de celui de *Derby*, pour les fins municipales.

De *C. S. Cherrier* et autres, de *Montréal*, demandant qu'il soit passé un acte pour les autoriser à établir une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu.

De la corporation du collège de *Bytown*, demandant de l'aide pour lui permettre de se procurer des instruments pour des expériences de physique.

D'*Augustin Lavoie* et autres, de la municipalité de *l'Isle aux Grues*, dans le comté de *Montmagny*, demandant que la dite municipalité soit séparée du reste du comté de *Montmagny*, pour les fins municipales.

De l'institut de bibliothèque de *St. George de Henryville*, demandant une allocation.

D'*Ovide Dufresne*, de la paroisse de *St. Antoine de Longueil*, dans le district de *Montréal*, demandant qu'il lui soit accordé un brevet d'invention pour le mode inventé par *Vaughan*, de tremper, durcir et manufacturer le fer.

De *Henri Lappare*, notaire, de la cité de *Montréal*, demandant une indemnité.

De *Malcolm Smith*, de la *Pointe Lévi*, pilote dans le bas *St. Laurent*, demandant d'être rétabli dans l'exercice de son état.

De la bibliothèque et chambre de lecture de l'institut canadien des artisans de *Longueil*, demandant une allocation.

De *John McLean*, de la cité de *Toronto*, demandant un divorce d'avec sa femme *Diana Herwigill*.

De *John Clark*, aîné, et autres, du comté de *Lincoln*, demandant qu'il soit passé un acte pour les indemniser des pertes occasionnées à leurs terres par suite de l'élévation du niveau de l'eau du canal de *Welland*.

D'*Eliza Stewart* et autres, membres du comité de la société de secours des dames protestantes de *Québec*, demandant un acte d'incorporation.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un état des honoraires perçus pour le fonds des honoraires du *Haut-Canada*, et des appointements des juges; pour l'année 1858 ;

Et aussi, certains rapports municipaux du *Bas-Canada*, requis par l'acte 16 *Vict.*, chap. 163.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 18 février, 1859.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents pour la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier pour les six mois expirés le trente-et-un janvier dernier. Lors de la dernière audition des comptes de cet

officier, il y avait en sa faveur, le trente-et-un de juillet dernier, une balance de six mille six cent trente dollars et trente-neuf cents (\$6,630 39c).

Il a maintenant rendu compte à la satisfaction de votre comité, appuyé de pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à deux cent quatre-vingt-quinze exclusivement, de paiements faits pendant les dits six mois au montant de quarante-six mille trois cent quatre-vingt-six dollars et trente-cinq cents (\$46,386 35c), faisant en tout cinquante-trois mille seize dollars et soixante-et-quatorze cents (\$53,016 14c), qui devaient être portés à son crédit le dit trente-et-un de janvier dernier.

D'un autre côté, il appert que le greffier n'a reçu en tout, pendant les six mois, que trente-et-un mille neuf cent quatre-vingt-deux dollars et quatre-vingt-quatorze cents (\$31,982 94c), en sorte que le dit trente-et-un janvier dernier, il lui était dû une balance de vingt-et-un mille trente-trois dollars et quatre-vingt cents (\$21,033 80)c, différence de sa recette et de sa dépense pour votre honorable Chambre jusqu'à cette date.

Le tout respectueusement soumis.

L. A. DESSAULLES,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Dessaullès*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit adopté.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son warrant, pour la nomination des membres du comité général des élections, était déposé sur la table.

Le dit warrant a alors été lu comme suit :—

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
Conseil Législatif.

En conformité à "l'Acte des pétitions d'élection, de 1851," je nomme par le présent l'honorable Sir *Etienne Paschal Taché*, l'honorable *Pierre Urgel Archambault*, membre du collège électoral de *Repentigny*, l'honorable *Ulric Joseph Tessier*, membre du collège électoral du *Golfe*, l'honorable *Alexander Campbell*, membre du collège électoral de *Catarague*, l'honorable *Harmannus Smith*, membre du collège électoral de *Burlington*, et l'honorable *Adam Fergusson*, membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, ce dix-huitième jour de février, 1859.

N. F. BELLEAU,
Orateur, Conseil Législatif.

Ordonné, Que le dit warrant soit imprimé.

L'honorable M. *Dessaullès* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur-Général,

priant son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit émis un warrant, en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de quarante mille piastres, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année courante, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'en autant que la liste alphabétique de tous les Membres de cette Chambre, qui a été lue dans cette Chambre par le greffier lundi, le quatorze du courant, et imprimée et distribuée depuis aux Membres de cette Chambre avec les délibérations imprimées de cette Chambre, n'a pas été publiquement lue dans cette Chambre par le greffier à la séance suivante de cette Chambre, le ou après le quinzième jour de la première session du présent parlement, icelle ne peut être légalement renvoyée au comité général des élections, ou servir à aucun procédé ultérieur.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour assurer davantage l'indépendance du parlement,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pouvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell, Alexander, Crawford, Seymour* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débentures au delà d'un certain montant, et pour donner priorité d'hypothèque aux débentures suivant les dates de leur enregistrement,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Alexander, de Blaquière, Seymour, Patton* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*,"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires, *conveyancers*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 21 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>DeLaTerrière,</i>	<i>Kierkowski,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquièrè*—De l'association de secours pour les veuves et orphelins de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Armand*—Du révérend *R. Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Rose de Lima*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Matheson*—Du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Allan*—De *L. Moffatt*, en sa qualité de président du bureau de direction de la compagnie de crédit foncier du *Canada*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De *G. Simpson* et autres, engagés dans le commerce du haut *Ottawa*—de la faculté de médecine du collège *McGill*—et de la corporation du collège *Ste. Anne de la Pocatière*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De *Duncan Creerar* et autres, de *Stratford*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du conseil municipal des townships de *New Richmond*, dans le comté de *Bonaventure*—et de l'institut des artisans de la paroisse de *St. Antoine de Labaie*, dans le comté d'*Yamaska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la Chambre des notaires de *Montréal*, demandant qu'il soit fait des changements au système actuel de distribuer les statuts.

Des dames de l'asile catholique des orphelins de *Montréal*, demandant une allocation.

De *H. W. Price* et autre, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la création d'une compagnie pour construire un pont suspendu sur la rivière *Niagara*.

De l'honorable *L. H. Holton* et autres, de *Montréal*, demandant d'être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance métropolitaine contre le feu."

De la municipalité du township d'*Elgin*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant que le chef-lieu du district de *Beauharnais* soit fixé à un endroit plus central.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Boucherville*, demandant une allocation.

Du conseil municipal des comtés-unis d'*York* et *Peel*—et du conseil municipal du comté de *Norfolk*, demandant séparément l'abrogation de l'acte pour l'enregistrement des débentures.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk*, demandant que l'asile des aliénés soit agrandi, et qu'il soit construit d'autres asiles en différents endroits de la province.

De *S. Caron* et autres, du township de *Roxton*, dans le comté de *Shefford*, demandant que l'académie de *Roxton* soit incorporée.

De la chambre d'agriculture du *Bas-Canada*, demandant certains changements à son acte d'incorporation.

Du conseil municipal du township de *Dawn*, demandant qu'il ne soit pas fait de changements à la ligne de division des comtés de *Kent* et *Lambton*.

Du président et directeurs de la société d'agriculture de *Middlesex*, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la société provinciale à fixer permanentement les endroits auxquels auront lieu les expositions provinciales.

Du président de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Félix de Valois*, demandant une allocation.

Du conseil municipal de la ville de *Chatham*, demandant qu'il soit imposé des prohibitions à la vente des boissons enivrantes, surtout depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin.

De *J. Valentine*, *reeve* et autres, du township de *Greenock*, dans le comté de *Bruce*, demandant qu'il soit passé un acte pour permettre à certaines municipalités de contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur des comtés de *Wellington*, *Grey* et *Bruce*.

De *Bridget O'Hara*, veuve de *Timothy Neary*, en son vivant maître de poste du Conseil Législatif, demandant une allocation annuelle.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario, Simcoe et Huron*, jusqu'au 31 décembre, 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable *M. Gordon*, du comité spécial chargé d'examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 19 février, 1859.

Le comité chargé d'examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité, en obéissance à l'instruction reçue de votre honorable Chambre, le seize du courant, a examiné s'il est à propos d'insérer dans les journaux de cette Chambre, les pétitions présentées contre l'élection des Membres de cette Chambre ainsi que les réponses des Membres siégeants à icelles, et après avoir donné au sujet toute l'attention nécessaire, votre comité est unanime à recommander que ni les pétitions ni les réponses à icelles ne soient insérées dans les journaux.

Il est à la connaissance de votre comité que ces pétitions sont insérées au long dans les journaux de l'autre branche de la Législature, et qu'elles l'ont été aussi dans les journaux de la Chambre des Communes jusqu'à la première session de 1857, mais en référant aux journaux de cette Chambre de la deuxième session de la même année, il voit que cette pratique a été abandonnée.

Le septième jour de mai, 1857, la Chambre des Communes a ajouté ce qui suit aux "Ordres et Résolutions" adoptés au commencement de chaque session :

Ordonné,—"Que toutes les pétitions portant plainte contre des élections et "rapports irréguliers, soient imprimées,"—et toute entrée subséquente, dans ses journaux, de la présentation et de la lecture d'une pétition d'élection est suivie d'une référence numérique à l'appendice des votes au lieu de l'être de la pétition elle-même, comme cela se faisait auparavant.

Votre comité est d'opinion que c'est là une véritable amélioration, et que telles pétitions, si on fait tant que de les imprimer, devraient l'être pour l'usage des Membres, immédiatement après qu'elles sont présentées, et non pour entrer dans les journaux après la clôture de la session.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. GORDON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de *Francis Broodie*, a présenté son rapport.

Ordonné. Qu'il soit reçu, et il a alors été lu par le greffier comme suit:—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 21 février, 1859.

Le comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de *Francis Broodie*, du village d'*Ingersoll*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à pratiquer comme procureur et solliciteur dans le *Haut-Canada*, avec pouvoir de faire rapport par bill, a, en conformité de l'ordre de renvoi, du seize du courant, examiné et dûment pris en considération les allégués de la dite pétition, et a maintenant l'honneur de faire rapport qu'il ne voit pas d'objection à ce qu'il soit présenté un bill d'après la dite pétition, projet duquel est soumis avec le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN PRINCE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs du *Haut-Canada*, à admettre *Francis Broodie* à pratiquer comme procureur et solliciteur."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que la pétition du docteur *Ress*, ainsi que celles qu'il a présentées à d'autres sessions, demandant une indemnité en conséquence de blessures qu'il a reçues au service public, pendant qu'il remplissait les fonctions de surintendant de l'asile des aliénés, soient renvoyées à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Crawford*, *Allan*, *Tessier* et du moteur.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pouvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*;"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires (*conveyancers*,")

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, SPEAKER.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—
Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De la banque provinciale.

Par l'honorable M. *Knowlton*—De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Ross*—De la chambre des arts et manufactures du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Lawrence William Mercer*, de *Simcoe*, dans le comté de *Norfolk*,

Par l'honorable M. *Armand*—De la municipalité de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*—de *Joseph H. Bellerose* et autres, de la pa-

roisse de *St. Vincent de Paul*, et de *J. La Rocque* et autres, de *Ste. Cécile de Valleyfield*, dans le comté de *Beauharnois*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—du cabinet de lecture paroissial de *Longueuil*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De l'association de bibliothèque de *St. Jean*—et de la municipalité du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des dames de la société bienveillante de *Montréal*, demandant une allocation.

De l'institution royale pour le progrès des sciences, dirigeant le collège *McGill*, demandant la modification des statuts relatifs à la dite institution.

Des sœurs de miséricorde administratrices de l'hospice catholique romain de la maternité de *Montréal*, demandant l'augmentation de son allocation.

De l'institut littéraire de *Varenes*, demandant une allocation.

De *J. McConnell* et autres, des townships de *Hatley* et *Magog*, dans le comté de *Stanstead*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin du lac *Massawippi* à l'embouchure du lac *Mogog*.

De *John Malcolm Fraser*, de la cité de *Québec*, demandant que l'acte seigneurial de 1854, soit amendé de manière à donner aux seigneurs le droit d'appel à la Cour du Banc de la Reine en ce qui regarde le règlement de leurs droits.

De *John McDonald*, du village d'*Embro*, dans le district de *Brock*, demandant à être nommé agent du gouvernement du *Canada* en *Europe*.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre le rapport de l'honorable ministre de l'agriculture, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Appendice No. 3)

Dans l'affaire de la pétition d'élection se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition n'est pas susceptible d'objection.

Dans l'affaire de la pétition d'élection se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que la somme de deux cents louis, pour tenir lieu de cautionnement, a été déposée chez le greffier de cette Chambre, laquelle somme est maintenant entre ses mains.

Dans l'affaire de la pétition d'élection se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la dite pétition n'est pas susceptible d'objection.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois de demain en quinze ; et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que leurs honneurs soient sommés d'être présents ; et que le dit *John McLean* soit entendu par conseil lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des allégués du dit bill ; et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Diana Hewgill*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, et qu'il lui soit permis d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir contre le dit bill.

Ordonné, Que *John McLean* compare à la barre de cette Chambre de demain en quinze, afin que lors de la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*," si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour constater s'il y a eu ou non quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à aucun acte d'adultère dont son épouse peut s'être rendue coupable ; ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice contre aucune personne pour cause d'adultère avec sa dite épouse ; et si, au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement, et de son consentement, vivait séparée et éloignée de lui, et dispensée par lui, en autant qu'il le peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait et vivait sous la protection et l'autorité de lui son dit mari.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 23 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Prince,</i>	

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De la corporation de l'union *St. Joseph de Montréal*—et de *Louis Lacasse*, aîné, de la ville de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Harmanus Smith*—Trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis d'*York et Peel*.

Par l'honorable M. *Mills*—De la compagnie des poudres du *Canada*.

Par l'honorable M. *Boulton*—Deux pétitions du conseil de ville de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable Orateur—Du comité des dames de l'école des enfants en bas âge de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'association de secours pour les veuves et orphelins de *Kingston*, demandant une allocation.

Du révérend R. *Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Rose de Lima*, dans le comté de *Laval*, demandant que la paroisse de *St. Louis de Terrebonne* ne soit pas réunie au dit comté.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark et Renfrew*, demandant qu'il soit fait certains changements aux règlements concernant la vente des terres dans le territoire dell'*Ottawa*.

De *L. Moffatt*, en sa qualité de président du bureau de direction de la compagnie de crédit foncier du *Canada*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De *G. Simpson* et autres, intéressés dans le commerce du haut *Ottawa*, demandant un acte d'incorporation sous le titre de "Compagnie d'union de transport" et de chemin de fer."

De la faculté de médecine du collège *McGill*, demandant son allocation annuelle.

De la corporation du collège de *Ste. Anne de la Pocatière*, demandant une allocation.

De *Samuel Vivian* et autres, de *Stratford*, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher la vente des liqueurs enivrantes en certains temps, du samedi au lundi de chaque semaine.

Du conseil municipal du township de *New Richmond*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant que le bureau d'enregistrement du dit comté soit placé à *New Richmond*.

De l'institut des artisans de la paroisse de *St. Antoine de La Baie*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie, du 30 avril, 1857, au 30 avril, 1858.

Et aussi, un état des affaires de la caisse d'économie de Notre Dame de *Québec*, jusqu'au 31 mai, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable *M. Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. McDonald*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour restreindre la vente des boissons enivrantes, depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Qu'il soit fait appel de la Chambre mercredi, le seizième jour de mars prochain, pour prendre en considération la résolution suivante :—

Résolu, Que le gouvernement exécutif de cette Province ayant cru devoir prendre l'initiative sur la question de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, comme il appert par les dépêches et documents soumis ce jour à la Chambre, cette Chambre croit devoir exprimer l'opinion qu'il serait prématuré de commencer de suite à construire les édifices publics nécessaires au logement de la Législature, et qu'en conséquence de l'action que le Gouvernement a cru devoir prendre relativement à la dite question de la confédération des provinces anglaises, aucune partie de la somme votée par la 20e Victoria, chap. 17, ne devrait être dépensée maintenant.

Que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative pour son concours.

Les honorables MM. *Ross* et *Crawford* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour assurer davantage l'indépendance du Parlement,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Prince*, *Simpson*, *Dessaulles*, *Allan* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids
“ Communs du *Haut-Canada*, à admettre *Francis Brodie* à pratiquer comme
“ procureur et solliciteur,”

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Prince*,
il a été

Ordonné, Que cinq des membres du comité des impressions composent un
quorum pour l'expédition des affaires.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M.
Fergusson,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 24 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Grooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—De la municipalité de *Bruce*, dans le comté de
Bruce.

Par l'honorable M. *Armand*—Des membres de la société d'histoire naturelle
de *Montréal*—et du révérend P. C. *Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*,
dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Boulton*—De la corporation de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la corporation du township d'*Harwich*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la banque provinciale, demandant un acte d'incorporation sous le titre de "La banque provinciale du *Canada*."

De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *Shefford*, demandant une allocation.

Du bureau des arts et manufactures du *Bas-Canada*, demandant des amendements à l'acte 20 Vic., chap. 32, et aussi une allocation de quatre mille piastres en sus de toute somme qui lui sera accordée en conformité à la dite demande d'amendements.

De *Lawrence William Mercer*, de la ville de *Simcoe*, dans le comté de *Norfolk*, demandant d'être relevé de l'incapacité à pouvoir remplir aucune charge sous la couronne.

De la municipalité de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*, demandant que les paroisses de *Terrebonne* et *Ste. Thérèse* ne soient pas réunies au dit comté de *Laval*.

De *Joseph H. Bellerose* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, demandant que le taux de l'intérêt n'excède pas six par cent.

De *J. La Roque* et autres, de *Ste. Cécile de Valleyfield*, dans le comté de *Beauharnois*, demandant que la municipalité de *Ste. Cécile* soit autorisée à placer des barrières sur le chemin que l'on se propose de macadamiser, et qui sépare la paroisse de *Ste. Cécile* de celle de *St. Stanislas*.

Du cabinet de lecture paroissial de *St. Antoine de Longueuil*, dans le comté de *Chambly*—et de l'association de bibliothèque de *St. Jean*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que les lois municipales soient amendées de manière à changer le mode d'après lequel les conseillers de townships sont élus.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la distribution des statuts, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit.

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, et les honorables MM. *Pierre Urgel Archambault*, *Ulric Joseph Tessier*, *Alexander Campbell*, *Harmannus Smith* et *Adam Fergusson*, étant les membres nommés par l'honorable Orateur pour faire partie du comité général des élections, et auxquels la Chambre n'a pas objecté, ils ont séparément prêté le serment qui suit :—

“ Je jure que je remplirai bien et fidèlement les devoirs qui sont dévolus à un membre du comité général des élections, et au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.”

Son honneur l'Orateur a fixé demain, à dix heures avant-midi, dans la chambre de comité, la première réunion du comité général des élections.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que la liste corrigée et par ordre alphabétique des membres qui doivent faire partie des comités d'élection, soit renvoyée au comité général des élections.

Ordonné, Que la pétition de *Jean-Baptiste Archambault* et de *Henry Kavanagh*, de la cité de *Montréal*, collège électoral d'*Alma*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

Ordonné, Que la pétition de *John Fraser*, de la paroisse de *St. Marc*, collège électoral de *Montarville*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

Ordonné, Que la pétition de *Jean-Baptiste Lamère*, *William McNoughton* et *Thomas McCarthy*, de la ville de *William Henry*, collège électoral de *Sauvel*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections,

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Simpson* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au delà d'un certain montant, et pour donner priorité d'hypothèque aux débetures suivant les dates de leur enregistrement.”

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour abroger certaines dispositions de la loi relative au paiement des lettres de change et billets dans le *Haut-Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin,” et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*.

Que les dits amendements soient adoptés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs du *Haut-Canada*, à admettre *Francis Brodie* à pratiquer comme sollicitateur et procureur."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 25 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Musson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford.</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton.</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*—De *Henry Rowsell* et autres.

Par l'honorable M. *Murney*—Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du district de *Wellington*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—D'*Ignace Gravelle* et autres, du township de *Bagot*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Tessier*—De l'institut littéraire de *New Carlisle*, dans le comté de *Bonaventure*—et du conseil municipal des *Isles de la Madeleine*, dans le golfe *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Thomas Barnett*, des chûtes de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De l'institut littéraire canadien de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—D'*Agar Yielding* et autres, fabricants de bois, marchands, et autres, sur l'*Ottawa* et ses tributaires—et de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Perry*—Du conseil municipal de la ville de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Crawford*—De *John Booth*, de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la corporation de l'union *St. Joseph*, de *Montréal*, demandant une allocation.

De *Louis Lacasse*, aîné, de la ville de *St. Jean*, demandant rémunération pour ses services dans la milice incorporée pendant la guerre de 1812.

Trois pétitions de la municipalité des comtés-unis d'*York* et *Peel*, demandant la prohibition de la vente des liqueurs enivrantes, depuis sept heures du soir le samedi jusqu'à huit heures du matin le lundi—aussi demandant qu'un octroi de terre, de la valeur de vingt millions de piastres, soit fait à la compagnie du canal de navigation de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*—et aussi que les frais de l'administration de la justice criminelle dans le *Bas-Canada*, soient payés à même les ressources locales.

De la compagnie des poudres du *Canada*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

Deux pétitions du conseil de ville de *Cobourg*, demandant l'abrogation de l'acte pour l'enregistrement des débetures—et aussi demandant l'autorisation de faire usage de la halle de la cité pour une cour de justice.

Du comité des dames de l'école des enfants en bas âge de Québec, demandant son allocation annuelle ordinaire.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait nommé les six Membres suivants, pour composer la liste des présidents qui devront servir comme présidents des comités d'élection, pour la présente session :—

Les honorables MM.

JAMES PATTON,	ELZÉAR H. J. DUCHESNAY.
DAVID CHRISTIE,	EDOUARD MASSON,
BENJAMIN SEYMOUR,	PHILIP H. MOORE.

Ordonné, Que le rapport reste sur la table.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait divisé en trois listes, la liste des Membres qui devront servir dans les comités d'élection.

Sur quoi, le greffier a tiré au sort, à la table, l'ordre des dites listes, et a désigné chacune par un numéro, indiquant l'ordre dans lequel elles ont été tirées respectivement, comme suit :—Liste A No. 1 ; C No. 2 ; et B No. 3.

Ordonné. Que les dites listes soient imprimées.

No. 1.

Les honorables MM.

ALEXANDER, GEORGE	CRAWFORD, GEORGE
ALLAN, GEORGE WILLIAM	CROOKS, JAMES
ARMSTRONG, DAVID M.	DE BEAUJEL, GEORGE SAVEUSE
BOULTON, GEORGE S.	DE BLAQUIÈRE, PETER BOYLE
BOURRET, JOSEPH	DE LATERRIÈRE, MARC P. DE SALES
CARTIER, EUSÈBE	DESSAULLES, LOUIS A.

No. 2.

Les honorables MM.

MILLS, SAMUEL	ROSS, JOHN
MORRIS, JAMES	SIMPSON, JOHN
MURNEY, EUMUND	SMITH, HOLLIS
PERRY, EBENEZER	VANKOUGHNET, PHILIP M.
PRINCE, JOHN	WALKER, WILLIAM
QUESNEL, FREDERICK A.	WILSON, CHARLES
RENAUD, LOUIS	

No. 3.

Les honorables MM.

DICKSON, WALTER H.	DUCHESNAY, ANTOINE J.
DIONNE, JOSEPH	FERRIE, ADAM

Les honorables MM.

FERRIER, JAMES

GOODHUE, GEORGE J.

GORDON, JAMES

HAMILTON, JOHN

KNOWLTON, PAUL H.

LESLIE, JAMES

MATHESON RODERICK

McGILL, PETER

Les honorables MM. *Vankoughnet* et *Kierzkowski* sont entrés.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour déclarer quelle est la loi du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la distribution des biens particuliers des membres de sociétés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que la 63e règle de cette Chambre qui exige qu'il soit signifié, à la diligence de la partie qui en fait la demande, copie de l'avis et du bill à la partie contre laquelle il est demandé un divorce, soit suspendue, en autant qu'il s'agit du bill pour venir en aide à *John McLean*, maintenant devant cette Chambre, de manière à exonérer le pétitionnaire de l'obligation de signifier iceux à sa femme, *Diana Hewgill*, telles significations ayant été faites le 26 avril, 1858, au sujet des mêmes bill et avis de la dernière session, ainsi qu'il appert par le témoignage du nommé *Richard Yeates*, pris à la barre de cette honorable Chambre, et entré dans ses journaux à la date du 4 mai, 1858 :

Et aussi, Que les règles de cette Chambre, qui exigent la comparution et l'examen de témoins à la barre, soient suspendues, au sujet de la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*," et qu'au lieu et place, il soit fait lecture des témoignages publiés dans les journaux de la dernière session du parlement, et sur lesquels était fondé le bill alors passé par cette honorable Chambre, duquel le présent acte est une copie, intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean* "

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations,"

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*,"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires, *conveyancers*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs du *Haut-Canada*, à admettre *Francis Brodie* à pratiquer comme " solliciteur et procureur,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que la 49e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith Harmaunus. 12</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière.</i>	<i>Moore.</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Vankoughnet.—13.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 28 Février, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>DeLaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton*—Du conseil de la corporation du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Masson*—De *Thomas Heenan* et autres, habitants catholiques de la ville de *Cobourg*, et des townships de *Hamilton* et *Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *Ste. Elizabeth*.

Par l'honorable M. *Crawford*—De *James Thomson* et autres, du front du township d'*Escott*, dans le comté de *Leeds*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De l'institut des astisans du canton de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Duncan McFarland* et autres.

Par l'honorable Orateur—De *Louis Manse* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, dans le comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—D'*Olivier Gélinas* et autres, des townships d'*Aston*, *Wendover*, *Simpson*, *Horton*, *Warwick* et *Balstrode*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*, demandant que les municipalités soient autorisées à contribuer à l'établissement de voies de communication à l'intérieur.

Des membres de la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De *P. C. Dubé* et autres, de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*, demandant que la paroisse de *St. Louis de Terrebonne* ne soit pas réunie au comté de *Laval*.

De la corporation de la ville de *Cobourg*, demandant un acte pour consolider les dettes de la dite corporation, et pour d'autres fins.

Du conseil municipal du township d'*Harwich*, demandant un acte pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes, depuis le samedi soir au lundi matin.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie du *Richelieu*, jusqu'au 31 décembre, 1858.

Et aussi, un rapport de la compagnie d'assurance britannique américaine, jusqu'au 31 décembre, 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

Voir Papiers Parlementaires.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité a fixé les jours suivants pour la nomination des comités spéciaux, pour décider du mérite des pétitions se plaignant des élections et rapports irréguliers pour les collèges électoraux suivants :—

ALMA.

Le jeudi, 17 de mars prochain, à dix heures du matin.—Comité à être choisi sur la liste A, No. 1.

MONTARVILLE.

Le mardi, 22 de mars prochain, à dix heures du matin.—Comité à être choisi sur la liste C, No. 2.

SAUREL.

Le mardi, 29 de mars prochain, à dix heures du matin.—Comité à être choisi sur la liste B, No. 3.

L'honorable *M. A. J. Duchesnay* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations,"

L'honorable *M. Patton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, de Blaquiére, Perry, Simpson, Alexander, Morris* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Vankoughnet, Allan* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires, *conveyancers*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Ross, Allan, Crawford* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable maître-général des postes et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Vendredi, 25 février, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à sa Majesté, au sujet d'une subvention en faveur de steamers atlantiques, et demandant le concours de leurs Honneurs à cette adresse.

Ordonné, Que l'honorable *Sydney Smith* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

La dite adresse à sa Majesté a alors été lue par le greffier, comme suit :—

À SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de votre Majesté, et
les Communes du *Canada*, assemblés en parlement provincial, approchons humblement de votre Majesté, pour lui représenter :—

Que les efforts et les ressources du Canada ont, depuis plusieurs années, été constamment dirigés vers le développement du commerce du *St. Laurent*, qui est le débouché naturel, non-seulement de la province, mais aussi des états américains qui bordent les grands lacs.

Que presque toute la dette publique directe, s'élevant à £7,000,000, a été créée en vue de cet objet, et que le *Canada* a toujours eu pour but, dans l'achèvement de ses canaux et de ses chemins de fer, d'obtenir telle part de ce commerce qui pût rendre ses travaux publics productifs et soulager son revenu des charges onéreuses dont il est grevé pour l'intérêt sur cette dépense.

Que par la dépense en question, le prix du fret intérieur entre les grands lacs et *Montréal* et *Québec*, a été réduit à près de la moitié moins qu'entre ces mêmes lacs et *New-York*, mais que le fret océanique entre ces différents ports et *Liverpool* est dans une proportion encore plus grande en faveur de *New-York*, et que pour cette raison le commerce continue à prendre cette route.

Que conséquemment les efforts du gouvernement canadien ont été dirigés vers les meilleurs moyens à adopter pour réduire le prix du fret entre *Québec* et *Liverpool* au taux de celui entre *New-York* et *Liverpool*, et qu'il a été parfaitement démontré, par les témoignages reçus par le comité de la Chambre d'Assemblée, que la forte subvention accordée par le gouvernement anglais aux steamers de la ligne *Cunard*, a eu le même effet qu'une prime directe accordée en faveur des ports de *New-York* et de *Boston*, et de réduire le prix du fret entre ces villes et *Liverpool*, et de préjudicier par là aux intérêts du *Canada* et de faire écouler une partie considérable du commerce canadien vers les routes américaines.

Que lors de l'établissement du service postal par steamers entre l'*Europe* et l'*Amérique*, il y avait sans doute de bonnes raisons pour que les ports des *États-Unis* fussent les *termini* des steamers britanniques, et que le *Canada* ne s'est jamais plaint que ses intérêts eussent été négligés lors de ces arrangements primitifs ; mais que depuis quelques années, il est malheureusement devenu évident pour tout le public de la province que la continuation de la forte subvention payée aux steamers faisant le service entre *Liverpool*, *New-York* et *Boston* était de nature à nuire considérablement au *Canada*, et faisait plus que contrebalancer les avantages du service postal ; et que cette opinion est devenue tellement générale que le gouvernement provincial s'est vu forcé d'entreprendre un service postal direct, semi-mensuel en été entre *Liverpool* et le *St. Laurent*, et mensuel en hiver entre *Liverpool* et *Portland* (E. U.), terminus du chemin de fer du *Grand Tronc*.

Que cette ligne de steamers fonctionne d'une manière satisfaisante depuis trois ans, et a si bien réussi que le gouvernement canadien a passé un contrat pour l'établissement d'un service hebdomadaire durant toute l'année, au prix élevé de £55,000 courant par année.

Que le fonctionnement de la ligne canadienne a démontré jusqu'à l'évidence que le *St. Laurent* est la route la plus courte et la plus directe pour se rendre au *Canada* et aux États de l'Ouest. Que le *Canada* espérait avec confiance, que lorsque le temps serait arrivé de prendre en considération la question du renouvellement du contrat pour le service postal par la compagnie de la ligne *Cunard*, le gouvernement impérial se mettrait en communication avec cette colonie à ce sujet, surtout lorsqu'il avait été démontré par nos actes que les arrangements

existants n'étaient satisfaisants ni pour le service postal ni pour le commerce de cette importante dépendance de l'empire; et espérait aussi qu'en présence du fait qu'il avait établi une ligne directe à des frais considérables (bien que ces frais ne fussent que d'environ le quart de la somme payée pour un semblable service à la compagnie de la ligne *Cunard* par le gouvernement anglais), et du fait encore que le gouvernement anglais a montré, vis-à-vis de toutes les autres dépendances coloniales de l'empire, le désir de favoriser leurs intérêts en accordant de fortes subventions aux lignes de steamers établies, en partie dans le but d'étendre leur commerce et en partie de faciliter leurs communications postales, ce contrat ne serait pas renouvelé sans des négociations auxquelles la province prendrait part. Que nous apprenons avec un profond regret qu'il a plu au gouvernement de votre majesté de renouveler le contrat avec la compagnie *Cunard* jusqu'en 1867, sans avoir donné au gouvernement du *Canada* l'occasion de proposer des arrangements qui auraient été de nature à accroître la prospérité de la colonie.

Que le gouvernement britannique a accordé des subventions aux lignes suivantes, comme suit:—

A la ligne des <i>Indes Occidentales</i>	£270,000
“ <i>Méditerranéenne</i>	244,000
“ <i>Australienne</i>	185,000
“ de l' <i>Amérique du Sud</i>	25,000

Que la ligne *Cunard* actuellement subventionnée par le gouvernement anglais, bien qu'elle touche tous les quinze jours à *Halifax*, est essentiellement une ligne des *Etats-Unis*, et qui porte préjudice au *Canada*, pour la raison que la route par terre, comprise entre *Québec* et *Halifax*, a été pendant longtemps en partie abandonnée, et qu'elle est actuellement entièrement abandonnée comme voie de communication entre la *Grande-Bretagne* et le *Canada*.

Que cette ligne est de fait entièrement consacrée au commerce qui se fait entre le royaume-uni et les ports américains de *New-York* et *Boston*, au détriment des ports coloniaux du *St. Laurent*, et que la mère-patrie se trouve ainsi dans une position à favoriser des intérêts étrangers de préférence à ceux de ses propres colonies, et que si la subvention a été accordée expressément pour le transport de la correspondance des *Etats-Unis*, le *Canada* est prêt à faire voir que le *St. Laurent* offre les moyens de communication les meilleurs et les plus rapides pour le transport de cette correspondance en été, et que la route la plus expéditive en hiver est par *Portland*, et le sera d'ici à ce que soit complété le chemin de fer intercolonial entre *Halifax* et *Québec*.

Qu'il nous est impossible de concevoir que le gouvernement britannique ait en vue de créer aucune distinction odieuse entre ce pays et les autres colonies de l'empire; et comme il ne semble exister aucun autre moyen de rendre une justice impartiale au *Canada*, qu'en venant en aide à la ligne des steamers qui se rendent aux ports du *St. Laurent*, et à laquelle la province a déjà contribué d'une manière aussi libérale que ses revenus pouvaient le permettre; et vu qu'il existe des doutes sérieux quant à savoir si les steamers du *St. Laurent* pourront conti-

nuer à faire le service, lorsque les steamers de la ligne *Cunard* ont tant d'avantage sur eux, nous prions humblement votre Majesté de ne pas permettre que le contrat de la compagnie *Cunard* soit renouvelé, ni qu'il soit accordé de subvention pour aucune autre ligne transatlantique avant que le *Canada* ait eu l'occasion de prendre des arrangements qui puissent tendre à sa prospérité; et qu'il plaise à votre Majesté de vouloir bien gracieusement étendre aux steamers canadiens tel secours, sous forme de subvention, qui puisse les placer sur un pied d'égalité avec les autres lignes qui font le service entre les ports anglais et ceux des colonies.

HENRY H. SMITH, Jnr.,
Orateur.

SALLE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CANADA,
Toronto, vendredi, 23 février, 1859.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Parkouy net*, il a été

Ordonné, Que la dite adresse soit prise en considération par la Chambre mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 1er Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE P. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud*—Du révérend V. *Rousselot*, de *Montréal*—et de

l'institut des artisans et association des cultivateurs de *Georgetown Sud* et *Georgetown Nord*.

Par l'honorable M. *Patton*—De la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*—et de *William McKenzie* et autres, de l'arrondissement scolaire No. 5, du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—De la municipalité de *Notre Dame de la Victoire*, dans le comté de *Lévi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Henry Rousell* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'assurance du Castor contre le feu."

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, demandant l'abrogation de l'acte de l'enregistrement des débentures, et aussi demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De la compagnie d'assurance mutuelle du district de *Wellington* contre le feu, demandant que les poursuites pour versements puissent être intentées devant cour de division, lorsque le montant n'excède pas £25 courant.

Du conseil municipal de la ville de *Peterborough*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *John Booth*, de *Toronto*, demandant qu'il soit ordonné au procureur-général du *Bas-Canada*, de prendre les mesures nécessaires contre la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Bytown*, pour faire déclarer la dite compagnie dissoute, et qu'il soit nommé un curateur pour prendre possession des propriétés, biens et effets de la dite compagnie.

De l'institut canadien littéraire de *Woodstock*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

D'*Agar Yielding* et autres, marchands de bois, des bords de la rivière *Ottawa*, demandant un acte pour incorporer les marchands de bois de l'*Ottawa*.

De la corporation de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour autoriser la construction d'un canal de moulin, de la rivière *Rideau* à la rivière *Ottawa*, traversant la rue *McKay*, en la dite cité.

D'*Ignace Gravel* et autres, du township de *Bagot*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant que le dit township soit divisé en deux municipalités distinctes.

De l'institut littéraire de *New-Carlisle*, demandant une allocation.

Du conseil municipal des *Isles de la Madeleine*, dans le golfe *St. Laurent*, de-

mandant une allocation pour améliorations publiques, et un acte pour prélever un droit d'ancrage dans le havre des dites îles.

De *Thomas Barnett*, des chûtes de *Niagara*, naturaliste, demandant une allocation pour construire un édifice convenable pour un musée.

L'honorable M. *de Blaquière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en ce qui " concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le "*Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Guévremont* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte " pour amender l'acte des pêcheries."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour " amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit remis à mercredi de la semaine prochaine.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger cer- " taines dispositions de la loi relative au paiement des lettres de change et " billets dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Patton, Simpson, Perry* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Murney* est entré.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 2 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson.</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton.</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Guévremont.</i>	<i>Perry.</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—De *Jean-Baptiste Mongenais* et autres, de la seigneurie de *Rigaud*, dans le comté de *Vaudreuil*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—De la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Guévremont*—De *C. C. Oburnsawin*, agent de la tribu des *Abénaquis*.

Par l'honorable M. *Moore*—De la corporation de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Masson*—De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Lacolle*.

Par l'honorable M. *Ross*—Du comité de direction du dispensaire de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de *Mégantic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil de la corporation du comté de *Simcoe*, demandant la modification de l'acte des écoles communes.

De *Thomas Heenan* et autres, habitants catholiques romains de la ville de *Cobourg* et des townships de *Hamilton* et *Haldimand*, dans le comté de *Norfolk*, demandant que l'acte des écoles séparées du *Haut-Canada*, soit amendé de manière à permettre aux catholiques romains du *Haut-Canada*, de jouir des mêmes privilèges et avantages que ceux accordés à leurs co-sujets protestants ; et aussi que tous les catholiques romains d'aucun quartier ou arrondissement d'école soient désignés aux rôles de cotisations comme entretenant des écoles séparées.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque du village de *Ste. Elisabeth*, demandant une allocation.

De *James Thomson* et autres, du township d'*Escott*, dans le comté de *Leeds*, demandant que le front du dit township soit séparé du front du township de *Yonge*.

De l'institut des artisans du canton de *Chambly*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

De *Duncan McFarland* et autres, demandant un acte pour incorporer une banque sous le nom de "Banque du *Canada-Ouest*."

De *Louis Manse* et un autre, de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant justice.

D'*Olivier Gélinas* et autres, des townships d'*Astor*, *Wendover*, *Simpson*, *Horton*, *Warwick* et *Balstrode*, demandant que certaines localités soient érigées en une municipalité séparée, sous le nom de *Nouvelle Normandie*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la "loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour déclarer quelle "est la loi du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la distribution des biens particuliers de membres de sociétés," a été lu seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Masson*, *Vankoughnet*, *Armstrong*, *Murney* et *Benaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre a alors procédé à la considération de l'adresse à sa Majesté la Reine, reçue de l'Assemblée Législative lundi dernier, au sujet d'une subvention en faveur des steamers atlantiques, et

La dite adresse étant lue de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif."

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre à sa très-gracieuse Majesté notre adresse collective, au sujet d'une subvention en faveur de steamers atlantiques, en la manière que votre Excellence jugerez à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu, de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :

“ Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures “ émises par les municipalités et autres corporations, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,
il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la
Chambre demain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M.
Knowlton,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 3 Mars; 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De LaTerrière.</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Masson*—Du directeur et des syndics de l'asile *St. Patrice*
des orphelins de *Montréal*—d'*Etienne Roberge* et autres, du township d'*Halifax*
Nord—du révérend A. *Théberge* et autres, de *Terrebonne*—du révérend A.
Ladrière et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Christie*—De la compagnie d'assurance d'union des agriculteurs britanniques de *Brantford*.

Par l'honorable M. *McDonald*—Du révérend *Daniel Allan* et autres, de *North Easthope*, dans le comté de *Pertli*.

Par l'honorable M. *Patton*—De la corporation municipale provisoire du comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Ross*—De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*—et de *Thomas Benson* et autres, du comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Renaud*—De la corporation de l'hôpital-général de *Montréal*—et du président et des membres de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend *V. Rousselot*, de *Montréal*, demandant une allocation pour l'établissement de salles d'asile pour les jeunes enfants.

De l'institut des artisans et association des cultivateurs de *Georgetown Nord et Sud*, demandant une allocation.

De la compagnie du chemin de fer de *London et Port Stanley*, demandant un acte pour autoriser les directeurs à passer acte de certains terrains vendus par la dite compagnie.

De *William McKenzie* et autres, de l'arrondissement scolaire numéro cinq, du township de *Sydenham*, demandant un acte pour réunir certains lots au dit arrondissement scolaire.

De la municipalité de *Notre Dame de la Victoire*, dans le comté de *Lévi*, demandant que le pouvoir d'accorder des licences d'auberge soit exclusivement donné aux conseils municipaux.

Les honorables MM. *Simpson, Moore* et *A. J. Duchesnay* sont entrés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense de l'hôpital-général de *Toronto*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1858.

Et aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *St. François*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition de *Thomas Mercer Jones*, écuyer, reçue par le greffier de cette Chambre le six de décembre dernier, se plaignant de l'élection et rapport irréguliers de

Donald McDonald, écuyer, pour le collège électoral de *Tecumseth*, est susceptible d'objection.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition de *Thomas Mercer Jones*, écuyer, reçue par le greffier de cette Chambre le neuf de février dernier, et se plaignant de l'élection et rapport irréguliers de l'honorable *Donald McDonald*, pour le collège électoral de *Tecumseth*, n'est pas susceptible d'objections.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre certains rapports des municipalités, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte des pêcheries,”

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis au dix-huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Mills* est entré.

L'honorable M. *Armand* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte des licences d'auberge du *Bas-Canada*, de 1851.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'honorable maître-général des postes et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 2 Mars, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à l'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté, au sujet d'une subvention en faveur de steamers atlantiques, en remplissant le blanc avec les mots “ et les Communes.”

Ordonné, Que l'honorable *Sidney Smith* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Ordonné, Que l'adresse collective à sa Majesté, et aussi l'adresse collective à son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées, de la part de cette Chambre, par l'honorable Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet*, et qu'ils se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plaira à son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses.

L'honorable M. *Ross* a informé la Chambre qu'il s'était, conformément à l'ordre, rendu auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plairait à son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses collectives, et que son Excellence avait fixé demain, à midi.

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative pour informer cette Chambre, que son Excellence le Gouverneur-général a fixé demain, à midi, pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet d'une subvention en faveur des steamers atlantiques, et que l'honorable Orateur et les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet* seront alors présents, de la part du Conseil Législatif.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 4 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Mosson,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hermannus</i>

PRIÈRES.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Benjamin* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Judi, 3 Mars, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que c'est le désir de cette Chambre que, durant la présente session, il soit nommé un comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, et pour les informer que M. *Ferres*, M. *Benjamin*, M. *Simpson*, M. *Patrick* et M. *Bell* sont autorisés à agir, de la part de cette Chambre, comme membres de tel comité collectif.

Ordonné,—Que M. *Ferres* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford*—Du conseil de la corporation des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*—et d'*Henrietta Geddes* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Perry*—Du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Christie*—De la corporation des townships-unis de *Dalhousie*, *North Sherbrooke* et *Lavant*.

Par l'honorable M. *McDonald*—Du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Matheson*—De *John Deacon* et autres, de la ville de *Perth* et des comtés de *Lanark* et *Leeds*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De *Stephen Collins* et autres, de la ville de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la corporation du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable Orateur—Des maires des différents conseils municipaux du comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Morris*—Du conseil municipal du township de *South Crosby*.

Par l'honorable M. *Masson*—De l'institut médical de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand*—Des commissaires d'école de la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Nicolet*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Jean Baptiste Mongenais* et autres, de la seigneurie de *Rigaud*, dans le comté de *Vaudreuil*, demandant que les censitaires du *Bas-Canada* soient placés sur un pied d'égalité quant à la répartition de l'allocation pour le rachat des lods et ventes.

De la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier*, dans le comté de *Québec*, demandant des amendements à l'acte qui autorise la division de la commission des chemins à barrières de *Québec*; et spécialement que les habitants de la rive nord du *St. Laurent*, ne soient pas responsables des dettes contractées pour la construction de chemins sur la rive sud.

De *C. C. Obumswain*, agent de la tribu des *Abénakis*, demandant à être autorisé à évincer certaines personnes qui se sont illégalement établies dans le village de la dite tribu.

De la corporation de la cité de *London*, demandant que les expositions provinciales soient tenues alternativement dans les cités de *Toronto*, *Kingston* et *London*.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Lacolle*, et du comité de direction du dispensaire de *Montréal*, demandant séparément une allocation.

De la compagnie du chemin de fer de navigation et de jonction de *Mégantic*, demandant un amendement à son acte d'incorporation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense du chemin de fer du *St. Laurent* et du village d'*Industrie*, pour l'année 1858.

Et aussi, un état général des affaires de la compagnie de navigation de *Sala-berry*, pour la saison de 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet*, *Simpson*, *Renaud* et de *LaTerrière* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour défendre de porter sur soi des pistolets, revolvers, poignards, *Bowie-knives*, cannes-à-épée et autres armes offensives meurtrières, excepté en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le seize du courant.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Patton* soit ajouté au comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre, pendant la présente session.

Alors sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Résolu, Que les honorables MM. *Alexander*, *Christie*, *Patton*, *Seymour* et le moteur soient nommés pour agir, de la part de cette Chambre, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, et pour agir de concert avec les membres de l'Assemblée Législative, nommés à cette fin par résolution, dont copie est contenue dans le message à ce sujet, reçu ce jourd'hui de cette Chambre.

Ordonné, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités,"

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir

“ à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,”

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations, excepté en certains cas,”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois de lundi prochain en quinze.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney.</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*—De *Miles O'Reilly*, de la cité de *Hamilton*, au nom de *Frederick Mildred* et autres, de *Londres*, en *Angleterre*.

Par l'honorable M. *Cartier*—Du révérend *C. Dufour* et autres, de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *Michael Fischer* et autres, du township de

Carrick—du receve et de la corporation du village de *Southampton*—de *John Bruce* et autres, du township de *Brant*—du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*—de *James Monkman* et autres, du township d'*Arran*—de *Samuel Roether* et autres, du village de *Port Elgin*—de *Peter B. Brown* et autres, du township de *Culross*—de *John Gillies* et autres, du township d'*Elderslie*—et de *Thomas Brown* et autres, du township de *Sargeen*.

Par l'honorable M. *Armand*—De *Dominique Boudrias* et autres, de *Montréal*—et de *Dominique Boudrias*, président de l'association des instituteurs en liason avec l'école normale *Jacques Cartier*.

Par l'honorable M. *Ross*—De *John Hall* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Moore*—De l'honorable *John Young*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Morris*—Du conseil municipal du township de *South Crosby*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—D'*O. Paradis* et autres, du township de *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *McDonald*—Du révérend *W. Graham* et autres, du village d'*Egmondville*.

Par l'honorable M. *Prince*—Des dames du comité de l'école des jeunes enfants de la basse-ville de *Québec*.

Par l'honorable Orateur—De *B. McGauran* et autres, de *Québec*—et de *Peter Scannell*, de la cité des *Trois-Rivières*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Des directeurs et syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*, demandant une allocation.

D'*Etienne Roberge* et autres, du township d'*Halifax Nord*, demandant la réunion de certaines parties du township d'*Arthabaska* au dit township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*.

Du révérend *A. Thêberge* et autres, demandant la réunion de la paroisse de *Terrebonne* au comté de *Laval*.

Du révérend *A. Labrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation de douze cent piastres pour compléter un certain chemin.

De la compagnie d'assurance d'union des agriculteurs britanniques de *Brantford*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

Du révérend *Daniel Allan* et autres, de *North Easthope*, dans le comté de *Perth*, demandant un acte pour empêcher la vente des liqueurs enivrantes, surtout du samedi au lundi.

De la corporation municipale provisoire du comté de *Bruce*, demandant un acte pour confirmer un règlement passé par la dite corporation municipale provisoire.

De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, demandant un acte pour lui permettre de faire un certain échange de débentures.

De *Thomas Benson* et autres, du comté de *Durham*, demandant la séparation du dit comté de celui de *Northumberland*, et aussi le choix du chef-lieu.

De la corporation de l'hôpital-général de *Montréal*, demandant l'augmentation de son allocation annuelle.

Du président et des directeurs de la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant une allocation spéciale de quatre mille piastres, pour compléter son édifice et pour d'autres fins, et aussi demandant son allocation annuelle.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débentures au-delà d'un certain montant, et pour donner priorité d'hypothèque aux débentures suivant les dates de leur enregistrement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour déclarer quelle est la loi du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la distribution des biens particuliers des membres de sociétés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que l'honorable *Joseph Bourret*, l'un des Membres de la Chambre, est décédé.

Sur quoi, il a été proposé par l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Que comme marque de respect pour la mémoire de feu l'honorable *Joseph Bourret*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 8 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquiére,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière.</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murney.</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Morris*—D'*Horace H. Spencer* et autres—de la compagnie du chemin de fer de *Welland*—et de *Moses Cook* et autres, de *St. Catharines*.

Par l'honorable M. *Masson*—Des membres de l'institut canadien du village de *Plessisville*.

Par l'honorable M. *Prince*—du capitaine *Charles L. Armstrong* et autres, de *William Henry*, Québec et Montréal.

Par l'honorable Orateur—de l'institut littéraire de *St. Michel*, dans le comté de *Bellechasse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil de la corporation des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *Henrietta Geddes* et autres, de *Montréal*, demandant que l'allocation annuelle ci-devant accordée à la maison de refuge lui soit continuée.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant que les droits de douane et d'excise sur l'importation et la manufacture des liqueurs spiritueuses soient augmentés.

De la corporation des townships-unis de *Dalhousie*, *North Sherbrooke* et *Lavant*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant un acte pour confirmer un règlement en vertu duquel certaines débetures ont été négociées.

De *John Deacon* et autres, de la ville de *Perth* et des comtés de *Leeds* et *Lanark*, demandant la construction d'un pont sur la rivière *Rideau* à *Oliver's Ferry*.

De *Stephen Collins* et autres, de la ville de *Woodstock*, demandant que le droit d'un cent par gallon sur les liqueurs spiritueuses soit aboli.

De la corporation du comté de *Middlesex*, demandant des amendements à la loi du jury.

Des maires des différents conseils municipaux du comté de *Bonaventure*, demandant que le bureau d'enregistrement du dit comté soit placé à *New-Carlisle*.

Du conseil municipal du township de *Crosby*, demandant qu'il soit apporté des restrictions à la vente des liqueurs enivrantes, surtout depuis le samedi au lundi.

De l'institut médical de *Montréal*, demandant une allocation.

Des commissaires d'école de la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Nicolet*, demandant une allocation en faveur d'une école de filles dans cette paroisse.

L'honorable *M. Cartier* a présenté à la Chambre un état des propriétés vendues et acquises par les sœurs de la congrégation de Notre Dame de *Montréal*, depuis le premier compte-rendu en 1854, jusqu'au 21 juin, 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit prolongé d'un mois à compter de cette date.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, les honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet* et lui-même, s'étaient rendus auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré M. l'Orateur *Smith* et certains autres Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présenté à son Excellence l'adresse adoptée par les deux Chambres, au sujet d'une subvention en faveur de steamers atlantiques ; et que son Excellence a bien voulu répondre qu'il transmettrait avec beaucoup de plaisir l'adresse collective à la Reine, au principal secrétaire d'état de sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Les honorables MM. *A. J. Duchesnay*, *Vankoughnet*, *Gordon* et *Harmannus Smith* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour amender l'acte de 1857, pour l'admission des procureurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* à prélever la taxe imposée par un règlement des dits comtés-unis, intitulé : 'Règlement pour autoriser le préfet des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, à émettre des débentures au montant de cent mille louis, aux fins de faire des chemins de graviers dans les dits comtés-unis."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir uniformément à la distribution des biens particuliers des membres de sociétés, dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Allan* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des licences d'auberges du *Bas-Canada*, de 1851," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armand, de LaTerrière, Cartier, A. J. Duchesnay* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Hart-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités," et des amendements proposés par le comité spécial à icelui,

L'honorable M. *de Blaquiére* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
Que les dits amendements soient maintenant adoptés.

Après débats,

L'honorable M. *de Blaquiére* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que le bill et les amendements soient renvoyés au comité de toute la Chambre présentement.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors l'honorable M. *de Blaquiére* a proposé en amendement à la motion principale, secondé par l'honorable M. *Crawford*.

Que le mot "adoptés" soit retranché et les suivants insérés : "renvoyés de nouveau avec le bill au comité spécial auquel le dit bill a été en premier lieu renvoyé."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Que les honorables MM. *Morris* et *Simpson*, soient ajoutés au comité spécial sur le bill mentionné en dernier lieu.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour pouvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,
Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jourd'hui, elle demeure ajournée à lundi prochain.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors l'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jourd'hui, elle demeure ajournée à jeudi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

La Chambre s'est ajournée à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 10 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—Des membres de l'institut littéraire de *St. Jean Port Joli*—d'*Ignace P. Déry* et autres—de *P. Plamondon* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*, dans le comté de *Portneuf*—et deux pétitions de *Jean Côté* et autres, de la paroisse des *Gronclines*, dans le dit comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De la corporation de la ville de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Armand*—De *J. G. Watier* et autres, de la paroisse de *St. François de Salles, Isle Jésus*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Mocre*—De l'association de bibliothèque et institut des artisans d'*Eaton*.

Par l'honorable M. Knowlton—De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Brome*.

Par l'honorable M. Patton—De MM. Dawson et fils, et autres, libraires de *Montréal*—de John Lyall et autres, de *Collingwood*—de la compagnie du chemin de fer et de transport par eau du *Nord-Ouest*—et de la compagnie du chemin de fer du *Nord du Canada*.

Par l'honorable M. Simpson—Trois pétitions du conseil municipal du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. Prince—De la corporation municipale du township d'*Howard*, dans le comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Miles O'Reilly*, de la cité de *Hamilton*, au nom de *Frederick Mildred* et autres, de *Londres, Angleterre*, demandant d'être incorporés sous le nom de "Banque chartée du *Canada*".

Du révérend *C. Dufour* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, dans le comté de *Soulanges*, demandant une allocation de \$1200 pour dommages causés à leur église par suite de la construction des écluses du canal *Beauharnois*.

De *Michael Fischer* et autres, du township de *Carrick*—du reeve et de la corporation du village de *Southampton*—de *John Bruce* et autres, du township de *Brant*—du conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*—de *James Monkman* et autres, du township d'*Arran*—de *Samuel Roether*, du village de *Port Elgin*—de *Peter B. Brown* et autres, du township de *Culross*—de *John Gillies* et autres, du township d'*Elderslie*—et de *Thomas Brown* et autres, du township de *Saugeen*, demandant séparément un acte pour autoriser certaines corporations municipales du *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur.

De *Dominique Boudrias* et autres, de *Montréal*, membres de l'association des instituteurs en liaison avec l'école normale *Jacques Cartier*, demandant des amendements à l'acte des écoles communes du *Bas-Canada*.

De *Dominique Boudrias*, président de l'association des instituteurs en liaison avec l'école normale *Jacques Cartier*, demandant une allocation pour aider cette association à acquérir une bibliothèque.

De *John Hall* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, demandant que le dit township ne soit pas divisé en deux municipalités distinctes.

De l'honorable *John Young*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation pour l'autoriser, lui et d'autres associés, à établir une ligne de télégraphe entre ce continent et l'*Europe*, depuis *Québec* à la *Baie des Chaleurs*

ou à l'isle d'*Anticosti*, au *Groënland*, à l'*Islande*, aux *Iles de Féro* et à l'*Angleterre*, la plus longue distance à travers l'Atlantique ne devant pas excéder 480 miles.

Du conseil municipal du township de *South Crosby*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

D'*O. Paradis* et autres, du township de *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour ouvrir et améliorer certains chemins dans le dit township.

Du révérend *W. Graham* et autres, du village d'*Egmondville*, demandant qu'il soit apporté des restrictions à la vente des liqueurs enivrantes, surtout durant l'intervalle du samedi au lundi.

Des dames du comité de l'école des jeunes enfants de la basse-ville de *Québec*, demandant une allocation.

De *B. McGauran* et autres, de *Québec*, demandant que l'association de l'asile *Ste. Brigitte* soit incorporée.

De *Peter Scannell*, de la cité des *Trois-Rivières*, demandant une pension pour ses services comme instituteur pendant les trente-sept dernières années.

L'honorable *M. Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des licences d'auberge du *Bas Canada*, de 1851," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Armand*, secondé par l'honorable *M. Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il a reçu avis de *Thomas Mercer Jones*, écuyer, qu'il n'a pas l'intention de procéder sur sa pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers de l'honorable *Donald McDonald*, comme Membre pour le collège électoral de *Tecumseth*.

Et le dit avis a été lu comme suit :—

TORONTO, 8 mars, 1859.

A l'honorable NARCISSE F. BELLEAU,
Orateur de l'honorable Conseil Législatif.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas l'intention de procéder sur la pétition que j'ai présentée, se plaignant de l'élection de l'honorable *Donald McDonald*, comme Membre pour le collège électoral de *Tecumseth*, et qu'elle est retirée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur.

THOS. MERCER JONES.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à transporter leurs immeubles, dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient notifiés d'être présents,

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*.

Que la déposition de M. *Richard Yeates*, assermentée à *Toronto*, dans le comté d'*York*, le quinzième jour de février dernier, devant *Andrew Wilson*, écuyer, établissant que "le dix de février dernier, lui, le dit *Richard Yeates*, a signifié à *Diana Hewgill*, avis de l'intention du pétitionnaire *John McLean*, de s'adresser au Conseil Législatif pour un bill de divorce et séparation de la dite *Diana Hewgill*, son épouse, pour cause d'adultère et autres raisons," soit maintenant lue.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La dite déposition a alors été lue par le greffier comme suit :—

COMTÉ D'YORK, }
SAVOIR :

Je, *Richard Yeates*, de la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York*, gentilhomme, fais serment et dis :

1o. Que le dixième jour de février, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, j'ai signifié copie de l'avis annexé à *Diana McLean* en personne, dans le village de *Castalia*, dans l'état de l'*Ohio*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*.

2o. Que moi dit déposant, j'ai, le dit dixième jour de février susdit, demandé à la dite *Diana McLean*, dans le dit village de *Castalia*, si elle avait quelque raison à donner pourquoi son mari, *John McLean*, ne devrait pas obtenir un divorce, et elle a répondu qu'elle n'avait rien à dire là dessus, si ce n'est ce qu'elle a déjà dit précédemment à moi déposant, et à M. *Laidlaw*, et qu'elle demeurerait avec *Gallagher* comme sa femme, dans le dit village de *Castalia*, de même que quand je lui ai signifié avis auparavant.

RICHARD YEATES.

Assermenté devant moi à *Toronto*, dans le comté d'*York*, ce quatorze février, A. D., 1859.

ANDREW WILSON,
Commissaire B. R., etc., dans et
pour le comté d'*York*.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que les témoignages de *Richard Yeates*, *Simpson Hewgill* et *John Hewgill*, pris à la barre de cette Chambre, mardi, le quatrième jour de mai, 1858; les témoignages de *John Laidlaw*, du susnommé *John Hewgill* et *Charles Brown*, pris à la barre de cette Chambre, jeudi, le vingtième jour de mai, 1858, tendant à établir qu'avis de l'ordre pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide à *John McLean*," (duquel le présent bill est une copie) et que copie d'icelui avaient été dûment signifiés à la partie contre laquelle divorce était demandé, ou à établir l'impossibilité de se conformer à la soixantième règle de cette Chambre, et aussi pris pour prouver les allégués du bill, soient maintenant lus.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Les dits témoignages ont été alors lus par le greffier comme suit:—

(Voir *Appendice No. 5, des Journaux de la dernière session de cette Chambre.*)

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*. Que le dit bill pour venir en aide à *John McLean* soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—20.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J. Murney.—7.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrè*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débentures au-delà d'un certain montant,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* à prélever la taxe imposée par un règlement des dits comtés-unis, intitulé : 'Règlement pour autoriser le préfet des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, à émettre des débentures au montant de cent mille louis, aux fins de faire des chemins de graviers dans les dits comtés-unis.' "

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *McDonald*, de *Blaquière*, *Vankoughnet*, *Prince* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations," et des amendements proposés par le comité spécial à icelui.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient renvoyés à un comité de toute Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir et formée en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait adopté quelques uns des amendements proposés ainsi que d'autres faits par le comité de toute la Chambre, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les notaires, dans le *Bas-Canada*, à recevoir les actes de "clôtures d'inventaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Cartier*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour détacher la municipalité locale de la paroisse de *St. Antoine de l'Isle-aux-Grues*, de la municipalité du comté de *Montmagny*, et l'ériger en "municipalité locale séparée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Knowlton*—Du conseil municipal du township de *Durham*—de l'institution royale pour le progrès des sciences, dirigeant le collège *McGill*—de *Frederick Poyart* et autres, du township de *Durham*—de l'institut des artisans du comté de *Drummond*—et de *John Slatery* et autres, du township de *Warwick*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De la compagnie du chemin de fer de *Guelph* et *Dundas*.

Par l'honorable M. *Murney*—De MM. *R.* et *R. S. Patterson* et autres, de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De dame *Ann Jones*, de la cité de *Montréal*, veuve de feu *Henry Corse*, en son vivant du même lieu, écuyer.

Par l'honorable M. *Alexander*—du conseil municipal du comté de *Lambton*—et de *Wm. Gordon* et autres, de la ville de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Armand*—De *Louis J. Martel* et autres, de la rivière des *Prairies*, dans le comté d'*Hochelaga*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—Du révérend *J. D. Déziel* et autres.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—De la corporation de l'asile *Finlay* de *Québec*, et de la fabrique de la paroisse anglicane de *Québec*—de *J. H. Macpherson* et autres, intéressés dans le commerce du haut *Ottawa*—et de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *W. Glass* et autres.

Par l'honorable Orateur—De *P. McGowan*, de la cité de *Québec*, au nom de l'asile *Ste. Brigitte*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *Sorel*, demandant une allocation.

D'*Horace H. Spencer* et autres, demandant que tous les documents relatifs à l'histoire du *Haut-Canada*, depuis son premier établissement par les loyaux de l'Empire-Uni, qui pourront être rassemblés, soient imprimés et publiés aux frais de la province.

De *Moses Cook* et autres, de *St. Cathérines*, demandant un acte pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes

De la compagnie du chemin de fer de *Welland*, demandant que sa charte soit amendée.

Des membres de l'institut canadien de *Plessisville*, demandant une allocation.

De *Charles L. Armstrong* et autres, de *William Henry*, *Montréal* et *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de Transport de *Whitehall*."

De l'institut littéraire de *St. Michel*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme "notaires, *conveyancers*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant alors lu la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'en autant que les intérêts de cet honorable Conseil s'y trouvent concernés, le comité collectif des deux Chambres chargé de prendre en considé-

ration les impressions de la Législature, soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers, et à faire rapport de temps à autre, comme il le jugera convenable.

L'honorable M. *Armand* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des juges de paix, hors les sessions, en ce qui concerne les ordres et convictions sommaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte des licences d'auberges du *Bas-Canada* de 1851," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Ross,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankorughnet.—17.</i>
<i>Gordon,</i>			

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J. Duchesnay, E.H.J. Masson.—5.</i>
<i>Cartier,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que copie des témoignages pris à la barre de cette Chambre, les quatrième et vingtième jours de mai dernier, antérieurement à la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *John McLean*," et que cette Chambre a ordonné de prendre et recevoir comme preuve au soutien du bill, ayant le même titre, qui vient d'être passé par cette Chambre, soit communiquée à l'Assemblée Législative par le greffier de cette Chambre, pour son information.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émisées par les municipalités et autres corporations," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hannaunus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au-delà d'un certain montant," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, Que les dits amendements soient adoptés.

Après de longs débats,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que les mots " comté ou " soient retranchés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De l'institut des artisans de *St. Hyacinthe*—de *Marcel Bissonet* et autres, des parties de la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot*, et du township de *Granby*, dans le comté de *Shefford*, qui forment la paroisse nouvellement érigée de *St. Paul*—et de *John Standish* et autres, de *Rowville*.

Par l'honorable M. *Seymour*—De *Peter Allan* et autres, de la ville de *Picton*.

Par l'honorable M. *Christie*—De *R. A. Hurd* et autres.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De l'institut canadien de *Montréal*—et de *Gaspard Denys de la Ronde*, de la seigneurie d'*Argenteuil*, notaire.

Par l'honorable M. *Boulton*—D'*Asa H. Burnham* et autres, propriétaires dans la sixième concession du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De *William Miller* et autres, de *Galt*—de *John*

W. Tripp et autres, d'*Ingersoll*—de *J. W. Fergusson*, M.D., et autres, de *Woodstock*—de *P. Martin* et autres, de *Guelph*—et de *J. P. Mackie* et autres, de *Berlin*.

Par l'honorable M. *Allan*—De *Henry Rowsell* et autres, libraires de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Armand*—De l'institut des artisans et association de bibliothèque de la paroisse de *Ste. Rose de Lima*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Moore*—De *S. H. Blakeley*, en sa qualité de président d'une assemblée tenue dans la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *R. Middleton* et autres, de la cité de *Québec*—et du révérend *G. M. W. Carey* et autres, de *Ste. Catherine*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du révérend *E. Payment* et autres, de *Charlebourg*—quatre pétitions du conseil municipal de la municipalité du lac *St. Jean*—de *George Willett* et autres, de *New Richmond*—d'*Antoine Bernier* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*—de *Joseph Morrin* et autres, de la cité de *Québec*—et de *J. B. Bélanger*, de *St. Simon*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—De *J. Dussault* et autres, de la paroisse des *Écureuils*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *Samuel Black* et *Thomas Gibson*, délégués des townships de *Turnberry* et *Howick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Des membres de l'institut littéraire de *St. Jean Port Joli*, demandant une allocation.

D'*Ignace P. Déry* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*—et de *Jean Côté* et autres, de la paroisse des *Grondines*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément qu'il soit voté une somme suffisante pour le rachat du surplus d'un denier et demi de cens et rentes par arpent.

De *P. Plamondon* et autres, de *St. Raymond*—et de *Jean Côté* et autres, de la paroisse des *Grondines*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément que le taux de l'intérêt soit limité à six par cent.

De la corporation de la ville de *Dundas*, demandant un acte pour consolider les dettes de la dite corporation.

De *J. G. Watier* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales, Isle Jésus*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De l'association de bibliothèque et institut des artisans d'*Eaton*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Brome*, demandant séparément une allocation.

De MM. *Dawson* et fils, et autres, libraires de *Montréal*, demandant qu'il ne soit pas passé de loi pour imposer des droits sur les livres.

De *John Lyall* et autres, de la ville de *Collingwood*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de manufacture de coton de *Collingwood*,"

De la compagnie de transport par eau et par chemin de fer du *Nord-Ouest*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, demandant un acte pour autoriser la compagnie à émettre des bons ou actions privilégiés à un montant suffisant pour pouvoir mettre le dit chemin en parfait état de réparation.

Trois pétitions du conseil municipal du comté d'*Ontario*, demandant une loi prohibitive des liqueurs ; aussi demandant des amendements à l'acte des municipalités du *Haut-Canada* ; et aussi demandant un octroi de terres publiques pour la construction du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*.

De la corporation municipale du township de *Howard*, dans le comté de *Kent*, demandant la confirmation d'un règlement passé par la dite corporation.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, lui demandant de faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, depuis l'inauguration du système des parlements alternatifs, tel état devant comprendre non seulement les frais de déménagement des archives publiques, des meubles et de la bibliothèque, les sommes déboursées pour la construction, réparation et loyer de bâtiments publics, et les frais de préparation et d'ameublement d'iceux, mais aussi les montants qui ont pu être payés comme dédommagements ou sous forme de salaires additionnels à aucun des employés ou officiers du gouvernement, en conséquence de tels déménagements ; et devant aussi comprendre le montant, si aucun il y a, payé par chaque branche de la Législature pour aucune des dites fins, et porté en compte comme dépenses contingentes.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé ; "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires, *conveyancers*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. de Blaquièrre*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en "ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les "cités," ainsi que les amendements contenus dans son premier rapport sur icelui, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, tel qu'il est proposé de l'amender en et par le dit rapport, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrre*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "de 1857, pour l'admission de procureurs," a été lu la seconde fois.

Ordonné. Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, de Blaquièrre, Vankoughnet, Gordon et Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "autoriser les notaires, dans le Bas-Canada, à recevoir les actes de clôtures "d'inventaires,"

Sur motion de l'honorable *M. Kierzkowski*, secondé par l'honorable *M. Desjardins*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui en quinze.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "pour faciliter l'accomplissement des fonctions des juges de paix, hors les sessions, "en ce qui concerne les ordres et convictions sommaires," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité [spécial composé des honorables MM. *Armand, A. J. Duchesnay et Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages "dans les affaires d'élections contestées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte concernant la dette de la province, garantie par le gouvernement impé-
rial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour faciliter la constitution de sections du barreau, et l'établissement de
chambres de notaires dans les nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics,"
auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Quesnel,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armand*—De *L. P. Boucher* et autres, de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—D'*A. Guenette* et autres—de *F. Ortigny* et autres—et de *T. H. Goddu* et autres, de la paroisse de *l'Ange Gardien*, dans le comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Christie*—De la corporation municipale de la ville de *Guelph*—de *George Elliot* et autres, de la dite ville de *Guelph*—et des reeves et députés reeves du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Cartier*—Du révérend *P. M. Mignault* et autres, de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Campbell*—De la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*—de *George Davidson* et autres, de *Kingston*—et de *D. Macpherson* et autres, de *Napanee*.

Par l'honorable M. *Allan*—De la chambre de commerce de *Toronto*—de *Charles Roberts* et autres, de *Whitby*—et de *J. McLeod Clark* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Patton*—Du conseil municipal du township d'*Artemisia*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—Du révérend *N. Piché* et autres, de l'augmentation du township de *Kildare* et du township de *Cathcart*, dans le comté de *Joliette*—et de *Louis Romain Gamache* et autres, de la paroisse de *L'Islet*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. de *Blaquière*—Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De *Henry Ruttan*, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De *C. N. Vars* et autres, d'*Oshawa*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—De *L. R. Benton* et autres, de *Stanstead*—et des membres de la société d'agriculture du comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Crawford*—De *Charles Rice* et autres, de *Perth*—et de *R. S. Collins* et autres, de *Smith's Falls*.

Par l'honorable Orateur—De la société d'école anglaise et canadienne de *Québec*.

Par l'honorable M. *Renaud*—De *David Torrance* et autres, de *Montréal*,

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil municipal du township de *Durham*—et de *Frederic Poyart* et autres, du même lieu, demandant séparément que le dit township soit divisé en trois municipalités distinctes.

De l'institution royale pour le progrès des sciences, dirigeant le collège *McGill*, demandant que la législature accorde une plus forte allocation à la dite université.

De l'institut des artisans du comté de *Drummond*, demandant une allocation.

De *John Slatery* et autres, du township de *Warwick*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin depuis la station du chemin de fer du *Grand Tronc*, dans ce township, jusqu'à la cité des *Trois-Rivières*.

De la compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas*, demandant la confirmation d'un accord fait entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo*, *Wilmot*, *Wellesley* et *Woolwich*, au sujet de la dette du dit chemin.

De *R. et R. S. Patterson* et autres, de *Belleville*, demandant qu'il soit fait des changements au système actuel qui règle le travail des détenus au pénitencier provincial.

De dame *Ann Jones*, de la cité de *Montréal*, veuve de feu *Henry Corse*, demandant à être autorisée à construire une gallerie sur la ruelle des fortifications, dans la dite cité de *Montréal*.

Du conseil municipal du comté de *Lambton*, demandant l'abrogation de l'acte de l'enregistrement des débetures.

De *William Gordon* et autres, de la ville de *Whitby*, demandant que parties

de la dite ville soient retrancées des limites de la corporation, en ce qui concerne les taxes.

De *Louis J. Martel* et autres, de la *Rivière des Prairies*, dans le comté de *Hochelaga*, demandant l'abrogation de l'acte 22 Vic., ch. 85, et que le taux de l'intérêt soit limité à six par cent.

Du révérend *J. D. Déziel* et autres, demandant une allocation en faveur du couvent de *Notre Dame de la Victoire de Lévis*.

De la corporation de l'asile *Finlay* de *Québec*, et de la fabrique de la paroisse anglicane de *Québec*, demandant une allocation pour le dit asile.

De *J. H. McPherson* et autres, engagés dans le commerce du haut *Ottawa*, demandant un acte d'incorporation sous le nom "La compagnie de transport du peuple."

De la corporation de la cité d'*Ottawa*, demandant l'abrogation de l'acte de l'enregistrement des débentures.

De *William Glass* et autres, demandant que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

De *P. McGavin*, de la cité de *Québec*, demandant une allocation en faveur de l'asile *Ste. Brigitte*.

L'honorable *M. Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions de la loi relative au paiement des lettres de change et billets dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Boulton*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. A. J. Duchesnay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Masson* et *Murney* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à transporter leurs immeubles dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Ross*, *Boulton*, *Campbell* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour détacher la municipalité locale de la paroisse de *St. Antoine de l'Isle-aux-Grues* de la municipalité du comté de *Montmagny*, et l'ériger en municipalité locale séparée,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harnanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney.</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kienkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. A. J. Duchesnay—De L. P. Boucher et autres, de *L'Islet*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. Perry—De James Molton et autres, pêcheurs sur le lac *Ontario*.

Par l'honorable M. E. H. J. Duchesnay—De la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*—du révérend Charles Bourget et autres, de la municipalité de *St. Joseph de la Pointe Lévis*—et de C. E. Poiré et autres, de la paroisse de *St Anselme de Lauzon*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. Guévremont—De F. X. Cadiéux et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot*—d'Antoine Trudeau et autres, de la paroisse de *St. Marcel*, dans le comté de *Richelieu*—et des directeurs de l'association d'agriculture du comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. Alexander—Du conseil municipal du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. Morris—De la cour des sessions générales trimestrielles de la Paix du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. Dessaulles—Trois pétitions de E. R. Demers et autres, de

St. George de Henryville, dans le comté d'*Iberville*—du conseil municipal de la paroisse de *St. Bruno*—et de *Marcel Plantier* et autres, du township de *Dover*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De *John Burk* et autres, de la ville de *Bowmanville*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Deux pétitions de la chambre de commerce de *Québec*—et du conseil municipal du township de *Tremblay*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *William Kew* et autres, de *Clinton*, dans le comté de *Lincoln*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'institut des artisans de *St. Hyacinthe*—de l'institut canadien de *Montréal*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Ste. Rose de Lima*, demandant séparément une allocation.

De *P. Martin* et autres, de *Guelph*—du révérend *G. M. W. Carey* et autres, de *St. Catharines*—de *John Tripp* et autres, d'*Ingersoll*—de *William Miller* et autres, de *Galt*—de *J. W. Fergusson* et autres, de *Woodstock*—et de *J. P. Mackie* et autres, de *Berlin*, demandant séparément un acte pour accorder les mêmes droits et privilèges aux médecins de l'école homéopathique que ceux dont jouissent les membres de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

Quatre pétitions du conseil municipal de la municipalité du *Lac St. Jean*, demandant une allocation pour la construction de certains chemins ;

Aussi demandant la construction d'un chemin en droite ligne depuis la dite municipalité jusqu'à *Québec* ;

Aussi demandant que les propriétaires qui ne résident pas sur leurs terres soient tenus de faire les défrichements annuels voulus par la loi.

Et aussi demandant des changements dans les limites de la dite municipalité.

De *Marcel Bissonet* et autres, des parties de la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot*, et du township de *Granby*, dans le comté de *Shefford*, qui forment la paroisse nouvellement érigée de *St. Paul*, demandant que la dite paroisse soit réunie au comté de *Rouville*.

De *John Standish* et autres, de *Rouville*, demandant que toutes les restrictions imposées à la manufacture et à la vente des liqueurs de *malt*, soient abolies.

De *Peter Allan* et autres, de la ville de *Picton*, demandant que le système actuel qui règle le travail des détenus au pénitencier provincial soit changé sous certains rapports.

De *R. A. Hurd* et autres, demandant une charte pour les autoriser à construire un chemin de fer de la station de *Manvers*, sur la ligne du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, à quelque endroit sur le chemin de fer du Nord.

De *Gasparid Denys de la Ronde*, de la seigneurie d'*Argenteuil*, demandant qu'il soit nommé un comité pour examiner les réclamations énoncées dans sa présente pétition, et celle présentée le 30 mars, 1857.

D'*Asa A. Burnham* et autres, propriétaires dans la sixième concession du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*, demandant qu'il ne soit plus passé de dispositions législatives à l'égard de l'arpentage du dit township, et que toute personne qui contestera l'arpentage de *John R. Roche*, écuyer, soit tenue de le faire devant les tribunaux.

De *Henry Rowsell* et autres, libraires de *Toronto*, et de *R. Middleton* et autres, de *Québec*, demandant séparément le rejet de la taxe projetée de dix par cent sur les livres importés d'*Angleterre* et des *Etats-Unis d'Amérique*.

De *L. Dussart* et autres, de la paroisse des *Écureuils*, dans le comté de *Port-neuf*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De *George Willet* et autres, demandant une allocation pour la construction d'un quai à *New-Richmond*.

De *Joseph Morrin* et autres, de *Québec*, demandant que l'acte d'incorporation de la société de construction de *Québec* soit amendé.

D'*Antoine Bernier* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*, demandant la construction d'une ligne de chemin de fer intercolonial.

De *T. H. Blackley*, en qualité de président d'une assemblée tenue à la cité de *London*, demandant que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

De *J. B. Bélanger* et autres, de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour la construction d'un quai.

Du révérend *E. Payment* et autres, de *Charlesbourg*, demandant que les commissaires des chemins à barrières de *Québec* soient déchargés du paiement des deniers dépensés sur les chemins de la rive sud, et aussi que le taux des péages soit diminué.

De *Samuel Black* et *Thomas Gibson*, délégués des townships de *Turnberry* et *Howick*, exposant la détresse qui existe dans la partie ouest de la province, et demandant de l'aide.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport du collège de *Bytown*, pour les années 1858 et 1859.

Et aussi un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Beauharnois* pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a été appelée :

L'honorable NARCISS F. BELLEAU, Orateur..... Présent.

Les honorables MM.

PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE.....	Présent.
PETER MCGILL.....	Absent.
JAMES CROOKS.....	Présent.
ADAM FERGUSON.....	Présent.
JOHN HAMILTON.....	Absent.
ADAM FERRE.....	Présent.
PAUL H. KNOWLTON.....	Présent.
PHILIP H. MOORE.....	Présent.
JOSEPH DIONNE.....	Absent.
GEORGE J. GOODHUE.....	Absent.
WILLIAM WALKER, Absent avec la permission de son Excellence le Gouverneur-Général.	
JAMES MORRIS.....	Présent.
JAMES GORDON.....	Présent.
JAMES FERRE.....	Absent.
RODERICK MATHESON.....	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
SIR ETIENNE P. TACHÉ.....	Présent.
JAMES LESLIE.....	Présent.
FREDERICK A. QUESNEL.....	Présent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU.....	Absent.
JOHN ROSS.....	Présent.
SAMUEL MILLS.....	Présent.
LOUIS PANET.....	Absent.
CHARLES WILSON.....	Absent.
BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.

Les honorables MM.

EBENEZER PERRY.....	Présent.
EUSÈBE CARTIER.....	Présent.
WALTER H. DICKSON.....	Présent.
JOSEPH F. ARMAND.....	Présent.
HARMAUNUS SMITH.....	Présent.
ALEXANDER CAMPBELL.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.
DAVID CHRISTIE.....	Présent.
GEORGE ALEXANDER.....	Présent.
ULRIC JOSEPH TESSIER.....	Présent.
ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY.....	Présent.
M. P. DE SALES DE LA TERRIÈRE.....	Absent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY.....	Présent.
EDOUARD MASSON.....	Présent.
ALEXANDRE EDOUARD KIERZKOWSKI.....	Présent.
JOHN SIMPSON.....	Présent.
PIERRE URGEL ARCHAMBAULT.....	Présent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET.....	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES.....	Présent.
JAMES PATTON.....	Présent.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Présent.
GEORGE CRAWFORD.....	Présent.
DONALD McDONALD.....	Absent.
EDMUND MURNEY.....	Présent.
HOLLIS SMITH.....	Absent.
JOHN PRINCE.....	Présent.
GEORGE WILLIAM ALLAN.....	Présent.

Alors l'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaules*—

Qu'il soit résolu,—Que le gouvernement exécutif de cette province ayant cru devoir prendre l'initiative sur la question de la confédération des provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, comme il appert par les dépêches et documents soumis à la Chambre, le troisième jour de février dernier, cette Chambre croit devoir exprimer l'opinion qu'il serait prématuré de commencer de suite à construire les édifices publics nécessaires au logement de la Législature, et qu'en conséquence de l'action que le gouvernement a cru devoir prendre relativement à la dite question de la confédération des provinces anglaises, aucune partie de la somme votée par la 20e Victoria, chap. 17, ne devrait être dépensée maintenant.

Que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative pour son concours.

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Masson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Simpson.—14.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet.—27.</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renaud,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour détacher la municipalité locale de la paroisse de *St. Antoine de l'Isle aux Grues*, de la municipalité du comté de *Montmagny*, et l'ériger en municipalité locale séparée,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour défendre de porter sur soi des pistolets, revolvers, poignards, (*bowie-knives*), cannes-à-épée et autres armes offensives meurtrières, excepté en certaines cas,” Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Tessier, Sir E. P. Taché, Masson, Patton* et *Archambault* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour mettre le Recteur de la paroisse protestante de *Montréal*, avec le consentement de l'Evêque et des Marguilliers, en état de prélever un emprunt sur certaine propriété de l'église, aux fins d'achever l'église paroissiale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés d'hypothèques après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dessarilles*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir uniformément à la distribution des biens particuliers des membres de sociétés dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes, en certains cas, à ensemercer leurs terres, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Renard*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—De *Thomas Howe* et autres, de la ville de *Dundas*, dans le comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De *William Morrow* et autres, de la côte *St. Gabriel*, dans la paroisse de *Mille Isles*, comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—De *François Couture* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*—d' *A. C. de la Chevrotière* et autres, de *Deschambault*—et de *Narcisse Gariépy* et autres, de *St. Alban*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Perry*—De *S. Vanderburgh* et autres, de la septième concession du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De l'institut canadien d' *Iberville*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Alexandre*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil municipal de *Camden*—et de *John Vandal Ham*, de la ville de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Armand*—D' *Arsène Pigeon* et autres, pilotes, navigant sur la rivière *Ottawa*—et du révérend *P. C. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*—et d' *Alexis Pinet*, de la paroisse de *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *Ross*—De la corporation du township de *Hope*—et de la corporation du township d'*Ops*.

Par l'honorable Orateur—D'*Allan Gilmour* et autres, de la banlieue de *Québec*—et de l'association de bibliothèque de *Québec*.

Par l'honorable M. *Renard*—De la chambre de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'école britannique et canadienne de *Québec*—et de la société d'agriculture de *New Richmond*, demandant séparément une allocation.

D'*A. Guenette* et autres, de la paroisse de l'*Ange Gardien*, dans le comté de *Rouville*—et de *L. P. Boucher* et autres, de l'*Islet*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du capital des dites rentes.

De *R. S. Collins* et autres, de *Smith's Falls*—de *Charles Rice* et autres, de *Perth*—de *George Davidson* et autres, de *Kingston*—et de *D. Macpherson* et autres, de *Napanee*, demandant séparément que le système actuel qui règle le travail des détenus au pénitencier provincial soit changé sous certains rapports.

De *C. N. Vars* et autres, d'*Oshawa*—du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*—de *George Elliot* et autres, de la ville de *Guelph*—de la chambre de commerce de *Toronto*—et de *Charles Roberts* et autres, de *Whitby*, demandant séparément que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

De *F. Ortigny* et autres, de la paroisse de l'*Ange Gardien*, dans le comté de *Rouville*, demandant l'abolition des dîmes.

De *T. H. Goddu* et autres, de la paroisse de l'*Ange Gardien*, dans le comté de *Rouville*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De la corporation de la ville de *Guelph*, demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber la vente des liqueurs enivrantes du samedi soir au lundi matin.

Des *reeves* et députés *reeves* du comté de *Peel*, demandant qu'il soit passé un acte pour laisser le choix du chef-lieu du comté de *Peel* au vote des électeurs municipaux qualifiés du dit comté.

Du révérend *P. M. Mignault* et autres, de *Chambly*, demandant le rétablissement et la conservation du fort *Chambly* comme souvenir historique.

De la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, demandant qu'il soit passé un acte pour refondre et amender les divers actes relatifs à la dite compagnie.

De *J. McLeod Clark* et autres, de *Toronto*, demandant qu'il soit passé un acte pour conférer aux médecins de l'école homéopathique les droits et privilèges dont jouissent les membres de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

Du révérend *N. Piché* et autres, de l'augmentation du township de *Kildare* et du township de *Cathcart*, dans le comté de *Joliette*, demandant que les lots sur lesquels des colons se sont établis leur soient donnés, ou vendus à un taux minime par arpent.

De *Louis Romain Gamache* et autres, de l'*Islet*, dans le comté de l'*Islet*, demandant qu'il soit érigé un phare à l'extrémité de la jetée vis-à-vis la dite paroisse.

De *Henry Ruttan*, de *Cobourg*, demandant que les endroits où devront se tenir les expositions provinciales d'agriculture ne soient pas fixés par acte du Parlement.

De *L. R. Benton* et autres, de *Stanstead*, demandant l'amendement de la charte de la banque de *St. François*.

Du conseil municipal du township d'*Artemesia*, dans le comté de *Grey*, demandant qu'il soit passé un acte prohibitif des liqueurs.

De *David Torrance* et autres, de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'exploitation des mines de plomb de *Ramsay*."

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à transporter leurs immeubles, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Boulton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'hui en quinze.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du le bill intitulé : "Acte concernant la dette de la province, garantie par le gouvernement impérial,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter la constitution de sections du barreau, et l'établissement de chambres de notaires dans les nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme demain en comité sur le dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme demain en comité sur le dit bill.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour défendre de porter sur soi des pistolets, revolvers, poignards (*Bowie-Knives*), cannes-à-épée et autres armes offensives meurtrières, excepté en certains cas,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Fergusson*, *Patton*, *Morris*, *Boulton*, *Vankoughnet*,

Campbell, Tessier et Masson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les comtes de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemercer leurs terres, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que la 46e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour confirmer un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo, Wilmot, Woolwich* et *Wellesley*, à l'égard de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives à la compagnie du chemin de fer de *Guelph* et *Dundas*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*—De MM. *Moffatt, Murray et Cie.*, et autres, marchands de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Patton*—De MM. *P. A. et A. R. McDougald* et autres, marchands d'*Oakville*.

Par l'honorable M. *Christie*—De MM. *K. Chisholm et Cie.*, et autres, marchands de *Brampton*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De *John A. Scott* et autres, marchands de *Stratford*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—D'*A. C. de la Chevrotière* et autres, de *Deschambault*—de *Narcisse Gariépy* et autres, de la paroisse de *St. Alban*—et de *Praxède Larue, M.D.*, et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du révérend *E. Blyth* et autres, de *Ste. Martine*, dans le comté de *Chateauguay*.

Par l'honorable M. *Leslie*—De l'association chrétienne des jeunes gens de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du supérieur et des professeurs du collège *l'Assomption*, à *Sandwich*—et d'*Ira Greenwood* et autres, de la partie du town-

ship de *Dawn*, comprise entre la rivière *Sydenham* et la réserve de chemin entre les lots dix et onze du dit township.

Par l'honorable M. *Dickson*—D'*Agnes Stewart*, de *St. Catharines*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *F. X. Cadieux* et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot*—et d'*Antoine Trudeau* et autres, de la paroisse de *St. Marcel*, dans le comté de *Richelieu*, demandant séparément qu'il soit voté une somme de deniers pour le rachat des droits seigneuriaux.

De *Marcel Plantier* et autres, du township de *Dover*, dans le comté de *Kent*—de *E. R. Demers* et autres, de *St. George de Henryville*, dans le comté d'*Iberville*—et de *L. P. Boucher* et autres, de l'*Islet*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Bruno*—et d'*E. R. Demers* et autres, de *St. George de Henryville*, dans le comté d'*Iberville*, demandant séparément l'abolition des dimes.

Du révérend *Charles Bourget* et autres, commissaires d'école de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe-Lévis*, demandant une allocation pour achever une maison d'école dans la dite paroisse.

De *John Burk* et autres, de la ville de *Bowmanville*, demandant que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

De *William Kew* et autres, de *Clinton*, dans le comté de *Lincoln*, demandant qu'il soit passé un acte pour conférer aux médecins de l'école homéopathique les droits et privilèges dont jouissent les membres de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

Deux pétitions de la chambre de commerce de *Québec*, demandant qu'il ne soit passé aucun bill pour abolir le droit d'appel à sa Majesté en son conseil privé.

Et aussi demandant qu'il soit pourvu, dans tout bill ayant pour objet d'amender l'acte qui incorpore la cité de *Québec*, à ce que le maire et la corporation n'aient pas le pouvoir d'émettre des billets promissoires, ou d'augmenter en aucune manière la dette de la dite cité, sans avoir préalablement obtenu le consentement à cette fin de la majorité des propriétaires de la dite cité, et que la clause du présent acte qui donne à ceux qui paient la capitation le droit de voter à l'élection des conseillers de cité, soit abolie.

Du conseil municipal du township de *Lobo*, demandant un acte prohibitif des liqueurs.

Des directeurs de la société d'agriculture du comté de *Bagot*, demandant que les allocations accordées aux sociétés d'agriculture soient augmentées.

De *C. R. Demers* et autres, de *St. George de Henryville*, dans le comté d'*Iberville*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De *James Molton* et autres, pêcheurs du lac *Ontario*, demandant des amendements à l'acte de 1858, surtout à l'égard des appareils prescrits pour la pêche.

De *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *St. Anselme de Laruzon*, dans le comté de *Dorchester*, demandant que la dite paroisse soit réunie au district judiciaire de *Québec*.

De la cour des sessions générales trimestrielles de la paix, dans et pour le comté de *Norfolk*, demandant un acte pour pourvoir à la rémunération des personnes pauvres, lorsqu'elles sont assignées à comparaître comme témoins de la part de la couronne dans les affaires criminelles.

Du conseil municipal du township de *Tremblay*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant une allocation pour réparer un chaland qui sert à traverser la rivière *Valin*, entre les townships *Simard* et *Tremblay* susdits.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre; et les noms des Membres ont été lus comme suit:—

L'honorable *Philip H. Moore*, président; l'honorable *David M. Armstrong*, l'honorable *George S. Boulton*, l'honorable *George Crawford*, l'honorable *Louis A. Dessaulles*.

L'honorable *M. Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour faciliter la preuve dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à transporter leurs immeubles, dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Guévremont*, *Tessier*, *Sir E. P. Taché*, *Masson*, *Prince*, et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés d'hypothèques après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier* secondé par l'honorable M. *Dessarilles*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la dette de la province, garantie par le gouvernement impérial," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : "Acte pour faciliter la constitution de sections du barreau, et l'établissement de chambres de notaires dans les nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archambault* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Masson* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Résolu, Que le révérend docteur *Adamson*, chapelain et bibliothécaire du Conseil Législatif, ait la permission de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de l'Assemblée Législative auquel a été renvoyé le bill des pêcheries.

Ordonné, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par le greffier de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 21 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmarvus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Crawford,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—Des magistrats assemblés en cour de sessions trimestrielles du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Matheson*—Du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark et Renfrew*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—Du maire et des conseillers de la municipalité locale de la paroisse de *Ste. Foy*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du maire, des conseillers et citoyens de la cité de *Québec*—et de *John McLaren* et autres, des townships de *Callière et Saguenay*, dans le comté de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De *J. W. Abbott* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De *Joseph Whitehead* et autres, de *Clinton*—et de *Andrew Nicol* et autres, du village de *Clinton*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Du conseil municipal du comté de *Québec*—deux pétitions du conseil municipal de l'*Assomption* de *Bertliér*, dans le comté de *Montmagny*.

Deux pétitions du conseil municipal du *Cap St. Ignace*, dans le dit comté de *Montmagny*.

Deux pétitions du conseil municipal de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*.

Deux pétitions d'*Edouard Locat* et autres, de *St. Henri de Mascouche*, dans le comté de l'*Assomption*.

Deux pétitions du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*.

Deux pétitions d'*E. Mathieu* et autres, de *St. Charles de Lachenaie*, dans le comté de l'*Assomption*.

Par l'honorable *M. Christie*—De la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable *M. Campbell*—De la société d'agriculture de la division électorale de la cité de *Kingston*—et de la société d'agriculture du comté de *Frontenac*.

Par l'honorable *M. Masson*—De l'institut des artisans de *Terrebonne*.

Par l'honorable *M. Armand*—Du conseil municipal du comté de *Soulanges*.

Par l'honorable *M. Cartier*—De la compagnie des mines de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Moore*—De *George Herrick* et autres, ex-professeurs de la faculté de médecine de l'université de *Toronto*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De *C. P. Fournier* et autres, du comté de l'*Islet*.

Par l'honorable *M. Seymour*—De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*—et de *Samuel Hatton* et autres, de *Port Hope*.

Par l'honorable *M. Knowlton*—D'*O. Aubry, d'Eaton*, instituteur—et du conseil municipal du comté de *Compton*.

Par l'honorable *M. Allan*—De la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'institut canadien d'*Iberville*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Alexandre*, demandant une allocation.

De la corporation du township d'*Ops*—et de la corporation du township de *Hope*, demandant séparément un acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* à faire un échange de débentures avec la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer.

De *Narcisse Gariépy* et autres, de la paroisse de *St. Alban*—d'*A. C. de Lachevrotière* et autres, de *Deschambault*—de *François Couture* et autres, de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*—et du révérend *P. C. Dubé* et autres, de

la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le tarif proposé par l'honorable inspecteur-général soit adopté.

De *Thomas Howe* et autres, de la ville de *Dundas*, demandant que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

D'*Allan Gilmour* et autres, de la banlieue de *Québec*, demandant que le bill tel que présenté, pour amender les actes relatifs à la corporation de la dite cité, ne devienne pas loi.

De l'association de la bibliothèque de *Québec*, demandant son allocation annuelle.

De *John Vandal Ham*, de la ville de *Whitby*, demandant l'abrogation ou l'amendement de la cinquième section de l'acte de la dernière session "pour étendre les dispositions de l'acte pour amender la loi pour l'admission des procureurs."

Du conseil municipal de *Camden*, demandant qu'il soit imposé des restrictions à la vente des liqueurs enivrantes, surtout dans l'intervalle du samedi soir au lundi matin.

De *S. Vandersburg* et autres, de la septième concession du township de *Hamilton*, demandant un acte pour autoriser un nouvel arpentage des lignes de division du dit township.

De *William Morrow* et autres, de la côte *St. Gabriel*, dans la paroisse de *Mille Isles*, comté de *Terrebonne*, demandant à être réunis au comté d'*Argenteuil*.

D'*A. Pinet*, de la paroisse de *St. Laurent*, demandant rémunération pour ses services comme préfet du comté de *Richelieu*.

D'*Arsène Pigeon* et autres, pilotes sur la rivière *Ottawa*, représentant qu'il a été apporté des entraves à la navigation de la dite rivière par la construction de certains ponts sur icelle, et demandant justice.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état du capital, des balances générales et du revenu de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, pour le semestre expiré le 31 décembre, 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit.

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable *David M. Armstrong*, l'honorable *George S. Boulton*, l'honorable *George Crawford*, l'honorable *Louis A. Dessaulles*; président: l'honorable *Philip H. Moore*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le

collège électoral d'*Alma*; leurs noms ont été appelés; et, s'étant approchés de la table, ils ont été assermentés par le greffier.

Ordonné, Que la pétition relative à l'élection et rapport pour le collège électoral d'*Alma*, scit renvoyée au comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral.

Ordonné, Que le dit comité s'assemble demain, dans l'une des chambres de comité de cette Chambre, à dix heures et demie du matin.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la dette de la province, garantie par le gouvernement impérial," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter la constitution de sections du barreau, et l'établissement de chambres de notaires dans

"les nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne les taxes spéciales pour améliorations locales.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations en certains cas,"

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Vankoughnet*, *Hamilton*, *Boulton*, *Morris*, *Campbell* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers.

L'honorable M. *Alexander* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour mettre le recteur de la paroisse protestante de *Montréal*, avec le consentement de l'évêque et des marguilliers, en état de prélever un emprunt sur certaine propriété de l'église, aux fins d'achever l'église paroissiale."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Gordon* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo*, *Wilmot*, *Woolwich* et *Wellesley*, à l'égard de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Fergusson*, *Ferrie*, *Mills*, *McDonald* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas*,"

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour restreindre la vente des boissons enivrantes depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Retranchez "ni pendant le temps que," et insérez "et pendant tout autre temps des dits jours et toutes heures les autres jours durant lesquels."

Page 1, ligne 20.—Après "agent" insérez "et il ne sera pas non plus permis de boire de ces boissons dans aucun de ces lieux excepté comme susdit, pendant le temps que la vente en est défendue par le présent acte."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill en dernier lieu mentionné sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait de nouveau quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquiére*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry*—Du conseil municipal du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Prince*—Des juges de paix du comté de *Kent*, assemblés en cour de sessions générales trimestrielles—de *Charles Carter* et autres, de *Clinton*—et de *George H. Denison* et autres, de *London*.

Par l'honorable M. *Campbell*—Des commissaires d'école de l'arrondissement scolaire No. 1, du township d'*Ernestown*, dans les comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—D'*Orange Tyler* et autres, du village de *Christieville*, dans le comté d'*Iberville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De MM. *Moffat*, *Murray* et compagnie, et autres, marchands de la cité de *Toronto*—de MM. *P. A.* et *A. R. McDougald* et autres, marchands d'*Oakville*—de MM. *K. Chisholm* et compagnie et autres, marchands de *Brampton*—et de *John A. Scott* et autres, marchands de *Stratford*, demandant séparément que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

D'*A. C. de Lachevrotière* et autres, de *Deschambault*—de *Narcisse Gariépy* et autres, de la paroisse de *St. Alban*—de *Praxède LaRue*, M. D., et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*—et du révérend *E.*

Blyth et autres, de *Ste. Martine*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De l'association chrétienne des jeunes gens de *Montréal*, demandant qu'il soit pris des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans le département des postes et sur les canaux.

Du supérieur et des professeurs du collège *l'Assomption* de *Sandwich*, demandant une allocation.

D'*Ira Greenwood* et autres, du township de *Dawn*, demandant que certaine partie du dit township soit séparée du comté de *Lambton* et réunie au comté de *Kent*.

D'*Agnes Stewart*, sage-femme de *St. Catharines*, demandant d'être rémunérée pour services rendus aux ouvriers malades et à leurs familles sur la ligne du canal de *Welland*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Québec*, pour l'année 1858.

Et aussi un rapport des biens-meubles et immeubles de l'institut des artisans de *Montréal*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour mettre le recteur de la paroisse protestante de *Montréal*, avec le consentement de l'évêque et des marguilliers, en état de prélever un emprunt sur certaine propriété de l'église, aux fins d'achever l'église paroissiale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Prince* et *Patton* soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations en certains cas."

Les honorables MM. *Ross* et *Hermannus Smith* sont entrés.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative par l'un des maîtres en chancellerie, pour demander que les rapports du pénitencier provincial pour l'année 1858, soient transmis à cette Chambre pour examen.

Les honorables MM. *Simpson* et *E. H. J. Duchesnay* sont entrés.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

"Qu'une humble adresse soit présentée à sa très-gracieuse Majesté la Reine, pour lui demander qu'il soit présenté un bill au parlement impérial, pendant sa présente session, pour autoriser le parlement provincial à passer, s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur, conformément à l'adresse de cette Chambre à sa Majesté, en date du quinzisième jour d'avril dernier ; et qu'il soit inséré dans le dit bill une clause pour autoriser le dit parlement provincial à changer, s'il le juge à propos, le nom de cette Chambre et aussi le titre de Conseiller Législatif."

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de vouloir bien appeler l'attention du secrétaire des colonies à l'adresse de cette Chambre à sa Majesté, en date du quinzisième jour d'avril dernier, priant sa Majesté de vouloir bien faire prendre les démarches nécessaires et adopter des mesures pour autoriser le parlement provincial du *Canada* à passer s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *de Blaquièrre*, *Dessaulles*, *Ross*, *Kerzkowski*, *Campbell* et *Moore*, pour rédiger une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, d'après la résolution précédente.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Tessier*, Sir *E. P. Taché*, *Wilson*, *Campbell* et *A. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés d'hypothèques après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Tessier*, *Dessaulles*, *Patton*, *Cartier* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Guévremont*. Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Leslie* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander*, a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le rapport soit maintenant reçu.

L'honorable M. *Christie* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que le rapport ne soit pas maintenant reçu, mais qu'il soit renvoyé au comité de toute la Chambre pour que la soixantième clause et les trois suivantes du bill soient amendées de manière à pourvoir à ce que ceux qui, dans le *Haut-Canada*, formulent des réclamations pour pertes ou dommages occasionnés par les travaux publics de la province, aient le même droit d'appel aux tribunaux de la décision des arbitres du gouvernement que celui accordé par le dit bill en faveur du *Bas-Canada*.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harnanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson—10.</i>
<i>Christie,</i>	<i>McDonald,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferriè,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.—27.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 4, ligne 3.—Retranchez depuis “dépenses” jusqu’à “non.”

Page 4, ligne 4.—Après “législature” insérez “excepté pour les réparations et changements que requerront les besoins du service public.”

Page 13, ligne 5.—Retranchez “six” et insérez “douze.”

Page 13, ligne 34, retranchez “six” et insérez “douze.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquièrè*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 23 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knorlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford*—De *Thomas Hanley* et autres, de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De la corporation du *Bishop's College*, de *Lennoxville*.

Par l'honorable M. *Armand*—Du révérend *J. J. Vinet* et autres, de la paroisse du *Scuit au Récollet*, dans le comté d'*Hochelaga*.

Par l'honorable M. *Boulton*—Deux pétitions de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du révérend *Joseph Hudon*, missionnaire au lac *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De *William Heron* et autres, d'*Ashburn*—et de MM. *Robertson Eaton* et compagnie, et autres, marchands de *Brockville*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—De *Jean Roger* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*—de *François Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—et du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *St. Anselme*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. A. J. Duchesnay—D'Antoine Plamondon et autres, de la Pointe aux Trembles, dans le comté de Portneuf.

Par l'honorable M. Prince—De James Reeve, de la ville de Chatham, dans le comté de Kent, marin—de James Brown et autres, d'Union—et de John Ewing et autres, de McGillivray.

Par l'honorable Orateur—De J. B. Beaulieu et autres, de la paroisse de Kakouana, dans le comté de Témiscouata.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil municipal de l'Assomption, dans le comté de Berthier—du conseil municipal du cap St. Ignace, dans le comté de Montmagny—du conseil municipal de St. Simon, dans le comté de Rimouski—D'Edouard Locut et autres, de St. Henri de Mascouche, dans le comté de l'Assomption—du révérend A. Ladrière et autres, de la paroisse de St. Fabien, dans le comté de Rimouski—et d'E. Mathieu et autres, de St. Charles de Lachenaie, dans le comté de l'Assomption, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes; et aussi que l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt soit amendé.

De l'institut des artisans de Terrebonne—et d'O. Aubry, d'Eaton, instituteur demandant séparément une allocation.

De J. W. Abbott et autres, de Montréal, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa."

De la corporation de la cité de Toronto, demandant un acte pour autoriser la dite corporation à faire un échange de certaines actions et pour d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Compton, demandant l'adoption de certains règlements à l'égard des élections municipales.

De la compagnie de Montréal pour l'exploitation des mines, demandant que sa charte soit amendée.

De la corporation de la cité de Hamilton—de la société d'agriculture de la division électorale de Kingston—et de la société d'agriculture du comté de Frontenac, demandant séparément la passation du bill maintenant devant le parlement qui désigne Toronto, Kingston et London, comme les endroits où devront avoir lieu les expositions provinciales.

De Samuel Hatton et autres, de Port Hope, demandant que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

Des magistrats du comté de Wellington, réunis en cour de sessions trimes

trielles, demandant un acte pour pourvoir au paiement des témoins assignés de la part de la couronne dans les affaires criminelles.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant des amendements à l'acte de la dernière session pour autoriser l'enregistrement des débetures municipales.

D'*Andrew Nicol* et autres, du village de *Clinton*, demandant la passation d'un acte prohibitif des liqueurs.

Du conseil municipal du comté de *Soulanges*, demandant à être autorisé à creuser la *Rivière à Delisle*, dans le dit comté, en un certain endroit, et une allocation pour couvrir les frais de ces travaux.

De *George Herrick* et autres, ex-professeurs de la ci-devant faculté de médecine de l'université de *Toronto*, demandant à être indemnisés de la perte de leur chaire de professeur par suite de l'abolition de la dite faculté.

De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, demandant un acte pour abroger une certaine disposition de l'acte de la dernière session, chapitre quatre, "pour annuler de nouveau l'acte des clauses consolidées 'des chemins de fer.'"

De *P. C. Fournier* et autres, du comté de l'*Islet*, demandant de l'aide pour prolonger le chemin connu sous le nom de "Route des Commissaires," dans le dit comté, jusqu'au chemin connu sous le nom de "Chemin Taché."

De *Joseph Whitehead* et autres, de *Clinton*, demandant un acte pour restreindre le commerce des liqueurs enivrantes, surtout pendant l'intervalle du samedi au lundi.

Du maire et des conseillers de la municipalité locale de la paroisse de *Ste. Foye*, dans le comté de *Québec*, demandant que le chemin connu sous le nom de chemin de *Bridgewater*, dans le dit comté, soit macadamisé.

Du maire, des conseillers et des citoyens de la cité de *Québec*, demandant à être autorisés à accorder le privilège exclusif de traverse entre *Québec*, la *Poinde-Lévi* et l'*Ile d'Orléans*.

Du conseil municipal du comté de *Québec*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *John McLaren* et autres, des townships de *Callières* et *Saguenay*, dans le comté de *Saguenay*, demandant l'achèvement immédiat du chemin le long du fleuve *St. Laurent*, entre les rivières *Noire* et *Saguenay*.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le comité spécial sur la pétition d'élection d'*Alma*, ayant obtenu le consentement du pétitionnaire et du Membre siégeant, ait la permis-

sion de s'ajourner jusqu'à mardi prochain, le vingt-neuvième jour de mars courant, à onze heures du matin.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial nommé hier pour rédiger une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de vouloir bien appeler l'attention du secrétaire des colonies à l'adresse de cette Chambre à sa Majesté, en date du quinzième jour d'avril dernier, priant sa Majesté de vouloir bien faire prendre les démarches nécessaires et adopter des mesures pour autoriser le parlement provincial du *Canada* à passer, s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur, a présenté une adresse préparée par le dit comité, comme suit :—

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de *l'Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc.

QU'IL PLAISÉ A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons la permission d'approcher de votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien appeler l'attention du très-honorable secrétaire d'état pour les colonies, à l'adresse de cette Chambre à sa très-gracieuse Majesté, en date du quinzième jour d'avril, mil huit cent cinquante-huit, priant sa Majesté de vouloir bien faire prendre les démarches nécessaires et adopter des mesures pour autoriser le parlement provincial du *Canada* à passer, s'il le juge à propos, une loi pour conférer à cette Chambre le droit d'élire, de temps à autre, l'un de ses Membres pour en être l'Orateur.

La dite adresse étant lue de nouveau par le greffier, elle a été agréée.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de Montarville, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre ; et les noms des Membres ont été lus comme suit :—

L'honorable *Samuel Mills*, l'honorable *James Morris*, l'honorable *Frederick A. Quesnel*, et l'honorable *Charles Wilson* ; président, l'honorable *Edouard Masson*.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois,

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Qu'il soit remis d'hui en huit.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
Acte pour amender la charte de l'institut littéraire canadien de *Woodstock*,"
auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 24 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir F. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crareford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquière,</i>			

PRËRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Tessier*—De *Thomas Goulet* et autres, de la seigneurie de

Beaupré, dans le comté de *Montmorency*—et de *Jérémie Bédard*, maire, et autres, de *Charlesbourg*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—Du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *St. Anselme*, dans le comté de *Dorchester*—et du révérend *Z. Gignras* et autres, de la paroisse des *Écureuils*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Campbell*—Du maire et des échevins de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—De *Jean Roger* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*—de *François Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*, dans le comté de *Dorchester*—et deux pétitions de *F. X. Marcotte*, de la paroisse du *Cap Santé*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *John Osborne*, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Ross*—De *Margaret Elizabeth Halkett*, fille de feu le colonel *Robert Moodie*, et veuve de feu le colonel *Frederick Halkett*—et de la chambre de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Charles Carter* et autres, de *Clinton*, dans le comté de *Lincoln*—et de *George H. Denison* et autres, de *London*, demandant séparément que les médecins homéopathes aient les mêmes privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

Des commissaires de l'école commune de l'arrondissement scolaire numéro un, du township d'*Ernestown*, dans les comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, demandant un acte pour affecter certains fonds au soutien des écoles communes.

Du conseil municipal du township de *Hamilton*, demandant un acte pour pourvoir à ce qu'il soit fait un nouvel arpentage de la ligne entre les sixième et septième concessions du dit township.

Des juges de paix du comté de *Kent*, réunis en cour de sessions générales trimestrielles, demandant qu'il soit adopté des mesures pour pourvoir au paiement des témoins assignés de la part de la couronne dans les affaires criminelles.

D'*Orange Tyler* et autres, du village de *Christieville*, dans le comté d'*Iberville*, demandant un acte pour incorporer le dit village sous le nom de "La ville d'*Iberville*."

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix," a

fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour l'admission de procureurs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Simpson*, de la part du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DES CONFÉRENCES,

Jeu*di*, 24 Mars, 1859.

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Le comité a donné toute sa considération au mode de distribution et au nombre imprimé des exemplaires des journaux et des appendices, et a l'honneur de recommander qu'à l'avenir le nombre d'exemplaires en soit fixé à mille. La proportion de l'anglais et du français devant rester la même qu'aujourd'hui.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir *E. P. Taché* ayant, comme président du comité général des élections, informé la Chambre que les membres composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, étaient prêts à être assermentés.

Et la question d'ordre s'étant élevée de savoir si le président du dit comité spécial avait été choisi conformément à la loi,

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, soit déchargé, et que la dite pétition soit renvoyée de nouveau au comité général des élections.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Smith, Hermannus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson.</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Vankoughnet. 23.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Ross.</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,
Que l'honorable M. *Patton* soit exempté de servir sur la liste des présidents.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :
“ Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés d'hypothèques
“ après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Après “d'hypothèque” insérez “dûment enregistré avant telle
“ vente ou aliénation.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux droits de douane," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

Armand,
Armstrong,
Campbell,
Crawford.

De Blaquière,
Hamilton,
Knowlton,
Leslie,

Mills,
Patton,
Quesnel,
Ross,

Smith, Hollis
Taché, Sir E. P.
Tessier,
Vankoughnet.—16.

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

Alexander, Morris, Seymour, Simpson.—4.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux " publics," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été*Ordonné*, Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à samedi prochain, à trois heures de l'après-midi.L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre que c'est l'intention de son Excellence le Gouverneur-Général, de se rendre à cette Chambre, samedi prochain, à trois heures de l'après-midi, pour sanctionner, au nom de sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la " loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui " concerne les taxes spéciales pour améliorations locales,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes."

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la charte de l'institut littéraire canadien de *Woodstock*,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Alexander*, de *Blaquière* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

La Chambre s'est ajournée à samedi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Samedi, 26 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault.</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>Armand.</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong.</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessauilles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson,</i>		

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, l'un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée que "c'est le plaisir de son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit :—

Acte pour amender l'acte relatif aux droits de douane.

Acte pour mettre le recteur de la paroisse protestante de Montréal, avec le consentement de l'évêque et des marguilliers, en état de prélever un emprunt sur certaine propriété de l'église, aux fins d'achever l'église paroissiale.

Acte pour pourvoir uniformément à la distribution des biens particuliers des membres de sociétés dans le Bas-Canada.

Acte pour détacher la municipalité locale de la paroisse de St. Antoine de l'Isle-aux-Grues, de la municipalité du comté de Montmagny, et l'ériger en municipalité locale séparée.

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes, en certains cas, à ensemercer leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour restreindre la vente des boissons enivrantes depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Acte pour faciliter la constitution de sections du barreau, et l'établissement de chambres de notaires dans les nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*.

Acte concernant la dette de la province, garantie par le gouvernement impérial.

Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux travaux publics.

La sanction royale a été séparément prononcée sur chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

“ Au nom de sa Majesté, son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne “ ce bill.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à son Excellence de se retirer.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Trois pétitions d'*A. Bissonnette* et autres, de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*—deux pétitions du révérend *J. O. Archambault* et autres, de *St. Timothée*, dans le comté de *Beauharnois*—et deux pétitions d'*Antoine Reid* et autres, de la paroisse de *St. Philomène*, dans le comté de *Chateauguay*.

Par l'honorable M. *Prince*—Des magistrats des comtés-unis de *Stormont, Dundas* et *Glenarry*, assemblés en cour de sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—De *William McAdam* et autres, *reeves* du comté de *Renfrew*—et de *James Grierson* et autres, du township de *Torbolton*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—D'*Edouard Pelletier* et autres, de *St. Cyrille*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Armand*—D'*A. de Couagne* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Ewing* et autres, de *McGillivray*—et de *James Brown* et autres, d'*Union*, demandant séparément que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

Deux pétitions de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et

Détroit, demandant que le bill actuellement devant le parlement, pour amender et refondre les divers actes relatifs à la dite compagnie, ne devienne pas loi.

Et aussi, demandant d'être entendue par conseil à la barre de cette Chambre contre le dit bill.

D'*Antoine Plamondon* et autres, de la *Pointe-aux-Trembles*, dans le comté de *Portneuf*—du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *St. Anselme*—de *François Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de *Jean Roger* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*—du révérend *Joseph Hudon*, missionnaire du lac *St. Jean*—et du révérend *J. J. Vinet* et autres, de la paroisse du *Sault au Récollet*, dans le comté de *Hochelaga*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *Thomas Hanley* et autres, de *Port Hope*, demandant qu'il soit fait des changements au mode actuel de régler le travail des détenus au pénitencier provincial.

De *J. B. Beaulieu* et autres, de la paroisse de *Kakouna*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant que le taux de l'intérêt soit limité à six par cent.

De la corporation du collège *Bishop*, de *Lennoxville*, demandant une allocation.

De *William Heron* et autres, d'*Ashburn*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De MM. *Robertson, Easton* et compagnie, et autres, marchands de *Brockville*, demandant que le projet de prélever des droits *ad valorem* soit rejeté.

De *James Reeve*, de la ville de *Chatham*, marin, énonçant que sa goëlette appelée "*Julia Smith*," lui a été enlevée par des citoyens armés des *Etats-Unis d'Amérique*, pendant qu'elle était dans les eaux britanniques, et demandant justice.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1857, pour l'admission des procureurs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *John Osborne*, de la cité de *Hamilton*, demandant un brevet d'invention pour certaines améliorations d'un nommé *James H. Beardley*, dans la préparation des peintures, soit renvoyée à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Fergusson*, *Moore*, *Hollis Smith* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 28 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J. Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J. McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
		<i>Smith, Harmanus</i>
		<i>Smith, Hollis</i>
		<i>Taché, Sir E. P.</i>
		<i>Tessier,</i>
		<i>Vankoughnet.</i>
		<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—Deux pétitions du conseil municipal de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—D'*Edouard Pelletier* et autres, de *St. Cyrille*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. Leslie—De *Margaret Hunter*, veuve de feu *John Fisher*, en son vivant de la cité de *Montréal*, écuyer.

Par l'honorable M. Moore—De la division No. 4, de l'union *St. Michel* des fils de la tempérance—et de la société de tempérance d'*Athelston*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. Christie—D'*A. C. Buck* et autres—de *John W. Wilson* et autres—de *William Waddel* et autres, de *Caledonia*—et des magistrats du comté de *Brant*, assemblés en cour de sessions générales trimestrielles.

Par l'honorable M. Dessaulles—De *Charles Adrien Pacaud*, de *St. Norbert d'Arthabaska*—et de *J. H. L. St. Germain*, du village de *Princeville*, dans le township de *Stanfold*.

Par l'honorable M. A. J. Duchesnay—Deux pétitions de *Joseph Desollier* et autres, de la paroisse de *St. Casimir*, dans le comté de *Portneuf*—et deux pétitions du révérend *D. Racine* et autres, de la paroisse de *St. Bazile*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. de *Blaquière*—De *David Crown* et autres, du village d'*Yorkville*.

Par l'honorable M. *McDonald*—De *William Sanders* et autres, pêcheurs, de la ville de *Goderich*—et de *George McLeod* et autres, du village de *Francestown*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil du comté d'*Essex*—et deux pétitions de la corporation de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du révérend *F. Morrissette* et autres, de *St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De la corporation de la ville de *Galt*.

Par l'honorable Orateur—Du révérend *D. Martineau* et autres, de la paroisse de *St. Charles*—de *J. Jolivet*, maire, et autres, de la paroisse de *Saint Gervais*—d'*E. Dufour* et autres, du comté de *Bellechasse*—et de l'institut littéraire de la paroisse de *l'Isle Verte*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *François Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*—de *Jean-Baptiste Roger* et autres, de *St. Marguerite*—du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *St. Anselme*, dans le comté de *Dorchester*—et de *F. X. Marcotte* et autres, de la paroisse du *Cap Santé*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De *Jérémie Bedard*, maire, et autres, de *Charlesbourg*—du révérend *Z. Gingras* et autres, de la paroisse des *Écureuils*—et de *F. X. Marcotte* et autres, du *Cap Santé*, dans le comté de *Portneuf*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Du maire et du conseil de ville de la cité de *Kingston*, demandant que le système actuel qui règle le travail des détenus au pénitencier provincial soit changé.

De *Thomas Goulette* et autres, des nouvelles concessions de la seigneurie de *Beaupré*, dans le comté de *Montmorency*, demandant un acte basé sur celui du *Haut-Canada*, pour permettre aux municipalités de faire des emprunts de deniers pour améliorations locales.

De *John Osborne*, de la cité de *Hamilton*, demandant qu'il lui soit accordé un brevet d'invention pour certaines améliorations d'un nommé *James H. Beardsley*, dans la préparation des peintures.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill maintenant devant le parlement pour autoriser les banques à racheter leurs billets en circulation, jusqu'à un certain montant, en espèces sonnantes de la province, ne devienne pas loi.

De *Margaret Elizabeth Halkett*, fille de feu le colonel *Robert Moodie*, et veuve de feu le colonel *Frederick Halkett*, demandant que la pension qui a été accordée par le parlement du *Canada* à sa défunte mère lui soit continuée, ainsi qu'à sa jeune sœur *Georgina Isabella White*.

L'honorable *Sir E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du nouveau comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre; et les noms des Membres ont été lus comme suit :

L'honorable *Samuel Mills*, l'honorable *James Morris*, l'honorable *Frederick A. Quesnel*, l'honorable *Charles Wilson*; Président: l'honorable *Elzéar H. J. Duchesnay*.

L'honorable *M. A. J. Duchesnay* a présenté à la Chambre un bill intitulé :
"Acte relatif aux enregistrements affectant des immeubles dans les paroisses de
" *Ste. Foye*, l'*Ancienne Lovette* et *St. Ambroise*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jendi prochain.

L'honorable *M. Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :
"Acte pour défendre de porter sur soi des pistolets, revolvers, poignards, (*bowie-*
" *knives*), cannes-à-épée et autres armes offensives meurtrières, excepté en cer-

“ tains cas,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l’honorable M. *Prince*, secondé par l’honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mercredi prochain, et que dans l’intervalle, le bill, tel qu’il est proposé de l’amender, soit imprimé pour l’usage des Membres.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour empêcher le transport frauduleux d’immeubles grevés d’hypothèques après l’institution d’une poursuite pour le paiement d’icelles,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois. La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender l’acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour autoriser les notaires, dans le *Bas-Canada*, à recevoir les actes de clôtures d’inventaires,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Kierzkowski*, *Panet*, *Tessier*, A. J. *Duchesnay* et *Dessaulles*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: “ Acte pour amender l’acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour diviser le township de *Bagot*, dans le comté de *Chicoutimi*, en deux municipalités séparées,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l’honorable Sir E. P. *Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 29 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Arnaud,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Terrière.</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Tessier*—De la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*—Du conseil municipal de la paroisse de *St. Louis de l'Isle-aux-Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*—et de l'association de bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*.

Par l'honorable M. *Campbell*—De la société d'horticulture de la cité de *Kingston*—et de la société de réforme du sabbat de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Quesnel*—De la société d'histoire de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *H. Leclair* et autres, catholiques romains de *St. Raphaël*—de *Jean Baptiste Tremblay* et autres, du township de *Tilbury Ouest*—et de l'institut des artisans de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*—trois pétitions de *Joseph Blais* et autres, de la paroisse de *St. Pierre, Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*—trois pétitions de *F. Gosselin* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*, dans le comté d'*Iberville*—deux pétitions du conseil municipal de *St. François Xavier de Batiscan*—et trois pétitions de *D. Pappineau* et autres, de la paroisse de *St. Luc*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du conseil municipal du township de *Manvers*.

Par l'honorable M. *Christie*—Du conseil municipal du village de *St. Thomas*—et de l'association chrétienne des jeunes gens de *London*.

Par l'honorable M. *Morris*—De *William B. Brooker* et autres, des townships d'*Yonge* et *Escott*.

Par l'honorable M. *Murney*—D'*E. S. Warren* et autres, habitants des villes de *Buffalo* et *Détroit, États-Unis*, actionnaires de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *James Mitchell* et autres, de la ville de *St. Thomas*—et de *Joseph Jayne*, du township de *London*, dans le comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Trois pétitions d'*A. Bissonnette* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*, demandant l'abolition des dîmes—aussi l'abrogation de l'acte de la dernière session qui amende les lois qui règlent le taux de l'intérêt—et aussi que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du capital des dites rentes.

Deux pétitions du révérend *J. O. Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Timothée*, dans le comté de *Beauharnois*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt—et aussi demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du capital des dites rentes.

Deux pétitions d'*Antoine Reid* et autres, de la paroisse de *St. Philomène*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la

liquidation partielle du principal des dites rentes—et aussi demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Des juges de paix des comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*, réunis en cour de sessions générales trimestrielles, demandant qu'il soit adopté des mesures pour pourvoir au paiement des témoins assignés de la part de la couronne.

De *William McAdam* et autres, *reeves* du comté de *Renfrew*, demandant que le dit comté ne soit pas divisé du comté de *Lanark*, avant que leurs électeurs aient eu l'occasion de faire connaître leurs désirs à cet égard.

De *James Grierson* et autres, du township de *Torbolton*, demandant un acte pour corriger certaines irrégularités dans l'arpentage originaire du dit township.

D'*Edouard Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Cyrille*, dans le comté de *l'Islet*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du capital des dites rentes.

D'*A. De Couagne* et autres, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, demandant à son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, depuis l'inauguration du système des parlements alternatifs, tel état devant comprendre non seulement les frais de déménagement des archives publiques, des meubles et de la bibliothèque, les sommes déboursées pour la construction, réparation et loyer de bâtiments publics, et les frais de préparation et d'ameublement d'iceux, mais aussi les montants qui ont pu être payés comme dédommagements ou sous forme de salaires additionnels à aucun des employés ou officiers du gouvernement, en conséquence de tels déménagements; et devant aussi comprendre le montant, si aucun il y a, payé par chaque branche de la Législature pour aucune des dites fins, et porté en compte comme dépenses contingentes.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Appendice No. 2.*)

L'honorable *M. Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de l'institut littéraire canadien de *Woodstock*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Alexander*, secondé par l'honorable *M. Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la compagnie du chemin de fer de *Guelph* ; et *Dundas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour confirmer un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo*, *Wilmot*, *Woolwich* et *Wellesley*, à l'égard de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *Samuel Mills*, l'honorable *James Morris*, l'honorable *Frederick A. Quesnel*, l'honorable *Charles Wilson*.—Président : l'honorable *Elséar H. J. Duchesnay*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville* ; leurs noms ont été appelés ; et, s'étant approchés de la table, ils ont été assermentés par le greffier.

Ordonné, Que la pétition relative à l'élection et rapport pour le collège électoral de *Montarville*, soit renvoyée au comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral.

Ordonné, Que le dit comité s'assemble demain, dans l'une des chambres de comité de la Chambre, à dix heures du matin.

L'honorable M. *Simpson* a, au nom du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, présenté son second rapport.

Ordonné Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DES CONFÉRENCES,

Mardi, 29 Mars, 1859.

Le comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son second rapport.

Le comité recommande qu'à l'avenir toutes les impressions des deux Chambres soient données par un seul et même contrat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Lundi, 28 mars, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour transmettre à leurs Honneurs, pour leur examen, les rapports du pénitencier provincial pour l'année 1858, conformément à leur demande contenue dans leur message à cette Chambre du 22 du présent.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, Jnr.,

Greffier Assistant.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'un élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, a informé la Chambre qu'à la demande du pétitionnaire, le comité a accordé une commission d'enquête, et a, du consentement de toutes les parties, nommé *Henri Lappare*, de la cité de *Montréal*, écuyer, comme commissaire pour faire l'enquête touchant les allégués contenus dans la dite pétition.

Ordonné, Que le comité spécial pour la pétition d'élection d'*Alma* ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'honorable Orateur de cette Chambre, par son warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'acte des pétitions d'élection de 1851, ordonne au dit comité de se réunir et de prendre en considération les procédures de la dite commission.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état général des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Montréal*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que la réponse à l'adresse de cette Chambre, au sujet des dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, soit renvoyée au comité spécial chargé de surveiller les impressions de cette Chambre.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux testaments,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes,"

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis au huitième jour d'avril prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 30 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSÉ F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

PRÛÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Tessier*—De *Thomas Henderson* et autres, de la seigneurie de *Shoolbred*, dans le district de *Gaspé*—de MM. *Charles Robin* et compagnie, et autres, engagés dans l'exploitation des pêcheries du golfe *St. Laurent*—et de la société littéraire et historique de *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *J. Huff Jones* et *Duncan Stewart*, de *Buffalo, États-Unis*—de *John Mercer* et autres, composant la majorité des directeurs dénommés à l'acte de fusion des compagnies ci-devant appelées : “La compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Érié*,” “La compagnie du chemin de fer d'*Amherstburg* et *St. Thomas*,” maintenant “La compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*”—de la corporation du village de *Barrie*—et de la compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et du lac *Chemong*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—Du président et des directeurs de la société d'agriculture de la division sud du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—D'*Antoine Lussier* et autres, de la paroisse de *St. Julie*, dans le comté de *Verchères*—de *Pierre Boudreau* et autres, de *North Stanbridge*, dans le comté de *Missisquoi*—deux pétitions de *Jean Baptiste Paradis* et autres, de *North Stanbridge*, dans le comté de *Missisquoi*—et deux

pétitions d'*A. Massicotte* et autres, de la paroisse de *St. Prosper*, dans le comté de *Champlain*.

Par l'honorable *M. de LaTerrière*—De *B. Cimon* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*—et d'*Edouard Tremblay* et autres, de la seigneurie de la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable *M. Armand*—De *François de Sales Bastien*, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de *Vaudreuil*.

Par l'honorable *M. Prince*—De *Thomas Park* et autres, de la ville d'*Amherstburg* et des environs, dans le comté d'*Essex*—de *John Fraser* et autres, du comté de *Welland*—de *James Thomas Banroell* et autres—de *Cyrus Dobson* et autres, du comté d'*Essex*—du conseil municipal du township d'*Aldborough*—de *C. H. Kidley* et autres, du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*—d'*A. J. Williamson* et autres, du village de *Morpeth*—de *William Hopkins* et autres, de *North Norwich*, dans le comté d'*Oxford*—du conseil municipal de *South Norwich*, dans le dit comté d'*Oxford*—de *John McMichael* et autres, du township d'*Hamwich*—de *George Munro* et autres, du township d'*Aldborough*, dans le comté d'*Elgin*—de *William Cornell* et autres, de *South Norwich*—de *R. Martin* et autres, du comté de *Haldimand*—de *William Crowder* et autres, du township de *Howard*—et de *Stephen White* et autres, du township de *Raleigh*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable Orateur—de *S. Lelièvre* et autres, citoyens de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend *F. Morriset* et autres, de *St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*—du révérend *D. Racine* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, dans le comté de *Portneuf*—et de *Joseph Desollier* et autres, de la paroisse de *St. Casimir*, dans le dit comté de *Portneuf*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De *George McLeod* et autres, du village de *Francestown*—de la société de tempérance d'*Athelstan*, dans le comté de *Huntingdon*—et de la division No. 4 de l'union *St. Michel* des fils de la tempérance, demandant séparément un acte prohibitif des liqueurs enivrants.

De *William Waddel* et autres—de *John H. Wilson* et autres—et d'*A. C. Buck* et autres, de *Caledonia*, demandant séparément que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

Du révérend *E. Dufour* et autres, du comté de *Bellechasse*—du révérend *D. Racine* et autres, de la paroisse de *St. Basile*—de *Joseph Desollier* et autres, de

la paroisse de *St. Casimir*, dans le comté de *Portneuf*—d'*Edouard Pelletier* et autres, de *St. Cyrille*, dans le comté de l'*Islet*—de *J. Jolivet*, maire, et autres, de la paroisse de *St. Gervais*—et du révérend *D. Martineau* et autres, de la paroisse de *St. Charles*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *Charles Adrien Pacaud*, de *St. Norbert d'Arthabaska*—et de *J. H. L. St. Germain*, du village de *Princeville*, dans le township de *Stanford*, demandant que le chef-lieu du nouveau district judiciaire d'*Arthabaska* soit fixé au dit village.

Des magistrats du comté de *Brant*, réunis en cour de sessions générales trimestrielles, demandant que les témoins aussi bien que les jurés soient indemnisés lorsqu'ils sont assignés à comparaître dans les affaires criminelles.

Deux pétitions du conseil municipal de la ville de *Sherbrooke*, demandant des amendements à l'acte de l'enregistrement des électeurs—et aussi demandant un acte pour autoriser les conseils de localités à imposer une taxe additionnelle sur les licences de boutiques.

De *David Crown* et autres, du village d'*Yorkville*, demandant un acte pour pourvoir à l'inhumation sans retard des personnes qui meurent de la picotte ou d'autres maladies pestilentielles ou contagieuses.

Du conseil de comté du comté d'*Essex*, demandant que la loi des cotisations relative aux paiements des taxes imposées sur les terres des non résidents soit amendée.

De *William Sanders* et autres, pêcheurs de la ville de *Goderich*, demandant que l'acte des pêcheries, en autant qu'il a rapport au lac *Huron*, soit amendé.

De l'institut littéraire de la paroisse de l'*Isle Verte*, demandant une allocation.

De la corporation de la ville de *Galt*, demandant un acte pour autoriser la dite ville à consolider sa dette, et à faire un emprunt de seize cent mille louis à cette fin.

De *Margaret Hunter*, veuve de feu *John Fisher*, en son vivant de la cité de *Montréal*, écuyer, demandant que le bill maintenant devant le parlement pour amender la loi du douaire dans le *Haut-Canada*, ne soit pas passé.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *London*, au nom de l'hôpital de la dite cité, demandant une allocation.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège

électoral de *Sauvel*, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre ; et les noms des Membres ont été lus comme suit :—

L'honorable *Joseph Dionne*, l'honorable *Antoine J. Duchesnay*, l'honorable *James Gordon*, l'honorable *Roderick Matheson* ; président : l'honorable *James Patton*.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant reçu, mais qu'il soit renvoyé au comité général des élections, afin de faire choix d'un autre président au lieu et place de l'honorable *James Patton*, qui désire être exempté de servir comme tel.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que la réponse à l'adresse de cette Chambre, au sujet des dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, soit renvoyée à un comité spécial ; et qu'il soit donné ordre au greffier de cette Chambre de transmettre au dit comité, un état de toutes dépenses encourues en conséquence de telles translations et portées en compte comme dépenses contingentes des deux branches de la Législature ; et que tel comité soit composé des honorables MM. *Kierzkowski*, *Patton*, *Campbell*, *Archambault*, *Tessier* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir ; et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender les actes qui incorporent la société d'horticulture de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour défendre de porter sur soi des pistolets, revolvers, poignards, (*bowie-knives*), cannes-à-épée et autres armes offensives meurtrières, excepté en certains cas." et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que les dits amendements et certains autres amendements soient agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du second rapport du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés " d'hypothèques après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en " deux municipalités distinctes, et pour légaliser le dernière élection des officiers " municipaux pour le township de *Sunnidale*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour la protection des ponts sur la rivière *Welland*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 31 Mars, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P. †</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dionne,</i>			

PRÉLÈVES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—De *François Buteau* et autres—et de *Denis Collot* et autres, de la paroisse de *St. Lambert*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Trois pétitions du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Matheson*—Du révérend *Richard L. Stephenson*, recteur, et autres, de *Perth*.

Par l'honorable M. *Prince*—De la corporation du comté de *Welland*—et de *Philép H. Clarke* et autres, de *Dresden*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Simpson*—De la corporation municipale de *Newcastle*—et du conseil municipal de la ville de *Bowmanville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la société historique de *Montréal*, et de l'institut des artisans de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*, demandant séparément une allocation.

De *D. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Luc*, dans le comté de *St. Jean*—du conseil municipal de la paroisse de *St. François-Xavier de Batiscan*—de *F. Gosselin* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*, dans le comté de *Iberville*—et de *Joseph Blais* et autres, de la paroisse de *St. Pierre Rivière du Sud*, dans le

comté de *Montmagny*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De la société de réforme du dimanche—et de l'association chrétienne des jeunes gens de *Kingston*, demandant séparément qu'il soit pris des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *D. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Luc*, dans le comté de *St. Jean*—du conseil municipal de la paroisse de *St. François-Xavier de Batiscan*—de *F. Gosselin* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*—de *Joseph Blais* et autres, de la paroisse de *St. Pierre Rivière du Sud*—et de *Jean-Baptiste Tremblay* et autres, du township de *Tilbury West*, dans le comté d'*Essex*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *D. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Luc*, dans le comté de *St. Jean*—de *F. Gosselin* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*, dans le comté d'*Iberville*—et de *Joseph Blais* et autres, de la paroisse de *St. Pierre Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*, demandant séparément l'abolition des dîmes.

De *Joseph Jayne*, du township de *London*, demandant des arrérages de pension.

De *H. Leclair* et autres, catholiques romains de *St. Raphaël*, demandant l'établissement d'écoles séparées, et à être protégés contre l'influence pernicieuse de l'orangisme.

De l'association de bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

De *James Mitchell* et autres, de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*, demandant la passation du bill actuellement devant le parlement pour refondre et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Louis de l'Isle aux Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*, représentant que la loi qui règle le taux de l'intérêt est vexatoire et contraire aux intérêts de la grande majorité des habitants de cette province; qu'il est devenu nécessaire de faire des retranchements dans chaque branche du service public; et que le système du siège alternatif du gouvernement devrait être continué jusqu'à ce que la question de l'union fédérale des provinces de l'*Amérique Britannique* soit finalement décidée, et demandant qu'il soit voté, pendant cette session, une somme suffisante en faveur des censitaires pour le rachat des droits casuels des seigneurs.

De *E. S. Warren* et autres, citoyens des *Etats-Unis*, et habitants des cités de *Buffalo* et *Détroit*, actionnaires de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, demandant qu'il leur soit permis d'être entendus par conseil,

à la barre de cette Chambre, contre la passation du bill pour consolider les actes de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que le bill actuellement devant le parlement, intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales," ne devienne pas loi.

De *William B. Brooker* et autres, des townships de *Yonge* et *Escott*, demandant que le bill pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township de *Yonge*, pour les fins municipales et autres, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du village de *St. Thomas*, demandant à être déchargé du paiement de l'intérêt sur certaines actions prises dans la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*.

De la société d'horticulture de *Kingston*, demandant la passation d'aucun acte pour venir en aide aux sociétés d'horticulture dans le *Haut-Canada*.

Du conseil municipal du township de *Manners*, demandant la passation d'un acte prohibitif des liqueurs.

L'honorable *M. Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de *John Osborne*, de la cité de *Hamilton*, demandant l'émission d'un brevet d'invention pour certaines améliorations d'un nommé *James H. Beardsley*, dans la préparation des peintures, a fait rapport qu'il avait pris en considération les allégués du pétitionnaire et la preuve sur laquelle il se fonde pour les maintenir, et recommande que la demande du pétitionnaire soit accordée, et que les règles permanentes mentionnées dans la dite pétition soient suspendues, et qu'il soit passé un acte en faveur du pétitionnaire—le comité étant d'opinion que la découverte mentionnée dans la dite pétition sera très avantageuse au public en général.

L'honorable *Sir E. P. Taché*, du comité général des élections, a fait rapport des LISTES amendées, conformément à la quarante-neuvième section de "l'Acte des pétitions d'élection de 1851," comme suit :—

LISTE No. 1.

Les honorables MM.

ALEXANDER, GEORGE
ALLAN, GEORGE WILLIAM
CARTIER, EUSÈBE
CROOKS, JAMES

DE BEAUJEU, GEORGE SAVEUSE
DE BLAQUIÈRE, PETER BOYLE
DE LA TERRIÈRE, MARC P. DE SALES

Choisis pour servir.

Les honorables MM.

ARMSTRONG, DAVID M.
BOULTON, GEORGE S.

CRAWFORD, GEORGE
DESSAULLES, LOUIS A.

LISTE No. 2.

Les honorables MM.

MURNEY, EDMUND
 PANET, LOUIS
 PERRY, EBENEZER
 PRINCE, JOHN
 RENAUD, LOUIS

ROSS, JOHN
 SIMPSON, JOHN
 SMITH, HOLLIS
 VANKOUGHNET, PHILIP M.

Choisis pour servir.

Les honorables MM.

MILLS, SAMUEL
 MORRIS, JAMES

QUESNEL, FREDERICK A.
 WILSON, CHARLES

LISTE No. 3.

Les honorables MM.

DICKSON, WALTER H.
 FERRIE, ADAM
 FERRIER, JAMES
 GOODHUE, GEORGE J.
 HAMILTON, JOHN

KNOWLTON, PAUL H.
 LESLIE, JAMES
 McDONALD, DONALD
 MCGILL, PETER

Choisis pour servir.

Les honorables MM.

DIONNE, JOSEPH
 DUCHESNAY, ANTOINE J.

GORDON, JAMES
 MATHESON, RODERICK

LISTE DES PRÉSIDENTS.

Les honorables MM.

PATTON, JAMES
 CHRISTIE, DAVID
 SEYMOUR, BENJAMIN

DUCHESNAY, ELZÉAR H. J.
 MASSON, EDOUARD
 MOORE, PHILIP H.

Choisis pour servir.

Les honorables MM.

PATTON, JAMES
 DUCHESNAY, ELZÉAR H. J.

MOORE, PHILIP H.

MEMBRES EXEMPTÉS OU DISQUALIFIÉS.

Les honorables MM.

ARMAND, JOSEPH F., (élection contestée.)
 GUÉVREMONT, JEAN-BAPTISTE, (élection contestée.)
 KIERZKOWSKI, ALEXANDRE E., (élection contestée.)
 WALKER, WILLIAM, absent avec la permission de son Excellence le
 Gouverneur-Général.

L'honorable M. *Kierzkowski*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les notaires, dans le *Bas-Canada*, à recevoir les "actes de clôtures d'inventaires," a fait rapport que le comité est d'opinion que

les clôtures d'inventaires faites devant les officiers de justice, et l'entrée des minutes de telles clôtures dans les registres des cours tendent à protéger les intérêts des familles et du public ; qu'il est avantageux que serment soit prêté devant les juges ou les greffiers des cours, lors de la clôture des inventaires ; et qu'il n'est pas désirable d'autoriser les notaires qui font les inventaires à administrer tels serments.

Pour ces raisons, le comité recommande qu'il ne soit pas procédé ultérieurement sur le dit bill.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'hui en quinze.

Les honorables MM. *Christie* et *Moore* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser l'émission d'un brevet d'invention pour certaines améliorations dans la préparation des peintures."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour transporter le titre de certaines terres au bureau conjoint des commissaires de l'école commune et de grammaire de l'arrondissement scolaire numéro un, du township d'*Ernestown*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que la pétition de la société littéraire et historique de *Québec*, soit renvoyée au comité spécial nommé pour surveiller les impressions de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour défendre de porter sur soi des poignards, (*bowie-knives*), et autres armes offensives meurtrières," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hollis Smith* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé ; "Acte relatif aux enregistre-

“ ments affectant des immeubles dans les paroisses de *Sainte Foye, l'Ancienne Lorette et Saint Ambroise,*” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *A. J. Duchesnay, Quesnel, Panet* et *Tessier,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1855, et pour diviser le township de *Bagot,* dans le comté de *Chicoutimi,* en deux municipalités séparées,”

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand,* Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand,*

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière, Sir E. P. Taché* et *E. H. J. Duchesnay,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour permettre aux administrateurs des biens de feu *Charles Thompson* d'hypothéquer et vendre certaines parties de ses propriétés immobilières,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan,* secondé par l'honorable M. *Gordon,* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte amendant les divers actes qui régissent la corporation de la cité de *Québec,*” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier,* secondé par l'honorable M. *Dionne,* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dessaulles* est entré.

L'honorable *Joseph Dionne,* l'honorable *Antoine J. Duchesnay,* l'honorable

James Gordon, l'honorable *Roderick Matheson*.—Président : l'honorable *James Patton*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel* ; leurs noms ont été appelés, et le président, l'honorable *James Patton*, ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que la soixante-et-quatorzième section de "l'Acte des pétitions d'élection de 1851," soit maintenant lue.

Laquelle ayant été lue,

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que l'honorable *James Patton*, ayant été nommé pour servir comme président du comité pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, et ne s'étant pas rendu à son siège dans le cours d'une heure après quatre heures ce jourd'hui, jour désigné pour assermenter le dit comité, soit mis sous la garde du sergent-d'armes de service dans cette Chambre.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,

Que l'honorable M. *James Patton* soit exempté de servir dans le dit comité, vu qu'il a déclaré ne pouvoir y servir à cause de scrupules de conscience.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion originaire, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, Que la soixante-et-quinzième section de "l'Acte des pétitions d'élection de 1851," soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

A sept heures, P.M., l'honorable *James Patton* n'ayant pas été amené dans la Chambre, dans le cours de trois heures après quatre heures, l'assermentation du comité pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, a été ajournée à demain, à quatre heures de l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Wilson*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1er Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Lestic,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Tessier*—Deux pétitions de MM. *Charles Robin* et compagnie, marchands et autres, du comté de *Bonaventure*—du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*—et de *Joseph Meagher* et autres, du township de *Carleton*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *Joseph Matte* et autres, du village de *Plessisville*, dans le comté de *Mégantic*—deux pétitions de *Louis Brassard* et autres, de la paroisse de *Ste Julie*, dans le comté de *Verchères*—trois pétitions d'*Edouard Lord* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*.—deux pétitions de *Noël Marchand* et autres, de la paroisse de *St. Stanislas*, dans le comté de *Champlain*—et deux pétitions de *F. X. Perrault* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Murney*—De *P. McCallum* et autres, de *Coboury*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du conseil de ville de la ville de *Bowmanville*.

Par l'honorable M. *Seymour*—De *James Smith* et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De l'association de bibliothèque et institut des artisans de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil municipal de la ville de *Simcoe*—de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*—de *C. B. Brown* et autres, du comté d'*Elgin*—de *John McEwan*, shérif, et autres, du comté d'*Essex*—de *Peter Lawson* et autres, du township de *Woodhouse*—et du conseil municipal du dit township de *Woodhouse*.

Par l'honorable Orateur—D'*Eugène Duret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Armand*—De *Félix Lavoie*, de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Moore*—De *John McIntosh*, jnr., et autres, de la société de tempérance de "*Light House Band of Hope*" d'*Athelstan*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Thomas Park* et autres, de la ville d'*Amherstburg* et des environs, dans le comté d'*Essex*—de *John Fraser* et autres, du comté de *Welland*—de *James Thomas Barnwell* et autres—de *Cyrus Dobson* et autres, du comté d'*Essex*—du conseil municipal du township d'*Aldborough*—de *C. H. Kidley* et autres, du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*—d'*A. J. Williamson* et autres, du village de *Morpeth*—de *William Hopkins* et autres, de *North Norwich*, dans le comté d'*Oxford*—du conseil municipal de *South Norwich*, dans le dit comté d'*Oxford*—de *John McMichael* et autres, du township d'*Harwich*—de *George Munro* et autres, du township d'*Aldborough*, dans le comté d'*Elgin*—de *William Cornell* et autres, de *South Norwich*—de *R. Martin* et autres, du comté de *Halimand*—de *William Crowder* et autres, du township de *Howard*—et de *Stephen White* et autres, du township de *Raleigh*, dans le comté de *Kent*, demandant séparément la passation du bill maintenant devant le parlement, pour consolider et amender les différents actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

De *Pierre Boudreau* et autres, de *North Stanbridge*, dans le comté de *Missisquoi*—et d'*A. Massicotte* et autres, de *St. Prosper*, dans le comté de *Champlain*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *Jean-Baptiste Paradis* et autres, de *Stanbridge*, dans le dit comté de *Missisquoi*—d'*A. Massicotte* et autres, de la paroisse de *St. Prosper*, dans le comté de *Champlain*—et d'*Edouard Tremblay* et autres, de la seigneurie de la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par cent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

D'*Antoine Lussier* et autres, de la paroisse de *St. Julie*, dans le comté de

Verchères—et de *Jean-Baptiste Paradis* et autres, de *Stanbridge* susdit, demandant séparément l'abolition des dîmes.

De MM. *Charles Robin* et compagnie, et autres, engagés ou concernés dans le commerce des pêcheries du golfe *St. Laurent*, demandant que certains articles importés pour l'usage des pêcheries soient admis francs de droit.

De *Thomas Henderson* et autres, de la seigneurie de *Shoolbred*, dans le district de *Gaspé*, demandant qu'on leur accorde le droit de préemption de leurs terres dans les profondeurs de la dite seigneurie, et que certaines rentes que les pétitionnaires ont payées aux seigneurs leur soient remboursées.

De la société littéraire et historique de *Québec*, demandant une allocation semblable à celle qui est faite annuellement à l'institut canadien de *Toronto* et à la société littéraire et historique de *Montréal*, et aussi une indemnité pour la perte de son musée par suite de l'incendie des édifices du parlement en 1854.

De la corporation du village de *Barrie*, demandant que le dit village soit incorporé comme ville, et aussi que les limites du dit village soient changées.

De la compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et du lac *Chemong*, demandant qu'il ne soit pas passé de bill pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* à prolonger sa ligne de chemin.

Du président et des directeurs de la société d'agriculture de la division sud du comté de *Wellington*, demandant que le bill maintenant devant le parlement pour désigner les cités de *Kingston, Toronto et London*, pour être les endroits permanents où devront se tenir les expositions provinciales, ne devienne pas loi.

De *J. de Sales Bastien*, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de *Vaudrevil*, demandant une aide pour construire un pont sur la *Rivière des Cascades*.

De *B. Cimon* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une aide pour construire un pont sur la *Rivière du Gouffre*.

De *S. Lelièvre* et autres, citoyens de *Québec*, demandant que les amendements proposés aux actes d'incorporation de la dite cité, ne donnent pas le pouvoir à la corporation de créer aucune dette ou d'augmenter les taxes sans le consentement des contribuables.

De *J. Huff Jones* et *Duncan S. Stewart*, citoyens des *Etats-Unis* et habitants des cités de *Buffalo* et *Détroit*, actionnaires de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*—et de *John Mercer* et autres, étant la majorité des directeurs nommés dans l'acte de fusion des compagnies ci-devant appelées "Compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Erie*," et "Compagnie du chemin de fer d'*Amhertsburg* et *St. Thomas*," deman-

dant séparément que le bill maintenant devant le parlement pour venir en aide à la dite compagnie ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Christie* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que les rapports sur le pénitencier provincial pour l'année 1858, soient renvoyés à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *de LaTerrière*, *Morris*, *Campbell* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *E. H. J. Duchesnay* et *Wilson* sont entrés.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jourd'hui, elle demeure ajournée à demain, à une heure de l'après-midi.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Campbell</i> ,	<i>Dionne</i> ,	<i>Guévremont</i> ,	<i>Ross</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Knowlton</i> ,	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>De LaTerrière</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Panet</i> ,	<i>Vankoughnet—16.</i>

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Alexander</i> ,	<i>Dessaulles</i> ,	<i>McDonald</i> ,	<i>Prince</i> ,
<i>Allan</i> ,	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Archambault</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>Kierzkowski</i> ,	<i>Morris</i> ,	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Armand</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Wilson.—24.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que le pétitionnaire et le membre siégeant ayant consenti que l'un des juges de la cour supérieure pour le *Bas-Canada*, soit ce jourd'hui choisi et nommé par le dit comité comme commissaire pour faire l'enquête dans cette affaire, et ayant renoncé à toutes objections à aucun dit juge qui pourrait être ainsi choisi et nommé, le comité a accordé une commission d'enquête, et a nommé l'honorable *James Smith*, l'un

des juges de la cour supérieure du *Bas-Canada*, résidant dans la cité de *Mont-réal*, comme commissaire pour faire l'enquête simultanément sur tous les faits allégués dans la pétition et dans la réponse du membre siégeant à icelle.

Ordonné, Que le comité spécial sur la pétition d'élection de *Montarville* ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'honorable Orateur de cette Chambre, par son warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'acte des pétitions d'élection de 1851, ordonne au dit comité de se réunir et de prendre en considération les procédures de la dite commission.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux testaments," a été lu la seconde fois."

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Ross*, *Prince* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*," a été lu la seconde fois."

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Leslie*, *Ferrie* et *Wilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour " confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour la protection des ponts sur la rivière *Welland*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Morris*, *Campbell*, *Prince* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable *Joseph Dionne*, l'honorable *Antoine J. Duchesnay*, l'honorable *James Gordon*, l'honorable *Roderick Matheson*—Président : l'honorable *James Patton*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel* ; leurs noms ont été appelés, et le président, l'honorable *James Patton*, ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que la soixante-et-seizième section de "l'Acte des pétitions d'élection de 1851," soit maintenant lue.

Laquelle ayant été lue par le greffier, il a été

Ordonné, Que la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*, soit renvoyée de nouveau au comité général des élections.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait émis son warrant pour appréhender l'honorable *James Patton*.

Alors l'honorable Orateur a lu le rapport du sergent-d'armes, énonçant qu'il a fait de diligentes recherches pour trouver le dit honorable *James Patton* et le prendre sous sa garde ; mais qu'il n'a pu réussir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRÉLÈVES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *Charles Dion*, de la cité de *Montréal*, artiste.

Par l'honorable M. *Seymour*—Du conseil de ville de *Peterborough*—et de l'institut des artisans de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—Du révérend *D. Racine* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De *W. L. Felton* et autres, de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *John Pegler* et autres, de *London*—et de *William Murray* et autres, de *Westminster*.

Par l'honorable M. *Moore*—De *C. A. Bailey* et autres, d'*Eaton*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—Du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington*, *De Sales* et autres endroits.

Par l'honorable M. *Allan*—De *John Booth*, de la cité de *Toronto*—et de la corporation de la dite cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Trois pétitions du révérend *Jos. Elzéar Michaud* et autres, de *Ste. Anne des Monts* et *Cap Chat*.

Par l'honorable M. *Murney*—De *Jane Keating*, de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De *Donald McKenzie* et autres, de *Zorra Ouest*.

Par l'honorable Orateur—De *Paul Desilets* et autres, des paroisses de *St. Pierre Célestin*, *St. Wincellas*, *St. Léonard* et *Ste. Eulalie*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*—et de *François Buteau* et autres, de la paroisse de *St. Lambert*, dans le comté de *Lévis*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par cent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*—et de *Denis Collet* et autres, de la paroisse de *St. Lambert*, dans le comté de *Lévis*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *Philip H. Clarke* et autres, de *Dresden*, dans le comté de *Kent*, demandant

qu'il soit passé un acte pour conférer aux médecins de l'école homéopathique les droits et privilèges dont jouissent les membres de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

Du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour achever un pont.

Du révérend *Richard L. Stephenson*, recteur, et autres, de *Perth*, demandant qu'il soit passé un acte pour les autoriser à effectuer un emprunt, en hypothéquant certains biens d'église, aux fins d'achever l'église paroissiale, et que tel acte soit considéré comme acte public.

De la corporation du comté de *Welland*, demandant qu'il soit passé un acte pour la protection et la conservation des ponts sur la rivière *Welland*.

De la corporation municipale de *Newcastle*, demandant que la passation du bill pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et autoriser l'émission de débentures sur garantie des biens que possède la ville et pour d'autres fins, soit différée jusqu'à ce que le conseil de comté ait pris la chose en considération.

Du conseil municipal de la ville de *Bowmanville*, demandant que le bill pour diviser les comtés de *Northumberland* et *Durham*, ne devienne pas loi.

Les honorables MM. *Christie*, *Panet*, *Masson* et *Ross* sont entrés.

L'honorable M. *de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du " *Bas-Canada* de 1855, et pour diviser le township de *Bagot*, dans le comté de " *Chicoutimi*, en deux municipalités séparées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour " l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour réunir partie de l'arrondissement d'école numéro neuf, du township de *Zorra Ouest*, dans le comté d'*Oxford*, au village d'*Embro*, dans le dit township, pour les fins scolaires seulement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour relever de certaines inhabilités les régistres de comtés dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*, Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire transmettre à cette Chambre la plainte de *Philip Vibert*, écuyer, de *Paspébiac*, agent du *Lloyd*, dans le district de *Gaspé*, contre *John Robinson Hamilton*, écuyer, conseil de la reine, et contre *John Wilkie*, écuyer, protonotaire de la cour supérieure, et greffier de la cour de circuit du comté de *Bonaventure*, et toutes correspondances sur le même sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la société d'horticulture de *Toronto*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser l'émission d'un brevet d'invention pour certaines améliorations dans la préparation des peintures,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter le titre de certaines terres au bureau conjoint des commissaires de l'école commune et de grammaire de l'arrondissement scolaire numero un, du township d'*Ernestown*,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Hamilton* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour permettre aux administrateurs des biens de feu *Charles Thompson*, d'hypothéquer et vendre certaines parties de ses propriétés immobilières," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Campbell*, et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte amendant les divers actes qui régissent la corporation de la cité de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Tessier*, Sir *E. P. Taché*, de *LaTerrière*, *Pânet* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, seconde par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que toutes les pétitions présentées à cette Chambre contre la passation du dit bill mentionné en dernier lieu, soient aussi renvoyées au comité spécial auquel est renvoyé le dit bill.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour "consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie,"

L'honorable M. *Fergusson* a alors, avec la permission de la Chambre, présenté une pétition d'*Arthur Rankin*, de *Thornfield*, dans le comté d'*Essex*, demandant que le dit bill ne devienne pas loi, et qu'il lui soit permis d'être entendu à la barre de cette Chambre pour défendre ses droits.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le bill mentionné en dernier lieu soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Ross*, *Morris*, *Simpson*, *Crawford*, *Hamilton* et *Guévremont*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour faciliter la transaction des affaires de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, pour les fins municipales et autres, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour permettre à la corporation municipale de la ville de *Dundas* de
 " refondre sa dette, et d'émettre de nouvelles débetures pour le rachat d'icelle,"
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, seconde par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour autoriser *Theophilus Cushing* à construire un bôme ou des bômes
 " (*booms*), s'étendant depuis la terre ferme jusqu'à l'*Isle du Curé de Repentigny*,
 " sur la rive nord du fleuve *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de
 cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour amender la charte de la société de l'hôpital-général de *Montréal*,"
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour incorporer la banque du *Canada-Ouest*," auquel elle demande le con-
 cours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour incorporer la banque nationale," auquel elle demande le concours
 de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Mills*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessarilles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet .</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	

PRËRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que l'honorable *James Patton*, Conseiller Législatif pour le collège électoral de *Saugeen*, que le sergent-d'armes de service dans cette Chambre, a reçu ordre de prendre sous sa garde, était présent à son siège, et qu'il espérait que l'honorable Membre donnerait à la Chambre des explications satisfaisantes de son absence au temps fixé pour l'assermentation

du comité spécial nommé pour juger du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*.

Alors le dit honorable *James Patton* s'est levé de son siège et s'est adressé à la Chambre, comme suit :—

“ Je saisis cette occasion, la première qui m'est offerte après être revenu à mon
“ siège, de dire, qu'après mûre considération, et après avoir consulté des amis
“ personnels et privés, j'en suis venu à la conclusion que la conduite que j'ai
“ suivie dans l'affaire des élections contestées, étant fondée sur ce que j'ai mal
“ compris les faits, est erronée, et j'espère en conséquence que la Chambre accep-
“ tera cette explication.”

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,
Que la dite déclaration soit considérée être une explication suffisante.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement
résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que l'ordre pour que le dit honorable *James Patton* soit mis sous
la garde du sergent-d'armes, soit déchargé.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*—De l'honorable *George René Saveuse de
Beaujeu*, Membre de l'honorable Conseil Législatif de cette province.

Par l'honorable M. *Perry*—Du conseil de ville de *Sandwich*.

Par l'honorable M. *Dionne*—De l'association de bibliothèque et institut des
artisans de *Bécancours*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Deux pétitions de *Joseph Guilmet* et autres,
de *St. François de la Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*—deux pé-
titions du conseil municipal de *St. Lin*, dans le comté de *l'Assomption*—de *Jean
Baptiste Leblais* et autres, du *Côteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*—de
J. F. Kerr et autres, de la paroisse de *St. Lin*, dans le comté de *l'Assomption*—
du révérend *C. Dufour* et autres, du *Côteau du Lac* susdit—et de la chambre de
commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie*—Du très révérend lord Evêque du diocèse de
Huron et autres, ministres de l'évangile du diocèse de *Huron*—de *John McEwan*
et autres, étudiants du collège *Knox*, à *Toronto*—du conseil municipal du town-
ship de *Cramahe*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*—et du
reeve et des conseillers du township de *Murray*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Des conseils municipaux de la ville de *Windsor*
—du village de *Colbourne*—et des townships de *Darlington*, *Perry* et *Brighton*

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—D'*Ambroise Labrecque* et autres, du township de *Chester Est*, dans le comté d'*Arthabaska*—et de *C. P. Cleveland* et autres, du comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Patton*—De *Peter Paton* et autres, du township de *Sunnisdale*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Francis W. H. C. Jarvis* et autres, de *Lambeth*—et de *James Kirkwood* et autres, de *Westminster*.

Par l'honorable M. *Morris*—Du conseil municipal du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Alexander*—Des juges de paix du comté de *Waterloo*, assemblés en cour de sessions générales trimestrielles.

Par l'honorable M. *Armand*—De *Jacques Labrosse* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël de l'Isle Bizard*, dans le comté de *Jacques Cartier*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Deux pétitions d'*Edouard Lord* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*—deux pétitions de *Noël Marchand* et autres, de la paroisse de *St. Stanislas*, dans le comté de *Champlain*—deux pétitions de *Louis Brassard* et autres, de la paroisse de *Ste. Julie*, dans le comté de *Verchères*—et deux pétitions de *F. X. Perrault* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Et aussi demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

D'*Eugène Duret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*—et d'*Edouard Lord* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*, demandant séparément l'abolition des dîmes.

De l'association de bibliothèque et institut des artisans de la ville de *Sherbrooke*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

De *John McIntosh* et autres, de la société de tempérance (*Light House Band of Hope*), d'*Athelstan*, demandant un acte prohibitif des liqueurs.

De *Félix Lavoie*, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*, demandant une allocation pour établir une ferme-modèle dans la dite paroisse.

D'*Eugène Duret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une aide pour achever certains chemins en arrière de la dite paroisse.

Deux pétitions de MM. *Charles Robin* et compagnie, et autres, de *Bonaventure*.

ture, demandant un acte pour rendre la vaccination obligatoire.

Et aussi demandant que certains articles importés pour l'usage des pêcheries soient admis francs de droits.

Du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour construire une jetée à l'*Anse aux Petits*, vis-à-vis la dite paroisse, et achever un chemin pour s'y rendre, à partir du chemin du roi qui l'avoisine.

De *Joseph Meagher* et autres, du premier rang du township de *Carleton*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant que vu que les terres du deuxième rang du dit township ne sont pas propres à l'agriculture, elles soient cédées à tel prix qui sera convenu, et sans les conditions ordinaires du défrichement, aux habitants du premier rang, pour qu'ils y fassent du bois de chauffage.

De *James Smith* et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, demandant que le bill pour amender l'acte qui incorpore la dite compagnie ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la ville de *Bowmanville*, demandant que le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser " l'émission de débentures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour " d'autres fins," ne devienne pas loi sous sa forme actuelle, ni avant que le conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ait été appelé à prendre en considération le sujet important auquel a rapport le dit bill, et à adopter des mesures propres à protéger les intérêts des pétitionnaires.

De *Joseph Matte* et autres, du village de *Plessisville*, dans le comté de *Mégantic*, demandant une aide pour achever un chemin du dit village au township d'*Halifax*.

De *P. McCallum* et autres, de la ville de *Cobourg*, demandant que le bill pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* à prolonger sa ligne de chemin jusqu'au lac *Chemong*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la ville de *Simcoe*—de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara et Détroit*—de *C. B. Brown* et autres, du comté d'*Elgin*—de *John McEwan*, shérif, et autres, du comté d'*Essex*—de *Peter Lawson* et autres, du township de *Woodhouse*—et du conseil municipal du dit township de *Woodhouse*, demandant séparément la passation du bill maintenant devant le parlement, pour consolider et amender les différents actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara et Détroit*.

L'honorable *M. Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le rapport relatif aux dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 5 avril, 1859.

Le comité spécial auquel a été renvoyée la réponse à l'adresse de cette Chambre, relative aux dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du trente du mois dernier, a demandé au greffier de la Chambre de lui transmettre un état de toutes les dépenses encourues à l'occasion de telles translations et portées en compte comme dépenses contingentes des deux branches de la Législature, et votre comité a été informé par cet officier qu'il n'est pas à sa connaissance que telles dépenses aient ainsi été portées en compte.

Votre comité a aussi appelé devant lui l'auditeur-général, M. *Langton*, qui a transmis au comité un tableau annexé au présent rapport, étant un extrait de la dite réponse, et faisant voir d'une manière plus claire que les dépenses de la translation du siège du gouvernement, de *Québec à Toronto*, se sont élevées à cent quarante mille six cent treize louis, seize chelins et neuf deniers (£140,613 18 9).

Votre comité annexe aussi au présent rapport copies de contrats passés en juin 1855, par le gouvernement, avec l'institut des artisans de *Toronto*, et avec MM. *Jacques* et *Hay*, de cette cité, comme se rapportant au sujet de la réponse qui lu a été renvoyée.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,)

G. W. ALLAN,

Président.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,
Que le dit rapport soit imprimé pour l'usage des Membres.

Après débats,

L'honorable M. *Kierzkowski* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Allan*,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé de nouveau au même comité spécial pour être considéré ultérieurement."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour transporter le titre de certaines terres au bureau conjoint des

“ commissaires de l'école commune et de grammaire de l'arrondissement scolaire “ numéro un du township d'*Ernestown*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district d'*Iberville*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong* il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Seymour* et *Patton* soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour consolider et amender “ les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* “ et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette “ compagnie,” et aussi que toutes pétitions pour et contre la passation du dit bill, soient renvoyées au dit comité spécial.

L'honorable M. *Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour “ confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de “ *Caistor*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *A. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte relatif aux enregistrements affectant des immeubles dans les “ paroisses de *Sainte Foye*, *l'Ancienne Lorette* et *Saint Ambroise*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Pané*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Patton* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre aux administrateurs des biens de feu *Charles Thompson*, d'hypothéquer et vendre certaines parties de ses propriétés immobilières."

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'émission d'un brevet d'invention pour certaines améliorations dans la 'préparation des peintures,'"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre à la corporation municipale de la ville de *Dundas* de refondre sa dette, et d'émettre de nouvelles débentures pour le rachat d'icelle,"

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Fergusson*, *Mills*, *Crooks* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 6 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankougnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Trois pétitions de *Laurent Benoit* et autres, de *Longueuil*, dans le comté de *Chambly*—et deux pétitions de *Pierre Bernard* et autres, de la paroisse de *St. Jean Baptiste*, dans le comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Masson*—Du révérend *S. Tassé* et autres, de la paroisse de *St. Thérèse*, dans le comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Crawford*—*D'A. Jones* et autres, commissaires de certains lots d'école de la ville de *Prescott*, dans le comté de *Greenville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Murray* et autres, de *Westminster*—et de *John Pegler* et autres, de *London*, demandant séparément que les médecins de l'école homéopathique aient les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les membres de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Port Hope*, demandant une allocation.

Du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington*, *De Sales* et autres endroits, demandant une allocation pour achever un chemin.

De *Jane Keating*, demandant une indemnité pour une certaine maison construite par son défunt mari, adjudant, sur la réserve de l'artillerie à *Penetanguishene*, et maintenant employée à des fins publiques.

De *Donald McKenzie* et autres, du township de *Zorra Ouest*, demandant qu'il soit passé un acte pour réunir le dit township au village d'*Embro*, pour les fins scolaires.

De *Paul Desilets* et autres, des paroisses de *St. Pierre Célestin*, *St. Wincelas*, *St. Leonard* et *Ste. Eulalie*, demandant qu'il soit établi un bureau d'enregistrement à *St. Pierre Célestin*.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant un octroi de dix millions d'acres des terres de la couronne, ou une somme égale à vingt millions de piastres, en faveur de la compagnie du canal de navigation de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*, pour fournir à la dite compagnie les moyens de construire le canal mentionné dans son acte d'incorporation.

De *John Booth*, de la cité de *Toronto*, demandant que le bill pour incorporer la section de *Carillon* et *Grenville* du chemin de fer de *Montréal* et *Bytown*, ne devienne pas loi, et qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir des allégués de sa pétition.

De *W. L. Felton* et autres, de la ville de *Sherbrooke*—et de *C. A. Bailey* et autres, d'*Eaton*, demandant séparément que la demande faite au parlement pour transporter à *Montréal* le bureau de la banque provinciale de *Stanstead*, soit rejetée.

Du révérend *R. Racine* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, dans le comté de *Portneuf*, demandant une allocation pour ouvrir certains chemins et construire un pont.

Deux pétitions du révérend *Joseph Elzéar Michaud* et autres, des paroisses de *Ste. Anne des Monts* et *Cap Chat*, demandant qu'il soit apporté des facilités aux moyens qu'ils ont de communiquer par la poste avec les autres parties de la province.

Et demandant aussi que le chemin entre *Matane* et le *Cap Chat* soit achevé, qu'il soit ouvert des chemins dans les forêts pour conduire aux terres de l'intérieur; que le chemin qui longe le fleuve soit prolongé de *Ste. Anne* à *Gaspé*; qu'il soit fait une jetée à *Ste. Anne des Monts*, et qu'il soit construit des ponts sur les rivières *Ste. Anne* et *Cap Chat*.

Du révérend *Joseph Elzéar Michaud* et autres, des townships de *Cap Chat* et *Crémieux*, demandant qu'il soit ouvert des chemins dans l'intérieur du pays, et que les terres soient données gratis ou à bas prix, avec de plus longs termes de paiement, et sans intérêt.

Du conseil de ville de *Peterborough*, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton* à prolonger sa ligne jusqu'au lac *Chemong*.

De *Charles Dion*, de la cité de *Montréal*, artiste, demandant une allocation pour lui permettre de publier des cartes photographiques de différents points de vue et paysages de cette province.

D'Arthur Rankin, de Thornfield, dans le comté d'Essex, demandant que le bill pour amender et consolider les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit ne devienne pas loi, et qu'il lui soit permis d'être entendu à la barre de cette Chambre pour défendre ses droits.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de Gaspé, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. Tessier, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte amendant les divers actes qui régissent la corporation de la cité de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Dionne, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir E. P. Taché, du comité général des élections, a fait rapport des noms des membres du nouveau comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de Saurel, auquel rapport il a annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre ; et les noms des Membres ont été lus comme suit :—

L'honorable George Alexander, l'honorable George W. Allan, l'honorable Eusèbe Cartier, et l'honorable Marc P. de Sales de LaTerrière ; président, l'honorable Benjamin Seymour.

L'honorable M. Prince est entré :

L'honorable Sir E. P. Taché a proposé, secondé par l'honorable M. Crawford, Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre d'acres de terres des réserves du clergé, dans le Bas-Canada, dont le produit de la vente est affecté par acte de la Législature à la construction de cours de justice et prisons dans le Bas-Canada, faisant voir le nombre d'acres qui n'ont pas encore été vendus, le prix moyen par acre auquel les dites terres ont été vendues pendant les cinq dernières années, et le montant moyen provenant de la vente des dites terres pendant le même espace de temps ; et aussi, le montant total, provenant de cette branche, qui a été placé, indiquant la nature de la garantie sur laquelle ce montant a été placé, et le taux annuel

d'intérêt que rapporte tel placement, et enfin le montant de la balance dans le coffre public qui ne porte pas intérêt.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyée de nouveau la réponse relative aux dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, a présenté son rapport amendé.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de Comité, 5 avril, 1859.

Le comité spécial auquel a été renvoyée de nouveau la réponse à l'adresse de cette Chambre, relative aux dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a l'honneur de présenter le rapport amendé suivant :—

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du trente du mois dernier, a demandé au greffier de la Chambre de lui transmettre un état de toutes dépenses encourues à l'occasion de telles translations et portées en compte comme dépenses contingentes des deux branches de la Législature, et votre comité a été informé par cet officier qu'il n'est pas à sa connaissance que telles dépenses aient ainsi été portées en compte.

Votre comité a aussi appelé devant lui l'auditeur-général, M. *Langton*, qui a transmis au comité un tableau, annexé au présent rapport, avec la dite réponse.

Votre comité annexe aussi au présent rapport copies de contrats passés en juin 1855, par le gouvernement, avec l'institut des artisans de *Toronto*, et avec MM. *Jacques* et *Hay*, de cette ville, comme se rapportant au sujet de la réponse qui lui a été renvoyée.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

(Pour réponse, tableau et contrats voir Appendice No. 2.)

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Qu'il soit nommé un comité spécial auquel seront renvoyés tous bills relatifs aux banques et institutions de banque; le dit comité devant être composé de l'hono-

nable Sir *Etienne P. Taché*, et des honorables MM. *Masson, Leslie, Hamilton, Allan, Seymour, Morris, Vankoughnet* et du moteur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion et elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Campbell* et *Hollis Smith* soient ajoutés au dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Tessier* et *Boulton* soient ajoutés au dit comité.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet, Simpson, Masson, Tessier* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réunir partie de l'arrondissement d'école numéro neuf, du township de *Zorra Ouest*, dans le comté d'*Oxford*, au village d'*Embros*, dans le dit township, pour les fins scolaires seulement,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour relever de certaines inhabilités les registrateurs de comtés dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Crooks*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la société d'horticulture de *Toronto*,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au dit bill,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Campbell*, de *Blaquière* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, pour les fins municipales et autres,"

Sur quoi l'honorable M. *Morris* a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition de *Charles A. McDonald* et autres, propriétaires et locataires résidant sur le front du township d'*Yonge* et *Escott*, demandant que le dit bill ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la société de l'hôpital-général de *Montréal*,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Leslie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Wilson*,
Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Leslie*, *Wilson* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors l'honorable *M. Morris* a proposé en amendement, secondé par l'honorable *M. Simpson*,

Que le comité reçoive instruction d'amender le dit bill comme suit : Après le mot "legs" dans la sixième ligne de la seconde clause, d'insérer les mots "s'il est fait six mois ou plus avant la mort de la personne qui le fera."

Objection étant faite à la dite motion,

La question étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith Harmaunus 22.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>de LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque nationale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial permanent des banques et institutions de banques.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 7 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM:

<i>Alexander,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—Deux pétitions de *D. H. Marceau*, maire, et autres, de *St. Henry*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Guévremont*—Deux pétitions de *Joseph Boudreau*, maire, et autres, de *Ste. Anne*, dans le comté de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Trois pétitions de *Narcisse Brunette* et autres de *Sherrington*, dans le comté de *Napierville*—et deux pétitions du révérend M. *Duguay* et autres, de la paroisse de *Ste. Flavie*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Allan*—De la corporation de la ville de *Port Hope*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil municipal du township de *Sandwich*—du conseil municipal de la ville de *Windsor*—et du conseil de ville de *Sandwich*, demandant séparément que le bill maintenant devant le parlement pour amender et refondre les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de *St. Lin*, dans le comté de l'*Assomption*, demandant l'abolition des dîmes.

Du révérend C. *Dufour* et autres, du *Côteau du Lac*—du conseil municipal de *St. Lin*, dans le comté de l'*Assomption*—et de *Joseph Guilmet* et autres, de *St. François Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De *Jacques Labrosse* et autres, de la paroisse de *St. Raphael de l'Isle Bizard*, dans le comté de *Jacques Cartier*—de *J. F. Kerr* et autres, de la paroisse de *St. Lin*, dans le comté de l'*Assomption*—de *Jean-Baptiste Lebuis* et autres, du *Côteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*—et de *Joseph Guilmet* et autres, de *St. François Rivière du Sud*, dans le comté de *Montmagny*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender la loi qui règle le taux de l'intérêt.

Du conseil municipal du township de *Darlington*—de la corporation municipale de *Cramahe*—du *reeve* et des conseillers du township de *Murray*—du conseil municipal du village de *Brighton*—et du conseil municipal du village de *Colborne*, demandant séparément que le bill "pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et autoriser l'émission de débetures sur la garantie des propriétés de la dite ville," ne devienne pas loi avant que le conseil de comté ait eu l'occasion de s'exprimer sur le dit bill.

De *Francis W. H. C. Jarvis* et autres, de *Lambeth*—et de *James Kirkwood* et autres, de *Westminster*, demandant séparément que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

Du conseil municipal du township de *Darlington*, demandant que le bill pour pourvoir à la division des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ne devienne pas loi.

De *John McEwan* et autres, étudiants du collège *Knox* de *Toronto*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

D'*Ambroise Labrègue* et autres, propriétaires du township de *Chester Est*,

dans le comté d'*Arthabaska*, demandant une aide pour ouvrir un chemin depuis celui de *St. Philippe* jusqu'au premier rang du dit township.

Du très-révérend lord évêque du diocèse de *Huron* et autres, de *London*, ministres évangéliques, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que certaines dispositions du bill pour régler le mesurage du charbon ne deviennent pas loi.

De l'association de bibliothèque et institut des artisans de *Bécancour*, demandant une allocation.

De l'honorable *George René Saveuse de Beaujeu*, Membre du Conseil Législatif de cette province, tant en son nom qu'au nom de ses enfants mineurs, dont il a été dûment nommé tuteur, demandant que la pétition du conseil municipal du comté de *Soulanges*, lue dans cette Chambre le vingt-troisième jour de mars dernier, ne soit pas favorablement reçue.

Des juges de paix du comté de *Waterloo*, réunis en cour de sessions générales trimestrielles, demandant que les témoins assignés de la part de la couronne dans les affaires criminelles soient indemnisés pour leur comparution.

De *C. B. Cleveland* et autres, du comté de *Richmond*, demandant qu'il ne soit pas accordé de nouvelle charte à la banque provinciale de *Stanstead*.

De *Peter Paton* et autres, du township de *Sunnidale*, demandant que le bill pour confirmer l'élection de conseillers municipaux pour le dit township ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre aux administrateurs des biens de feu *Charles Thompson*, "d'hypothéquer et vendre certaines parties de ses propriétés immobilières," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la société d'horticulture de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables M. *Armand* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill inti-

tulé : " Acte pour amender l'acte pour assurer davantage l'indépendance du 'Parlement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition de la corporation du village d'*Ashburnham*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable *George Alexander*, l'honorable *George W. Allan*, l'honorable *Eusébe Cartier*, l'honorable *Marc P. de Sales de LaTerrière*; président, l'honorable *Benjamin Seymour*, composant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*; leurs noms ont été appelés; et, s'étant approchés de la table, ils ont été assermentés par le greffier.

Ordonné, Que la pétition relative à l'élection et rapport pour le collège électoral de *Sauvel*, soit renvoyée au comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral.

Ordonné, Que le dit comité s'assemble demain, dans l'une des chambres de comité de cette Chambre, à dix heures du matin.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dionne*,

Qu'il soit nommé un comité spécial de cinq membres, avec instruction d'examiner les griefs dont se sont plaints les habitants des *Iles de la Magdeleine*, dans le golfe *St. Laurent*, relativement à la tenure de leurs terres, dans diverses requêtes présentées à cette Chambre à diverses époques, spécialement dans leur requête de l'année 1857, et d'après les renseignements obtenus dans un rapport fait à l'honorable Assemblée Législative en 1853, et que le dit comité soit composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Vankoughnet*, *de LaTerrière*, *Wilson* et du moteur.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district d'*Arthabaska*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faciliter la transaction des affaires de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dionne*, Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

Après débats, il a été

Ordonné, Que la dite motion soit remise d'hui en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque du *Canada Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des banques et institutions de banques.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de *Caistor*,"

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 6 Avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à sa Majesté, au sujet des officiers survivants du corps de la milice provinciale, et demandant le concours de leurs Honneurs à cette adresse.

Ordonné, Que l'honorable M. *Merritt* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

La dite adresse à sa Majesté a alors été lue par le greffier, comme suit :—

À SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de votre Majesté, Communes du *Canada*, en parlement provincial assemblés—approchons humblement de votre Majesté pour attirer son attention royale aux services des corps provinciaux, troupes légères, et milice incorporée, qui ont servi durant la guerre de 1812.

L'histoire fournit peu d'exemples d'une lutte aussi difficile et aussi prolongée, et qui ait été soutenue avec autant de courage par la milice d'aucun pays contre des forces aussi supérieures, que celle qui a été soutenue en *Canada* à l'époque en question.

Votre Majesté verra par les rapports ci-joints des comités de la Chambre d'Assemblée des années 1857 et 1858, quels sont les services rendus par les corps de milice ci-dessus mentionnés.

Dans une dépêche de Lord *Bathurst*, en date du 13 janvier 1815, son Altesse royale le prince régent attribuait avec raison aux habitants du *Canada* le salut de la province en cette occasion, et sa sécurité future.

En 1821, les deux branches de la législature du *Haut-Canada* votèrent une adresse à sa Majesté pour lui demander de vouloir bien étendre sa bienfaisance royale à la milice qui fut incorporée en 1813; et de ce moment là les officiers de cette milice reçurent une demi-paie.

Nous sollicitons donc très instamment votre Majesté de vouloir bien gracieusement étendre sa bienfaisance royale aux vieux officiers de mérite qui restent des corps de milice susmentionnés, en leur accordant la demi-paie qui a déjà été accordée à la milice incorporée du *Haut-Canada*.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que la dite adresse soit prise en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour démembrement du comté de *Rowville* le territoire décrit dans le présent
 " acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*," auquel elle demande le concours
 de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*," auquel elle demande le concours
 de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *de Bla-*
quière, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux
 " rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*," auquel elle
 demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte pour autoriser Dame *Ann Corse*, à construire et maintenir une galerie
 " enclose, en fer, sur la ruelle des *Fortifications*, dans la cité de *Montréal*," au-
 quel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M.
Knowlton,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Archambault*—De *Wm. Purcell* et autres, de l'augmentation de township et du *Gore* de *Kildare*, dans le comté de *Joliette*—et d'*Amable Jetté* et autres, colons des terres des réserves du clergé du township de *Brandon*.

Par l'honorable M. *Guévremont*—Du révérend *F. J. Lahaye*, procureur-général de l'institut des sourds-muets de la *Côte St. Louis, Montréal*—et de *Benjamin Geoffroy* et autres, colons des terres des réserves du clergé du township de *Kildare*, dans le comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*—D'*Augustin Loignon* et autres, du township de *Stoneham*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Armand*—Du révérend *P. C. Dubé* et autres, du comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De la société d'agriculture de la division nord d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—Du maire et du secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de *St. Frédéric de la Beauce*.

Par l'honorable M. *Morris*—Du conseil municipal du township de *Seymour*.

Par l'honorable M. *Murney*—Du conseil municipal des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Deux pétitions de *Laurent Benoit* et autres, de *Longueuil*, dans le comté de *Chambly*—et deux pétitions de *Pierre Bernard* et autres, de la paroisse de *St. Jean Baptiste*, dans le comté de *Rouville*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Et aussi, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour régler le taux de l'intérêt.

Du révérend S. *Tassé* et autres, de la paroisse de *Ste. Thérèse*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant que la dite paroisse soit réunie au comté de *Laval*.

De *Charles A. McDonald* et autres, propriétaires et locataires du front du township d'*Yonge* et *Escott*, demandant que le bill pour diviser le front du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, ne devienne pas loi.

D'*A. Jones* et autres, administrateurs de propriétés d'école dans la ville de *Prescott*, demandant un acte pour les autoriser à transporter les dites propriétés aux commissaires de l'école de grammaire et aux commissaires de l'école commune.

De *Laurent Benoit* et autres, de *Longueuil*, dans le comté de *Chambly*, demandant l'abolition des dîmes.

L'honorable M. *Cartier* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné. Que le comité spécial pour la pétition d'élection de *Sauvel*, ayant obtenu le consentement du pétitionnaire et du Membre siégeant, ait la permission de s'ajourner jusqu'à lundi prochain, le onzième jour d'avril courant, à midi.

L'honorable M. *Allan* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative soit prolongé d'hui en quinze.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cranford*,

Que le bill intitulé : “Acte pour séparer le front du township d’*Escott* du front “ du township d’*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, pour les fins “ municipales et autres,” soit remis sur les ordres du jour, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Matheson*, *Crawford* et *Campbell*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour permettre aux “ administrateurs des biens de feu *Charles Thompson*, d’hypothéquer et vendre “ certaines parties de ses propriétés immobilières,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender l’acte “ qui incorpore la société d’horticulture de *Toronto*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Ross* est entré.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour “ déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de “ *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées.”

L’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ross*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu’elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

Alors l’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a aussi été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Crarford*, *Boulton* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes,"

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Théophilus Cushing* à construire un bôme ou des bômes (*booms*), s'étendant depuis la terre ferme jusqu'à l'isle du curé de *Repentigny*, sur la rive nord du fleuve *St. Laurent*," a été lu seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Archambault*, *Armstrong* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Kierzkowski* et *Christie* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de l'amendement proposé par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour assurer d'avance l'indépendance du Parlement," et

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, seconde par l'honorable M. *Allan*,

Que le dit amendement soit maintenant adopté.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de *Caistor*,"

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

“ L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*,”

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour démembrer du comté de *Rouville* le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*,”

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM, *Knowlton*, *Moore*, *Hollis Smith* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le bill reçu hier de l'Assemblée Législative, intitulé : “ Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*, soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer ‘ La compagnie du pont de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*,’ et pour autoriser cette compagnie à construire un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des poudres du "Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour augmenter le capital de la compagnie de crédit foncier du Canada, " et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Williams* en deux municipalités," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette "province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain, à une heure de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à une heure de l'après-midi.

Samedi, 9 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR

Les honorables MM.

<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—De *W. Henderson* et autres, des concessions de *St. Patrice* et du *Haut-Hemison*, dans la paroisse de *St. Malachi*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil municipal du comté de *Haldimand*—et du conseil municipal de *St. Joseph de la Beauce*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la chambre de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

Deux pétitions de *D. H. Marceau* et autres, de la paroisse de *St. Henry*, dans le comté de *Lévis*—deux pétitions du révérend *M. Duguay* et autres, de la paroisse de *St. Flavie*—deux pétitions de *Joseph Boudreau* et autres, de la paroisse de *St. Aimé*, dans le comté de *Richelieu*—et deux pétitions de *Narcisse Brunette* et autres, de la paroisse de *Sherrington*, dans le comté de *Napierville*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes ;

Et aussi demandant séparément, que l'acte de la dernière session pour amender la loi pour régler le taux de l'intérêt soit abrogée.

De *Narcisse Brunette* et autres, de la dite paroisse de *Sherrington*, demandant l'abolition des dîmes.

De la corporation de la ville de *Port Hope*, demandant un acte pour autoriser un certain échange d'actions entre la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer.

De la corporation du village d'*Ashburham*, demandant que la compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et du lac *Chemong* soit autorisée à prolonger sa ligne de chemin, et demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour accorder une charte à une compagnie concurrente.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, pour les fins municipales "et autres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que le dit bill et toutes pétitions présentées à la Chambre pour et contre sa passation, soient renvoyés de nouveau au comité spécial auquel le dit bill a d'abord été renvoyé, pour être examiné ultérieurement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1858, pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales et la consolidation de la dette "publique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'école anglaise et canadienne de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 11 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaullles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore.</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière.</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet.</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—Des syndics des chemins à barrières de la rive sud de *Québec*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*—De *J. H. Ciriás Gagnon* et autres, conseillers municipaux de *St. Jean Port Joli*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du conseil municipal du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Seymour*—Du conseil municipal du township de *Hope*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Alexander*—D'*Angus Munroe* et autres, conseillers municipaux du township de *Zorra Ouest*—et de *John Bayne* et autres, commissaires de l'arrondissement d'école No. 15, du dit township de *Zorra Ouest*.

Par l'honorable M. *Prince*—Du conseil municipal de *St. Joseph de la Beauce*—et d'*Asa Howard* et autres, de *St. Thomas*.

Par l'honorable Orateur—Du maire et du secrétaire-trésorier du comté de *Bellechasse*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—De *Daniel Smith*, du township de *Whitby*,

dans le comté d'*Ontario*—et de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Jean Chrysostôme*—de *Mathew Locke* et autres, de la cité d'*Ottawa*—et de *John Mooney* et autres, de *Johnstown*, dans le comté de *Grenville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Purcell* et autres, de l'augmentation et *Gore* du township de *Kildare*, énonçant qu'ils sont depuis longtemps en possession des terres qu'ils occupent actuellement, qu'ils se sont établis sur les dites terres à l'époque où le gouvernement accordait un octroi gratuit aux colons, qu'ils apprennent maintenant avec inquiétude que l'on se propose de les contraindre à payer les dites terres et qu'il leur est impossible de le faire, et demandant qu'icelles leur soient accordées gratuitement.

D'*Amable Jetté* et autres, établis sur les terres des réserves du clergé dans le township de *Brandon*, demandant un acte pour autoriser l'évaluation des terres sur lesquelles ils se sont établis comme "colons," et qu'il leur soit permis d'acquérir les dites terres d'après telle évaluation.

Du révérend *F. J. Lahaye*, directeur de l'institut des sourds-muets, de la *Côte St. Louis, Montréal*, demandant une allocation en faveur de la dite institution.

De *Benjamin Geoffroy* et autres, établis sur les terres des réserves du clergé dans le township de *Kildare*, dans le comté de *Joliette*, demandant qu'il leur soit permis d'acquérir les dites terres à des termes raisonnables.

D'*Augustin Loignon* et autres, du township de *Stoneham*, dans le comté de *Québec*, demandant une aide pour l'achèvement du chemin appelé "La route de *Stoneham*."

Du révérend *P. C. Dubé* et autres, du comté de *Laval*, demandant qu'il soit accordé une allocation à *Félix Lavoie* pour l'établissement d'une ferme-modèle.

De la société d'agriculture de la division nord du comté d'*Oxford*, demandant la passation du bill maintenant devant le parlement pour désigner *Kingston Toronto* et *London*, pour être les endroits permanents des expositions provinciales.

Du maire et du secrétaire-trésorier du conseil municipal de *St. Frédéric de la Beauce*, demandant que les rentes constituées quireprésentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Du conseil municipal du township de *Seymour*, demandant que le bill pour consolider la dette de la ville de *Cobourg* ne devienne pas loi avant que le conseil de comté ait eu l'occasion d'être entendu au sujet du dit bill.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, demandant un acte pour confirmer un règlement relatif à l'émission de débetures.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du sénat de l'université de *Toronto*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers. Parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, en date du quatre du courant, demandant à son Excellence de faire transmettre à cette Chambre la plainte de *Philip Vibert*, écuyer, de *Paspébiac*, agent du *Lloyd*, dans le district de *Gaspé*, contre *John Robinson Hamilton*, écuyer, conseil de la Reine, et contre *John Wilkie*, protonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit du comté de *Bonaventure*, et toutes correspondances sur le même sujet.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 4.*)

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Panet* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la société de "l'hôpital-général de *Montréal*."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "pour assurer davantage l'indépendance du parlement," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour relever de certaines inhabilités les registrateurs de comtés dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Crawford* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'adresse à sa Majesté la Reine, reçue de l'Assemblée Législative jeudi dernier, au sujet d'étendre la bienfaisance royale en accordant une demie-paie aux officiers survivants de milice, qui ont servi pendant la guerre de 1812, et

La dite adresse étant lue de nouveau par le greffier,

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, De concourir avec l'Assemblée Législative en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et",

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que l'honorable Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre à sa très-gracieuse Majesté, notre adresse collective au sujet d'étendre la bienfaisance royale, en accordant une demie-paie aux vieux officiers de mérite qui restent des corps provinciaux, troupes légères et milice incorporée, qui n'ont pas encore participé à la bienfaisance royale, et qui ont servi durant la guerre de 1812, de la manière que votre Excellence jugerez à propos, afin qu'icelle soit déposée au pied du Trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que l'honorable Orateur signe l'adresse en dernier lieu mentionnée, de la part de cette Chambre.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser Dame *Ann Corse* à construire et maintenir une galerie enclose, en fer, sur la ruelle des *Fortifications*, dans la cité de *Montréal*,"

L'honorable M. *Leslie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Leslie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Leslie*, *Moore* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux pour le township de *Sunnidale*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Panet*, *Dessaulles*, *Leslie* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*, et pour autoriser cette compagnie à construire un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Guévremont*, *Cartier* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour augmenter le capital de la compagnie de crédit foncier du *Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion. elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Gordon*, *Simpson*, *Campbell* et *Kierzkowski*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de l'asile de *Ste. Brigitte* de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitu

“ Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de
 “ plomb de *Ramsay*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Crawford*,
 il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M.
Knowlton,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney*—Du conseil municipal du comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du conseil municipal du township de *Brighton*—
 et de *D. J. Burk* et autres, du village d'*Oshawa*, dans le comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Moore*—Du conseil municipal du township de *Bertie*—du
 conseil municipal du village de *Thorold*—du conseil municipal du township

Thorold—du conseil de ville de la cité des *Chutes de Niagara*, dans l'état de *New-York*—et de *W. A. Thompson* et autres, des *États-Unis d'Amérique* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *Joseph Crevier* et autres, de la paroisse de *St. Anne*, dans le comté de *Jacques Cartier*—trois pétitions de *Moïse Roy* et autres, de *St. Michel Archange*, dans le comté de *Napierville*—trois pétitions de *C. Préfontaine* et autres, de la paroisse de *St. Marc*, dans le comté de *Verchères*. trois pétitions de *Isaïe Bissonnette* et autres, de la paroisse de *Blairfinchie*, dans le comté de *St. Jean*—et trois pétitions de *F. Lesage* et autres, de la paroisse de *St. Grégoire*, dans le comté d'*Iberville*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De *William E. Brock* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De *John B. Wilkerson* et *Angus McKay*, commissaires de l'arrondissement d'école No. 9, du township de *Zorra Ouest*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Walter Cowan* et autres, *reeves* du comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Christie*—De la corporation de la ville de *Guelph*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *W. Henderson* et autres, des concessions de *St. Patrice* et du haut *Hemison* dans la paroisse de *St Malachy*, comté de *Dorchester*, demandant une allocation de deux cent piastres pour améliorer certains chemins.

Du conseil de comté de *Haldimand*, demandant la passation du bill pour amender et consolider les différents actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Detroit*.

Du conseil municipal de *St. Joseph de la Beauce*, dans le comté de *Beauce*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui régissent le taux de l'intérêt.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill pour venir en aide aux débiteurs insolubles dans le *Haut-Canada*, ne soit pas passé par le Conseil Législatif.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour augmenter le capital de la compagnie de crédit foncier du *Canada*" et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,
Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette
Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :
"Acte pour relever de certaines inhabilités les registrateurs de comtés dans le
"Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait
chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M.
Simpson,

Que le dit bill soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la chambre s'est divisée
et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier.—14.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Craveford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.—25.</i>
<i>Dionne,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative; et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné; Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Knowlton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 28.—Après "legs" insérez "s'il est fait au moins six mois avant le décès de la personne qui l'aura fait" et après "ans" dans la même ligne, insérez : "et icelles ou aucune partie ou portion d'icelles ou intérêt en icelles qui n'auront pas été aliénés ou transportés, retourneront à la partie de qui l'acquisition aura été faite, ses héritiers ou autres représentants."

L'honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit amendement soit maintenant adopté.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Dionne*,

Que le dit amendement ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit pris en considération par la Chambre demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Leslie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser Dame *Ann Corse* à construire et maintenir une galerie en-close, en fer, sur la ruelle des *Fortifications*, dans la cité de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*, a informé la Chambre que le Conseil du pétitionnaire et le Membre siégeant étant, de consentement mutuel par écrit, convenus qu'il soit adressé une commission à l'honorable *Jean Casimir Bruneau*, l'un des juges de la Cour Supérieure de sa Majesté pour le *Bas-Canada*, aux fins de prendre l'enquête dans cette affaire; le comité a ordonné qu'il soit adressé une commission au dit honorable *Jean Casimir Bruneau*, l'un des juges de la Cour Supérieure de sa Majesté pour le *Bas-Canada*, résidant en la ville de *Sauvel*, pour prendre l'enquête de la part des pétitionnaires et du Membre siégeant sur les questions soulevées dans la pétition pour défaut de qualification et défauts de la déclaration du Membre siégeant, et dans la réponse du dit Membre siégeant à icelle pétition, produites en la dite affaire de l'élection contestée de *Sauvel*.

Ordonné, Que le comité spécial sur la pétition d'élection de *Sauvel* ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'honorable Orateur de cette Chambre, par son warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'acte des pétitions d'élection de 1851, ordonne au dit comité de se réunir et de prendre en considération les procédures de la dite commission.

L'honorable M. *Archambault*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Theophilus Cushing* à construire un bôme ou des bômes (*booms*), s'étendant depuis la terre ferme jusqu'à l'Isle du curé de *Repen-tigny*, sur la rive nord du fleuve *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été :

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *de Blaquièrre*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations, excepté en certains cas," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre jeudi prochain, et que dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Patton*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de *James Ross*, préfet du comté de *Wellington*, et autres, du dit comté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de *Guelph* et *Wellington*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ordonné, Que l'honorable M. *Crawford* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des poudres du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Mills* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la société d'école anglaise et canadienne de *Montréal*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Leslie*, *Masson* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour confirmer la séparation des townships de *Vespra* et *Sunnidale* en deux municipalités distinctes, et pour légaliser la dernière élection des officiers municipaux de *Sunnidale*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *de Blaquière* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.—18.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>		

NON-CONTENTS:

Les honorables MM.

Alexander, Guévremont, Morris, Taché, Sir E. P.
Boulton, Hamilton, Patton, Tessier.—
Duchesnay, E. H. J. McDonald, Simpson,

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des ardoisières du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de "*Mégantic*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et pour la "diviser en deux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia* à acheter de la couronne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du

“ lac *Wawanosh*, et à en disposer,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de : La “ compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 13 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmarinus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Panet*—De *Stanislas Piché* [et] autres, du township de *Bulstrode*.

Par l'honorable M. *Christie*—Du bureau de l'université du collège *Victoria*.

Par l'honorable M. *Simpson*—Du conseil municipal du township de *Clarke*—de la corporation du village d'*Oshawa*—et du conseil municipal du township de *Cartwright*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Perry*—De *John S. Wallace* et autres, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *Thomas B. Guest* et autres, de *St. Mary's Blanchard*.

Par l'honorable M. *Tessier*—D'*Hector Langevin* et autres, intéressés dans la compagnie du chemin de fer du Nord et de navigation du *St. Maurice*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Des commissaires des chemins à barrières de la rive sud de *Québec*, demandant à être autorisés à placer le chemin de grève au sud de *Québec*, sous le contrôle de certaines personnes qui s'engagent à le tenir en bon ordre pendant trente ans, à condition qu'il leur soit permis de prélever des péages sur icelui.

De *J. H. Ciriás Gagnon* et autres, conseillers municipaux de *St. Jean Port Joli*, demandant que l'acte 20 Victoria, chap. 44, soit amendé de manière à ce que les greffes des notaires décédés soient déposés au bureau de la cour de circuit du comté où résidaient les dits notaires décédés.

Du conseil municipal du township de *Hamilton*—et du conseil municipal du township de *Hope*, demandant séparément que le bill pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, ne devienne pas loi sous sa forme actuelle.

Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de *Rimouski*, demandant une allocation pour terminer le quai de *Rimouski*, et pour d'autres fins.

D'*Angus Munroe* et autres—et de *John Bayne* et autres, du township de *Zorra Ouest*, dans le comté d'*Oxford*, demandant séparément qu'un certain arrondissement d'école ne soit pas réuni au village d'*Embro*.

Du conseil municipal de *St. Joseph de la Beauce*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

D'*Asa Howard* et autres, de *St. Thomas*, demandant que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école de médecine actuellement reconnue par la loi.

Du maire et secrétaire-trésorier du comté de *Bellechasse*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session, pour amender la loi qui règle le taux de l'intérêt.

De *Daniel Smith*, du township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, demandant une indemnité pour un lot de terre dans le dit township, pour lequel son défunt père avait pris un billet de location, et qui a été illégalement confisqué et vendu.

De l'institut des artisans et association de bibliothèque de *St. Jean Chrysostôme*, demandant une allocation.

De *Mathew Locke* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit fait des changements au système qui règle le travail des détenus au pénitencier provincial.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des poudres du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Matheson*, *Ross* et *Seymour* sont entrés.

L'honorable M. *Simpson*, de la part du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,
13 avril, 1859.

Le comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité a fait publier des annonces dans divers journaux, dans les cités de *Québec*, *Toronto*, *Montréal* et *Hamilton*, demandant des soumissions pour l'impression, la reliure et le papier à imprimer, nécessaires pour le service de la Législature, et cela pour les termes respectifs de quatre, de huit et de dix années, à dater du 1er janvier, 1860 ; et le résultat a été que les soumissions suivantes pour le terme de dix ans sont tellement plus favorables que pour aucun des autres termes, que le comité recommande qu'elles soient acceptées comme étant celles qui assureront la meilleure exécution de l'ouvrage, savoir :—

Pour l'impression.....celle de M. *John Lovell*.

Pour la reliure.....celle de M. *F. C. Dredge*.

Pour le papier à imprimer.....celle de MM. *Alex. Buntin* et *Cie*.

Votre comité a pris des mesures pour qu'il soit fourni des cautionnements, avec des cautions suffisantes, par les différents entrepreneurs, pour la due exécution de leur entreprise respective.

Tout l'ouvrage devra être fait et les matériaux fournis au siège du gouvernement.

Votre comité a aussi donné des instructions pour qu'à mesure qu'avancera l'ouvrage entrepris par les différents entrepreneurs, il soit fait à ceux-ci des paiements par le comptable, sur le certificat du greffier du comité des impressions, et pour que dans tous les cas il leur soit retenu vingt pour cent jusqu'à ce que l'ouvrage de chaque session soit entièrement terminé.

Le comité a aussi enjoint au greffier du comité des impressions de fournir, au commencement de chaque session, un état détaillé des divers comptes des entrepreneurs, avec indication des mesurages et des quantités, etc., tels que constatés et alloués par lui pour l'année précédente, et de la date et du montant de chaque paiement, et mentionnant pour quel service; aussi, faisant voir de quelle manière les divers ouvrages ont été faits, afin que le comité puisse exercer une stricte surveillance sur cette partie de la dépense.

SOUSSIONS POUR LE TERME DE DIX ANNÉES.

LES DIVERSES SOUSSIONS POUR LES IMPRESSIONS SONT COMME SUIV :—

N O M DU SOUSSIONNAIRE.	SESSIONEL.			JOURNAUX.			APPENDICES.			PLIAGE.	
	Par M oms, Anglais.	Par M oms, Français.	Tirage par marq. (token)	Par M oms, Anglais.	Par M oms, Français.	Tirage par marq. (token)	Par M oms, Anglais.	Par M oms, Français.	Tirage par marq. (token)	Par feuille.	Brochure, par feuille.
1. S. Thompson.....	28	28	15	28	28	15	28	28	15	cts. 1/8	cts. 1-6
2. Owler et Stevenson.....	30	30	30	26	26	27	26	26	27	4 pr 1-16	13 cent. 1-10
3. J. Lovell.....	32	30	32	28	27	32	28	27	32		
4. R. Campbell.....	33	33	33	28	28	25	28	28	25		
5. E. Fréchette.....	33½	33½	37½	33½	33½	37½	33½	33½	37	18 par 20	60 cent 37½
6. R. Beaty.....	37	37	29	37	37	29	37	37	29	1-6	1/4

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,

13 avril, 1859.

Le comité conjoint s'assemble.

Présents:—M. BENJAMIN, Président.

L'hon. M. *Seymour*, L'hon. M. *Alexander*, M. *Ferres*, M. *Bell*,
 “ *Christie*, “ *Simpson*, “ *Patrick*, “ *Simpson*.
 “ *Patton*,

Le comité délibère au sujet des diverses soumissions pour l'impression, la reliure et le papier à imprimer.

Proposé par M. *John Simpson*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que les contrats soient donnés pour une période de dix ans ; sur quoi le comité se divise :—

POUR :—M. *John Simpson*, l'honorable M. *Simpson*, l'honorable M. *Patton*, M. *Bell* et M. *Patrick*.—5.

CONTRE :—L'honorable M. *Seymour*, l'honorable M. *Christie* et M. *Ferres*.—3
Ainsi la proposition est résolue affirmativement.

Proposé par l'honorable M. *Patton*, secondé par M. *Patrick*,

Que la soumission de M. *John Lovell*, pour l'impression des papiers des deux branches de la Législature, soit acceptée.

Proposé en amendement par M. *John Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que la soumission de M. *Thompson* soit acceptée, vu qu'elle est la moins élevée, si d'ailleurs elle offre toutes les garanties voulues.

Le comité se divise comme suit :—

POUR :—M. *John Simpson*, M. *Ferres*, l'honorable M. *Seymour*, et l'honorable M. *Christie*.—4.

CONTRE :—L'honorable M. *Alexander*, l'honorable M. *Patton*, l'honorable M. *Simpson*, M. *Patrick* et M. *Bell*.—5.

Ainsi l'amendement est rejeté.

La motion principale étant alors mise aux voix, M. *Ferres* propose en amendement, secondé par M. *Simpson*,

Que la soumission de MM. *Owler* et *Stevenson* soit acceptée comme étant la moins élevée ensuite.

Le comité se divise comme suit :—

POUR :—M. *John Simpson*, M. *Ferres*, l'honorable M. *Christie*, et l'honorable M. *Seymour*.—4.

CONTRE :—L'honorable M. *Patton*, l'honorable M. *Alexander*, l'honorable M. *Simpson*, M. *Bell* et M. *Patrick*.—5.

Ainsi ce dernier amendement est rejeté.

Alors la motion principale étant mise aux voix, savoir : Que la soumission de M. *John Lovell*, pour l'impression des papiers des deux branches de la Législature, soit acceptée.

Le comité se divise comme suit :—

POUR :—M. *Bell*, M. *Patrick*, l'honorable M. *Patton*, l'honorable M. *Simpson*, et l'honorable M. *Alexander*.—5.

CONTRE :—L'honorable M. *Seymour*, l'honorable M. *Christie*, M. *Simpson* et M. *Ferres*.—4.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Résolu,—Que la soumission de *H. C. Dredge*, pour la reliure, soit acceptée.

Résolu,—Que la soumission d'*Alexander Buntin* et *Cie.*, pour le papier à imprimer, soit acceptée.

Résolu,—Qu'il sera du devoir du greffier du comité des impressions, de fournir, au commencement de chaque session, un état détaillé des divers comptes des entrepreneurs, avec indication des mesurages et des quantités, etc., tels que constatés et alloués par lui pour l'année précédente, et de la date et du montant de chaque paiement, et mentionnant pour quel service ; aussi, faisant voir de quelle manière les divers ouvrages ont été faits, afin que le comité puisse exercer une stricte surveillance sur cette partie de la dépense.

Ajourné à demain, à dix heures.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain, et que dans l'intervalle il soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour la protection des ponts sur la rivière *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 24.—Retranchez depuis "brisé" jusqu'à "il" et insérez "par suite du choc contre icelui d'aucun bâtiment, bateau, bac ou autre embarcation ou radeau,"

Page 2, ligne 34.—Après "cependant" insérez "si tel choc n'a pas eu lieu, alors"

Page 4, ligne 35.—Retranchez depuis "condamnée" jusqu'à "en" dans la 38e ligne.

Page 5, ligne 47.—Après "acte" insérez "clause A.

CLAUSE A.

"Au cas d'appel d'aucune condamnation en vertu du présent acte, tel appel sera
"porté aux sessions générales trimestrielles de la paix,
"tenues dans l'un ou l'autre des dits comtés de *Lincoln* et
" *Welland*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Masson*, *Allan*, *Murney* et *Crawford* sont entrés.

L'honorable M. *Mulheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township " d'*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, pour les fins municipales " et autres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Mulheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Guévremont*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer " La compagnie du pont de la *Rivière du Loup*, " " dans le comté de *Maskinongé*," et pour autoriser cette compagnie à construire " un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 33.—Retranchez " pas ".

Page 4, ligne 41.—Après " recettes " insérez " et " et retranchez depuis " dépenses " jusqu'à " accompagné ".

Page 9, ligne 34.—Retranchez " quais " et insérez " barrière de péage ".

Page 10, ligne 12.—Retranchez depuis " péage " jusqu'à " accessoires " dans la 1^{re} ligne, et insérez " barrière de péage ".

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l'Assemblée Législative, vendredi, le huit du courant, intitulé : " Acte pour diviser le township de *Williams* en deux municipalités," soit lu la seconde fois demain.

Les honorables MM. *Knowlton*, *Dionne* et *Kierzkowski* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser Dame *Ann Corse* à construire et maintenir une galerie enclose, en fer, sur la ruelle des *Fortifications*, dans la cité de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Théophilus Cushing* à construire un bôme ou des bômes (*booms*) s'étendant depuis la terre ferme jusqu'à l'Isle du *Curé de Repentigny*, sur la rive nord du fleuve *St. Laurent*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1858, pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales et la consolidation de la dette publique."

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme demain en comité sur le dit bill.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réunir partie de l'arrondissement d'école numéro neuf, du township de *Zorra Ouest*, dans le comté d'*Oxford*, au village d'*Embro*, dans le dit township, pour les fins scolaires seulement,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes,”

L'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hollis Smith*, *Archambault*, *Dessaulles* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de *Quistor*,”

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Vankoughnet* et *Hermannus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*,”

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Vankoughnet*, *Crawford*, *Harmannus Smith* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour démembrer du comté de *Rouville* le territoire décrit dans le présent acte, et " pour l'annexer au comté de *Bagot*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de *Québec*,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile de *Ste. Brigitte* de *Québec*,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de "*Ramsay*,"

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*,"

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelph* et *Wellington*,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice* de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia* à acheter de la couronne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Wawanosh*, et à en disposer,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Dundas*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage du charbon, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-huit, relatif aux petits délits dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour amender l'acte vingt Victoria, chapitre trente-et-un, relativement à
 "la mise en fourrière des bestiaux et autres animaux," auquel elle demande le
 concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Matheson*,
 il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Durham* du comté de *Nor-*
thumberland," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour autoriser certaines corporations municipales, dans le *Haut-Canada*,
 "à contribuer à l'établissement de moyens de communications à l'intérieur,"
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*,
 il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres,
 comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 13 avril, 1859.

Résolu.—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour
 informer leurs Honneurs que cette Chambre a concouru dans l'adresse à son
 Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de transmettre l'adresse
 collective des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté, au sujet des officiers
 survivants du corps de la milice provinciale, en remplissant le blanc par les mots
 "et les Communes"

Ordonné, Que l'honorable M. *Merritt* porte le dit message au Conseil
 Législatif.

Attesté,

W. M. B. LINDSAY,

Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,
 La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 14 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander.</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knorolton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault.</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong.</i>	<i>Duchesnay, F. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDouald.</i>	<i>Smith, Hermannus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	

PRÛÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Leslie*—De *Rollo Campbell*, imprimeur.

Par l'honorable M. *Guévremont*—De la société littéraire et historique de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Masson*—Du révérend *A. Toussin* et autres, de la paroisse de *St. Placide*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Tessier*—Deux pétitions de *Jean Lepage*, maire—et de *D. F. de St. Aubin*, secrétaire-trésorier de la municipalité de *St. Germain de Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Trois pétitions de *Moïse Roy*, et autres, de *St. Michel Archange*, dans le comté de *Napierville*—trois pétitions de *C. Préfontaine* et autres, de la paroisse de *St. Marc*, dans le comté de *Verchères*—trois pétitions d'*Isaïe Bissonnette* et autres, de la paroisse de *Blairfindie*, dans le comté de *St. Jean*—et trois pétitions de *F. Lesage* et autres, de la paroisse de *St. Grégoire*, dans le comté d'*Iberville*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par cent par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Aussi, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session, pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Et aussi, demandant séparément l'abolition des dîmes.

Du conseil municipal du township de *Bertie*—du conseil municipal du village de *Thorold*—du conseil municipal du township de *Thorold*—du conseil de ville de la cité de *Niagara Falls*, dans l'Etat de *New York*—et de *W. A. Thompson* et autres, habitants des *Etats-Unis d'Amérique* et du *Canada*, demandant séparément la passation du bill pour incorporer une compagnie pour la construction d'un pont suspendu sur la rivière *Niagara*.

De *Joseph Crevier* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne*, dans le comté de *Jacques Cartier*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *William E. Brock* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drammond*, demandant un acte prohibitif des liqueurs.

De *D. J. Burk* et autres, du village d'*Oshawa*, demandant que le bill pour incorporer le dit village en une ville ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township de *Brighton*, demandant que le bill pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De *John B. Wilkerson* et *Angus McKay*, commissaires de l'arrondissement d'école No. 9, du township de *Zorra Ouest*, demandant que certains lots ne soient pas détachés du dit arrondissement d'école.

Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de *Rimouski*, demandant la construction d'un chemin de fer intercolonial.

De la corporation de la ville de *Guelph*, demandant que le bill pour désigner *Kingston*, *Toronto* et *London*, comme les endroits permanents où devront se tenir les expositions provinciales, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, demandant que le bill pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, ne devienne pas loi.

De *Walter Cowan* et autres, *reeves* du comté d'*Essex*, demandant que le dit bill pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, devienne loi.

L'honorable *M. Campbell*, du comité spécial permanent des banques et institutions de banque, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " Banque Nationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 43.—Après “canses” insérez “pourvu que la majorité en
“ nombre et en valeur des dits actionnaires seront snjets
“ anglais.”

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis “de” jusqu’à “mille” et insérez “quatre
“ cent”.

Page 2, ligne 47.—Retranchez depuis “dans” jusqu’à “une” et insérez “deux
“ ans”.

Page 3, ligne 35.—Après “province” insérez “ou hors d’icelle”.

Page 5, ligne 21.—Retranchez “six” et insérez “dix”.

Page 5, ligne 23.—Retranchez “quatre” et insérez “douze”.

Sur motion de l’honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l’honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :
“ Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe,” a
fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire
le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre
voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 21.—Retranchez “ses” et insérez “leurs”.

Page 1, lignes 40 et 41.—Retranchez depuis “propos” jusqu’à “et” dans la
page 2; ligne 1re.

Page 5, ligne 13.—Retranchez “tel” et insérez “tels”.

Page 5, ligne 17.—Retranchez depuis “avis” jusqu’à “de” et insérez “des
“ temps et des endroits”.

Page 5, ligne 18.—Retranchez depuis “avant” jusqu’à “an” et insérez “telles
“ époques”.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise
sur chacun d’enx, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *de Blaquièrre*,
il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé,
lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Ross* et *Kierzkowski* sont entrés.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :
“ Acte pour incorporer la société d’école anglaise et canadienne de *Montréal*,”
a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire
le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre
voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et
Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 15.—Après “legs” insérez “fait six mois ou plus avant le décès
“ du donateur ou du testateur.”

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,
Que le dit amendement soit adopté.
Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les
noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smitn, Harmaunus</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis—2.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé,
lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill
intitulé : “ Acte pour amender la charte de la société de l'hôpital-général de
“ *Montréal*,” avec instruction d'amender le dit bill en insérant les mots “ s'il est
“ fait six mois ou plus avant le décès de la personne qui l'aura fait,” après le mot
“ legs ” dans la sixième ligne de la seconde clause, a fait rapport qu'il avait pris
le dit bill et la dite instruction en considération, et que la majorité du dit comité
avait décidé de recommander à la Chambre de passer le dit bill sans amende-
ment.

Sur quoi l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit rapport et le dit bill soient renvoyés à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur les dits bill et rapport en dernier lieu mentionnés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Blaquiére* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit rapport en considération et avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport du dit bill avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 38.—Après “legs” insérez “s'il est fait six mois ou plus avant le
“décès de la personne qui l'aura fait.”

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,
Que le dit amendement soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés. ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>De Blaquiére,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis.—24.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le

rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 28.—Après “à” insérez “ou sur”.

Page 1, ligne 39.—Après “a” insérez “Pourvu toujours que tels céréales, effets,
“ denrées ou marchandises, ne seront pris en gage par la
“ dite banque ou quelque particulier, pour un terme excé-
“ dant six mois de calendrier.”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Simpson*, de la part du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et
Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,
14 avril, 1859.

Le comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité regrette qu'il se soit glissé une erreur de clerc dans son troisième rapport présenté hier.

La soumission la plus basse pour la reliure était celle de M. *Alfred Dredge*, et non celle de M. *F. C. Dredge*, tel qu'il a fait rapport.

Le comité recommande en conséquence que le nom de M. *F. C. Dredge* soit rayé du dit rapport, et celui de M. *Alfred Dredge* inséré au lieu et place.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour permettre à la corporation municipale de la ville de *Dundas* “ de refondre sa dette, et d'émettre de nouvelles débetures pour le rachat d'icelle,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'hui en huit.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux faux prétextes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté la réponse à une adresse de cette Chambre à son Excellence le Gouverneur-Général, en date du six du courant, demandant un état indiquant le nombre d'acres de terres des réserves du clergé dans le *Bas-Canada*, dont le produit de la vente est affecté par acte de la Législature à la construction de cours de justice et prisons dans le *Bas-Canada*, faisant voir le nombre d'acres qui n'ont pas été vendus, le prix moyen par acre auquel les dites terres ont été vendues pendant les cinq dernières années, et le montant moyen provenant de la vente des dites terres pendant le même espace de temps ; et aussi, le montant total provenant de cette branche qui a été placé, indiquant la nature de la garantie sur laquelle tel montant a été placé, et le taux annuel que rapporte tel placement ; et enfin le montant de la balance dans le coffre public qui ne porte pas intérêt.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Appendice No. 5.)

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir humblement le temps qu'il plaira à son Excellence fixer pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet d'étendre la bienfaisance royale en accordant une demi-paie aux vieux officiers de mérite qui restent des corps provinciaux, troupes légères et milice incorporée, qui n'ont pas encore participé à la bienfaisance royale et qui ont servi durant la guerre de 1812.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour abroger tout ce qui est relatif à la compilation et publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, dans l'acte 13 et 14 Vict., chap. 36."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill

intitulé : " Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et " autres travaux par des compagnies à fonds social, dans le *Haut-Canada*." et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ojibwa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'union de transport et de chemin de fer." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " pour incorporer la compagnie des poudres du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour la protection des " ponts sur la rivière *Welland*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour séparer le front " du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, dans les comtés-unis de " *Leeds* et *Grenville*, pour les fins municipales et autres." a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer ' La compagnie du pont de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*, et pour autoriser cette compagnie à construire un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1858, pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales, et la consolidation de la dette publique."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter la transaction des affaires de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé demain le quinze du courant, à trois heures et demie de l'après-midi, pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté la Reine et à son Excellence, au sujet d'étendre la bienfaisance royale d'une demie-paie aux officiers de milice qui ont servi pendant la guerre de 1812, et qui n'ont pas encore participé à telle bienfaisance royale.

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, pour informer cette Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé demain, le quinze du courant, à trois heures et demie de l'après-midi, pour recevoir les dites adresses collectives des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté et à son

Excellence, et que l'honorable Sir *E. P. Taché*, et les honorables MM. *Gordon* et *Matheson*, seront alors présents de la part du Conseil Législatif.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à l'Assemblée Législative.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations en certains cas,"

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que les dits amendements soient adoptés.

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,—13.</i>
<i>Campbell.</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cransford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ferry,</i>	<i>Vankoughnet.—20.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des ardoisières du Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hollis Smith, Knowlton, Moore, Dessaulles, Leslie* et *Archambault*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et pour la diviser en deux,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crowford*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, sous le nom de ' La compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu,' " a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Dessaulles*, *Moore*, *Simpson*, *Masson* et *Christie*, qui s'assembleront s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Williams* en deux municipalités."

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Boulton*, *Alexander* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour démembrer du comté de *Rouville* le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de *Québec*,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des hono-
rables MM. *Tessier*, Sir *E. P. Taché* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourne-
ront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour
" incorporer l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant
qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial mentionné en dernier
lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la
" compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay*," a
été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des hono-
rables MM. *Matheson*, *Morris* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à
loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par
le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie de *Rowton*,"

L'honorable M. *Knorlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que les dits amendements ne soient pas maintenant pris en considération, mais
qu'ils soient renvoyés à un comité de toute la Chambre, afin de retrancher un
certain amendement.

Objection étant faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la
négative.

Alors l'honorable M. *Knorlton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ma-
theson*,

Que les amendements du comité spécial soient maintenant adoptés.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Kowski*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia* à acheter de la personne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Wawanosh*, et à en disposer,"

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *E. H. J. Duchesnay*, *Armstrong* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-huit, relatif aux petits délits dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte vingt *Victoria*, chapitre trente-et-un, relativement à la mise en fourrière des bestiaux et autres animaux,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtiment des
 " délinquants incorrigibles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*,
 il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Leslie*,
 La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 15 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Guévremont*—De *N. Keroack* et autres, du township de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Tessier*—De *Magloire Desjardins* et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Patton*—D'*Henry Greenwood* et autres, du comté de *Welland*—et du conseil municipal du township de *Huron*, dans le comté de *Bruce*.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'honorable M. *Merritt* et autres, comme suit:—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 15 avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable M. *Merritt*, MM. *Panet*, *Campbell*, *Lacoste*, *Playfair* et *Notman*, pour se rendre auprès de son Excellence, de la part de cette Chambre, avec les adresses collectives des deux Chambres, au sujet des officiers survivants du corps de la milice provinciale.

Ordonné, Que l'honorable M. *Merritt* porte le dit message à l'honorable Conseil Législatif.

Attesté.

WM. B. LINDSAY, Jur.,

Greffier-Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir *E. P. Taché* a fait rapport que, conformément à l'ordre, les honorables MM. *Gordon*, *Matheson* et lui-même, se sont rendus auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré l'honorable M. *Merritt* et certains autres Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présenté l'adresse à son Excellence, passée par les deux Chambres, au sujet d'étendre la bienfaisance royale d'une demie paie aux officiers de milice qui ont servi pendant la guerre de 1812, et qui n'ont pas encore participé à la bienfaisance royale, et que son Excellence a bien voulu répondre qu'il transmettrait, avec beaucoup de plaisir, l'adresse collective à la Reine au principal secrétaire d'état de sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Stanislas Piché* et autres, du township de *Bulstrode*, demandant que le chef-lieu du district d'*Arthabaska* ne soit pas changé.

Du bureau de l'université du collège *Victoria*, demandant que le bill pour incorporer le collège des médecins et chirurgiens du *Haut-Canada*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township de *Clarke*, demandant que le bill pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Du conseil municipal du village d'*Oshawa*, demandant que le dit village soit incorporé comme ville.

Du conseil municipal du township de *Cartwright*, demandant qu'il ne soit pas passé de bill pour diviser les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

De *John Wallace* et autres, de *Cobourg*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de manufacture de *Cobourg*."

De *Thomas B. Guest* et autres, de *St. Marys*, demandant que les médecins homœopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

D'*Hector Langevin* et autres, intéressés dans la compagnie du chemin de fer du Nord et de navigation du *St. Maurice*, demandant à être autorisés à établir un bureau de direction en *Angleterre*, pour la transaction des affaires de la dite compagnie.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'arpentage de la ligne de la seconde concession du town-ship de *Caistor*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, de la part du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,

14 avril, 1859.

Le comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, prend la liberté de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport :—

En entreprenant le devoir qui lui a été confié, votre comité était fortement pénétré de la nécessité qu'il y avait de faire tout en son pouvoir pour réduire autant que possible la dépense sans nuire à l'efficacité de cette branche du service public. Le coût des impressions, des annonces, de la reliure et de la papeterie, pour le gouvernement, la législature et les départements publics, s'est accru

d'année en année graduellement et d'une manière presque imperceptible jusqu'à ce qu'en 1858, il ait atteint, en autant que le comité a pu en faire l'estimation d'après les meilleures sources d'information, la somme énorme d'au moins trois cent cinquante mille piastres—somme tout-à-fait disproportionnée au revenu de la province aussi bien qu'aux exigences actuelles du service public, bien que le comité permanent de l'Assemblée Législative ait réduit l'année dernière cette partie de la dépense sous son contrôle immédiat, de pas moins de soixante-et-huit mille piastres.

Votre comité est d'avis que si le gouvernement eût attaché une imprimerie et une boutique de relieur aux départements de la Législature, on eût évité par là beaucoup de frais extravagants que le pays a supportés, et une grande partie de la dépense se rattachant aux impressions et à la reliure. L'économie eût été encore plus grande, si le gouvernement se fût lui-même chargé de la *Gazette Officielle*, et s'il eût offert l'entreprise de l'impression des lois à la concurrence. Il est inutile, cependant, de faire des calculs sur ce qu'aurait été le résultat en pareille matière si l'on eût adopté un autre mode que celui qui a été suivi ; votre comité conséquemment a jugé de son devoir de s'attaquer aux maux existants, et de recommander à votre honorable Chambre des moyens d'empêcher à l'avenir ces dépenses extravagantes et d'assurer plus d'économie et d'efficacité dans ce service.

Votre comité s'est donc enquis des sujets qui lui ont été renvoyés, et il soumet maintenant le résultat des ses recherches.

Il a adressé des circulaires aux divers établissements d'imprimerie de la province, lesquelles, avec les réponses aux questions qu'elles contiennent, sont annexées au présent rapport et marquées A.

Il a aussi soumis une série de questions à l'imprimeur de la Reine, lesquelles, avec les réponses, sont ci-annexées et marquées B.

Votre comité a eu l'occasion d'interroger l'auditeur-général et M. *John Lovell*, de *Montréal*, imprimeur, tant sur des items spéciaux que sur les impressions en général de la province ; et les renseignements qu'il a obtenus à ce sujet se trouvent annexés au présent rapport et marqués C. (M. *Langton*),—et D. (M. *Lovell*.)

Votre comité a aussi pris en considération les lettres-patentes nommant MM. *Derbishire* et *Desbarats* imprimeurs de la Reine. Ce document, dont une copie est ci-annexée et marquée E, est daté du 29 septembre, 1841, et parle des messieurs y mentionnés comme suit :—“ Notre imprimeur et imprimeur des lois, “ dans et pour notre province du *Canada*, chargé d'imprimer pour nous tous “ actes du parlement provincial, et tous autres documents publics et actes qui “ devront avoir force et effet par toute notre dite province ou qui la concerneront, “ et qui de droit doivent être imprimés par notre imprimeur des lois dans et pour “ la dite province.”

A l'égard de cette commission, votre comité est d'opinion qu'elle est révocable par la couronne à volonté, et que le pouvoir de la révoquer devrait être exercé lorsque l'intérêt public l'exige évidemment. Il est hors de doute que cette commission ne justifie pas ceux qui la possèdent de se faire payer un plus haut prix pour l'ouvrage qu'elle les autorise à faire que celui qui pourrait être demandé par d'autres imprimeurs ayant des établissements convenables ; cependant, l'obligation dans laquelle se trouve l'imprimeur de la Reine, sous les circonstances existantes, d'avoir un matériel très considérable, doit être prise en considération lorsqu'il s'agit d'examiner le coût des impressions.

Votre comité s'est beaucoup occupé de la *Gazette Officielle*. Il trouve qu'en 1850, 1,600 exemplaires en ont été imprimés, dont 1,320 ont été mis en circulation aux dépens de la caisse publique. En 1858, le nombre qui en a été imprimé s'est élevé à 2500, et celui mis en circulation aux dépens de la caisse publique à 1,841 — la circulation privée étant en 1850 de 280 exemplaires seulement, et en 1858 de 659, — une partie de ce dernier nombre, cependant, a été échangée contre des journaux de la province. Sur les 1,841 exemplaires payés par le gouvernement, votre comité trouve que 46½ ont été transmis à des fonctionnaires du *Haut-Canada*, et 1,377 à différentes personnes du *Bas-Canada*. Votre comité trouve que sur le nombre en dernier lieu mentionné, 508 exemplaires sont envoyés à des curés et ministres de l'évangile, et 401 à des juges de paix ; ces derniers, suivant votre comité, pourraient en être privés sans que le service public en souffrit. D'autres aussi, dans le *Haut* comme dans le *Bas-Canada*, pourraient être biffés de la liste sans injustice, et votre comité recommande qu'à l'avenir la distribution aux frais du gouvernement soit limitée à 1,011 exemplaires, conformément à l'état ci-annexé marqué F, et que le prix par exemplaire, par année, soit réduit de 12s. 6d. à 10s.

Votre comité trouve aussi qu'en 1880, l'imprimeur de la Reine est convenu de laisser 15 colonnes de la *Gazette* à la disposition du gouvernement pour des annonces officielles, à raison de £250 par année. Cet arrangement a été mis à exécution ; mais pour toutes les annonces en sus de celles comprises dans les 15 colonnes, le gouvernement a eu à payer 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente. Le nombre de colonnes occupées par les annonces du gouvernement, en sus des 15 déjà mentionnées, a été en 1856 de dix, en 1857 de quatorze, et en 1858 de quatorze. Prenant maintenant l'année en dernier lieu mentionnée pour exemple, votre comité trouve que le montant total que le gouvernement a eu à payer pour annonces dans la *Gazette*, durant l'année 1858, a été de £1,644 13s. 4d., ce qui fait voir que tandis que le coût, pour le public, des premières 15 colonnes n'a été que de £250, les quatorze colonnes additionnelles ont coûté £1,394 13s. 4d., ou près de six fois autant. Quant à ceci, votre comité confesse qu'il ne peut rien y comprendre, parceque, supposé que la totalité des quatorze colonnes se composât de matière nouvelle chaque semaine, à 4d. par ligne, comme il n'y a que 87 lignes dans chaque colonne, et 52 semaines dans une année, la somme totale ne se monterait qu'à £1,055 12s., le nombre extra étant supposé payé par les répétitions.

Les imprimeurs de la Reine ont exprimé leur vouloir de réserver 20 colonnes de la *Gazette* pour les annonces officielles à raison de £250, somme exigée jusqu'ici pour 15 colonnes ; par cela, une grande économie serait évidemment effectuée ; mais votre comité ne peut consentir à ce que l'espace additionnel requis par le gouvernement soit payé à raison du prix exigé jusqu'ici, et il recommande en conséquence que dans le cas où le gouvernement jugerait à propos de prendre d'autres arrangements que ceux qui existent aujourd'hui par rapport à la *Gazette Officielle*, les prix suivants soient payés à l'avenir, savoir : pour tout espace en sus des 20 colonnes, 3 centins par ligne pour la première insertion, et 1 centin par ligne pour chaque insertion subséquente.

Votre comité n'a plus qu'à faire remarquer par rapport à la *Gazette*, que le coût annuel de l'abonnement et des annonces s'est accru rapidement ; s'étant élevé en 1856, à £2,127 16s. 5d., en 1857, à £2,588 11s. 4d., et en 1858, à £2,813 0s. 8d.

Votre comité s'est aussi occupé de l'impression et de la publication des statuts, et d'après les états pour les trois dernières années, il trouve qu'il en a été imprimé en 1856, 11,700 exemplaires en anglais, et 5,400 en français, moyennant le prix et somme de £5,786 11s. 2d., en y comprenant la reliure à 1s. 10d., par volume.

Qu'en 1857, le même nombre a été imprimé moyennant le prix et somme de £7,938 18s. 8d., en y comprenant la reliure à 2s. 4d. par volume.

Qu'en 1858, il en a été imprimé 13,100 exemplaires en anglais, et 5,400 en français, moyennant £7,334 15s. 2½d., en y comprenant la reliure à raison de 2s. 2½d. par volume.

Votre comité s'est enquis minutieusement de la distribution de cette immense édition des statuts pour 1858, et il voit par les états qu'environ 2,000 exemplaires se trouvent encore entre les mains de l'imprimeur de la Reine. Il trouve aussi que la distribution en a été extravagante : par exemple, chaque Membre de l'Assemblée Législative paraît en avoir reçu 14 exemplaires, et chaque Membre du Conseil Législatif 15. Votre comité recommande qu'à l'avenir l'édition qui en sera tirée aux frais du public soit limitée à 12,973 exemplaires, lesquels seront distribués conformément au mémoire annexé au présent rapport et marqué G.

Votre comité trouve étrange que l'édition des statuts de 1858 ait excédé celle de 1856 et 1857 de pas moins de 1,400 exemplaires, d'autant plus que le nombre qui reste à distribuer excède 2,000, ce qui prouve qu'une telle augmentation n'était pas nécessaire ; mais l'imprimeur de la Reine allègue qu'elle a été autorisée, et votre comité ne doute point que tel soit le cas.

Votre comité a pris en considération le compte de l'imprimeur de la Reine qui fait voir les items qui constituent la somme de £7,384 15s. 2d., tel qu'approuvé par l'auditeur des comptes publics et payé par le gouvernement pour l'impression des statuts en 1858, et il regrette de dire que plusieurs de ces items paraissent être, suivant lui, d'une nature extraordinaire et extravagante.

Le prix du tirage maintenant payé à l'entrepreneur des impressions de l'Assemblée Législative est de 1s. 11½d. par marque (*token*) de 250 coups de presse, et le plus haut prix de tirage dans le *Haut-Canada* durant les vingt dernières années, même pour des éditions peu considérables, n'a pas excédé 2s. 6d. par marque, et dans tous les cas où des impressions considérables ont été données à l'entreprise, ce taux était ordinairement de beaucoup réduit. Mais il paraît qu'en vertu d'un ordre en conseil, passé le 23 mars, 1843, et confirmé par un autre ordre en conseil, passé en août, 1850 (annexés au présent rapport et marqués H), lesquels ordres ont été suivis depuis la date du premier jusqu'à présent, l'imprimeur de la Reine était autorisé à recevoir et a reçu de fait pour le tirage 2s. 6d. par cent coups de presse. D'après ce calcul, le tirage des statuts pour 1858 a été grossi jusqu'à £2,242 15s., tandis que si on eût exigé 2s. 6d. par marque, le même ouvrage n'aurait pas coûté plus de £912 2s. 6d., et, au prix payé à l'entrepreneur de l'Assemblée Législative, il eût été réduit à £710.

Votre comité ne peut comprendre comment les gouvernements et les parlements qui se succèdent depuis si longtemps, n'aient jamais fait attention à cet item exorbitant.

Votre comité remarque de plus dans ce compte, que l'item porté pour plier, assembler, coudre et relier les statuts, est de 2s. 2½d. par volume, et se monte à £2,402 14s. 2d. Cet item est très élevé, car il est environ le double du prix payé par l'Assemblée Législative pour le même ouvrage. Si la reliure des statuts était donnée à l'entreprise, il en aurait coûté un chelin de moins par volume que ce qui a été payé à l'imprimeur de la Reine ; on aurait, par conséquent, opéré l'année dernière sur ce seul item une économie de \$3680.

Votre comité observe dans le même compte un autre item porté pour recomposer, et déplacer et replacer des sections, se montant à plus de £90 ; cet item, pour le moins, est très étrange, car ces déplacements de caractères paraissent plutôt avoir été occasionnés pour la convenance de l'atelier que par une nécessité résultant du service public. Il y a aussi un autre item de £50, pour préparer et traduire les notes de la version française ; votre comité est d'avis que ce devoir aurait dû être rempli par quelqu'un des officiers du parlement.

Votre comité est en outre d'avis que les prix payés à l'imprimeur de la Reine pour publier les statuts, sont trop élevés ; et que 35 centins par 1000 emmes, surtout lorsque la matière est déjà composée, et 40 centins par marque pour le tirage de 8 pages, et 25 centins par volume pour la reliure, sont une ample rémunération qui serait acceptée volontiers par n'importe quel imprimeur.

Après la publication des statuts, vient le coût de leur distribution. Il paraît d'après des arrangements faits en vertu de la loi, que c'est à l'imprimeur de la Reine à distribuer les statuts. Il est tenu de les expédier par la malle, et de les enregistrer, et de tenir un compte exact indiquant à quel endroit ils ont été

envoyés, et de quelle manière l'édition entière a été distribuée. Outre les déboursés pour boîtes, emballages, etc., il est porté au compte un salaire annuel \$500 pour un commis, à titre de compensation pour les services qu'il rend. Votre comité est d'opinion qu'un ou deux des officiers du parlement qui sont employés à l'année, devraient dévouer un mois ou deux à cet ouvrage ; on épargnerait par là le paiement de ce salaire, et c'est ce qui devrait avoir lieu.

Après avoir mûrement pesé et considéré tout ce qui se rattache aux impressions, annonces, reliure et papeterie, requises pour le service du gouvernement, de la législature et des divers départements publics, votre comité est d'opinion que la dépense énorme qu'entraîne ces divers items serait considérablement diminuée en plaçant le tout sous un système d'administration, contrôlé et dirigé par un chef compétent, au moyen de contrats ou marchés réguliers passés dans tous les cas où le système de donner les ouvrages à l'entreprise est praticable.

Dans le but de réaliser un objet qui doit paraître si désirable aux yeux du parlement et du gouvernement à la fois, votre comité croit devoir faire les recommandations suivantes :—

1.—Qu'au commencement de chaque session, il soit nommé un comité conjoint des deux Chambres, auquel seront renvoyées toutes les matières qui se rattachent aux impressions, annonces, reliure et papeterie, requises pour le service public, avec un greffier permanent pour ce département.

2.—Que ce comité remplace les comités permanents des impressions maintenant nommés par les deux Chambres, et que les mêmes pouvoirs lui soient délégués.

3.—Que les arrangements à prendre pour les dits services soient faits et mis à exécution par le dit comité conjoint ; et que tous les comptes pour les dits services, avant d'être payés, soient soumis à l'audition du dit comité pendant la session, et, durant la vacance, d'après les règlements qui seront établis par le dit comité.

4.—Que les ouvrages faits et les deniers avancés et payés sous les divers chefs ci-énoncés, le soient sur la réquisition du greffier du comité, conformément aux marchés et contrats passés par le comité ; ou en l'absence de ces marchés et contrats, conformément aux règlements établis par le comité.

5.—Qu'avant de les mettre à effet, tous les contrats passés et les règlements établis par le dit comité seront soumis à votre honorable Chambre, et sanctionnés par elle.

(Pour minutes des témoignages— Voir Papiers Parlementaires.)

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Patton, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Moore, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé :

“ Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères, dans le *Bas-Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 36.—Retranchez depuis “ aliéner ” jusqu’à “ seront ” dans la 37e ligne.

Page 1, ligne 39.—Après “ dû ” insérez “ mais aucune telle rente ne sera rachetable si le droit du créancier d’icelle n’est que conditionnel ou limité, ou si telle rente est créée à titre de bail emphytéotique.”

Page 2, ligne 17.—Retranchez “ six ” et insérez “ cinq ”, et après “ an ” insérez “ si la date de tel titre est antérieure au quatre mars, mil sept cent soixante-et-dix-sept, et au taux de six pour cent par an, si la date d’icelui est le dit jour ou postérieure au dit jour.”

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez depuis “ foncières ” jusqu’à “ et ”.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mardi prochain, et que dans l’intervalle le bill, tel qu’il est proposé de l’amender, soit imprimé pour l’usage des Membres.

L’honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l’association de l’asile de *Ste. Brigitte de Québec*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 3; ligne 38.—Retranchez depuis “ chapelain ” jusqu’à “ d’un ” et insérez “ plus ”.

L’honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l’honorable M. *Dionne*, Que le dit amendement soit maintenant pris en considération par la Chambre.

L’honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l’honorable M. *Gordon*,

Que le dit amendement ne soit pas maintenant pris en considération, mais que le bill et le rapport soient renvoyés à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill et le rapport mentionnés en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill et le dit rapport en entier, et l'avait chargé de faire rapport d'un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 11.—Après “ legs ” insérez “ s'il est fait au moins six mois avant
“ la mort de la personne qui l'aura fait.”

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit amendement soit maintenant adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis.—23.</i>
<i>Crawford.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris.</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—17.</i>
<i>Dionne,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé.

Les amendements proposés par le comité spécial au bill mentionné en dernier

lieu étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dionne*,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit avec le rapport du comité spécial sur icelui renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill et le rapport mentionnés en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et dûment pris le rapport en considération, et l'avait chargé de faire rapport du dit bill avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 39.—Après "legs" insérez "s'il est fait au moins six mois avant
" la mort de la personne qui le fera."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit amendement soit maintenant adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquiére,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmarinus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis—23.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ferry,</i>	<i>Vankoughnet.—17.</i>
<i>Dimme,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, " en deux municipalités distinctes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir faire mettre devant cette Chambre un état complet, clair et détaillé des biens, propriétés, revenus, dettes et dépenses, et de toutes les affaires pécuniaires et temporelles de la corporation des ecclésiastiques du séminaire de *St. Sulpice*, de *Montréal*, depuis le premier janvier, 1852, jusqu'au premier janvier dernier—tel état devant comprendre et faire voir toutes les sources de revenu du dit séminaire, et le montant qui en provient; ainsi que les noms et la résidence de tous ceux qui reçoivent aucune partie de ce revenu, et le montant spécial payé à chacun d'eux; tel rapport devant contenir autant de détails qu'il est possible d'en donner, et devant être attesté par les autorités et le sceau commun de la dite corporation, lequel rapport est autorisé par l'ordonnance du conseil spécial qui incorpore le dit séminaire, en autant que l'avait en vue le dit acte d'incorporation.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, demandant à son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un rapport de toutes sommes reçues par la corporation des ecclésiastiques du séminaire de *St. Sulpice* de *Montréal*, pour arrérages de lods et ventes dûs

antérieurement à la passation de l'ordonnance 3 et 4 *Victoria*, chap. 30, en sus de la somme de quarante-quatre mille louis courant, sur des immeubles situés dans le fief et seigneurie de l'*Isle de Montréal*, ou la somme de douze mille sept cents louis courant, sur des immeubles situés dans les fiefs et seigneuries du *Lac des Deux-Montagnes* et de *St. Sulpice*, et versées par la dite corporation entre les mains du receveur-général.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1858, pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des " débetures provinciales, et la consolidation de la dette publique," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " compagnie canadienne et anglaise de télégraphe," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " société d'école anglaise et canadienne de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus.</i> 18
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>		

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la "charte de la société de l'hôpital-général de *Montréal,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis.—21.</i>
<i>Crawford,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour permettre à la "corporation municipale de la ville de *Dundas* de refondre sa dette, et d'émettre "de nouvelles débetures pour le rachat d'icelle," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis—21.</i>
<i>Crawford.</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, B.H.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements et le bill soient renvoyés de nouveau au comité spécial auquel le bill a d'abord été renvoyé.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des troisième et quatrième rapports du comité collectif au sujet des impressions de la Législature.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelfh* et *Wellington*,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Dundas*,"

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie*, *Perry* et *Harmannus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines corporations municipales, dans le *Haut-Canada*, à contribuer à l'établissement de moyens de communications à l'intérieur,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial permanent des banques et institutions de banque, au bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque Nationale,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. de *LaTerrière*,

Les dits amendements ont été agréés.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Campbell* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer "le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill en dernier lieu mentionné.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 43.—Après “cause” insérez “pourvu toujours que la majorité en nombre et en valeur des dits actionnaires seront sujets anglais.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que l'amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Smith, Hamrinus</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Guvèremont,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Krowlton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Vankoughnet.—23</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Hamilton,</i>	<i>McDonald.</i>	<i>Morris.—3</i>
------------------	------------------	------------------

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux faux prétextes,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*,"

L'honorable *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Matheson*, *Hamilton*, *Vankoughnet*, *Crawford* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et pour la diviser en deux,"

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière*, Sir *E. P. Taché* et *Arnaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtement des délinquants incorrigibles,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme en comité sur le dit bill lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Cranford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le bill reçu hier de l'Assemblée Législative, intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Durham* du comté de *Northumberland*," soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux statuts refondus du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux statuts refondus pour le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser l'ouverture et l'entretien de chemins à travers les réserves " des sauvages dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de " La compagnie de transport de *Whitehall*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest, et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie de transport du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer "de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et les actes amendant icelui," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Cranford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cranford,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Campbell*—Du conseil de la chambre de commerce de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Mills*—Du conseil municipal du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Allan*—De *Kivas Tully* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Deux pétitions de *D. Prevost* et autres, de la paroisse de *Varenes*, dans le comté de *Verchères*—de *Jacques Morin* et autres, de *St. Arsène*, dans le comté de *Témiscouata*—de *Narcisse Richard*, de *Métis*, dans le comté de *Rimouski*—de l'association littéraire de *St. Patrice* de *Montréal*—et de *P. L. Panet* et autres, propriétaires de fiefs et seigneuries.

Par l'honorable M. *Christie*—du révérend *Henry Wilkes* et autres, de *Montréal*—et du conseil municipal du comté de *Brant*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Rollo Campbell*, imprimeur, demandant que sa soumission pour les impressions de la Législature, soit prise de nouveau en considération par le comité des impressions.

De la société historique de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation.

Du révérend *A. Toussin* et autres, de la paroisse de *St. Placide*, dans le comté des *Deux-Montagnes*—et du conseil municipal de *St. Germain* de *Rimouski*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender la loi qui régle le taux de l'intérêt.

Du dit conseil municipal de *St. Germain* de *Rimouski*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que l'honorable *Charles Wilson*, membre du comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité aujourd'hui.

Ordonné, Que l'honorable *Charles Wilson* soit présent à sa place en cette Chambre demain.

L'honorable M. *Dionne* est entré.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de la loi des banqueroutes et de l'insolvabilité en cette province, et faire rapport des changements désirables, dans le but d'assurer aux créanciers une égale répartition de l'actif des débiteurs insolubles, et de décharger les débiteurs qui ont ou

qui pourront, par la livraison entière de leur actif ou autrement, raisonnablement demander d'être déchargés de leurs dettes, a fait rapport que le comité avait pris en considération les matières qui lui ont été soumises, et avait rédigé un bill à ce sujet, qu'il soumettrait à la Chambre.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte des banqueroutes de 1859."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres, et qu'il en soit imprimé deux cent cinquante copies de surplus pour être distribuées sous la direction du comité spécial des banqueroutes.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer ' La compagnie des ardoisières du Canada,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie ' d'entrepôt, de bassins et de quais du St. Laurent,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendement ont été alors lus par le greffier, comme suit ;—

Page 1, ligne 28.—Après "elle" où ce mot se rencontre la première fois, insérez :
" e: tel taux d'intérêt sur les deniers qui lui seront dûs ci-après"

Page 1, ligne 30.—Après "commission" insérez "et intérêt"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et " pour la diviser en deux," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Currier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Harmaunus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération certaines résolutions relatives à la charte de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et au territoire du Nord-Ouest de l'*Amérique Britannique*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que la Chambre se forme maintenant en comité sur icelles.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le sujet mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le sujet en considération et avait adopté certaines résolutions, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dites résolutions ont été alors lues par le greffier comme suit :—

Que cette Chambre, après avoir donné son attention au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en même temps qu'aux dépêches y relatives du secrétaire des colonies, en date respectivement du vingt-deux décembre dernier, du onze février dernier, du dix mars dernier et du dix-huit mars dernier, et à l'adresse à sa Majesté adoptée par la Législature du *Canada*, pendant sa dernière session—

1. Adhère aux propositions contenues dans cette adresse, et désire respectueusement y appeler l'attention du gouvernement de sa Majesté.

2. Que le *Canada* ne doit pas être appelé à contester la validité de la charte réclamée par la compagnie, en autant que l'étendue de territoire que comprend la charte ne forme pas partie du *Canada*, mais de l'empire, et se trouve, si la charte n'est pas valable, sujette au contrôle de l'empire et non de cette province ; et que, d'après l'opinion de cette Chambre, la question de l'avenir de ce territoire ne devrait pas être réglée au point de vue absolu du droit que pourraient embrasser les tribunaux, quant à la validité ou l'étendue de la charte ; mais qu'il

y a des considérations d'un genre plus élevé que celles de droits absolus au point de vue de la loi, et que ces considérations sont uniquement du ressort du gouvernement impérial.

3. Que l'établissement d'une province anglaise sur les bords du *Pacifique*, et la perspective de la voir se développer tout-à-coup, rendent impérieusement nécessaire que l'on organise sans délai, pour les fins de la colonisation, la vaste étendue de pays située entre cette province et le *Canada*.

4. Que bien que les importants objets ci-haut mentionnés ne puissent être accomplis que par l'intervention et l'action du gouvernement impérial, néanmoins le *Canada* croit que, comme formant partie de l'empire, dont il est heureux de dépendre, et par suite de l'intérêt presque direct qu'il a dans l'avenir du vaste territoire qui lui est limitrophe à l'Ouest, il est justifiable d'appeler le gouvernement de sa Majesté à régler définitivement ces grandes questions, et en agissant ainsi, le *Canada* désire reconnaître le grand intérêt que le gouvernement de sa Majesté a déjà montré, et l'action prompte et énergique qu'il a prise au sujet de cette question.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que les dites résolutions soient adoptées.

Ordonné, Que les honorables MM. *Vankoughnet*, *Ross* et *Crawford* composent un comité pour rédiger une adresse à sa Majesté, basée sur les résolutions précédentes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé - "Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de *Caistor*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association de l'asile de *St. Brigitte* de *Québec*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith Harmaunus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—25.</i>
<i>Fergusson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J. Panet,</i>		<i>Tessier,—13.</i>
<i>de LaTerrière,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de Québec," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—25.</i>
<i>Fergusson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J. Panet,</i>		<i>Tessier,—13.</i>
<i>De LaTerrière,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux faux prétextes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtement des délinquants incorrigibles,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux statuts révisés du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme en comité sur icelui demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux statuts révisés pour le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme en comité sur icelui demain..

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger tout ce qui est relatif à la compilation et publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, dans l'acte 13 et 14 *Vict.*, cap. 37,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'union de transport et de chemin de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*."

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Dessaulles* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour démembrement du comté de *Rouville* le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill,

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Dessaulles* et *Guéremont*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal*,"

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Archambault*, Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Archambault*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Dessaulles*, *Moore* et *Archambault*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte vingt *Victoria*, chapitre trente-et-un, relativement à la mise en "fourrière de bestiaux et autres animaux,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de *Guelph* et *Wellington*,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Hart-Canada* à contribuer "à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, seconde par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *McDonald* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif aux enregistrements affectant les immeubles dans les paroisses de *St. Foye*, l'*Ancienne Lorette* et *St. Ambroise*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque nationale."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer 'La compagnie du pont de la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Maskinongé*,' et pour autoriser cette compagnie à construire un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*."

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills, sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Collingwood*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 19 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harnanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue*—De *William McBride* et autres, de *London*.

Par l'honorable M. *Prince*—De *C. P. Woodhull* et autres, de *Lobo*.

Par l'honorable Orateur—Du conseil municipal du township d'*Inverness*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend *N. Kirouack* et autres, du township d'*Upton*, dans le comté de *Drummond*, demandant que les paroisses de *St. Guillaume* et *St. Bonaventure* soient réunies au comté d'*Yamaska*.

De *Magloire Desjardins* et autres, de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour la construction d'un quai au *Cap à l'Aigle*.

D'*Henry Greenwood* et autres, du comté de *Welland*, demandant la pas-sation du bill pour amender et consolider les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

Du conseil municipal du township de *Huron*, dans le comté de *Bruce*, deman-dant un acte prohibitif des liqueurs.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre l'état des affaires au comptant du boursier de l'université de *Toronto*, et du collège du *Haut-Canada*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que l'honorable *Charles Wilson*, membre du comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité aujourd'hui.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à sa très-gracieuse Majesté la Reine, d'après les résolutions adoptées hier, au sujet de la charte de la compagnie de la *Baie d'Hudson* et du territoire du Nord-Ouest de l'*Amérique Britannique*, a fait rapport d'une adresse comme suit :—

À SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial—approchons humblement de votre Majesté pour lui représenter :

Qu'après avoir donné notre attention au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en même temps qu'aux dépêches y relatives du secrétaire des colonies, en date respectivement du vingt-deuxième jour de décembre dernier, du onzième jour de février dernier, du dixième jour de mars dernier, et du dix-huitième jour de mars dernier, et à l'adresse à votre Majesté adoptée par la Législature du *Canada* pendant sa dernière session, nous adhérons aux propositions contenues dans cette adresse, et désirons respectueusement y appeler l'attention du gouvernement de votre Majesté.

Que dans notre opinion le *Canada* ne doit pas être appelé à contester la validité de la charte réclamée par la compagnie, en autant que l'étendue de territoire que comprend la charte ne forme pas partie du *Canada*, et se trouve, si la charte n'est pas valable, sujette au contrôle de l'empire et non de cette province ; et que, dans notre opinion, la question de l'avenir de ce territoire ne devrait pas être réglée au point de vue absolu du droit que pourraient embrasser les tribunaux, quant à la validité ou l'étendue de la charte ; mais qu'il y a des considérations d'un genre plus élevé que celles de droits absolus au point de vue de la loi, et que ces considérations sont uniquement du ressort du gouvernement impérial.

Que l'établissement d'une province anglaise sur les bords du *Pacifique*, et la perspective de la voir se développer tout-à-coup, rendent impérieusement nécessaire que l'on organise sans délai, pour les fins de la colonisation, la vaste étendue de pays située à l'est de telle province.

Que bien que les importants objets ci-haut mentionnés ne puissent être accomplis que par l'intervention et l'action du gouvernement impérial ; néanmoins le *Canada* croit que, comme formant partie de l'empire, dont il est heureux de dépendre, et par suite de l'intérêt direct qu'il a dans l'avenir de tout le territoire britannique sur ce continent, il est justifiable d'appeler le gouvernement de votre Majesté à régler définitivement ces grandes questions, et en agissant ainsi, le *Canada* désire reconnaître le grand intérêt que le gouvernement de votre Majesté a déjà montré, et l'action prompte et énergique qu'il a prise au sujet de cette question.

Nous prions humblement votre Majesté de prendre le tout en votre très-favorable et gracieuse considération.

Laquelle adresse étant lue de nouveau par le greffier, elle a été unanimement agréée par la Chambre.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée et signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour démembrement du comté de *Rouville*, le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bayot*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Christie* a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition de MM. *Owler* et *Stevenson*, de *Montréal*, imprimeurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de "La compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 5.—Retranchez "*Mead*" et insérez "*Skead*"; et retranchez "*Bryan*" et insérez "*Bryson*"

Page 1, ligne 20.—Retranchez "*Mead*" et insérez "*Skead*"

Page 3, ligne 31.—Retranchez "syndics" et insérez "directeurs"

Page 5, ligne 43.—Après "pieds" insérez "mesure anglaise"

Page 6, ligne 2.—Retranchez depuis "telle" jusqu'à "jetée"

Page 6, ligne 25.—Retranchez depuis "constatée" jusqu'à "il" dans la 28e ligne.

Page 7, ligne 43.—Retranchez depuis "payer" jusqu'à "et" dans la 49e ligne, et insérez "dans le *Bas-Canada* en la cour supérieure, et "dans le *Haut-Canada* en la cour de comté du comté où "seront situés les immeubles, pour être remis aux différentes "parties, y ayant droit d'après leurs droits et intérêts en "icelui, sur l'ordre d'un juge d'aucune telle cour."

Page 9, ligne 35.—Retranchez depuis "au-delà" jusqu'à "Les" dans la 38e ligne, et insérez "du montant de leurs actions respectives "dans le capital d'icelle."

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'union de transport et de chemin de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 44.—Après “*St. Laurent*” insérez “au-dessous de son confluent
“ avec la rivière des *Outaouais*.”

Page 2, ligne 13.—Après “*St. Laurent*” insérez “dans les limites susdites.”

Page 6, ligne 31.—Après “pieds” insérez “mesure anglaise.”

Page 7, ligne 22.—Retranchez depuis “ci-dessus” jusqu’à “et” dans la 26e
ligne.

Page 8, ligne 30.—Après “compagnie” insérez “après avoir au préalable payé
“ en la cour supérieure du *Bas-Canada*, si le terrain est situé
“ dans le *Bas-Canada*, ou en la cour de comté du comté,
“ dans le *Haut-Canada*, où le terrain se trouvera situé, les
“ montants ainsi alloués pour être payés aux parties y ayant
“ droit, sur l’ordre d’un juge d’aucune telle cour.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise
su chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Morris*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*,
il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel
qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l’honorable M. *Dessaulles*, secondé par l’honorable M. *Dionne*,
il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l’Assemblée Législative, jeudi, le quatorze du
courant, intitulé : “Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-*
“ *Canada*,” soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l’honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l’honorable
Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que la quatre-vingt-quatrième section de l’acte des pétitions d’élec-
tion de 1851, soit maintenant lue.

Laquelle ayant été lue par le greffier, il a été

Ordonné, Que l’honorable *Charles Wilson*, l’un des membres du comité spécial
nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d’une élection
et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, ayant été absen-
pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du comité lundi dernier, et
ne s’étant pas rendu à son siège en Chambre aujourd’hui, soit mis sous la garde
du sergent-d’armes de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son
devoir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour incorporer la
“ compagnie des ardoisières du *Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et pour la diviser en deux." a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formé en comité sur le bill intitulé : " Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtement des délinquants incorrigibles."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et -

L'honorable *M. Panet* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : " Acte relatif aux statuts refondus du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Christie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé: "Acte relatif aux statuts refondus pour le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'ouverture et l'entretien de chemins à travers les réserves des sauvages dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia* à acheter de la couronne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Wawanosh*, et à en disposer,"

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Prince*, *Vankoughnet*, *McDonald* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des troisième, quatrième et cinquième rapports du comité collectif des impressions de la Législature,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères, dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Durham* du comté de *Northumberland*,"

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Qu'il soit remis à demain.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la ' Compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest,' et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de ' Compagnie de transport du Nord-Ouest,'"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince*, *Boulton*, *Simpson* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, et les actes amendant icelui."

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Crawford* il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger tout ce qui est relatif à la compilation et publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, dans l'acte 13 et 14 *Victoria*, chap. 37,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelph* et *Wellington* :"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Collingwood*,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*; il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de bibliothèque de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association provinciale pour l'instruction des personnes de couleur en *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la société d'histoire naturelle à *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour la protection des ponts sur la rivière *Welland*," et informer

cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 20 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Prince,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—
Par l'honorable M. *Perry*—De *John Fowler*, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *Patton*—D'*Arthur Armstrong* et autres, du township de *King*, dans le comté d'*York*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*—De *Joseph Methot* et autres—d'*Antoine Lambert* et autres, de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De *D. Cameron* et autres, de *Whitby*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Narcisse Richard* et autres, de *Métis*, dans le comté de *Bimouski*—et de *Jacques Morinet* autres, de *St. Arsène*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant séparément l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Du conseil municipal du comté de *Lambton*—et du conseil municipal du comté de *Brant*, demandant la passation d'une loi prohibitive des liqueurs.

De la chambre de commerce de *Kingston*, demandant que le bill pour venir en aide aux débiteurs insolubles ne devienne pas loi.

De *Kivas Tully* et autres, de *Toronto*, au nom de la compagnie du canal de navigation de la *Baie Georgienne*, demandant une allocation.

De l'association littéraire *St. Patrice* de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation.

Du révérend *Henry Wilkes* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *D. Prevost* et autres, de la paroisse de *Varenes*, dans le comté de *Verchères*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

De *P. L. Panet* et autres, propriétaires de fiefs et seigneuries, demandant que le montant de leur indemnité ne soit sujette à aucune diminution, et qu'on leur accorde le droit d'appeler des décisions des commissaires aux tribunaux ordinaires du pays.

De *D. Prevost*, de la paroisse de *Varenes*, dans le comté de *Verchères*, demandant l'abolition des dîmes.

L'honorable *M. Wilson* s'est levé de son siège et a dit, qu'en conséquence d'une indisposition, il s'est trouvé absent aux temps fixés pour les réunions du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, mais qu'aussitôt qu'il eût reçu un télégramme l'informant que sa présence était requise, il est parti de chez lui à *Montréal*, pour se rendre au siège du gouvernement.

Et l'honorable *M. Wilson* ayant attesté cet exposé sous serment,

Résolu, Que cette déclaration soit considérée être une excuse suffisante.

Ordonné, Que l'ordre d'hier pour mettre l'honorable *M. Wilson* sous la garde du sergent-d'armes soit déchargé.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la 'Compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du Nord-Ouest,'" et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de 'Compagnie de transport du Nord-Ouest,'" a fait rapport

qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé: "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales," avec les amendements que le comité a recommandé d'y faire par son rapport du quatorze du courant, a fait rapport qu'il avait examiné les dits bill et amendements, et l'avait chargé de faire rapport du dit bill, avec divers amendements, comprenant ceux renvoyés au comité, et qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Après "à" insérez "ou sur"

Page 1, ligne 39.—Après "a" insérez "Pourvu toujours que tels céréales, effets, denrées ou marchandises, ne seront pris en gage par la dite banque ou particuliers pour un terme excédant six mois de calendrier; et pourvu aussi, que nul transport d'aucun connaissance, spécification de bois ou reçu comme susdit ne sera donné, en vertu du présent acte, pour garantir le paiement d'aucune lettre de change, billet ou dette, à moins que telle lettre de change, billet ou dette, ne soit négocié ou contracté au moment de l'endossement de tel connaissance, spécification de bois ou reçu; et pourvu de plus, que nulle vente de céréales, effets, denrées ou marchandises n'aura lieu, en vertu du présent acte, à moins ni avant que dix jours d'avis du temps et du lieu de la dite vente, n'aient été donnés par lettre enregistrée, transmise par la malle au propriétaire des dits céréales, effets, denrées ou marchandises, avant la vente d'iceux"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, Que les dits amendements soient maintenant pris en considération par la Chambre.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferré*,

De retrancher le mot "maintenant," et après "Chambre" d'insérer "demain."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia* à acheter de la couronne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Waranoshe*, et à en disposer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada* de 1858."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Williams* en deux municipalités," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du collège de l'université de *Toronto*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtiment des délinquants incorrigibles," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif aux statuts refondus du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif aux statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'ouverture et l'entretien de chemins à travers les réserves des sauvages dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour démembrer du comté de *Rouville*, le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de 'La compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu,'" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'union de transport et de chemin de fer," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme en comité sur icelui demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ abroger l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix-huit, relatif aux
“ petits délits dans le *Haut-Canada*,”

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,
Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour
“ incorporer certaines personnes sous le nom de ‘ La compagnie d'expédition de
“ *Whitehall*,”

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Van-*
koughnet, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte
“ vingt *Victoria*, chapitre trente-et-un, relativement à la mise en fourrière des
“ bestiaux et autres animaux,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables
MM. *Alexander*, *Prince*, *Allan*, *Boulton* et *Patton*, qui s'assembleront et
s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des
amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour incor-
“ porer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*,” et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de
concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Van-*
koughnet, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel
qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le
comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour amender, à certains égards, la loi
“ relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans
“ le *Bas-Canada*,” et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de
concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Pamet*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il
a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel
qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour
“ pourvoir à la séparation du comté de *Durham*, du comté de *Northumberland*,”

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois"

Après de longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,
et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaules,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>E.H.J. Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.—29.</i>
<i>De Blaquièrè,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Tessier.—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, la
Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaules,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>E.H.J. Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.—29.</i>
<i>De Blaquièrè,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Tessier.—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de bibliothèque de *Montréal,*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Quesnel,* Sir *E. P. Taché* et *Armstrong,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la société d'histoire naturelle à *Montréal,*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope,* *Lindsay* et *Beaverton,* et les actes amendant icelui,"

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford,* Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour,* *Crawford,* *Simpson,* *Ross* et *Morris,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelph* et *Wellington,*"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie,* Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton,* *Christie* et *Simpson,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Collingwood,*"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des hono-
rables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Simpson*, *Christie* et *Hollis Smith*, qui
s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*,
Lindsay et *Beaverton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il
a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour modifier et amender l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt,
"relatif à la compagnie de chemin de fer de *London* et *Port Stanley*," auquel
elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Seymour*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de
"l'union des cultivateurs britanniques," auquel elle demande le concours de cette
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il
a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
"Acte pour consolider la dette de la ville de *Galt*," auquel elle demande le
concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le recteur de la première cure ou rectorie du township de " *Drummond*, dans le comté de *Lanark*, et les marguilliers de la dite cure ou " rectorie, avec le consentement de l'évêque, à prélever un emprunt sur certains " biens ecclésiastiques pour les fins de finir leur église," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Jedi, 21 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Matheson*—Du ministre et de l'assemblée de l'église *St. Andrews* de *Perth*—et du comité de l'observation du dimanche, nommé par le synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—De *Paul Hébert* et autres—d'*Edouard Lanctot* et autres—de *D. A. Dugas* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le district de *Montréal*—de *Narcisse Richard* et autres, de *Métis*, dans le comté de *Rimouski*—et du révérend *F. A. Blowin* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—de *Dame Charlotte Mélanie Panet*, veuve de *Louis Levesque*, écuyer—et *Dame Louise Amélie Panet*, épouse de *William Berczy*, écuyer, de *d'Ailleboul*, propriétaires de partie de la seigneurie *Dailleboul*—et de *Vincent Cornwall* et autres, de la ville de *Clifton*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—D'*Edouard Cox* et autres, des townships de *Kingsey*, *Simpson* et *Cleveland*.

Par l'honorable M. *Alexander*—De l'honorable *Malcolm Cameron*, de *Sarnia*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William McBride* et autres, de *London*, demandant un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *C. P. Woodhull* et autres, de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*, demandant que les médecins homéopathes aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école reconnue par la loi.

Du conseil municipal du township d'*Inverness*, demandant que le bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie de navigation et du chemin de fer de jonction de *Mégantic*, ne devienne pas loi,

De MM. *Owler* et *Stevenson*, de *Montréal*, imprimeurs, demandant que leur soumission pour les impressions de la Législature, soit acceptée.

L'honorable M. *Quesnel*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de bibliothèque de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. *Quesnel* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilson*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

De retrancher tous les mots après "soit," et d'insérer "renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Moore a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

La question étant mise pour recevoir le rapport,

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander.</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hermannus</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis—20</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J. Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J. Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Taché, Sir E. P. Wilson—14</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Panet,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et le rapport a été reçu en conséquence.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 36.—Après “legs” insérez “s'il est fait au moins six mois avant la
“ mort de la personne qui le fera.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Quesnel, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l'acte incorporant la société d'histoire naturelle de *Montréal*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Alors l'honorable M. Quesnel a proposé, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché,
[Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Morris*,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 22.—Après "legs" insérez "s'il est fait au moins six mois avant la mort de la personne qui le fera."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,
Que le dit amendement soit maintenant adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonall,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis.—19.</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Taché, Sir F. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—17.</i>
<i>De LaTerrière,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Mont-réal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Après "successeurs" insérez "par legs, s'il est fait au moins six mois avant le mort du testateur," et après "tout" insérez "autre."

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, Que les dits amendements soient maintenant adoptés.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>de Blaquiére,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis.—20.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—17</i>
<i>de LaTerrière.</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots "dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées," a fait

rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, ainsi que les pétitions pour bills privés, soit prolongé d'hui en huit.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelph* et *Wellington*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Collingwood*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Benjamin* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 20 Avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a renvoyé au comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, le rapport du dit comité sur les soumissions pour les impressions, avec instruction de faire rapport à cette Chambre des calculs sur lesquels les recommandations sont basées; et aussi de limiter la durée du contrat à une période qui n'excédera pas cinq ans.

Ordonné, Que M. *Benjamin* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, JR.,

Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de transmettre un état sur les sujets suivants, concernant les cours de divisions du *Haut-Canada* :

10. Le nombre de causes dans chaque comté dans lesquelles l'honoraire pour audition a été élevé, en vertu de la 3e section de la 16 *Vic.*, chap. 177.

20. Le montant total des honoraires ainsi élevés qui ont été payés par les plaideurs.

30. Le montant total des deniers perçus sur l'entrée des poursuites dans les différentes cours de division.

Tel état devant être fait pour l'espace de 18 mois avant le 31 décembre, 1858; et devant être aussi par semestres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Crawford* est entré.

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que les troisième, quatrième et cinquième rapports du comité collectif des impressions de la Législature soient renvoyés de nouveau au dit comité.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " qui incorpore la 'Compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer

“ du *Nord-Ouest*, et pour changer le nom de cette compagnie en celui de
“ Compagnie de transport du *Nord-Ouest*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la cor-
“ poration du township de *Sarnia*, à acheter de la couronne une certaine étendue
“ de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Warwanosh*, et à en dis-
“ poser,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour diviser le township
“ de *Williams* en deux municipalités,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette
Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la com-
“ pagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*,” a été, tel qu'amendé, lu la troi-
sième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette
Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, aux-
quels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour
“ amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes con-
“ stituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*,” tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il
a été

Ordonné, Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas maintenant lu la seconde
fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au même comité spécial auquel il a été
en premier lieu renvoyé.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en
comité sur le bill intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l'acte pour définir
“ le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres
“ fins y mentionnées,”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armand* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre
sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour faciliter davantage les transactions " commerciales,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des troisième, quatrième et cinquième rapports du comité collectif des impressions de la Législature,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " incorporer l'association provinciale pour l'instruction des personnes de couleur " en *Canada*,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Patton*, *Alexander* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " amender l'acte municipal du *Haut-Canada* de 1858,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie d'expédition de *Whitehall*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*,"

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Crawford*, *Ross* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt, relatif à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris*, *Goodhue* et *Harmannus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'union des cultivateurs britanniques,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Galt*,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Alexander*, de *Blaquière* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le recteur de la première cure ou rectorerie du township de *Drummond*, dans le comté de *Lanark*, et les marguilliers de la dite cure ou rectorerie avec le consentement de l'évêque, à prélever un emprunt sur certains biens ecclésiastiques pour les fins de finir leur église,"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la " province," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, " en ce qui concerne les améliorations locales dans les villes et les cités," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois d'école du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la société de l'hôpital-général de *Montréal* ;"

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Roxton* ;

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de *Québec* ;"

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'école anglaise et canadienne de *Montréal* ;"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 3.—Après la clause 7, insérez la suivante comme clause 8 :

"Rien de contenu au présent acte n'affectera aucune action ou poursuite actuellement pendante en loi ou en équité."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit adopté.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour transporter le titre de certaines terres au bureau conjoint des commissaires de l'école commune et de grammaire, de l'arrondissement scolaire numéro un, du township d'*Ernestown*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, lignes 12 et 13.—Retranchez les mots "d'une ou de plusieurs écoles communes" et insérez "de l'école commune et de grammaire"

Sur motion de l'honorable M. *Scymour*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Que le dit amendement soit adopté.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à samedi prochain, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, en date du quinze du courant, priant son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un rapport des sommes regues par la corporation des ecclésiastiques du séminaire de *St. Sulpice* de *Montréal*, pour arrérages de lods et ventes dus antérieurement à la passation de l'ordonnance 3 et 4 *Victoria*, chapitre 30, en sus de la somme de quarante-quatre mille louis courant, sur des immeubles situés dans le fief et seigneurie de l'*Isle de Montréal*, ou la somme de douze mille sept cent louis courant, sur des immeubles situés dans les fiefs et seigneuries du lac des *Deux Montagnes* et *St. Sulpice*, et versées entre les mains du receveur-général.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

Après avoir référé aux livres du département du receveur-général, on n'a pu trouver de reçus pour tels paiements.

Par ordre,

C. ALLEYN,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 21 avril, 1859.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*,
La Chambre s'est ajournée à samedi prochain, à onze heures du matin.

Samedi, 23 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E.P.</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*—De *Thomas J. White* et autres, de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—Des commissaires d'école de la paroisse de *St Antoine de la Baie*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John Fowler*, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*,

entrepreneur, demandant que le bill pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, ne devienne pas loi.

D'*Arthur Armstrong* et autres, du township de *King*, dans le comté d'*York*, demandant que l'on vienne en aide à la compagnie du canal de navigation de la *Baie Georgienne*.

De *Joseph Methot* et autres, de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*, demandant que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes, soient réduites à un denier et demi par cent, par la liquidation partielle du principal des dites rentes,

D'*Antoine Lambert* et autres, de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session, pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

De *D. Cameron* et autres, de la ville de *Whitby*, demandant qu'il ne soit passé aucun bill pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie," ainsi que toutes pétitions pour et contre la passation du dit bill, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, a fait rapport que le comité avait examiné le dit bill et les dites pétitions, et entendu les parties demandant la passation du dit bill et leurs témoins, ainsi que celles qui s'opposent à la passation du dit bill et leurs témoins, et pris en considération la preuve par écrit produite par les dites parties respectivement, et l'avait chargé de faire rapport du dit bill avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain, et que dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Ordonné, Que la considération des dits amendements soit le premier item des ordres du jour de lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Les ordres du jour étant lus pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de bibliothèque de *Montréal*," tel qu'amendé ;

Aussi pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la société d'histoire naturelle à *Montréal*," tel qu'amendé ;

Et aussi pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal*," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser le recteur de la première cure ou rectorerie du township de *Drummond*, dans le comté de *Lanark*, et les marguilliers de la dite cure ou rectorerie, avec le consentement de l'évêque, à prélever un emprunt sur certains biens ecclésiastiques pour les fins de finir leur église,"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Kierzkowski* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 43.—Après "contraire" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Il sera loisible au dit révérend *Richard L. Stephenson*, ou à aucun de ses successeurs en office, comme recteur de la dite première cure

“ ou rectorerie du township de *Drummond*, dans le comté
 “ de *Lanark*, et à *Andrew W. Playfair* et *George Graham*,
 “ ou leurs successeurs en office comme marguilliers, avec
 “ le consentement du lord évêque du diocèse dans les
 “ limites duquel la dite cure ou rectorerie pourra être située
 “ pour le temps d’alors, de vendre, dans le but d’achever
 “ la dite église ou de rembourser aucune somme d’argent
 “ empruntée en vertu du présent acte, ou en partie pour
 “ l’une ou l’autre des dites fins, le tout ou aucune partie
 “ ou parties de la dite moitié nord du lot numéro six, sur le
 “ côté nord de la rue *Craig* ; et le tout ou aucune partie ou
 “ parties du dit lot numéro six, sur le côté sud de la rue
 “ *Harvey*, dans la dite ville de *Perth* ; et aussi, le tout ou
 “ aucune partie de la moitié est du lot des réserves du
 “ clergé, numéro vingt-sept, dans la neuvième concession
 “ du township de *North Elmsley*, dans le dit comté.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Matheson*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill tel qu’amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu’amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les lois d’école du *Bas-Canada*,”

L’honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l’honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables MM. *Knowlton*, *Moore*, *Tessier* et *Panet*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

La Chambre s’est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " L'Acte d'amendement seigneurial de 1859," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour mettre les municipalités de comté dans le *Bas-Canada* en état de recouvrer le montant de certaines répartitions," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour annexer partie des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de " *Lambton*, aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser l'émission " de débentures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer et établir les réserves de chemins entre les lots six et sept, " et douze et treize, depuis la rivière *Thames* jusqu'à la ligne de division des " dixième et onzième concessions du township de *Howard*, dans le comté de " *Kent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple "d'*Ottawa*."

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'union de "transport et de chemin de fer," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement "pour dette," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour la meilleure régie des havres et rades dans certaines municipalités du "Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débentures pour en rachater "certaines autres en circulation, pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds "d'amortissement, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender ultérieurement les actes du fonds consolidé d'emprunt muni- "cipal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Dionne*,
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 25 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Ferrière,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—De *William Dickson* et autres, du township de *Kingsey*.

Par l'honorable M. *Morris*—Du révérend *Benjamin Franklin Greig* et autres, membres de la congrégation de l'église libre, rue *Côté*, à *Montréal*—et du conseil municipal du village de *New Market*.

Par l'honorable M. *Boulton*—Du conseil de ville de la ville de *Peterborough*,

Par l'honorable M. *Christie*—De *J. D. Shadd* et autres, du comté de *Kent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic*, dans le comté de *Rimouski*—et de *D. A. Dugas* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le district de *Montréal*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session pour amender les lois qui règlent le taux de l'intérêt.

Du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la dite paroisse de *Ste. Cécile du Bic*—de *Narcisse Richard* et autres, de *Métis*, dans le comté de *Rimouski*—et d'*Edouard Lanctot* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le district de *Montréal*, demandant séparément que les rentes constituées qui représentent les cens et rentes soient réduites à un denier et demi par arpent par la liquidation partielle du principal des dites rentes.

Du ministre et de l'assemblée de l'église *St. Andrew*, à *Perth*—et du comité au sujet de l'observation du dimanche, nommé par le synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, demandant séparément la passation d'un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

D'*Edward Cox* et autres, des townships de *Kingssey*, *Simpson* et *Cleveland*, demandant que l'acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc à construire une ligne d'embranchement des *Trois-Rivières* à *Arthabaska*, soit amendé de manière à ce que le dit chemin d'embranchement traverse les dits townships.

De l'honorable *Malcolm Cameron*, de *Sarnia*, demandant que les *reeves* ou autres conseillers des townships de *Dawn* et *Sombra*, soient assignés et examinés devant un comité de cette Chambre, au sujet du bill passé par l'Assemblée Législative pour changer la ligne de division des comtés de *Kent* et *Lambton*.

De Dame *Charlotte Mélanie Panet*, veuve de feu *Louis Levesque*, écuyer, et Dame de *Louise Panet*, épouse de *William Berczy*, écuyer, de *D'Aillebout*, seigneures et propriétaires de partie de la seigneurie *D'Aillebout*, demandant que certaines résolutions proposées par le procureur-général du *Bas-Canada*, au sujet de la commutation de la tenure seigneuriale, ne soient pas adoptées.

De *Vincent Cornwall* et autres, de la ville de *Clifton*, demandant la passation du bill pour incorporer "La compagnie du pont suspendu de *Clifton*."

De *Paul Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le district de *Montreal*, demandant l'abolition des dimes.

L'honorable *M. de Blaquière*, du comité spécial auquel ont été renvoyés les rapports sur le pénitencier provincial pour l'année 1858, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de comité, 25 avril, 1859.

Le comité spécial auquel ont été renvoyés les rapports sur le pénitencier pro-

vincial, pour l'année 1858, a l'honneur de faire rapport qu'il en a fait soigneusement l'examen, et bien qu'il ne soit pas prêt à entrer au long dans le détail de documents relatifs à un établissement aussi important, votre comité croit devoir faire, à leur sujet, les observations qui semblent demander une attention immédiate.

Votre comité a remarqué avec beaucoup de plaisir la condition générale de l'établissement, le zèle et l'efficacité de ses différents fonctionnaires, et les bonnes suggestions que contiennent leurs rapports, et auxquelles votre comité désire s'arrêter un instant :—

Et en premier lieu, quant à celui de l'inspecteur, le Dr. *Nelson*, qui est entré au long dans des sujets de la nature de ceux qui ont rapport à la bonne administration des pénitenciers, parmi lesquels il démontre clairement la nécessité de tenir les prisonnières, non seulement dans un bâtiment séparé de celui des hommes, mais encore dans un autre lieu à distance, il ne peut y avoir de doute sur la justesse de cette opinion ; mais tout en admettant son importance pour plusieurs raisons, votre comité ne peut partager la recommandation de l'inspecteur, en ce qui tend à placer les prisonnières dans un autre établissement qui ne serait pas directement soumis à la discipline et au contrôle du pénitencier. Bon nombre de prisonnières, sans doute, ont été condamnées pour des crimes et délits graves, mais dont les rapports ne font pas mention ; et bien que leur conduite, depuis qu'elles ont été soumises au pénitencier à une discipline très sévère et à une stricte surveillance, soit marquée par un amendement très visible à l'extérieur, et peut-être, dans bien des cas, par la réforme au moral, néanmoins, la justice et la protection de la société semblent exiger que toutes ces détenues apprennent par expérience que leur châtimement doit s'accomplir, comme la peine nécessaire de leurs crimes, et la preuve qu'ils ne peuvent être commis de nouveau avec impunité ; et il faut aussi ne pas perdre de vue que l'on donne avec soin au pénitencier même l'instruction religieuse et morale, qui s'affermir par les habitudes de travail qu'elles y acquièrent. Le travail de ces détenues est aussi de nature, ainsi qu'il appert par les rapports, non seulement à rendre cette branche presque en état de subvenir à ses propres dépenses, mais est encore, sous ce rapport, très nécessaire et avantageux en ce qu'il produit pour l'usage des prisonniers.

On sait qu'une grande partie des hardes faites qui se vendent dans les magasins est confectionnée par des femmes ; même au premier coup-d'œil, on voit d'une manière évidente les avantages ainsi offerts à leur travail, pour les différents usages du pénitencier, et l'importance de ne pas priver l'établissement d'une telle ressource.

Un autre sujet important dans le rapport de l'inspecteur et dans celui du préfet, est de rendre plus profitable le travail des détenus, et de diminuer par là les dépenses annuelles de l'établissement. Cette question est actuellement sous la considération de l'Exécutif, et ne peut être réglée d'une manière satisfaisante, qu'après un examen personnel et minutieux par des gens experts. Il n'est pas nécessaire de s'y arrêter davantage, si ce n'est de dire que les recommandations contenues dans chacun de ces rapports, quant aux bâtiments et apprentis addition-

nels qui servent à certains genres de travaux. et quant aux murs de sûreté, devraient être de suite mises à effet.

RAPPORT DU PRÉFET.

Ce rapport fait voir, d'une manière très satisfaisante, la condition actuelle d'efficacité de l'établissement dans toutes ses parties, et est accompagné de tableaux statistiques qui en indiquent clairement tous les détails.

Les résultats généraux de l'administration de cet établissement, conduit avec une fermeté et une persévérance constantes que l'expérience éclaire, tel que le fait voir le rapport, et qui est d'autant plus remarquable quand on le compare à ce qu'il était d'abord (les châtimens n'étant pas employées comme moyens de contrôle, mais seulement dans les cas extrêmes, et si l'on prend en considération le nombre des détenus, leurs différens crimes, et, comme on doit le penser, l'endurcissement de plusieurs d'entre eux, les peines ne paraissent pas fortes), font voir clairement que le pénitencier, judicieusement administré comme il l'est aujourd'hui, mérite à un haut degré la confiance publique. Cependant, votre comité désire appeler l'attention à un genre de punition qui, suivant lui, ne devrait pas être permis, c'est celui des "bains d'orage." Il est évident que ce moyen de contrainte est très sévère et très redouté, si l'on considère le genre ordinaire de détention et la manière dont les détenus sont étroitement enfermés dans les cellules pendant une bonne partie des vingt-quatre heures, sans compter qu'ils sont de plus mis aux cachots pour les délits qu'ils commettent pendant leur détention ; il y a eu 382 cas de ce genre en 1858. Plusieurs de ces personnes peuvent être très prédisposées aux affections nerveuses. Les bains d'orage pourraient être pour elles très contraires et avoir même un résultat fatal. Votre comité a pris des informations sur le mode et l'étendue de ce châtiment, qui est plus redouté par les détenus que celui du fouet, et comme on l'inflige à volonté une ou plusieurs fois (les rapports ne faisant pas mention du temps qu'il a duré chaque fois), et qu'il répugne tout-à-fait aux sentimens d'humanité, votre comité espère qu'on en abandonnera l'usage. Votre comité est informé qu'on a cessé d'en faire l'application à *Auburn*, en conséquence de ce qu'il a été la cause d'un cas de mort ; et au point de vue de la rigueur, sinon de la torture, il n'est guère au-dessous du genre de châtiment de la même espèce qui l'a précédé.

Le préfet démontre la nécessité de compléter les moyens de sûreté du pénitencier, et de construire certains bâtimens pour servir aux ouvriers qui travaillent pour le compte d'entrepreneurs, et aussi de creuser des réservoirs qui puissent fournir de l'eau en abondance en cas de feu. Situé comme l'est cet établissement au bord du lac *Ontario*, il serait bon de constater si cet objet, qu'on doit admettre comme très important, ne pourrait pas être réalisé à bas prix soit au moyen de la vapeur ou de chevaux, dans un bâtiment qui serait situé du côté du quai.

De nouveaux apprentis sont évidemment très nécessaires aux ouvriers pour le mauvais temps, et il doit se trouver assez d'ouvriers, maçons et charpentiers au pénitencier, que l'on pourrait employer avantageusement à cet ouvrage.

La conduite judicieuse du préfet a été très remarquable dans les dispositions qu'il a prises par suite de la nécessité de diminuer le nombre de ceux qui étaient employés à la confection de meubles entrepris au contrat ; si elles eussent été autres, il en serait résulté une bien plus grande perte pour le pénitencier, et prenant en considération la baisse générale du commerce dans toute la province, et particulièrement de celui dont il est actuellement fait mention, il ne paraît pas désirable de donner plus d'extension à ce genre de travail, mais de chercher plutôt un autre genre d'occupation pour les détenus.

Le rapport du préfet compte 434 ouvriers au pénitencier, et le rapport du chirurgien énonce que plusieurs détenus auxquels l'âge et la santé ne permettent pas un travail rigoureux, pourraient être très avantageusement employés à la culture des terrains adjacents de *Rockwood*—on pourrait leur adjoindre les détenus qu'on choisirait parmi ceux dont l'emprisonnement est pour une courte période et ceux dont la condamnation est près d'expirer ; et il y a lieu de croire que cette classe de détenus, dont la conduite est généralement bonne, pourrait être plus facile à garder que les autres pendant qu'elle serait occupée à ce genre de travail. Si on commençait ce travail modérément, avec un nombre restreint et des moyens suffisants de sûreté, on en retirerait de grands avantages par les produits qui profiteraient aux prisonniers ; ceux employés à ce travail y gagneraient en santé, et par un changement prudent et successif, il pourrait devenir non seulement l'auxiliaire de la santé, mais encore l'aiguillon et la récompense d'une bonne conduite.

On peut objecter à l'emploi de ces terrains comme n'étant pas suffisamment sûrs ; mais on peut certainement commencer de suite et terminer promptement, à l'aide d'ouvrages faits à l'intérieur même du pénitencier, les moyens d'enclorre un terrain convenable aux fins de l'horticulture, en préparant des piquets de cèdre d'une longueur suffisante. Les terrains pourraient être divisés en deux ou plusieurs parties, la première comprenant le jardin de *Rockwood* ; on pourrait ajouter ensuite la prairie voisine, à l'ouest de l'entrée, qui s'étend jusqu'à la résidence de Mde. *Robert Cartwright*.

RAPPORT DU CHIRURGIEN.

Ce rapport mérite une attention particulière non seulement parce qu'il fait voir d'une manière claire et frappante la vigilance et l'habileté qui président à cette branche de l'établissement, mais encore à cause des sujets très importants que l'on y trouve, et qui exigent une étude soignée et un examen scrupuleux. On y voit qu'une maladie épidémique, communément connue sous le nom de "scorbut de terre", a fait son apparition dans l'établissement au milieu du mois de mars, 1858, et vers la fin de l'hiver quatre cas de mort ont eu lieu parmi ceux qui en avaient été atteints ; et sur vingt-trois autres cas, le rétablissement a été en général très lent et accompagné de symptômes très alarmants et douloureux, sur lesquels on a donné d'amples détails ; et l'épidémie s'est répandue avec tant de rapidité pendant quelque temps, qu'il y a eu tout lieu de craindre qu'elle ne devînt beaucoup plus générale que l'évènement ne l'a fait voir. Il y a eu aussi plusieurs cas moins sévères que ceux qui ont été traités à l'hôpital ; et le fait singulier qui ressort de cette épidémie est qu'elle ne s'est pas étendue à une

seule femme, ce que l'on doit probablement attribuer à la différence dans la nourriture et le lieu de reclusion.

Votre comité n'entreprend pas de résumer la description des symptômes de cette maladie si bien décrits dans le rapport du chirurgien, et se contente d'y renvoyer ; mais s'attache plutôt à l'opinion du Dr. *Sampson*, quant aux causes principales de la maladie. Il fait remarquer qu'elle s'est déclarée immédiatement après l'époque pendant laquelle les détenus ont été plusieurs mois nécessairement enfermés dans leurs cellules au moins quatorze heures sur vingt-quatre, en conséquence de la courte durée des heures de travail, et lorsqu'il était impossible d'aérer, comme dans la belle saison, en ouvrant les croisées pour admettre l'air pur du dehors, d'où il est résulté que des exhalaisons nuisibles venant de différentes sources animales ont été retenues à l'intérieur, de manière à frapper ceux qui entraient dans les dortoirs le matin avant que les prisonniers n'en fussent sortis.

Le Dr. *Sampson* fait habilement voir la nécessité de la ventilation, au point de vue de la salubrité ; et ses remarques à ce sujet sont très instructives, quoique les moyens à prendre à cette fin, comme il le remarque très bien, ne soient pas de sa compétence, mais de celle d'un architecte.

Votre comité ne peut s'empêcher de remarquer que la pressante recommandation sur la nécessité de corriger un grave défaut dans les cellules du pénitencier, exige un examen immédiat, et que le changement devrait être fait aussitôt possible. Le Dr. *Sampson* fait très bien remarquer ce qui est arrivé au pénitencier de *Milbank*, où l'on a été obligé de transporter sur des pontons 500 prisonniers, afin de purifier les bâtiments, comme un exemple frappant de l'intensité à laquelle ces épidémies peuvent arriver. Il fait aussi mention d'une autre cause comme ayant grandement contribué à engendrer cette maladie, savoir : le peu de végétaux dans la nourriture que l'on donnait alors aux prisonniers, la qualité généralement inférieure de ceux qu'on s'est procurés, leur absence de qualités nutritives, surtout les patates qui étaient mauvaises et malsaines ; la rareté de végétaux de première qualité et la difficulté de s'en procurer, les prisonniers étant ainsi exclusivement nourris de substances animales et farineuses. On ne pouvait dans le temps surmonter cette difficulté, mais le Dr. *Sampson* dit avec raison qu'on peut en prévenir le retour en employant les prisonniers, ainsi que votre comité en a fait l'observation au sujet du rapport du préfet, à la culture de végétaux de toutes sortes dans les terrains de *Rockwood* ; et il paraît que le Dr. *Sampson* en a déjà fait la suggestion, sans qu'on y ait fait aucune attention. Il n'y a pas de doute que cette épidémie une fois déclarée, devient, si on ne l'arrête, une cause terrible et prompte de mortalité, et le Dr. *Sampson* en donne des détails historiques frappants ; et il prétend que ce qui a beaucoup contribué à la disparition du fléau est la découverte d'une quantité de végétaux pressés, que fit accidentellement le Dr. *Dickson*, l'un des inspecteurs, aux magasins du commissariat de *Kingston*, et qu'on se procura pour l'usage du pénitencier.

Votre comité désirait constater si cette maladie a fait de nouveau son apparition

cette année, et dans ce cas, quelle en a été la cause et la gravité, et a adressé une lettre au préfet à cette fin, demandant que le chirurgien fit de nouveau rapport sur le sujet—la réponse est ci-annexée. Votre comité remarque avec plaisir que la maladie ne paraît pas avoir été accompagnée d'aussi graves désordres que la première fois.

Votre comité s'abstient de faire mention de l'asile des aliénés en rapport avec cet établissement, parcequ'il croit que ce sujet demande un examen spécial et scrupuleux quant aux causes qui peuvent avoir conduit à cette terrible maladie tant de criminels pendant un espace de temps comparativement si court, et exige la considération sérieuse de personnes bien qualifiées parmi les inspecteurs de prisons, dont la nomination ne devrait pas être plus longtemps retardée dans l'intérêt du service public.

RAPPORTS DES CHAPELAINS.

L'éducation religieuse, morale et séculière des prisonniers est l'une des parties les plus importantes du système du pénitencier, et quoiqu'elle soit entreprise avec tous les désavantages venant de l'endurcissement produit par une longue carrière de crimes chez un grand nombre de prisonniers au-dessus d'un certain âge, et de la presque inutilité, en apparence, d'entreprendre la tâche de s'adresser, dans un grand nombre de cas, à une ignorance profonde et à une dépravation habituelle sous toutes les formes, néanmoins les efforts pleins de patience, de zèle et de dévouement de ces missionnaires chrétiens pourront, on doit l'espérer avec le secours de Dieu, produire d'heureux résultats et le salut de plusieurs âmes dont il y avait lieu de désespérer, lorsqu'elles leur ont été confiées. On ne pourrait par un simple coup-d'œil sur le rapport du révérend M. *Mulkin*, faire voir l'étendue de ses efforts dans l'accomplissement des rudes travaux de sa charge. Ils paraissent avoir été continuels et dirigés avec discrétion et jugement. Il faut examiner soigneusement le rapport et les nombreux détails qu'il renferme pour apprécier l'étendue et le prix de ces devoirs.

Sans doute que le révérend *Angus Macdonnell*, le chapelain catholique, a aussi montré le même zèle et la même attention scrupuleuse, quoique son rapport ne soit pas aussi détaillé. A en juger par le rapport de M. *Mulkin*, il paraît que plusieurs des prisonniers ont fait beaucoup de progrès dans leur éducation séculière ; le parti judicieux qu'on en a tiré en leur offrant l'avantage d'un bon choix de livres séculiers et des écritures, ne peut qu'aider puissamment le chapelain dans ses efforts. Quoiqu'il puisse être imprudent de se former immédiatement une opinion sur le résultat actuel de ces efforts, et qu'il soit nécessaire d'apporter la plus grande précaution avant de croire à un amendement réel, même lorsque l'extérieur ou les protestations en font foi, néanmoins il faut espérer que l'on ne se relâchera pas dans ces efforts si louables et si chrétiens, laissant le résultat entre les mains d'une Providence toute puissante et miséricordieuse qui, lorsqu'elle le jugera à propos, bénira et couronnera une œuvre entreprise dans le seul but de sa gloire.

Il est malheureusement de fait que plusieurs de ceux qui, lorsqu'ils étaient sous le joug d'une discipline sévère, ont donné de grandes espérances de progrès dans la voie de l'amendement, sont retournés, une fois en liberté, à leurs mauvaises habitudes d'autrefois. Les archives des tribunaux de *Kingston* et des endroits environnants, offrent malheureusement la preuve indubitable de ce fait ; mais n'en peut-on pas assigner la cause à cette circonstance que les prisonniers en sortant du pénitencier sont frappés d'un stigmate et regardés, pour ainsi-dire, comme des pestiférés ? Combien peu de gens voudraient s'en servir ou se fier à eux quand ils peuvent se procurer d'autres serviteurs ! Et en revenant dans le monde, comme le rebut de la société, évités de la plupart et redoutés dans bien des cas, surtout ceux qui ont été longtemps détenus et pour des crimes graves, les liens de la famille ont en toute probabilité cessé d'exister chez eux ; ce résultat peut-il surprendre ?

On peut faire ici une suggestion dans le but de diminuer ce mal, tout en encourageant le prisonnier à la bonne conduite, c'est de mettre à part sur les produits du travail de chaque détenu un certain montant qu'on laisserait s'accumuler, et avec lequel il pourrait commencer, lorsqu'il serait mis en liberté, une existence honnête dans un lieu étranger avec une perspective raisonnable de succès. Ce motif venant en aide à l'éducation morale et religieuse du prisonnier, peut devenir, avec la grâce de Dieu, un puissant moyen de secours aux efforts des missionnaires qui sont déjà à l'œuvre. Il est d'autant plus désirable de faire cet essai que les criminels, généralement parlant, ne manquent pas de bien comprendre ce qui peut tourner à leur avantage. Le pouvoir de les priver de l'avantage en question, serait un moyen important de les forcer à se bien conduire.

On peut espérer avec quelque confiance que cette surveillance sévère et attentive produira sans retard un avantage pour bon nombre au moins des jeunes délinquants, 23 protestants et 24 catholiques, au-dessous de vingt ans, qui ont été transportés à la prison de réforme, ce qui réduit le nombre de ceux au-dessous de vingt ans, qui restent au pénitencier, à 46 protestants et 42 catholiques.

Il est très désirable que l'on fasse de nouveau et sans délai un examen sévère de ceux qui ont été envoyés à cette prison, car il est à craindre que le maximum de l'âge n'ait été fixé trop haut, et que plusieurs de ceux qui approchent, s'ils n'ont pas déjà atteint l'âge viril, ayant dix-sept ou dix-huit ans et au-delà, ne soient des criminels endurcis, impropres sous tous rapports à ce genre d'établissement, et pouvant même l'empêcher d'atteindre son but en y apportant le crime et en corrompant ceux dont on aurait raisonnablement lieu d'espérer l'amendement, s'ils ne se trouvaient en telle compagnie.

On pourrait suggérer d'assigner la prison de l'*Isle aux Noirs* aux prisonniers catholiques, et celle de *Penetanguishene*, dans le *Haut-Canada*, aux protestants ; et on ne peut objecter que cette division réduira d'abord le nombre à chaque endroit, attendu qu'il est très désirable qu'il en soit ainsi à l'origine de tels établissements.

On peut de plus suggérer que le meilleur moyen de faire un choix parmi les détenus au pénitencier, n'est peut-être pas de les prendre d'après un âge donné,

mais plutôt d'après l'examen attentif et scrupuleux de leur caractère pendant leur emprisonnement, et qu'à l'avenir on ne devrait envoyer d'abord aux prisons de réforme, aucun délinquant âgé de plus de seize ans lors du prononcé de la sentence rendue contre lui.

Le révérend M. *Mulkins* fait particulièrement observer qu'il est nécessaire de laisser entièrement à la discrétion des autorités du pénitencier de ne pas donner pour être disséqués, les corps des prisonniers dont les amis sont inconnus ou trop éloignés pour qu'on puisse s'adresser à eux. Il fait voir avec force l'effet pénible que la crainte d'un pareil traitement a exercé sur plusieurs prisonniers mourants, et que la modification sous la direction du bureau des inspecteurs, suivant les différentes manières qu'il indique, de l'acte qui règle cette matière n'aurait pas l'effet d'empêcher la réalisation des fins avantageuses qu'on s'est proposées en faveur de la science.

Le rapport du révérend M. *Mulkin* offre beaucoup d'autres suggestions utiles et importantes dont la longueur de ces observations ne nous permet pas de nous entretenir, mais qui méritent toute considération et d'être suivies quand cela se peut faire.

Le tout respectueusement soumis.

P. B. DEBLAQUIÈRE, *Président.*

LETTRES DONT IL EST FAIT MENTION DANS LE RAPPORT PRÉCÉDENT.

PÉNITENCIER PROVINCIAL,
Kingston, 12 avril, 1859.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication du 8 du courant, au sujet du rapport du chirurgien du pénitencier provincial pour l'année dernière, en ce qu'il fait mention de l'apparition du "scorbut de terre," et par laquelle vous demandez si la maladie s'est de nouveau déclarée au même temps cette année.

J'ai l'honneur de vous répondre que j'ai immédiatement demandé au chirurgien de l'établissement d'en faire un rapport, que j'ai l'honneur de transmettre tant pour votre information que pour celle du comité de l'honorable Conseil Législatif, auquel ont été renvoyés les différents rapports relatifs au pénitencier provincial.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

D. Æ. MACDONNELL, *Préfet.*
Pénitencier Provincial.

L'honorable P. B. DEBLAQUIÈRE,
Président,

Comité de l'honorable Conseil Législatif sur le pénitencier.

PÉNITENCIER PROVINCIAL,
11 avril, 1859.

MONSIEUR,—Conformément au désir que vous m'avez exprimé de dire, pour l'information du comité de l'honorable Conseil Législatif sur le pénitencier,

maladie appelée "scorbut de terre" qui s'est déclarée dans la prison le printemps dernier, a fait de nouveau son apparition vers le même temps cette année, et dans ce cas, d'émettre mon opinion sur les causes qui l'ont fait naître de nouveau; j'ai à faire rapport que la maladie s'est manifestée pour la première fois le 8 mars, 1858, et n'est complètement disparue que le 6 mai de la même année, après avoir causé 31 cas, sur lesquels il y a eu quatre morts; cette année, la maladie a été observée pour la première fois le 9 mars, et depuis cette date, il y a eu 15 cas; les malades sont maintenant à l'hôpital, et l'un d'eux est mort quelques jours après y avoir été transporté.

Il est à remarquer que la maladie est en général moins sévère que lors de sa première apparition; mais la saison n'est pas encore assez avancée pour prévoir le nombre ou la nature des cas qui pourront se présenter avant qu'elle soit terminée. J'ai lieu d'espérer, néanmoins, qu'ils seront en petit nombre.

Le comité observera que dans mon rapport sanitaire de l'année dernière, j'ai soumis mon opinion sur les causes de cette maladie. J'ai attribué la première, que j'ai considéré comme la principale, à une ventilation imparfaite, sans toutefois me hasarder à proposer les moyens d'y remédier ou à soutenir qu'il fût possible de la faire; la seconde, qui paraît aussi avoir eu son effet, est l'absence d'une quantité suffisante de nourriture végétale. La première des causes indiquées, demeure dans le même état; la seconde a en partie cessé d'exister, par la distribution un peu plus forte de nourriture succulente dont il faudrait se pourvoir en bien plus grande quantité qu'on ne le peut faire pour le présent. On a rarement pu trouver de bonnes et saines patates. Le comité remarquera sans doute que dans mon dernier rapport annuel, j'ai suggéré au bureau des inspecteurs, un plan au moyen duquel le pénitencier pourrait, sur son propre terrain, produire annuellement une quantité suffisante de végétaux pour son usage.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

JAMES SAMPSON,

Chirurgien, P.P.

D. Æ. MACDONNELL, Ecr., Préfet.

Pénitencier Provincial.

Sur motion de l'honorable M. de Blaquièrre, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain, et que dans l'intervalle il soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. Alexander, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour consolider la dette de la ville de Galt," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la compagnie de chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 37.—Après "passé" insérez les clauses A et B.

CLAUSE A.

"La compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* pourra accepter
 "les bons de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*,
 " *Lindsay* et *Beaverton*, mentionnés en premier lieu dans la
 " clause précédente, au montant de trente mille louis sterling,
 " en remplacement des bons portant première hypothèque de
 " la dite compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay*
 " et *Beaverton*, pour trente mille louis, dont la dite compagnie
 " du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* est actuellement
 " porteur ; et la dite compagnie du Grand Tronc de chemin
 " de fer du *Canada*, aura première hypothèque sur la compa-
 " gnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*,
 " ses propriétés et fonds roulant pour garantie du rembourse-
 " ment des dits trente mille louis sterling avec intérêt,
 " immédiatement après les porteurs pour le temps d'alors, des
 " bons portant première hypothèque au montant de cent
 " vingt-cinq mille louis sterling, mentionnés dans la dite
 " section, et aussi dans le préambule du présent acte."

CLAUSE B.

"La compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, pourra
 " émettre de nouveau les bons portant première hypothèque
 " au montant de trente mille louis sterling, de manière à les
 " reprendre de la compagnie du Grand Tronc de chemin de
 " fer du *Canada* ; et lorsqu'ils seront émis de nouveau, ils

“ formeront toujours partie des cent vingt-cinq mille louis
 “ sterling de bons portant première hypothèque ci-dessus
 “ mentionnés.”

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*.
 Que la pétition présentée aujourd'hui par le conseil de ville de la ville de *Peterborough*, demandant que le bill mentionné en dernier lieu ne devienne pas loi, soit maintenant lue.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Ordonné, Que la dite pétition, avec le dit rapport et le dit bill, soient renvoyés au même comité spécial auquel le bill a été d'abord renvoyé.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois d'école du *Bas-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l'Assemblée Législative, le treize du courant, intitulé : “ Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage du “ charbon, et pour d'autres fins y mentionnées,” soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la “ société de bibliothèque de *Montréal*,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hellis</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet.—23</i>
<i>Dessarilles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " incorporant la société d'histoire naturelle à *Montréal,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris.</i>	<i>Vankoughnet.—23.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harnanmus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet.—23.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson—16</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Detroit*," passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie, Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le second item sur les ordres du dit jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autant qu'il a rapport aux améliorations locales dans les cités et les villes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan, Ross, Patton, Alexander* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger tout ce qui est relatif à la compilation et publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, dans l'acte 13 et 14 Vict., chap. 37,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'union des cultivateurs britanniques," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Christie, Alexander* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mettre les municipalités de comtés dans le *Bas-Canada*, en état de recouvrer le montant de certaines réparations," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet, Moore* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Vankoughnet* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Morris, Vankoughnet* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour la meilleure régie des havres et rades dans certaines municipalités du *Bas-Canada*, Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débentures pour en racheter certaines autres en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan, Vankoughnet, de Blaquière* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser le recteur de la première cure ou rectorerie du township de *Drummond*, dans le comté de *Lanark*, et les marguilliers de

“ de la dite cure ou rectorerie, avec le consentement de l'évêque, à prélever un emprunt sur certains biens ecclésiastiques pour les fins de finir leur église,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour permettre aux syndics de certains lots d'école dans la ville de *Prescott*, de transporter ces lots d'école aux syndics de l'école de grammaire et commune de la dite ville, et pour d'autres fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Crooks*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour venir en aide aux personnes dont les droits peuvent se trouver compromis par la destruction par le feu des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de *Saint-George d'Aubert Gallion*, dans le comté de *Beauce*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *F. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte concernant l'homœopathie ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui règle les obligations des maîtres et des serviteurs, et pour d'autres fins y mentionnées,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du *Lac Huron*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* à prélever la taxe imposée pour des chemins de graviers par un certain règlement des "dits comtés-unis," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à demain, à midi, et que demain et tous les jours suivants pendant cette session, cette Chambre s'assemble à midi et siège jusqu'à deux heures, pour se réunir de nouveau à trois heures ; et aussi, après l'ajournement ordinaire à six heures, pour se réunir de nouveau à sept heures et demie du même jour ; et que chaque séance de chaque telle assemblée soit considérée être une séance distincte de cette Chambre, comme si telles séances eussent eu lieu en différents jours.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquières*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée à demain à midi.

Mardi, 26 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Hamilton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills*—De *William Boylan* et autres, de la partie sud du township de *Dawn*.

Par l'honorable M. *Seymour*—des magistrats des comté-unis de *Northumberland* et *Durham*, réunis en cour de sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Armand*—Du maire et du secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de *St. Martin*.

Par l'honorable M. *Ross*—De l'honorable *L. H. Holton*, l'honorable *John Young* et l'honorable *Lewis T. Drummond*, tous de *Montreal*—et de *Sir George Simpson*, de *Lachine*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

De *Thomas V. White* et autres, de *Hamilton*, demandant que le bill pour incorporer l'association provinciale pour l'éducation des personnes de couleur ne devienne pas loi.

Des commissaires d'école de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, demandant une allocation.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Dundas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement "pour dette," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Kierzkowski*, *A. J. Duchesnay* et *E. H. J. Duchesnay*, sont entrés.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé: "Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes "foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait de nouveau examiné le dit bill, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements en sus de ceux déjà rapportés, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 16.—Après "autrement" insérez "sauf et excepté quant à la "prescription, qui sera celle de trente ans, pour telles "rentes et arrérages d'icelles"

Page 2, ligne 30.—Après "têtes" insérez "ni à abréger ou modifier d'autre "manière le terme maintenant fixé par la loi pour la "prescription de toute rente non rachetable ci-devant "créée et par le présent déclarée rachetable, ou des arré- "rages d'icelle"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, Que les amendements faits au dit bill soient pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Les honorables MM. *Renard*, *Allan* et *Tessier* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "L'Acte d'amendement seigneurial de 1859,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Les honorables MM. *Quesnel*, *Wilson*, *Campbell* et *Masson* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie," et

Le premier amendement étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit amendement soit maintenant agréé.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Les second, troisième, quatrième et cinquième amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Le sixième amendement étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Que le dit amendement ne soit pas adopté, mais qu'il soit inséré au lieu et place d'icelui : "Et au moins cinq pour cent sur le montant entier du dit capital sera versé à quelqu'une des banques incorporées de cette province, dans les douze mois qui suivront la passation du présent acte ; et à défaut de ce faire, tous les droits, pouvoirs et privilèges par le présent accordés seront forfaits, et la corporation créée par le présent sera dissoute, et aucune partie des dits cinq pour cent ne sera retirée de telle banque, ou autrement employée, si ce n'est pour les fins du dit chemin de fer, ou avenant la dissolution de la compagnie."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

Duchesnay, *E.H.J.* *Hamilton*,

Murney,

Tessier,

Ferrie,

Leslie,

Seymour.

Wilson.—10.

Guéremont,

Moore.

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>de LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet. - 29.</i>
<i>Crooks,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Les autres amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débetures pour en racheter certaines autres en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, Que les dits amendements soient maintenant adoptés.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Wilson*,

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que le bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour être amendé comme suit :—

Après le mot "connaissance" dans la septième ligne, retranchez les mots "spécification de bois."

Ligne 8.—Retranchez les mots “meunier, propriétaire de quai.”

Ligne 10.—Retranchez depuis “déposées” jusqu’à “dans” où ce mot se rencontre la première fois dans la 11e ligne.”

Ligne 11.—Retranchez depuis “magasin” jusqu’à “en” dans la 12e ligne.

Ligne 16.—Retranchez depuis “soit” où ce mot se rencontre la première fois, jusqu’à “pourra” dans la 18e ligne.

Après débats,

Deux heures étant sonnées, il a été

Ordonné, Que les débats sur la dite motion soient ajournés à la prochaine séance de la Chambre, et qu'elle soit alors le troisième item des ordres du jour.

L'honorable Orateur a déclaré la Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, conformément à la résolution d'hier.

À trois heures de l'après-midi, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renauld,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Hamilton.</i>		

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Christie*—De *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—De *Peter Jackson* et autres, de la cité de *Montréal*.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour mettre les municipalités de comté dans le *Bas-Canada* en état de recouvrer le montant de certaines répartitions," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser l'émission de débetures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège wesleyen de filles à *Dundas*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats ajournés sur la motion d'amendement de l'honorable M. *Tessier*, à la motion de l'honorable M. *Campbell*, pour l'adoption des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales."

Après de nouveaux débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée. et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>de LaTerrière,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wilson.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Blagnière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.—24.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que les amendements proposés par le comité spécial soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "L'Acte d'amendement seigneurial de 1859,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E.P. Taché*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Six heures étant sonnées, il a été

Ordonné, Que les débats sur la dite motion soient ajournés à la prochaine séance de la Chambre.

Alors l'honorable Orateur a déclaré la Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, conformément à la résolution d'hier.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessauilles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats ajournés sur la motion pour la seconde lecture du bill intitulé : " L'Acte d'amendement seigneurial de " 1859,"

Après de nouveaux longs débats,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis—22.</i>
<i>Dessauilles,</i>	<i>Leslie,</i>		

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson—22.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Knowlton,</i>		

Et la Chambre étant également divisée, elle a été
Résolue dans la négative par la voix prépondérante de son Honneur l'Orateur.

La Chambre a alors repris de nouveau les débats ajournés sur la motion pour la seconde lecture du bill intitulé : "L'Acte d'amendement seigneurial de 1859,"

Après de nouveaux débats,

Et étant après minuit,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panct.</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson—26</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus-15</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se forme en comité sur icelui demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill

intitulé : “ Acte pour amender l’acte incorporant la société d’histoire naturelle à “ *Montréal* ,”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de bibliothèque de “ *Montréal* ,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relative aux faux prétextes ,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Alors sur motion de l’honorable M. *Knowlton*, secondé par l’honorable M. *Ross*, La Chambre s’est ajournée.

Mercredi, 27 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel;</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cumpbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E.P.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—
Par l’honorable M. *Patton*—Du conseil municipal d’*Orillia*, dans le comté de *Simcoe*.

Conformément à l’ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues

De *William Dickson* et autres, du township de *Kingsey*—et du conseil municipal du village de *NewMarket*, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

Du révérend *Benjamin Franklin Grieg* et autres, de l'église libre de la rue Côté, à *Montréal*, demandant que le bill pour mieux assurer l'observation du dimanche sur les chemins de fer et au département des postes, devienne loi.

Du conseil de ville de la ville de *Peterborough*, demandant que le bill pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, ne soit pas passé.

De *J. D. Shadd* et autres, du comté de *Kent*, demandant que le bill pour incorporer l'association pour l'éducation des personnes de couleur du *Canada*, ne soit pas passé.

L'honorable *M. E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a fait rapport que le comité avait pris en considération le refus de l'honorable *James Smith*, l'un des juges de la Cour Supérieure de sa Majesté pour le *Bas-Canada*, d'agir comme commissaire et de prendre l'enquête dans l'affaire de la dite élection contestée de *Montarville*.

Le comité, du consentement par écrit des deux parties, est convenu de nommer commissaire *George Weeks*, de *Montréal*, écuyer, qui a aussi décliné de remplir les devoirs de la dite charge, et le comité ayant aussi pris en considération la déclaration et le consentement subséquents par écrit du conseil du pétitionnaire et du Membre siégeant, à l'effet que l'un des autres juges de la Cour Supérieure de sa Majesté pour le *Bas-Canada*, soit choisi et nommé commissaire aux fins de prendre l'enquête dans cette affaire, et les parties ayant renoncé à toutes objections à tout tel juge qui pourra ainsi être choisi et nommé.

Le comité, aux fins de donner effet à la dite commission, a ordonné qu'il soit nommé un nouveau commissaire, au lieu et place du dit honorable *James Smith*, et que l'honorable *Hypolite Guy*, l'un des juges de la Cour Supérieure de sa Majesté pour le *Bas-Canada*, résidant à *Montréal*, soit ainsi choisi et nommé commissaire aux fins de procéder simultanément à prendre l'enquête sur tous les faits énoncés dans la pétition et dans la réponse du Membre siégeant à icelle, produites dans la dite affaire de l'élection contestée du collège électoral de *Montarville*.

Ordonné, Que le comité spécial sur la pétition d'élection de *Montarville* ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'honorable Orateur de cette Chambre, par son warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'acte des pétitions d'élection de 1851, ordonne au dit comité de se réunir et de prendre en considération les procédures de la dite commission.

L'honorable *M. Morris* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la séance du soir de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débentures pour en racheter certaines autres en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crawford* est entré.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : "L'Acte d'amendement seigneurial de 1859."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant reçu, mais que le bill soit renvoyé de nouveau au comité de toute la Chambre, afin d'ajouter les mots suivants à la dix-huitième clause : "Purvu toujours que tel pouvoir ne s'étendra pas au *Haut-Canada*."

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est visée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>de Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus-12.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knorlton,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—26.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 6, ligne 1.—Retranchez “cinq” et insérez “dix”

Page 8, ligne 42.—Après “seulement” insérez “y compris *St. Armand Est* et
“*Ouest*, dans le comté de *Missisquoi*,”

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour
“amender ultérieurement les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal,”

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Deux heures étant sonnées, il a été

Ordonné, Que les débats sur la dite motion soient ajournés à la prochaine
séance de la Chambre.

L'honorable Orateur a alors déclaré la Chambre continuée à trois heures de
l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferric,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tuché, Sir L.P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.</i>

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autant qu'il a rapport aux améliorations locales dans les cités et "les villes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "L'Acte d'amendement "seigneurial de 1859," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel.</i>	<i>Wilson—24.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlaquière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Seymour—11.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats ajournés sur la motion pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal."

Après de nouveaux débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Patton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour protéger davantage le bois debout."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné: Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour la meilleure régie des havres et rades dans certaines municipalités du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé ; "Acte pour venir en aide aux personnes dont les droits peuvent se trouver compromis par la destruction par le feu des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de *St George d'Aubert Gallion*, dans le comté de *Beauce*," a été lu la seconde fois

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *E.H.J. Duchesnay*, de *LaTerrière* et *Punet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant l'homéopathie,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson—13.</i>
<i>De LaTerrière,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet.—26.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Alexander*, *Allan*, *Dessaulles* et *Kierzkowski*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Campbell* soit ajouté au dit comité spécial.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mardi, 26 avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à sa Majesté, au sujet de l'admission dans la *Grande Bretagne* des produits coloniaux expédiés des ports américains ; et demandant le concours de leurs Honneurs à cette adresse.

Ordonné, Que l'honorable M. *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

La dite adresse à sa Majesté a alors été lue par le greffier, comme suit :—

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Nous, les loyaux et fidèles sujets de votre Majesté, les Communes du *Canada*, en parlement provincial assemblés, approchons humblement de votre Majesté pour lui représenter :—

Que la position géographique du *Canada* et le manque de moyens de communication avec l'*Océan*, en hiver, par le territoire britannique, font que cette province dépend, pour son commerce, des ports des *Etats-Unis*, pendant plus de cinq mois de l'année. Que la construction d'une ligne de chemin de fer conduisant par le territoire britannique à un port colonial accessible en hiver par l'*Océan*, est une entreprise au-dessus des moyens de la province, et pour l'exécution de laquelle le gouvernement impérial a refusé, pour le moment, d'accorder de l'aide pécuniaire, bien qu'il admette toute l'importance d'une pareille voie de communication au point de vue national.

Que la cité de *Portland*, dans l'Etat du *Maine*, est actuellement le terminus d'hiver de la grande ligne de chemins de fer canadiens, qui s'étend depuis les limites ouest de la province jusqu'à sa frontière est.

Que dans le but de développer son commerce et ses ressources, de rendre productifs ses immenses travaux publics déjà achevés, et d'établir un service postal direct avec l'*Angleterre*, la province du *Canada* a subventionné d'une somme annuelle de £55,000, une ligne de steamers qui fait hebdomadairement le trajet entre *Liverpool* et *Québec* en été, et entre *Liverpool* et *Portland* en hiver.

Que le *Canada* a à soutenir en cela une concurrence contre la ligne *Cunard*, qui reçoit du gouvernement impérial une subvention de £200,000 pour ne faire le service qu'entre *Liverpool* et *New-York* et *Boston*, et qu'il aura probablement de plus à lutter contre la ligne de *Galway*, qui fait le même service et qui devra aussi recevoir pour cela une subvention.

Que ces subventions font un grand tort au *Canada*, et peuvent être considérées comme des primes accordées en faveur des cités de *New-York* et *Boston*, et en faveur des chemins de fer des *Etats-Unis* qui y conduisent.

Que les bâtiments à vapeur et à voiles canadiens qui touchent à *Portland*, dépendent, quant à leurs chargements pour l'*Angleterre*, de l'exportation du bois de construction, des madriers, et des produits agricoles du *Canada*, qui sont expédiés par les chemins de fer canadiens à *Portland*; mais que ces produits, quoique canadiens et transportés par des bâtiments anglais, sont, par le fait de leur expédition d'un port américain, frappés des mêmes droits élevés qui sont exigés dans un port anglais pour les produits analogues de provenance des *Etats-Unis*.

Que ce règlement opère non seulement de manière à préjudicier aux intérêts agricoles et commerciaux du *Canada* et aux chemins de fer coloniaux, mais encore aux steamers de la ligne canadienne, qui, vu l'exiguité de la subvention qu'elle reçoit, dépend nécessairement plus sur son fret que les lignes subventionnées par le gouvernement impérial, et cela tellement, qu'il existe des doutes sérieux si la ligne canadienne pourra continuer à faire le service, lorsqu'elle a à lutter contre une subvention si disproportionnée à celle qu'elle reçoit elle-même, et en présence des obstacles qui l'empêchent d'obtenir des chargements de produits coloniaux.

C'est pourquoi, nous prions humblement votre Majesté de vouloir bien ordonner des changements dans la loi ou dans les règlements des douanes, qui permettent l'admission, dans les ports anglais, du bois de construction, des madriers, et les produits agricoles de toute sorte de cette province, expédiés d'un port américain, aux mêmes conditions et sujets aux mêmes droits que s'ils étaient expédiés directement d'un port colonial.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que la dite adresse soit prise en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour relever *Lawrence William Mercer* d'une incapacité pénale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour détacher une certaine étendue de terre de *Streetsville* et la réunir à l'arrondissement scolaire numéro vingt-deux, dans le township de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan* secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "L'Acte d'amendement seigneurial de 1859 ;"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Après "ses biens-meubles" insérez "et immeubles"

Page 1, ligne 13.—Après "acquis" insérez "par héritage, testament, legs ou
"don, ou comme proche parent d'une personne décédée
" *ab intestat*, ou de toute autre manière."

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis "mariage" jusqu'à "libres" dans la ligne 15.

Page 1, ligne 23.—Après "ses" insérez "biens immobiliers dont son mari
"n'aura pas encore pris possession par lui-même ou par
"quelqu'un pour lui, et tous ses"

Page 1, ligne 26.—Après "mariage" retranchez jusqu'à "libres" dans la ligne 28, et insérez "de quelque manière que ce soit,"

Page 1. Retranchez section quatre, et insérez les clauses nouvelles :
A, B, C, D, E, F, G, H, I et J.

CLAUSE A.

"Pourvu de plus que, comme nul transport ou autre acte d'une femme par
"rapport à ses biens mobiliers, ne privera son mari des
"biens auxquels il peut avoir des droits comme tenancier
"par *curtesy*."

CLAUSE B.

"Pourvu de plus que, nulle femme mariée étant sous puissance de mari n'aura
"droit à ses épargnes sans un ordre de protection, en vertu
"des dispositions ci-après mentionnées au présent acte."

CLAUSE C.

"Toute femme mariée qui aura obtenu un décret pour aliments contre son mari ;
"ou toute femme qui aura été obligée de laisser son mari
"pour cause de cruauté ou autre cause qui, aux yeux de
"la loi, la justifie de le laisser, et pour laquelle celui-ci est
"tenu de lui fournir les moyens de subsistance ; ou toute
"femme mariée dont le mari est sujet à l'aliénation mentale,
"avec ou sans intervalles lucides ; ou toute femme mariée

“ dont le mari est condamné à l'emprisonnement, dans le
 “ pénitencier provincial ou toute autre prison, pour une
 “ offense criminelle ; ou toute femme mariée dont le mari,
 “ pour cause d'ivrognerie continuelle, de prodigalité ou pour
 “ toute autre cause, néglige ou refuse de pourvoir à sa
 “ subsistance et à celle de sa famille ; ou toute femme mariée
 “ dont le mari n'est jamais venu en cette province ; ou toute
 “ femme mariée qui est abandonnée de son mari, pourra
 “ obtenir un ordre de protection lui donnant droit, bien
 “ qu'elle soit sous puissance de mari, à toutes ses épargnes
 “ et à celles de ses enfants mineurs, et à toutes les acqui-
 “ sitions qu'elle aura faites au moyen de ces épargnes, et elle
 “ les possédera libres des dettes et obligations dues par son
 “ mari, et de tout contrôle de ce dernier, et sans qu'il puisse
 “ en disposer sans son consentement, d'une manière aussi
 “ ample que si elle n'eût jamais été mariée, nonobstant
 “ toute loi, coutume ou usage à ce contraire.”

CLAUSE D.

“ La femme ou le mari, ou aucuns des créanciers du mari sur avis de ce, donné
 “ à la femme, pourront en aucun temps demander la radia-
 “ tion de l'ordre de protection ; et s'il est rendu un ordre à
 “ cet effet, cet ordre pourra être déposé comme l'ordre de
 “ protection.”

CLAUSE E.

“ Aucun de ces ordres pourra être émis en *duplicata*, et lorsque la femme mariée
 “ résidera dans une cité ou ville où il y a un recorder ou
 “ un magistrat de police, l'ordre de protection ou tout ordre
 “ pour le radier seront rendus par le recorder ou le magistrat
 “ de police, et seront enregistrés au bureau d'enregistrement
 “ du comté.”

CLAUSE F.

“ Lorsque la femme mariée ne résidera pas dans une cité ou ville où il y a un
 “ recorder ou un magistrat de police, l'ordre sera rendu par
 “ le juge ou l'un des juges, ou par le juge suppléant ou
 “ député-juge des cours de division, ou d'une cour de division
 “ du comté dans lequel la femme mariée résidera ; et au lieu
 “ d'être enregistré, le dit ordre sera déposé pour l'inspection
 “ du public, entre les mains du greffier de la cour de division
 “ de la division dans laquelle résidera la femme mariée.”

CLAUSE G.

“ L'audition de la demande à l'effet d'obtenir un ordre de protection ou un ordre
 “ de radiation, pourra être publique ou privée, à la discrétion
 “ du juge, du recorder ou du magistrat de police.”

CLAUSE H.

“ L'ordre de protection n'aura aucun effet jusqu'à ce qu'il soit enregistré ou
 “ déposé comme susdit, et le régistrateur ou le greffier
 “ inscrira immédiatement au dos de tel ordre, en le recevant,
 “ le jour qu'il aura été enregistré ou déposé, et le certificat
 “ du dépôt et de la date signé par le régistrateur ou le greffier
 “ pour le temps d'alors, fera foi *primâ facie* de tel dépôt et
 “ date ; et la copie de l'ordre ainsi enregistré ou déposé,
 “ certifiée sous le seing du régistrateur ou du greffier
 “ comme vraie copie, fera foi *primâ facie* de l'existence de
 “ l'ordre, sans qu'il soit besoin de prouver la signature du
 “ régistrateur ou du greffier, et sans autre preuve de l'ordre
 “ lui-même, ni de son existence, ni de sa validité.”

CLAUSE I.

“ L'ordre de radiation n'aura pas, dans aucun cas, un effet rétroactif, mais aura
 “ son effet du moment qu'il sera rendu ; par conséquent,
 “ l'ordre de protection conservera à la femme mariée tout ce
 “ qu'elle aura gagné par ses épargnes et celles de ses enfants
 “ jusqu'au moment de la radiation de cet ordre, et la femme
 “ mariée continuera à posséder, pour son usage particulier,
 “ tout ce que, durant l'intervalle qui se sera écoulé entre le
 “ moment du dépôt de l'ordre de protection et celui de la
 “ radiation, elle aura acquis par ses épargnes et celles de
 “ ses enfants mineurs.”

CLAUSE J.

“ La part ou les intérêts et droits auxquels un mari pourra prétendre, en vertu
 “ de son mariage, dans les biens immobiliers de sa femme,
 “ acquis avant ou après la passation du présent acte, ne seront
 “ point sujets, du vivant de sa femme, aux dettes du mari ;
 “ néanmoins, cette disposition ne préjudiciera en rien au
 “ droit qu'une personne pourrait, en vertu d'un jugement ou
 “ d'une exécution obtenus auparavant contre le mari, avoir
 “ obtenu à l'égard de telle part ou intérêts et droits acquis
 “ par le mari avant la passation du présent acte.”

Page 2, ligne 2.—Après “ fait ” insérez “ par la suite ”

Page 2, ligne 6.—Après “ ayant ” insérez “ par la suite ”

Page 2, ligne 20.—Retranchez “ et que ” et insérez “ mais ”

Page 2, ligne 44.—Après “ produit ” insérez “ par lui ”

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de *Megantic*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Arnaud*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui autorisent l'établissement de compagnies d'assurance mutuelle contre le feu, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*."

Les dits amendements étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La compagnie d'expédition de *Whitenall*,'"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaules*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour annexer parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de *Lambton*, aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*,"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour confirmer et établir les réserves de chemins entre les lots six et sept, et douze et treize, depuis la rivière *Thames* jusqu'à la ligne de division des dixième et onzième concessions du township de *Howard*, dans le comté de *Kent*,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Crooks*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage du charbon, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, Sir *E. P. Taché*, *Tessier* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre aux syndics de certains lots d'école, dans la ville de *Prescott*, de transporter ces lots d'école aux syndics de l'école de grammaire et commune de la dite ville, et pour d'autres fins."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crooks*.

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crooks*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Hollis Smith* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui règle les obligations des maîtres et des serviteurs, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Vankoughnet*, *Campbell*, *Hamilton* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: Acte pour amender les actes qui incorporent la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du *Lac Huron*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* à prélever la taxe imposée pour des chemins de gravier, par un certain règlement des dits comtés-unis," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *McDonald*, *Campbell*, *Alexander* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'union des cultivateurs britanniques," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Crooks*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Ferrie,</i>			

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux personnes dont les droits peuvent se trouver compromis par la destruction par le feu des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de *St. George d'Aubert Gallion*, dans le comté de *Beauce*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender ultérieurement les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette;

Et aussi pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autant qu'il a rapport aux améliorations locales dans les cités et les villes,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour la meilleure régie des havres et rades dans certaines municipalités du *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger davantage le bois debout,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Hamilton* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour relever *William Lawrence Mercer* d'une incapacité pénale,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDouald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De LaTerrière,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *William Boylan* et autres, habitants de la partie sud du township de *Dawn*, demandant que le bill passé par l'Assemblée Législative pour réunir partie du dit township au comté de *Kent*, ne devienne pas loi.

Des magistrats des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, réunis en cour de sessions trimestrielles, demandant qu'il soit passé un acte pour pourvoir à la rémunération des témoins assignés de la part de la couronne, dans les affaires criminelles.

Du maire et du secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de *St. Martin*, demandant l'abrogation de l'acte 18 Vict., ch. 77, pour régler la milice de cette province.

De l'honorable *L. H. Holton* et autres, demandant d'être incorporés en compagnie pour établir une ligne de télégraphe, devant toucher aux principaux endroits de l'*Europe* et de l'*Asie*.

De *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Norfolk*, demandant que les médecins de l'école homéopathique aient les mêmes droits et privilèges que ceux de l'école actuellement reconnue par la loi.

De *Peter Jackson* et autres, de *Montréal*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive des liqueurs.

L'honorable *M. Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant l'homéopathie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable *M. Alexander* a proposé, secondé par l'honorable *M. Allan*,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable *M. de Blaquièrre* a proposé en amendement, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*,

De retrancher tous les mots après "soit," et d'insérer "renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill en dernier lieu mentionné.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Dessaulles* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 39.—Retranchez "trois" et insérez "quatre."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

Et la question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Dessauilles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—24.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>de Blaquière,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>de La Terrière,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Taché, Sir E.P.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cranford,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Wilson.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre aux syndics de certains lots d'école, dans la ville de *Prescott*, de transporter ces lots d'école aux syndics de l'école de grammaire et commune de la dite ville, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informé cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communication à l'intérieur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 31.—Retranchez depuis “ aussitôt ” jusqu’à “ des ” dans la 32e ligne, et insérez “ qu’au moins les trois quarts ”.

Page 1, ligne 32.—Retranchez depuis “ aucune ” jusqu’à “ municipalité ” dans la 33e ligne.

Page 1, ligne 33.—Retranchez “ représentant ” et insérez “ étant de bonne foi “ propriétairesd’ ”, et retranchez “ la moitié ” et insérez “ les trois quarts ”.

Page 1, ligne 34.—Retranchez depuis “ telle ” jusqu’à “ auront ” dans la 35e ligne, et insérez “ municipalité ”.

Page 2, ligne 27.—Retranchez “ quatrième ” et insérez “ cinquième ”.

DANS LA CÉDULE DU BILL.

Page 4, ligne 19.—Retranchez depuis “ bonus ” jusqu’à “ concessions ”, et insérez “ signature du propriétaire de bonne foi ”.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

L’honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* “ à prélever la taxe imposée pour des chemins de gravier, par un certain règlement des dits comtés-unis. ” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *McDonald*, secondé par l’honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Alexander*, de la part du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, Qu’il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SALLE DES CONFÉRENCES,

28 avril, 1859.

Le comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature, a l’honneur de présenter son sixième rapport.

Résolu unanimement,—Qu’après la présente session, toutes les fois qu’un bill sera lu la troisième fois dans l’une ou l’autre Chambre, et imprimé sur parchemin, le nombre requis d’exemplaires en français et en anglais, pour l’usage des

Membres, soit frappé d'après la même impression et sans nouvelle charge, excepté pour le papier et le tirage.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Patton*, de la part du comité collectif pour l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

Les Membres de la part du Conseil Législatif, du comité collectif des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, ont l'honneur de faire rapport :—

Le comité s'est occupé de la lacune qui existe dans la bibliothèque, en ce qui concerne le département des livres de jurisprudence anglaise. Les livres de cette classe sont peu nombreux, et ne comprennent pas la collection des rapports des questions de droit et d'équité qui sont d'une importance majeure pour l'étude et l'examen des questions de législation, et pour l'usage et la pratique du parlement. Le comité a en conséquence dressé une liste des ouvrages qui font autorité dans les diverses branches de jurisprudence, y compris une série complète des rapports des questions de droit jusqu'à ce jour ; et il est d'avis qu'on devrait se les procurer pour la bibliothèque durant la vacance prochaine. Il s'est abouché avec l'exécutif à ce sujet, et il a tout lieu de croire qu'une nouvelle appropriation sera recommandée au parlement pour couvrir les frais de ces achats, et rendre par là la bibliothèque plus utile et plus intéressante sur un point aussi essentiel,

Le comité a aussi délibéré sur les pétitions qui lui ont été renvoyées par les deux Chambres, demandant une allocation dans le but de faire une collection de documents qui se rattachent aux premiers temps de l'histoire de la province du *Haut-Canada*, depuis la prise du fort *Niagara*, en 1759, et à dater des premiers établissements faits par les loyalistes de l'empire-uni. Cette période intéressante de nos annales est à peine connue ; et la perte par divers incendies qui ont eu lieu de 1792 à 1820, des seuls exemplaires des journaux des deux Chambres du parlement du *Haut-Canada* que l'on sçut exister, fait qu'il règne une grande obscurité au sujet de notre histoire publique et politique avant 1821. Le comité approuve cordialement les efforts méritoires de ceux qui ont éveillé l'attention publique sur la nécessité de faire des démarches pour tenter de recouvrer les fragments perdus de nos annales historiques ; et c'est avec un vif plaisir qu'il a accordé une somme de cent louis pour encourager les commencements d'une entreprise aussi louable. Cette tâche a été confiée, pour le moment, à une personne qui possède de grandes connaissances littéraires ; et, comme elle doit faire rapport de ses travaux au comité avant la prochaine session, il sera alors en état de juger s'il convient ou non de continuer ces recherches à une époque future. Le

comité n'ignore pas les difficultés qui accompagnent les recherches de cette nature ; mais d'après le zèle et l'intelligence que ce monsieur a déjà montrés, et ses relations avec les anciens colons de différentes parties du *Haut-Canada*, il espère que ses recherches auront l'effet de tirer de l'oubli une grande partie des renseignements précieux et intéressants qui se rattachent à l'histoire du pays.

Le révérend *Léon Provancher*, de *St. Joachim*, a demandé au comité une allocation pour l'aider à publier un ouvrage sur la botanique, accompagné d'illustrations des fleurs du *Canada*, dont *M. Provancher* prétend avoir recueilli dix mille spécimens. Il se propose de publier un traité élémentaire de botanique canadienne, et un autre volume contenant de nombreuses gravures des fleurs indigènes les plus rares du *Canada*. Pour le mettre en état de publier ce dernier volume, à un prix raisonnable, et encourager la première tentative de ce genre pour dépeindre les fleurs de nos champs et de nos bois, le comité a consenti à souscrire pour trois cents exemplaires, à deux piastres l'exemplaire, payables à la livraison de l'ouvrage.

Le comité a délibéré sur la pétition d'*Henry Taylor*, demandant à l'Assemblée Législative d'acheter des copies de son pamphlet au sujet de l'union projetée des provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, pour l'usage des Membres, mais il n'est pas prêt à recommander à la Chambre de faire une appropriation à cet effet.

Le comité a aussi pris en considération la pétition de la société historique de *Montréal*, demandant une allocation pour l'aider à publier des mémoires et faits historiques. Il ne peut accueillir cette demande, attendu qu'il n'est pas d'usage de rien accorder à de telles sociétés sur les fonds du comité de la bibliothèque.

L'Assemblée a renvoyé à ce comité une pétition de *J. O. Côté*, du bureau du Conseil Exécutif, demandant une compensation pour un ouvrage qu'il a compilé d'après les registres officiels, contenant des listes des administrations provinciales, des membres de la législature, et des fonctionnaires publics en *Canada*, de 1841 à 1858. Le comité a examiné cet ouvrage, qui paraît avoir été compilé avec soin ; mais il ne croit pas qu'il soit convenable d'accorder de l'argent en faveur d'une publication qui n'est pas de nature à être d'un intérêt général.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
25 avril, 1859.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le terme fixé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative et les pétitions pour bills privés, soit prolongé à lundi prochain.

L'honorable *M. Vankoughnet* a, avec la permission de la Chambre, présenté une pétition de la division *Howard* des fils de la tempérance de *Montréal*.

L'honorable *M. Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association provinciale pour l'instruction des personnes

“ de couleur en *Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur quoi l’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit amendé en retranchant le mot “provincial” partout où il se rencontre dans le dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour “ étendre les dispositions de l’acte pour l’abolition de l’emprisonnement pour “ dette,”

Sur motion de l’honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu’il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour “ amender l’acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autant “ qu’il a rapport aux améliorations locales dans les cités et les villes,”

L’honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l’honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu’il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est alors ajournée à loisir, et s’est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 5.—Retranchez “ et villes ”.

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis “ cité ” jusqu’à “ pourront ”, et retranchez “ respectivement ”.

Page 2, ligne 17.—Retranchez “ ou ville ”.

Page 2, ligne 28.—Retranchez “ ou ville ”.

Page 3, ligne 39.—Retranchez “ ou ville ”.

Page 3, ligne 42.—Retranchez “ et les villes ”.

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez “ et les villes ”.

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de l'adresse à sa Majesté la Reine, reçue hier de l'Assemblée Législative, au sujet de l'admission dans la Grande-Bretagne des produits coloniaux expédiés des ports américains, et

La dite adresse étant lue de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *deBlaquière*, De concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc par les mots “ le Conseil Législatif et ”

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots “ le Conseil Législatif et ”

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de sa Majesté, Gouverneur-

Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de votre Excellence pour la prier de vouloir bien transmettre notre adresse collective à sa très gracieuse Majesté, au sujet de l'admission dans la Grande-Bretagne des produits coloniaux expédiés des ports américains, en la manière que votre Excellence le jugerez à propos, afin qu'icelle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que l'Orateur signe l'adresse mentionnée en dernier lieu, de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes " foncières, aux rentes constituées et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *John McLean* ;"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la société " d'horticulture de *Toronto*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions des actes relatifs aux compagnies " d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte douze *Victoria*, chapitre trente-cinq, en tant qu'il " a trait au dépôt des plans de villages dans les bureaux d'enregistrement du " *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Midi étant sonné, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELTEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Pamet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry*—de *Robert H. Lawdor*, secrétaire de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du *Lac Huron*.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial sur les rapports au sujet du pénitencier provincial pour l'année 1858,

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'il soit remis à demain, afin qu'il soit adopté à ce sujet une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant le dit rapport à son Excellence pour sa considération.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte "pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La compagnie d'expédition de *Whitehall*,'" "

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour abroger tout ce qui est relatif à la compilation et publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, dans l’acte 13 et 14 *Vic.*, cap. 37,”

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour détacher une certaine étendue de terre de *Streetsville* et la réunir à l’arrondissement scolaire numéro vingt-deux dans le township de *Toronto*, il a été
Ordonné, Qu’ils soient remis.

L’ordre du jour étant lu pour la considération des amendements faits par l’Assemblée Législative au bill intitulé : “ Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété,”

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu’il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les lois du bureau de poste,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les lois de cette Province relatives aux poids et mesures,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte d’incorporation de la compagnie de manufacture de *Cobourg*, et pour augmenter le capital d’icelle,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour incorporer la banque chartrée du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la "personne et de la propriété sur ces eaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser le règlement numéro cent trente-sept, des comtés-unis de "*Peterborough* et *Victoria*, à l'effet de prélever une certaine somme d'argent y "mentionnée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction "de *Mégantic*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *E. H. J. Duchesnay* et *de LaTerrière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Allan* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "la protection des colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Dessaulles*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*,

De retrancher le mot "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la [dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis—21.</i>
<i>Crooks,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J. Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J. Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Wilson.—18.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser certains "procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Ross*, et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes "qui autorisent l'établissement de compagnies d'assurance mutuelle contre le "feu dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Leslie*, et *Wilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ détacher une certaine étendue de terre de *Streetsville*, et la réunir à l'arrondissement scolaire numéro vingt-deux, dans le township de *Toronto*,”

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour annexer parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de *Lambton* aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*.”

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour confirmer et établir les réserves de chemins entre les lots six et sept, et douze et treize, depuis la rivière *Thames* jusqu'à la ligne de division des dixième et onzième concessions du township de *Howard*, dans le comté de *Kent*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Goodhue* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du *Lac Huron*,”

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Patton*, *Ross*, *Seymour* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Dessaulles* et *Kierzkowski*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour protéger davantage le bois debout,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des hono-

rables MM. *Allan, Vankoughnet, Patton, Tessier, Boulton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour relever *Lawrence William Mercer* d'une incapacité pénale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette,"

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines corporations municipales, dans le *Haut-Canada*, à contribuer à l'établissement de moyens de communications à l'intérieur," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions des actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Six heures étant sonnées,

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie du soir la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith Hollis</i>
<i>Armand,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E.P.</i>
<i>Boulton</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Cartier,</i>			

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de *Mégantic*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour relever *Lourence William Mercer* d'une incapacité pénale," a été lu la troisième fois.

Et la question étant mise, ce bill passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—14.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Matheson,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

Ferrie, *Leslie.—2.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et " étendre les actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu " dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Patton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender " les lois du bureau de poste," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte douze Vict., chap. trente-cinq, " en tant qu'il a trait au dépôt des plans de villages dans les bureaux d'enregistre- " ment du *Haut-Canada*," soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Campbell* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque chartée du Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial permanent des banques et institutions de banque.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que les dits amendements soient maintenant agréés.

Après débats,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

De retrancher tous les mots après " soient " et d'insérer au lieu et place " de nouveau pris en considération demain."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois de cette province, relatives aux poids et mesures," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell*, *Goodhue*, *Armand*, *Hollis Smith* et *A. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de manufacture de *Cobourg*, et pour augmenter le capital d'icelle," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Boulton* et *Goodhue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Dessaulles* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour annexer parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de *Lambton*, aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Campbell* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

De retrancher le mot " maintenant ", et après " fois " d'insérer " d'hui en " trois mois."

Après débats,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre,

et
La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Campbell*, *Mills*, *Goodhue*, *Alexander*, *Hamilton*, *McDonald* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour " étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour " dette,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :—

Page 5, ligne 31.—Retranchez depuis " ou " où ce mot se rencontre la seconde fois, jusqu'à " L'interrogatoire " dans la 41e ligne, et insérez " à quelque personne raisonnable y demeurant, " et aussi la clause A.

CLAUSE A.

" La partie qui fera défaut de comparaître conformément à l'ordre de telle sommation ne sera pas passible d'emprisonnement pour tel défaut, à moins qu'il n'apparaisse au juge que tel défaut est volontaire, ou que la partie n'ait fait défaut après deux sommations ; et, si lors de l'audition, il appert au juge sur l'examen de la partie au autrement qu'elle n'aurait pas dû être ainsi assignée, ou si lors de telle audition, le créancier par jugement ne comparaît pas, le juge accordera à la partie assignée une somme d'argent, sous forme

“ de compensation, pour son trouble et sa comparution, qui
 “ sera recouvrée contre le créancier par jugement, de la
 “ même manière que tout autre jugement de la cour.”

Page 6, ligne 4.—Après “ payer ” insérez la clause B.

CLAUSE B.

Pénalités.

“ Personne ne sera appréhendé ou emprisonné sur aucune demande ou jugement
 “ rendu contre lui comme débiteur, à la poursuite d’aucune
 “ personne, pour aucune pénalité ou somme d’argent de la
 “ nature d’une pénalité ou amende, soit que telle demande
 “ ou poursuite soit au nom seul de telle personne ou sous
 “ la forme de procédure connue sous la désignation de
 “ *qui tam*, etc., (nonobstant toute chose à ce contraire dans
 “ aucun statut réglant la manière de recouvrer telles péna-
 “ lités ou sommes par action en loi), excepté dans les cas et
 “ les circonstances où sur demandes et jugements pour
 “ dettes ordinaires, on pourra à l’avenir être appréhendé et
 “ emprisonné ; et toute personne maintenant appréhendée
 “ et emprisonnée, ou contre laquelle il existe un mandat
 “ d’arrestation ou d’emprisonnement sur telle demande ou
 “ jugement, dont il est en premier lieu fait mention dans la
 “ présente clause, sera immédiatement élargie de telle
 “ arrestation ou emprisonnement ou de l’ordre à cet effet,
 “ sujette à être ci-après appréhendée comme dans les cas de
 “ jugements pour dettes ordinaires, tel que ci-dessus pourvu.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l’honorable M. *Ferrie*, secondé par l’honorable M. *Perry* La Chambre s’est ajournée.

Vendredi, 29 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaules,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaurus</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Goodlaw,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du conseil municipal d'*Orillia*, dans le comté de *Simcoe*, demandant qu'il soit fait un octroi de terre de la valeur de vingt millions de piastres, à la compagnie du canal de navigation de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial permanent des banques et institutions de banque, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit regn, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

26 avril, 1859.

Le comité spécial permanent "sur tous les bills relatifs aux banques et institutions de banque". a l'honneur de faire rapport que depuis sa nomination il n'a pas eu assez de temps pour pouvoir considérer pleinement les importants sujets qui lui ont été renvoyés, mais qu'après beaucoup de discussion, il est convenu de certaines règles générales quant aux restrictions à imposer aux pétitionnaires qui demandent des actes d'incorporation pour les fins de banque, et aux conditions qu'ils devront remplir ; et il a l'honneur de soumettre humblement au Conseil les suggestions suivantes :—

1.--Qu'il devrait être nommé au commencement de chaque session un comité permanent des banques, auquel seraient renvoyés tous bills relatifs à ce sujet.

2.—Que dans tous les cas les pétitionnaires devraient être tenus d'établir, à la satisfaction de tel comité, leur intention et leurs moyens de prélever le capital nécessaire, et de s'organiser en vertu de leur acte d'incorporation.

3.—Que tous les actes d'incorporation devraient renfermer une clause qui en déclarerait la nullité, à moins que la banque incorporée ne commence à transiger des affaires dans le délai de six mois.

4.—Qu'il ne devrait être incorporé aucune banque dont le capital serait moindre de \$400,000, et que dans le cas où l'on demandera le droit d'établir des agences, il soit exigé un capital de \$1,000,000, mais qu'il soit néanmoins permis d'avoir une agence, dans les cas où le capital ne serait que de \$400,000.

5.—Qu'il devrait être exigé un versement de \$100,000 avant qu'on n'ait le droit de transiger d'affaires, et que la dite somme de \$100,000 devrait être déposée à quelque banque existante, dont le capital serait d'au moins \$1,000,000—et que sur preuve d'accomplissement de ces conditions, l'auditeur-général accorde un "permis" de commencer des affaires.

6.—Que dans tous les cas, il devrait être exigé que la majeure partie du capital soit sans cesse entre les mains de sujets de sa Majesté, résidant dans la *Grande-Bretagne* ou les colonies anglaises.

Le tout néanmoins humblement soumis.

A. CAMPBELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été,

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Campbell* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les lois de cette Province relatives aux poids et mesures." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de manufacture de

“*Cobourg*, et pour augmenter le capital d’icelle,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Perry*, secondé par l’honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, “*Lindsay et Beaverton*,” ainsi que le premier rapport du dit comité sur icelui, et la pétition du conseil de ville de la ville de *Peterborough*, demandant que le dit bill ne devienne pas loi, a fait rapport qu’il avait de nouveau examiné le dit bill et pris en considération le dit rapport et la dite pétition, et l’avait chargé de faire rapport du dit bill avec un amendement, en outre de ceux contenus dans le premier rapport, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement a alors été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 37.—Après “passé” insérez à la suite des clauses A. et B., la clause C.

CLAUSE C.

“L’embranchement de chemin de fer construit par les municipalités de *Port Hope* et *Peterborough*, de *Milbrook* à *Peterborough*, ne sera pas grevé ou tenu en vertu d’aucune chose contenue dans le présent acte, au-delà de ce qu’il l’aurait été, si tel acte n’eût pas été passé.”

Les amendements faits au dit bill étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour confirmer et établir les réserves de chemins entre les lots six et sept, “et douze et treize, depuis la rivière *Thames* jusqu’à la ligne de division des dixième et onzième concessions du township de *Howard*, dans le comté de

“*Kent*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer “de *Port Whitby* et du lac *Huron*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Perry*, secondé par l’honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender les actes qui autorisent l’établissement de compagnies “d’assurance mutuelle contre le feu dans le *Bas-Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par l’honorable M. *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Vendredi, 29 avril, 1859.

Résolu, Qu’il soit envoyé un message à l’honorable Conseil Législatif, pour informer leurs honneurs que cette Chambre a concouru dans l’adresse à son Excellence le Gouverneur Général, priant son Excellence de transmettre l’adresse collective des deux Chambres à sa très gracieuse Majesté, au sujet de l’admission,

dans la *Grande-Bretagne*, des produits coloniaux expédiés des ports américains, en remplissant le blanc par les mots " et les Communes."

Ordonné, Que l'honorable M. *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. M. B. LINDSAY, JR.,

Gr. ffier-Assst.

Et alors ils se sont retirés.

Ordonné, Que les adresses collectives à sa Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées de la part de cette Chambre par son Honneur l'Orateur, et les honorables MM. *Matheson* et *Moore*, et qu'ils se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général pour savoir humblement le temps qu'il plaira à son Excellence fixer pour recevoir les dites adresses.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les dites adresses collectives.

Ordonné, Qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative, pour informer cette Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres à sa très gracieuse Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général, et que son Honneur l'Orateur et les honorables MM. *Matheson* et *Moore*, seront présents au temps fixé de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Christie* et *Hollis Smith* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lien.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford*, a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Musson* est entré.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la milice de cette province et les rendre permanentes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du commerce côtier dans ces pays." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour favoriser l'avancement de l'agriculture dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon et Gréville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l'honorable M. *Desaulles*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage du charbon, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

Et la question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Après débats,

L'honorable M. *Masson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité spécial auquel il a été ci-devant renvoyé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions des actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 35.—Après "propos" insérez "pourvu qu'elle garde la qualification de mutuelle".

Page 3, ligne 4.—Après "compagnies" insérez "Toutes procurations seront datées au moins trois mois avant l'élection à laquelle on s'en servira, et seront déposées entre les mains du secrétaire de la compagnie dans le même espace de temps."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre à sa prochaine séance.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial sur les rapports au sujet du pénitencier provincial pour l'année 1858, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Campbell* il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté, et qu'une copie d'icelui soit transmise à son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'information de son Excellence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser le règlement numéro cent trente-sept des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, à l'effet de prélever une certaine somme d'argent y mentionnée" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour détacher une certaine étendue de terre de *Streetsville* et la réunir à l'arrondissement scolaire " numéro vingt-deux, dans le township de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La compagnie d'expédition de " *Whitehall*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 12 *Vict.*, ch. 35, en tant qu'il a trait au dépôt des plans " de villages dans les bureaux d'enregistrement du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendement ont alors été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 19.—Après “ locale ” insérez “ Et toute compagnie de chemin de
 “ fer pourra faire des réglemens pour maintenir l’ordre et
 “ empêcher les juremens et les paroles et les actions obscènes
 “ dans et aux alentours de ses trains, stations, plateformes
 “ et terrains, et pour régler ou éloigner tous charretiers.
 “ cochers, *coureurs*, porte-faix, conducteurs d’omnibus ou de
 “ voitures de louage dans et aux alentours de telles stations,
 “ plateformes et terrains ; et tout contrevenant aux disposi-
 “ tions d’aucun tel règlement sera passible sur conviction
 “ sommaire, quelque soit l’endroit où il pourra être appré-
 “ hendé, pour sa contravention, d’une amende de pas plus
 “ de cinq louis ou d’un emprisonnement de pas plus d’un
 “ mois, tel qu’il sera pourvu par tel règlement ; et la pro-
 “ duction de tout papier écrit ou imprimé comportant être
 “ tel règlement, authentiqué par le sceau de la compagnie
 “ et contresigné par quelqu’un de ses officiers, sera *primé*
 “ *facie* preuve suffisante de l’existence et de la teneur de
 “ tel règlement.”

Page 3, ligne 11.—Retranchez “ quatre-vingt ” et insérez “ quarante ”.

Page 3, ligne 13.—Retranchez “ deux ” et insérez “ un ”.

Page 3, ligne 50.—Retranchez “ quarante ” et insérez “ vingt ”.

Page 4, ligne 12.—Après “ loi ” insérez “ et de plus tout billet de passage émis
 “ par aucune compagnie de chemin de fer portera à sa face
 “ en lettres et chiffres intelligibles, la date à laquelle il aura
 “ été émis et le temps pour lequel il demeurera valable ; et
 “ aucun billet ainsi émis après l’intervalle d’une semaine, à
 “ compter du temps ainsi fixé à sa face, n’aura force et
 “ valeur, et la dite compagnie, après l’intervalle d’une
 “ semaine comme susdit, ne sera pas tenue de l’accepter ou
 “ recevoir de qui que ce soit.”

Page 5, ligne 18.—Après “ cas ” insérez “ vis-à-vis des particuliers ”.

Page 5, ligne 27.—Après “ intéressé ” insérez les clauses A. B. et C.

CLAUSE A.

“ Et attendu qu’il existe des doutes quant à savoir si les recteurs dans le *Haut-*
 “ *Canada* en possession de terrains d’église, les corporations
 “ ecclésiastiques et autres, les syndics de terrains d’église et
 “ les commissaires de terrains d’école, ou les uns ou les
 “ autres, les exécuteurs nommés par testaments ne leur
 “ donnant aucun pouvoir sur les immeubles du testateur, et
 “ les curateurs à ceux qui meurent *ab intestat*, mais qui
 “ sont, à leur décès, en possession d’immeubles, sont autorisés

“ par la onzième section de ‘l’Acte des clauses consolidées
 “ ‘des chemins de fer,’ à vendre ou transporter aucuns tels
 “ terrains à aucune compagnie de chemin de fer pour l’usage
 “ et occupation de telle compagnie ; pour faire cesser ces
 “ doutes, il est par le présent déclaré et statué que le sens
 “ et l’intention véritables de la dite section du dit acte, était
 “ et est que les différentes personnes ci-dessus mentionnées,
 “ exerceraient et exerceront, à l’égard de tels terrains, tous
 “ les pouvoirs mentionnés dans le premier paragraphe de la
 “ dite section, au sujet d’aucuns terrains actuellement requis
 “ pour l’usage et occupation d’aucune compagnie de chemin
 “ de fer ; et tout transport fait en vertu du dit premier
 “ paragraphe transportera à la compagnie en faveur de
 “ laquelle il sera fait, la propriété des terrains décrits dans
 “ tel transport, francs et déchargés de tous fidéicommis,
 “ restrictions et limitations quelconques : Pourvu néanmoins
 “ que toutes les fois qu’un recteur recevra de l’argent pour
 “ aucuns terrains, tel que ci-dessus mentionné, tel recteur le
 “ placera immédiatement pour son bénéfice et celui de ses
 “ successeurs, de la manière que l’évêque du diocèse le
 “ décidera ; et les corporations ecclésiastiques et chacune
 “ d’elles placeront tels deniers qui leur seront payés en vertu
 “ des dispositions du présent acte, de telle manière pour son
 “ propre bénéfice qu’elle jugera la plus avantageuse.”

CLAUSE B.

“ Toutes les dispositions de la dite section et du dit acte quant aux arbitrages,
 “ à l’acquisition et au titre de tels terrains, et à l’emploi qui
 “ sera fait du prix d’acquisition, s’appliqueront à toutes les
 “ personnes et à tous les terrains mentionnés dans le présent
 “ acte et dans le dit paragraphe, et aucune compagnie de
 “ chemin de fer ne sera responsable de l’emploi de la compen-
 “ sation payée pour les terrains pris par elle pour son usage.”

CLAUSE C.

“ Aucun pont fixe ou permanent au moyen duquel aucun chemin de fer traverse
 “ maintenant aucune rivière ou cours d’eau, et qui a servi
 “ et qui sert comme pont fixe et permanent, ne sera remplacé
 “ par un pont-levis ou pont tournant sans l’autorisation d’un
 “ acte du parlement ; et jusqu’à ce que l’on ait obtenu telle
 “ autorisation, tel pont fixe ou permanent demeurera ainsi
 “ fixe et permanent.”

Sur motion de l’honorable M. Ross secondé par l’honorable M. Vankoughnet,
 il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la
 Chambre à sa prochaine séance.

Deux heures étant sonnées,

L'honorable Orateur a alors déclaré la Chambre continuée à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Arcimbauld,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.</i>

L'honorable Mr. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Harit-Canada* de 1858," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il :

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, les honorables MM. *Matheson, Moore* et lui-même s'étaient rendus auprès de son Excellence le Gouverneur-Général, à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré Monsieur l'orateur *Smith*, et certains autres Membres de l'Assemblée Législative. et qu'ils ont présenté l'adresse des deux Chambres au sujet de l'admission dans la *Grande-Bretagne* des produits coloniaux expédiés des ports américains, et qu'il avait plu à son Excellence de dire qu'elle transmettrait avec beaucoup de plaisir l'adresse conjointe à la Reine, au principal secrétaire d'état de sa Majesté, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whistby* et du lac *Huron*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Après débats,

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. *Vankoughnet* et *Harmannus Smith* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions des actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte douze *Victoria*, chapitre trente-cinq, en tant qu'il a trait au dépôt des plans de villages dans les bureaux d'enregistrement du *Haut-Canada*," a été lu la fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :—

Page 9, ligne 10.—Après "passagers" insérez "si tel bateau-à-vapeur est du port de plus de cent tonneaux."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la milice de cette province et les rendre permanentes,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre
présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée
en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Goodhue* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de
demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine
séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour
" imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier
" en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de
" cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du
" commerce côtier dans ces pays,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé
" Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le Bas-
" Canada, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill
en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il
soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 37.—Retranchez depuis “ *Canada* ” jusqu’à “ seront ”, dans la 38e ligne, et insérez “ unis pour les fins de la représentation “ à l’Assemblée Législative.”

Page 2, ligne 41.—Retranchez depuis “ aux ” jusqu’à “ tous ”, dans la 42e ligne, et insérez “ comtés qui ne sont pas ainsi unis ”.

Page 2, ligne 45.—Après “ prochain ” insérez les clauses A. et B.

CLAUSE A.

“ Tout ce qui dans le dit acte vingt *Victoria*, chap. trente-deux, statue que “ l’association d’agriculture du *Bas-Canada* tiendra une foire “ ou exposition annuelle, est par le présent abrogé ; et à “ l’avenir la dite association tiendra une foire ou exposition “ annuellement ou tous les deux ans à compter de la date “ de sa dernière foire ou exposition, ainsi que le jugera à “ propos le bureau d’agriculture du *Bas-Canada*.”

CLAUSE B.

“ Dans le cas où le bureau des officiers et directeurs de la société d’agriculture “ d’aucun comté ou partie de comté, requerrait le conseil “ municipal de tel comté de faire choix d’un endroit central “ et convenable dans tel comté ou partie de comté, pour y “ tenir annuellement à l’avenir l’exposition de telle société, “ il sera loisible à tel conseil municipal, à aucune de ses “ sessions générales trimestrielles, à compter du premier “ février mil huit cent soixante, et il sera du devoir de tel “ conseil municipal après ce jour, à sa première session “ générale trimestrielle, après avoir été ainsi requis, de passer “ un règlement pour faire choix d’un tel endroit ; et à “ l’avenir l’exposition annuelle de telle société d’agriculture “ sera toujours tenue à tel endroit.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour “ favoriser l’avancement de l’agriculture dans le *Haut-Canada*,”

Sur motion de l’honorable M. *Knowlton*, secondé par l’honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Qu’il soit remis à la prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Kierzkowski*, *Vankoughnet*, *Leslie*, *Dessaullles* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La compagnie d'expédition de *Whitehall*,'"

L'honorable M. *Panet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Patton</i> ,
<i>Campbell</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Perry</i> ,
<i>Crooks</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>McDonald</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>DeBlaquière</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Simpson</i> —16

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Archambault</i> ,	<i>De LaTerrière</i> ,	<i>Kierzkowski</i> ,	<i>Panet</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Dessaullles</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Taché</i> , Sir <i>E. P.</i>
<i>Cartier</i> ,	<i>Dionne</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Tessier</i> —15
<i>Christie</i> ,	<i>Duchesnay</i> , A. J.	<i>Mills</i> ,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société historique de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant l'homéopathie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association provinciale pour l'instruction des "personnes de couleur en *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour octroyer à sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour "subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1859, et à "certaines autres dépenses se rattachant au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie du soir la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollie</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De LaTerrière,</i>			

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du commerce côtier dans ces pays," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Foley* et autres, comme suit:—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Vendredi, 29 Avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien communiquer à cette Chambre une copie des témoignages pris devant le comité spécial de ce corps sur le bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la "compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Detroit*, passés avant et "depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie."

Ordonné, Que l'honorable M. *Foley* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté.

WM. B. LINDSAY, JR.,
Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "octroyer à sa Majesté certains sommes d'argent nécessaires pour subvenir à "certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1859, et à certaines "autres dépenses se rattachant au service public."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que le Conseil Législatif se croit appelé à dire et déclarer, qu'en défense de ses droits indubitables et indéniables comme branche coordonnée et égale de la Législature, et comme le seul moyen de conserver son indépendance, il ne doit pas prendre en considération la question des subsides avant d'avoir l'assurance que le gouvernement exécutif ne fera aucune dépense quelconque pour la translation du siège du gouvernement à *Québec*, avant de soumettre au préalable une estimation à cette fin, pour la considération du Conseil Législatif.

Après de longs débats,

Et étant après minuit,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Allan,</i>	<i>de Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus.</i> 23
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E.P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Wilson.—20.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 30 Avril, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>DeBlaquière</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Patton,</i>	

PRÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Kierzkowski*—De *J. Baptiste Laflamme* et autres, de la seigneurie de la *Petite Nation*, dans le comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Robert H. Lawlor*, secrétaire de la compagnie du chemin de fer de *Port*

Whitby et du lac *Huron*, demandant que les règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au bill pour incorporer la dite compagnie, et que le dit bill devienne loi.

De la division *Howard* des fils de la tempérance de *Montréal*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive des liqueurs.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial permanent des banques et institutions de banque, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la "banque du *Canada-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 37.—Après "cause" insérez "pourvu toujours que la majorité en
" nombre et en valeur des dits actionnaires seront toujours
" sujets anglais, résidant dans la *Grande-Bretagne* ou en
" *Irlande*, ou dans quelque colonie de sa Majesté."

Page 2, ligne 2.—Retranchez "deux" et insérez "quatre".

Page 2, ligne 36.—Après "province" insérez "ayant un capital versé d'au
" moins un million de piastres."

Page 5, ligne 9.—Après "conduite" insérez "tout caissier, en une somme de
" pas moins de vingt mille piastres, tout assistant-caissier en
" une somme de pas moins de douze mille piastres, et tout
" autre officier et serviteur de la banque, en telle somme
" que les directeurs jugeront proportionnée au degré de
" confiance placée en lui, pour garantie d'une bonne et fidèle
" conduite."

Page 5, ligne 43.—Retranchez depuis "créances" jusqu'à "Nul", dans la
page 6, ligne 10, et insérez la clause A.

CLAUSE A.

" Le nombre de voix que les actionnaires de la dite banque auront respectivement
" droit de donner à leurs assemblées sera en conformité de
" l'échelle suivante, savoir : pour une action et pas plus de
" deux, une voix ; pour chaque deux actions au-dessus de
" deux et n'excédant pas dix, une voix—faisant cinq voix
" pour dix actions ; pour chaque quatre actions au-dessus
" de dix et n'excédant pas trente, une voix—faisant dix
" voix pour trente actions ; pour chaque six actions au-dessus
" de trente et n'excédant pas soixante, une voix—faisant
" quinze voix pour soixante actions ; et pour chaque huit
" actions au-dessus de soixante et n'excédant pas cent, une
" voix—faisant vingt voix pour cent actions ; et aucun

“ actionnaire n’aura droit à plus de vingt voix ; et il sera
 “ loisible aux actionnaires absents de voter par procureur,
 “ tel procureur devant aussi être actionnaire et muni d’une
 “ autorisation par écrit de son constituant, suivant la formule
 “ qui pourra être établie par un règlement, et cette autori-
 “ sation sera déposée à la banque : Pourvu toujours qu’une
 “ ou plusieurs actions du capital de la dite banque qu’on
 “ aura possédées pendant moins de trois mois de calendrier
 “ immédiatement avant une assemblée des actionnaires, ne
 “ donneront pas au possesseur le droit de voter à la dite
 “ assemblée, ni en personne ni par procureur : pourvu aussi
 “ que lorsque deux personnes ou plus seront conjointement
 “ possesseurs d’actions, une seule d’entre elles pourra être
 “ autorisée par procuration des autres propriétaires ou de
 “ la majorité d’entre eux, à représenter les dites actions et à
 “ voter en conséquence : et pourvu aussi que nul actionnaire
 “ qui ne sera pas sujet né ou sujet naturalisé de sa Majesté,
 “ ou qui sera sujet d’un prince ou état étranger, ne pourra,
 “ ni en personne ni par procureur, voter à aucune assemblée
 “ quelconque des actionnaires de la dite banque, ni prendre
 “ part à la convocation d’aucune assemblée des actionnaires,
 “ nonobstant toute chose dans le présent acte à ce contraire.”

Page 9, ligne 32.—Retranchez “ d’un louis ” et insérez “ de quatre piastres ”.

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Campbell*, du comité spécial permanent des banques et institutions de banque, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la banque “ chartrée du *Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 17.—Retranchez “ chartrée ” et insérez “ royale ”.

Page 1, ligne 40.—Après “ cause ” insérez “ pourvu toujours que la majorité en “ nombre et en valeur des dits actionnaires seront toujours “ sujets britanniques, résidant dans la *Grande-Bretagne* ou “ en *Irlande* ou dans quelque colonie de sa Majesté.”

Page 2, ligne 11.—Après “assemblée” insérez “et pourvu aussi qu’à moins
 “que la dite souscription de capital et le dit paiement sur
 “icelle n’aient été complétés dans les douze mois après la
 “passation du présent acte, la dite charte et le présent acte
 “seront nuls et de nul effet.”

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez “chartrée” et insérez “royale”.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la ville d’*Iberville*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 49.—Retranchez “président” et insérez “régistrateur”, et retranchez “sept” et insérez “six”.

Page 3, ligne 50.—Après “votes” insérez “comme conseillers”, et retranchez depuis “élus” jusqu’à “et” dans la 51e ligne, et insérez “conseillers de la dite ville, et la personne qui a eu le plus
 “grand nombre de votes comme maire, sera dûment élue
 “maire de la dite ville.”

Page 4, ligne 1.—Retranchez “président” et insérez “régistrateur”

Page 8, ligne 11.—Retranchez depuis “supérieure” jusqu’à “ou” où ce mot se rencontre la première fois.

Page 8, ligne 21.—Retranchez depuis “l’ordonnera” jusqu’à “La”, dans la 29e ligne.

Page 14, ligne 36.—Retranchez depuis “lois” jusqu’à “existantes”.

Page 16, ligne 28.—Retranchez depuis “centins” jusqu’à “pour”.

Page 17, ligne 36.—Retranchez depuis “conditions” jusqu’à “l’inspecteur” dans la 18e ligne.

Page 19, ligne 17.—Retranchez depuis “autres” jusqu’à “d’aucune”, dans la 18e ligne, et insérez “constructions se trouvant sur la ligne”.

Page 22, ligne 47.—Retranchez “quinze” et insérez “trente”.

Page 26, ligne 16.—Retranchez depuis “constable” jusqu’à “d’appréhender” dans la 17e ligne.

Page 27, ligne 13.—Retranchez depuis “gouvernement” jusqu’à “en”, dans la 14e ligne.

Page 28, ligne 30.—Retranchez depuis “plein” jusqu’à “pouvoir”.

Page 28, ligne 35.—Retranchez depuis “de” jusqu’à “Quand” dans la 37e ligne, et insérez “nature municipale”.

Page 28, ligne 38.—Retranchez “quelconque” et insérez “de nature municipale”.

Page 28, ligne 42.—Retranchez depuis “cour” jusqu’à “pour” dans la 43e ligne, et insérez “supérieure siégeant dans et”

Page 28, ligne 51.—Retranchez “agissant” et après “dans” insérez “et pour”.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,” il a été

Ordonné. Qu’il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour incorporer la société historique de *Montreal*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l’honorable

Sir *E. P. Taché* et des honorables MM. *Armand* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour autoriser certaines corporations municipales dans le *Haut-Canada* à contribuer à l'établissement de moyens de communications à l'intérieur"

Aussi le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette."

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut Canada*, en autant qu'il a rapport aux améliorations locales dans les cités et les villes," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour indemniser les Membres des deux Chambres de la Législature des dépenses par eux encourues pour assister aux sessions," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour dissiper tous doutes quant à une certaine disposition de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions ultérieures au sujet d'un local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut-Canada*, et à cette fin pour amender et étendre et continuer certains actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois, et mis sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que cette Chambre s'ajourne maintenant et demeure ajournée à lundi prochain à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 2 Mai, 1859.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier.</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald*—De *Robert Farrell* et autres—de *John Steel* et autres—de *Basil Washington* et autres, du township de *Dawn*—de *L. H. Johnson* et autres—et de *James Huff* et autres, du township de *Sombra*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Jean Baptiste Laflamme* et autres, de la seigneurie de la *Petite Nation*, dans le comté d'*Ottawa*, demandant qu'il soit passé un acte prohibitif des liqueurs

L'honorable M. *Kierzkowski*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et "*Grenville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Bedford*, pour l'année 1858.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill

intitulé : "Acte pour incorporer la société historique de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. de LaTerrière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Perry*, il a été

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial du Conseil Législatif auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie."

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l'Assemblée Législative, samedi dernier, intitulé : "Acte pour établir des dispositions ultérieures au sujet d'un local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut-Canada*, et à cette fin pour amender et étendre et continuer certains actes y mentionnés ;"

Et aussi, le bill envoyé de l'Assemblée Législative samedi dernier, intitulé : "Acte pour indemniser les Membres des deux Chambres de la Législature des dépenses par eux encourues pour assister aux sessions," soient séparément lus la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Macdonald* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 29 avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à sa très-gracieuse Majesté la Reine, au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes".

Ordonné, Que l'honorable *M.* le procureur-général *Macdonald* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, JNR.,

Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable procureur-général *Macdonald* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 29 avril, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé l'adresse ci-jointe à son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à sa très gracieuse Majesté la Reine, au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, en la manière que son Excellence le jugera convenable, afin qu'icelle soit déposée au pied du trône, à laquelle elle demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné, Que l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, JNR.,

Greffier-Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

L'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général a alors été lue par le greffier comme suit :—

A son Excellence le très honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très honorable Conseil Privé de sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de sa Majesté, le et les Communes du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de votre Excellence, pour vous prier de vouloir bien transmettre notre adresse collective à sa très Gracieuse Majesté, au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, de la manière que votre Excellence le jugerez à propos, afin qu'icelle soit déposée au pied du trône.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l'Assemblée Législative samedi dernier, intitulé : "Acte pour dissiper tous doutes quant à une certaine disposition de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux," tel qu'amendé, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque du *Canada Ouest*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque chartrée du *Canada*," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que la Chambre se forme maintenant en comité sur le dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill mentionné en dernier lieu.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec de nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 11, ligne 8.—Retranchez "chartrée" et insérez "royale".

Page 15, ligne 2.—Retranchez "chartrée" et insérez "royale".

Page 15, ligne 12.—Retranchez "chartrée" et insérez "royale".

Page 15, ligne 37.—Retranchez "chartrée" et insérez "royale"

DANS LA CÉDULE DU BILL.

Page 16, ligne 3.—Retranchez "chartrée" et insérez "royale".

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que les dits nouveaux amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les autres items sur l'ordre de ce jour soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour défendre de porter sur soi des poignards, (*Bowie-knives*), " dagues et autres armes offensives meurtrières," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 13.—Après " ou " insérez " porte secrètement sur soi "

Page 1, ligne 19.—Après " délit " insérez " Pourvu que rien de contenu au
" présent ne s'appliquera à l'armée ou à la marine de sa
" Majesté, ni à la milice ou aux corps de volontaires, ni à
" aucune société de montagards (*Highland*) ou nationale
" portant des armes comme partie de son costume national."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits à ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans " le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions des " actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills, sans amendement.

L'honorable M. de *Blaguère* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à demain à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 3 Mai, 1859.

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De LaTerrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessauilles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre certains rapports des municipalités du *Haut-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

Voir Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. *Goodhue*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour modifier et amender l'acte vingt-deux Victoria, chap. quatre-vingt, relatif à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour annexer parties des townships de *Sombra et Dawn*, dans le comté de *Lambton*, aux townships de *Chatham et Camden*, dans le comté de *Kent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque du *Canada Ouest* ;"

Aussi le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* ;"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies de commerce à fonds social," auquel elle demande le concours de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

L'honorable M. *Renard* est entré.

L'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le bill reçu de l'Assemblée Législative vendredi dernier, intitulé : "Acte pour octroyer à sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1859, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public," soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain, et qu'il soit fait un appel de la Chambre pour prendre icelui en considération.

Après débats,

Deux heures étant sonnées, il a été

Ordonné, Que les débats sur la dite motion soient ajournés à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessauilles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les statistiques de la Nouvelle-Zélande, pour l'année 1857, compilées des archives officielles.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Les honorables MM. *Kierzkowski, Hollis Smith, Prince et de Beaujeu*, sont entrés.

La Chambre a repris les débats ajournés sur la motion en amendement à la motion pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour octroyer à sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1859," et à certaines autres dépenses se rattachant au service public."

Après de nouveaux débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question étant alors mise sur la motion principale,

Après de longs débats,

Six heures étant sonnées, il a été

Ordonné, Que les débats sur la dite motion soient ajournés à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres assemblés ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>De La Ferrière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry*—De *C. Lynde* et autres, porteurs d'actions de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du *Lac Huron*.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et les actes amendant icelui," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 31.—Retranchez depuis " d'icelui " jusqu'à la clause 6, dans la 2e page, et insérez : Clause A.

CLAUSE A.

" Nonobstant toute chose à ce contraire dans la soixante-et-treizième ou toute autre section de l'acte de 1858, relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, aucun porteur d'actions de la dite compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, ne sera inhabile à être membre du conseil de la corporation de la ville de *Port Hope*, à raison de ce qu'il sera tel porteur d'actions, et l'énoncé que la cent soixante-et-dix-septième section du dit acte exige être contenu dans la déclaration solennelle que fera tout maire, échevin et conseiller avant d'entrer en charge, sera, au cas de l'élection de tout tel porteur d'actions comme maire ou conseiller de la dite ville, modifié par une exception comportant qu'il est tel porteur d'actions."

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition relative à la tenure des terres aux *Iles de la Madeleine*, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit maintenant reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

(Voir *Appendice No. 6.*)

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Les honorables MM. *Crooks, Vankoughnet, de Beaujeu, Prince, Allan et Masson* sont entrés.

La Chambre a repris les débats ajournés sur la motion pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour octroyer à sa Majesté certaines sommes d’argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l’année 1859, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public,”

Alors l’honorable M. *Dessaulles* a proposé en amendement à la dite motion, secondé par l’honorable M. *Patton*,

Que vu la déclaration faite en cette Chambre par des Membres de l’exécutif, que le siège du gouvernement doit être transporté à *Québec*, indépendamment de décisions réitérées du Conseil Législatif, et que les sommes nécessaires à telle translation n’ont pas été comprises dans le bill des subsides et constituent une dépense inutile et tout-à-fait injustifiable des deniers publics, si l’on prend en considération la situation financière de la province, cette Chambre comme branche égale de la législature proteste contre une conduite si contraire aux principes du gouvernement constitutionnel, et de nature à détruire toute confiance dans la due administration des affaires publiques, et déclare qu’elle ne sanctionnera le bill des subsides qu’après qu’il aura été donné des assurances satisfaisantes qu’on ne fera pas de translation temporaire.

La question d’ordre s’étant élevée,

L’honorable Orateur a déclaré que la dite motion en amendement n’était pas à l’ordre, parcequ’elle comporte un préambule et qu’elle n’est pas de nature à faire résoudre la question soumise à la Chambre ou d’assister la Chambre dans sa délibération.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s’est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Matheson.</i>	<i>Quesnel.</i>	<i>Vankoughnet.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon.</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles.</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie.</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith. Harmaunus-20</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Et la question étant mise, ce bill passera-t-il ?

La chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armand,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A.J.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De LaTerrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quésnel,</i>	<i>Vankoughnet. —24.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>Crooks,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessauilles,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i> 20

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

PROTESTANT :—

“ Parceque aucune mesure publique qui affecte les intérêts du pays et entraîne
 “ une dépense considérable de deniers publics, ne devrait être mise à effet sans
 “ le concours des deux Chambres du parlement ; et en autant que les Membres
 “ de l'Exécutif dans cette Chambre ont positivement résolu la translation à
 “ *Québec*, contrairement à l'opinion de la majorité de cette Chambre, telle
 “ qu'exprimée dans la réponse au discours du trône ; et en autant qu'on a aussi
 “ omis de faire aucune appropriation pour les dépenses nécessaires à telle
 “ translation dans le bill des subsides, nous considérons qu'en imposant ainsi sa
 “ détermination de mettre à effet la mesure proposée et d'encourir une dépense

“ considérable de deniers publics sans le consentement de cette branche de la
 “ Législature et en dépit de son opinion solennellement enregistrée, le gouverne-
 “ ment agit en violation des droits et des privilèges constitutionnels de cette
 “ Chambre.”

P. B. deBlaquière,
James Crooks,
Adam Fergusson,
Adam Ferrie,
G. S. Boulton,
James Gordon,
B. Seymour,
Harmanus Smith,
George J. Goodhue,
E. Masson.

David Christie,
George Alexander,
Donald McDonald,
J. Simpson,
J. Patton,
G. W. Allan,
Samuel Mills,
L. A. Dessaulles,
P. U. Archambault,
A. E. Kierzkowski,

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé ; “Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de “ *Collingwood,*” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 4.—Retranchez depuis “pétition” jusqu'à “A ces causes” dans la ligne 12, et insérez “demandé une charte d'incorporation
 “ sous le nom de ‘La compagnie de manufacture de coton
 “ ‘de *Collingwood,*’ pour la filature et la manufacture du
 “ coton et des cotonnades en la ville de *Collingwood,* dans
 “ le comté de *Simcoe,* et qu'il est désirable d'accéder à leur
 “ prière.”

Page 1, ligne 15.—Retranchez “ou telles d'entre elles”.

Page 1, ligne 32.—Retranchez “cinquante” et insérez “deux cents”, et retran-
 chez “louis” et insérez “piastres”.

Page 1, ligne 34.—Retranchez “dix louis” et insérez “quarante piastres”.

Page 1, ligne 37.—Retranchez “dix” et insérez “soixante”, et retran-
 chez “louis” et insérez “piastres”.

Page 1, ligne 38.—Retranchez “souscrits et”

Page 1, ligne 41.—Après “générale” insérez “Pourvu toujours que tout le dit
 “ capital de deux cent mille piastres devra être versé dans
 “ l'espace de cinq ans, à compter du commencement de
 “ telles opérations sous peine de forfaiture de la charte
 “ de la compagnie.”

Page 2, ligne 2.—Après “*Macdonald*” insérez “ensemble avec *John McMur-
rich, Thomas Dick et Frederick W. Cumberland*”

Page 2, ligne 27.—Retranchez depuis “bureau” jusqu’à “directeurs”, dans la
“ligne 28, et insérez “de sept”.

Page 4, ligne 48.—Après “d’icelle” insérez les clauses 15 et 16.

CLAUSE 15.

“ Dans le cas où la dite compagnie ne serait pas organisée *bonâ fide* dans deux ans
“ après la passation du présent acte, par la souscription de
“ tout le capital et le versement de \$60,000, le présent acte
“ sera nul et de nul effet.”

CLAUSE 16.

Le présent acte sera réputé acte public.”

Sur motion de l’honorable *M. Patton*, secondé par l’honorable *M. Simpson*, il a été
Ordonné, Que les dits amendements soient adoptés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette
Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill
sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill
intitulé : “ Acte pour confirmer l’arpentage de la ligne de la seconde concession
“ du township de *Caistor*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le
dit bill sans amendement,

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la
“ compagnie du chemin de fer de *Carillon et Grenville*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette
Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour
“ refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du
“ *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de
“ la propriété sur ces eaux,” tel qu’amendé,

L’honorable *M. Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable *M. Ross*,
Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :—

Page 14, ligne 27.—Après “passé” insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Excepté en autant qu’il est ci-dessus pourvu, le présent acte deviendra en force
“ le premier jour de juillet prochain.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la société historique de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,"

L'honorable *M. Ross* a proposé, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour dissiper tous doutes quant à une certaine disposition de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Cenformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir des dispositions ultérieures au sujet d'un local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut-Canada*, et à cette fin pour amender et étendre et continuer certains actes y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour indemniser les Membres des deux Chambres de la Législature des dépenses par eux encourues pour assister aux sessions,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives à la milice de cette province, et les rendre permanentes."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour favoriser l'avancement de l'agriculture dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des hono-

rables MM. *Vankoughnet*, *Ross*, *Alexander* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que son Excellence l'avait chargé de communiquer à cette Chambre.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire d'état de sa Majesté pour les colonies, au sujet de l'adresse de l'Assemblée Législative en réponse au discours d'ouverture de la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, mai, 1859.

DOWNING STREET,

17 mars, 1859.

(Copie.)—No. 42.

SIR,—J'accuse réception de votre dépêche No. 23, du 15 du mois dernier, contenant une copie d'une adresse de l'Assemblée Législative, en réponse au discours du trône. Cette adresse, comme vous le faites remarquer, reconnaît le choix du siège du gouvernement fait par sa Majesté, conformément au premier renvoi de la question à sa décision par la province.

Je dois vous référer à ma dépêche du 10 septembre dernier sur le même sujet, dans laquelle, en même temps que j'exprimais le regret ressenti par le gouvernement de sa Majesté, à l'occasion du rejet de cette décision par l'Assemblée, je vous assurais que le gouvernement de sa Majesté était persuadé qu'aucun Membre de l'Assemblée n'avait eu l'intention de manquer de respect à sa

Majesté ou à sa décision en participant à ce vote. Il est encore convaincu, comme il l'était en cette occasion, qu'on avait en vue le bien de la province en agissant de la sorte. Mais je dois néanmoins exprimer la satisfaction du gouvernement de voir que le jugement prononcé définitivement par l'Assemblée ait été conforme aux vues qu'elle entretenait, lorsqu'elle soumit d'abord cette question à la décision de sa Majesté.

J'ai, etc.,

(Signé,) E. B. LYTTON.

Au Gouverneur

Le très honorable

Sir E. W. HEAD, Baronnet.

etc., etc., etc.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des deux mondes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs aux cours de division du *Haut-Canada*, et pour étendre leur juridiction," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque chartrée du *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie " du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la " fusion des compagnies qui composent cette compagnie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a alors été lu par le greffier, comme suit :—

Page 13, ligne 6.—Après "compagnie" insérez "Pourvu toujours que tous
" contrats (s'il en est) ci-devant passés avec aucune partie
" pour la construction soit de toute la ligne, soit de partie
" de la ligne de chemin de fer dont la construction est auto-
" risée par les dits actes récités ou par le présent acte, seront
" et sont par le présent déclarés annulés, nuls et de nul
" effet."

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été.

Ordonné, Que le dit amendement soit adopté.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill en dernier lieu mentionné sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à trans-
"porter leurs immeubles, dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 43.—Après "d'iceux" insérez "sachant qu'ils lui appartenaient
"et ayant l'intention d'en disposer".

Page 2, ligne 16.—Après "d'eux" insérez clauses 5 et 6.

CLAUSE 5.

"Pourvu néanmoins que cet acte ne rendra valide aucun transport au préjudice
"d'aucun titre subséquemment acquis de la femme mariée
"par acte dûment passé et certifié tel que requis par la loi,
"ni aucun transport de la part de la femme mariée qui
"n'aurait pas été passé de bonne foi, ni aucun transport de
"terres dont la femme mariée ou ses représentants sont en
"possession actuelle nonobstant ce transport."

CLAUSE 6.

"Les formalités ci-devant nécessaires pour rendre valide en loi un transport fait
"par une femme mariée d'aucun de ses immeubles, conti-
"nueront à être nécessaires pour cet objet, à l'égard des
"actes de transport faits après la passation du présent acte,
"nonobstant tout ce qui est contenu au présent acte ou dans
"tout acte qui a été ou qui pourra être passé durant la
"présente session du parlement ; mais cette clause n'em-
"pêchera aucun autre recours en loi ou en équité qu'un
"acquéreur ou toute autre personne pourra avoir en vertu
"d'un contrat ou acte d'une femme mariée qui pourra à
"l'avenir être passé à l'égard de ses immeubles."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient adoptés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits à ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson* Que cette Chambre s'ajourne maintenant, et qu'elle demeure ajournée à demain, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 4 Mai, 1859

Les Membres assemblés ont été.—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les honorables MM.

<i>Alexander,</i>	<i>De LaTerrière.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E.H.J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Steel* et autres—de *Basil Washington* et autres—de *Robert Farrell* et autres, du township de *Dawn*—de *James Huff* et autres—et de *L. H. Johnson* et autres, du township de *Sombra*, demandant séparément la passation du bill pour réunir parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de *Lambton*, aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, Que les honoraires payés au greffier pour l'introduction du bill "intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des chemins de *Guelph* et *Wellington*," soient remboursés.

L'honorable *M. Simpson*, de la part du comité collectif au sujet des impressions de la Législature, a présenté ses septième et huitième rapports.

Ordonné, Qu'ils soient reçus, et

Ils ont alors été lus par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,

2 mai 1859.

Le comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions, auquel ont été renvoyés ses troisième et quatrième rapports, avec instruction d'exposer sur quels calculs était basée sa recommandation relative aux soumissions,—et avec une autre instruction de la Chambre d'Assemblée de n'accepter aucune soumission pour plus de cinq ans,—prend la liberté de soumettre ce qui suit comme septième rapport :—

Dans les annonces demandant des soumissions qu'il a fait publier, votre comité exigeait des soumissionnaires un état du prix auquel ils consentiraient à faire l'ouvrage pour les périodes de quatre, huit et dix ans, et en mentionnant une aussi longue période dans les annonces, le comité avait l'espoir que les concurrents allaient très probablement offrir d'accepter cette entreprise à des termes plus avantageux pour la province, vu la probabilité de deux déplacements du siège du gouvernement dans le cours des quatre années prochaines, et vu aussi, dans le cas où des soumissions pour cette période seraient acceptées, la nécessité dans laquelle se trouveraient plusieurs d'entre les soumissionnaires d'augmenter considérablement leur matériel.

Les résultats ont pleinement justifié cette attente, car les quatre soumissions les plus basses pour les impressions étaient beaucoup moins élevées proportionnellement pour dix ans qu'elles ne l'étaient pour quatre.

L'instruction ultérieure de la Chambre d'Assemblée dont il a été parlé plus haut a quelque peu embarrassé le comité, car, tandis que d'un côté il était appelé à donner un état des calculs sur lesquels étaient basées ses recommandations pour un contrat de dix années, d'un autre côté, on lui enjoignait de ne pas accepter de soumissions pour une période de plus de cinq années, et les offres de quelques-uns des soumissionnaires étaient faites pour dix ans.

En face de ces instructions irrégulières et contradictoires, votre comité est venu à la détermination de faire rapport de ce que dans son jugement seraient les montants respectifs des quatre soumissions les plus basses pour les impressions, pendant les différentes périodes de quatre et de dix ans, en prenant pour base de ses calculs la supposition que l'ouvrage pendant les dix années à venir atteindra en moyenne les deux tiers de la quantité d'ouvrage fait en 1858, les différentes espèces d'ouvrage étant néanmoins dans la même proportion l'une vis-à-vis de l'autre.

En partant de ce point, il y aurait annuellement, en impressions sessionnelles, pour les deux chambres 40,918 mille emmes, 18,698 marques de tirage, et

4,967, 472 feuilles pliées, ou pliées et cousues ; pour les journaux et les appendices il y aurait 21,778 mille emmes de composition, et 7,592 marques de tirage. Cet ouvrage exécuté par les quatre soumissionnaires les plus bas, coûterait par année :—

M. S. Thompson.....	\$28,252
MM. Ouler et Stevenson.....	29,819
M. John Lovell.....	31,122
M. Rollo Campbell.....	33,878

Le même ouvrage, par les mêmes soumissionnaires, pour les quatre ans, coûterait annuellement, en laissant de côté *Ouler et Stevenson*, qui ont soumissionné pour dix ans seulement :

M. S. Thompson.....	\$30,232
M. Rollo Campbell.....	35,885
M. John Lovell.....	37,737

A cet égard il ne reste plus qu'à dire, que toutes les parties nommées plus haut ont fait connaître au comité qu'elles seraient prêtes à accepter le contrat pour cinq ans aux prix indiqués dans leurs soumissions pour dix ans.

Votre comité est d'opinion que la soumission de *MM. Buntin et Cie.*, pour le papier, soit acceptée, pour la raison qu'elle est considérée la plus satisfaisante, tant sous le rapport du prix que sous le rapport de la qualité.

Quant à la reliure, votre comité ne voit pas de raison qui puisse l'engager à modifier l'opinion qu'il a formulée dans son quatrième rapport.

CHAMBRE DES CONFÉRENCES,

Lundi, 2 mai, 1859.

Le comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son huitième rapport :—

Votre comité a fait une investigation minutieuse de quelques-uns des comptes de l'année 1858, mais comme le temps des Membres de votre comité se trouvait partagé entre ce devoir et d'autres d'une grande importance, votre comité n'a pu examiner tous les comptes, pas même tous ceux de l'année en question.

Votre comité est persuadé, et il pense que les rapports de la présente session convaincront la Législature qu'il est absolument nécessaire que tous les comptes d'impression, d'annonces et de reliure, depuis l'époque où les contrats actuels ont été donnés jusqu'à la clôture de la présente session, soient soumis à un examen rigide et qu'il en soit fait rapport.

Dans ce but, et avec l'idée de donner suite au nouveau système recommandé par le comité, s'il plaît au gouvernement et à la Législature de l'adopter, votre comité est d'opinion qu'une personne d'expérience et d'habileté et parfaitement

au fait des vues et des intentions du comité, et de son opinion quant aux détails économiques, devrait être employée à ce travail durant la vacance du parlement. Et votre comité insiste d'autant plus sur ce point qu'il est convaincu que par le plan qu'il propose, s'il est mis à exécution avec le concours et la coopération de l'Exécutif et de la Législature, les dépenses sous les différents chapitres d'impression, annonces et reliure, seront réduites de \$350,000 à moins de \$200,000 par année.

Le comité prend la liberté de recommander à la Législature que son président, *George Benjamin*, écuyer, soit chargé de remplir le devoir dont il est parlé plus haut—ce monsieur devant être assisté dans ses travaux par *M. Hartney*, le greffier actuel de votre comité.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour favoriser l'avancement de l'agriculture dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage "du charbon, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill "Acte pour protéger davantage le bois debout," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers

amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, a présenté son second rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de comité, 4 mai, 1859.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport :—

Votre comité a examiné les comptes du greffier à compter du trente-unième jour de janvier dernier, date de la dernière audition de ses comptes, jusqu'au trentième jour d'avril dernier.

Le jour en premier lieu mentionné, il y avait au crédit du greffier une balance de vingt-et-un mille trente-trois piastres, quatre-vingt cents (21,033 80c.) Il a depuis déboursé en sus de cette somme trente-et-un mille, huit cent vingt-et-une piastres quatre-vingt sept cents (\$31,821 87c.), pour laquelle dépense il a rendu compte à la satisfaction de votre comité au moyen de pièces justificatives, depuis le No. deux cent quatre-vingt-seize au No. cinq cent quarante-deux inclusivement.

Ces deux sommes formant ensemble cinquante-deux mille huit cent cinquante-cinq piastres, soixante-et-sept cents (\$52,855 67c.), composent le côté du crédit du compte du greffier avec votre honorable Chambre, pour les mois de février, mars et avril dernier.

Le côté du débit du même compte se compose de sommes reçues par le

greffier pendant le même espace de temps, se montant en tout à quarante mille deux cent quatre-vingt-treize piastres, vingt-cinq cents (\$40,293 25c.) laquelle somme étant déduite du côté du crédit du compte laisse une balance de douze mille cinq cent soixante-et-deux piastres, quarante-deux cents (\$12,562 42c.), au crédit du greffier le premier du présent mois.

Au sujet des balances qu'ont encore à rembourser les officiers, les clerks et les serviteurs de votre honorable Chambre, par paiements mensuels, à raison de l'avance qui leur a été faite de trois mois de salaire en 1858, votre comité recommande que le greffier reçoive instruction de suivre ce qui pourra être adopté par l'autre Chambre et l'Exécutif, par rapport au même remboursement de la part de leurs employés.

Votre comité croit qu'il est de son devoir d'appeler l'attention de votre honorable Chambre et sa favorable considération à la manière effective, au zèle et à la bonne volonté avec lesquels MM. *Doucet* et *Boucher*, deux des traducteurs français, ont rempli en sus de leurs propres devoirs, ceux du greffier des journaux français, pendant la longue maladie de feu M. *Couillard*, qui a duré pendant toute la présente session et partie de la dernière.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé.) I. A. DESSAULLES,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaules*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Dessaules* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, le priant d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de cinquante-cinq mille piastres, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre pendant l'année courante, et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Son Excellence le Gouverneur-Général transmet au Conseil Législatif copie d'une dépêche du très honorable secrétaire d'état pour les colonies, relative à l'adresse à sa très-gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif.

Toronto, 4 mai, 1859.

(Copie.)—No. 55.

DOWNING STREET,
14 avril, 1859.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre dépêche No. 38, du 25 mars, renfermant une adresse qui vous a été présentée par le Conseil Législatif, au sujet de rendre élective la charge d'Orateur de ce corps.

J'ai à vous informer que ce sujet est loin d'avoir été mis en oubli, et qu'il a été préparé un bill qui sera soumis au parlement aussitôt que possible pour réaliser le désir du Conseil Législatif à cet égard.

J'ai, etc.,

(Signé,) CARNARVON,

Au Gouverneur

Le très-honorable

Sir E. W. HEAD, Bart.,

&c., &c., &c., *Canada.*

Pour Sir E. LYTON.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication, annonçant l'intention de Son Excellence de proroger les deux Chambres du parlement aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au bill envoyé de l'Assemblée Législative, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des deux mondes," et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. Ross, Sir E. P. Taché et Kierzkowski, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises par les municipalités et autres corporations," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois et mis sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la vingtième *Victoria*, chapitre sept, concernant " les passages d'eau dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: " Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Après " sera " insérez " compable de félonie, et sera ".

Page 1, ligne 13.—Après " espace " retranchez le reste de la clause, et insérez " de temps à la discrétion de la cour, mais qui sera de moins " de deux ans".

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient adoptés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à sa très-gracieuse Majesté la Reine, comme suit :—

À SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial—demandons

qu'il nous soit permis d'approcher de votre Majesté, pour vous réitérer l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à votre personne royale et à votre gouvernement.

Nous avons entretenu depuis longtemps l'espoir qu'il plairait gracieusement à votre Majesté de vouloir bien honorer de votre présence les sujets de votre Majesté dans l'*Amérique Britannique du Nord*, et recevoir l'hommage de notre attachement inébranlable à votre autorité ; et nous espérons que la présence de votre Majesté resserrera plus étroitement les liens qui unissent cette province à l'empire, et que votre Majesté verra avec plaisir les progrès et la prospérité de cette partie éloignée de vos possessions.

L'achèvement en 1860 du *Pont Victoria*, l'entreprise la plus gigantesque des temps modernes, offrirait à votre Majesté une occasion favorable pour juger de l'importance de votre province du *Canada*, et donnerait à ses habitants l'occasion de s'unir dans l'expression de leur attachement et de leur loyauté au trône et à l'empire.

Nous prions donc très-humblement votre Majesté de daigner assister à l'ouverture du *Pont Victoria*, en compagnie de votre royal époux, et de tels membres de l'auguste famille de votre Majesté qu'il plaira à votre Majesté choisir pour vous accompagner en cette occasion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée et signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé cette adresse, à laquelle il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Crawford* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des deux mondes, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knorlton*, il a été *Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et les "actes amendant icelui," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial présenté hier, sur la pétition relative à la tenure des terres aux *Isles de la Madeline*, il a été

Ordonné, Qu'il soit envoyé une copie du dit rapport à son Excellence le Gouverneur-Général pour son information, et que le dit rapport soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la milice de "cette province, et les rendre permanentes."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le bill envoyé de l'Assemblée Législative hier, intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les compagnies de commerce à fonds social," soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Résolu, D'acquiescer à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, envoyée de l'Assemblée Législative lundi dernier, au sujet du territoire de la Baie de Hudson, en remplissant le blanc par les mots : "le Conseil Législatif et".

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et".

Ordonné, Que l'adresse collective à sa Majesté, et aussi l'adresse collective à son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées, de la part de cette Chambre, par son Honneur l'Orateur, l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Gordon*, et qu'ils se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur-Général pour savoir respectueusement quand il plaira à son Excellence recevoir les dites adresses.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les dites adresses.

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, pour informer cette Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les dites adresses collectives des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général, et que son Honneur l'Orateur, l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Gordon*, se rendront au temps indiqué de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres. comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mercredi, 4 Mai, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à l'adresse à sa très-gracieuse Majesté la Reine, au sujet d'une visite royale au *Canada*, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes."

Ordonné, Que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, JR.,
Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mercredi, 4 mai, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé l'adresse ci-jointe à son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse collective des deux Chambres à sa très-gracieuse Majesté la Reine, au sujet d'une visite royale au *Canada*, de la manière que son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône, à laquelle elle demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné, Que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, JR.,
Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

L'adresse à son Excellence le Gouverneur-Général a alors été lue comme suit :

A Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre à sa très gracieuse Majesté, notre adresse collective au sujet d'une visite royale au *Canada*, de la manière que votre Excellence jugerez convenable, afin qu'icelle soit déposée au pied du trône.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Résolu de concourir avec l'Assemblée Législative, en remplissant le blanc par les mots "le Conseil Législatif et".

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots " le Conseil Législatif et".

Ordonné, Que l'adresse collective à sa Majesté mentionnée en dernier lieu, et aussi l'adresse collective à son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées de la part de cette Chambre par son honneur l'Orateur, l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Gordon*, et qu'ils se rendent auprès de son Excellence le Gouverneur Général pour savoir humblement quand il plaira à son Excellence recevoir les dites adresses.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son Excellence a fixé à cette fin aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi.

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les adresses collectives des deux Chambres, mentionnées en dernier lieu, à sa très gracieuse Majesté et à son Excellence le Gouverneur-Général ; et que son Honneur l'Orateur, l'honorable Sir *E. P. Taché* et l'honorable M. *Gordon*, seront alors présents de la part de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la " navigation des eaux du *Canada*, et qui établissent des dispositions pour la " sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Simpson* et autres, comme suit:

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 4 Mai, 1859.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour

informer leurs Honneurs que cette Chambre a accepté les soumissions de MM. *S. Thompson et Cie.*, pour les impressions de la Législature, celle de M. *F. C. Dredge* pour la reliure, et celle de MM. *Alexander Buntin et Cie.* pour le papier, comme étant les plus basses, pourvu que deux cautions solvables soient fournies par chacune de ces parties, et que dans le cas où aucune d'elles ne pourrait point se procurer telles cautions, alors M. l'Orateur soit autorisé à accepter la soumission la plus basse ensuite, en suivant l'ordre d'après lequel les soumissions ont été envoyées au comité conjoint des impressions de la Législature ; que le greffier de cette Chambre, avec l'approbation de M. l'Orateur, prépare les contrats pour cinq ans avec les dites parties respectivement, aux conditions de leurs soumissions pour dix ans.

Ordonné, Que M. *Simpson* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, Jnr.,

Greffier Assisnat.

Et alors ils se sont retirés.

Ordonné, Que cette Chambre adopte la résolution de l'Assemblée Législative, contenue dans le message qui vient d'être reçu au sujet des impressions.

Ordonné, Que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative par l'un des maîtres en chancellerie.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions de la loi relative au paiement " des lettres de change et billets dans le *Haut-Canada* ;"

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour relever de certaines inhabilités les magistrats de comtés dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débetures émises " par les municipalités et autres corporations," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Retranchez " général ".

Page 1, ligne 46.—Retranchez " général ".

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a fait rapport à la Chambre que, conformément à l'ordre, l'honorable Orateur, l'honorable M. *Gordon* et lui-même, s'étaient rendus auprès de son Excellence le Gouverneur-Général à l'hôtel du gouvernement, où ils ont rencontré M. l'Orateur *Smith* et certains autres Membres de l'Assemblée Législative, et qu'ils ont présenté les adresses à son Excellence, adoptées par les deux Chambres au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson* et d'une visite royale au *Canada*, et que son Excellence a bien voulu répondre qu'il transmettrait avec beaucoup de plaisir les adresses collectives à la Reine, au principal secrétaire d'état de sa Majesté, afin qu'icelles soient déposées au pied du trône.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, l'un des Membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée que "c'est le plaisir de son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit :—

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des poudres du *Canada*.

Acte pour amender la charte de l'institut littéraire canadien de *Woodstock*.

Acte pour amender les lois relatives à la compagnie du chemin de fer de *Guelph* et *Dundas*.

Acte pour amender l'acte pour la qualification des juges de paix.

Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Bas-Canada*.

Acte amendant les divers actes qui régissent la corporation de la cité de *Québec*.

Acte pour autoriser Dame *Ann Corse* à construire et maintenir une galerie enclose, en fer, sur la ruelle des *Fortifications*, dans la cité de *Montréal*.

Acte pour amender les actes qui règlent la construction de chemins et autres travaux par des compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*.

Acte pour augmenter le capital de la compagnie de crédit foncier du *Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour permettre à la corporation municipale de la ville de *Dundas* de refondre sa dette, et d'émettre de nouvelles débetures pour le rachat d'icelles.

Acte pour abroger l'acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées.

Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences, et l'université du collège *McGill*,

Acte pour empêcher le transport frauduleux d'immeubles grevés d'hypothèques après l'institution d'une poursuite pour le paiement d'icelles.

Acte pour permettre aux administrateurs des biens de feu *Charles Thompson*, d'hypothéquer et vendre certaines parties de ses propriétés immobilières.

Acte pour séparer le front du township d'*Escott* du front du township d'*Yonge*, dans les comtés-unis de *Leeds* et de *Grenville*, pour les fins municipales et autres.

Acte pour autoriser *Théophilus Cushing* à construire un bôme ou des bômes (*booms*) s'étendant depuis la terre ferme jusqu'à l'isle du curé de *Repentigny*, sur la rive nord du fleuve *St. Laurent*.

Acte pour amender l'acte de 1858, pour établir des dispositions plus avantageuses pour le rachat des débetures provinciales et la consolidation de la dette publique.

Acte pour confirmer un certain arrangement conclu entre le comté de *Wellington* et les townships de *Waterloo*, *Wilmot*, *Woolwich* et *Wellesley*, à l'égard de la dette du chemin de *Guelph* et *Dundas*.

Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1855, et pour diviser le township de *Bagot*, dans le comté de *Chicoutimi*, en deux municipalités séparées.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne et anglaise de télégraphe.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*.

Acte pour diviser le township de *Wotton*, dans le comté de *Wolfe*, en deux municipalités distinctes.

Acte pour la protection des ponts sur la rivière *Welland*.

Acte pour incorporer la compagnie des ardoisières du *Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay*.

Acte pour changer les limites de la municipalité du lac *St. Jean*, et pour la diviser en deux.

Acte relatif aux statuts refondus pour le *Haut-Canada*.

Acte concernant l'utilisation du travail des condamnés, et le châtement des délinquants incorrigibles.

Acte pour changer les limites du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*.

Acte pour incorporer la banque nationale.

Acte relatif aux statuts refondus du *Canada*.

Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction dans le *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer l'asile des dames protestantes de *Québec*.

Acte pour incorporer la société d'école anglaise et canadienne de *Montréal*.

Acte pour amender la charte de la société de l'hôpital-général de *Montréal*.

Acte pour diviser le township de *Williams* en deux municipalités.

Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales.

Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de "La compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu."

Acte relatif aux enregistrements affectant les immeubles dans les paroisses de *Sainte Foye*, *l'Ancienne Lorette* et *Saint Ambroise*.

Acte pour autoriser l'ouverture et l'entretien de chemins à travers les réserves des sauvages dans le *Bas-Canada*.

Acte pour démembrer du comté de *Rouville*, le territoire décrit dans le présent acte, et pour l'annexer au comté de *Bagot*.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*.

Acte pour transporter le titre de certaines terres au bureau conjoint des commissaires de l'école commune et de grammaire de l'arrondissement scolaire numéro un, du township d'*Ernestown*.

Acte pour autoriser la corporation du township de *Sarnia*, à acheter de la couronne une certaine étendue de terre rendue cultivable par l'assèchement du lac *Wawanosh*, et à en disposer.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la "Compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du *Nord-Ouest*," et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie de transport du *Nord-Ouest*."

Acte pour incorporer "La compagnie du pont de la *Rivière du Loup*," dans le comté de *Maskinongé*, et pour autoriser cette compagnie à construire un pont de péage sur la *Grande Rivière du Loup*.

Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*, et pour autoriser l'émission de débentures sur la garantie des propriétés de la ville, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie d'expédition dite du peuple d'*Ottawa*.

Acte pour incorporer la compagnie d'union de transport et de chemin de fer.

Acte pour incorporer l'académie de *Roxton*.

Acte pour amender la loi relative aux faux prétextes.

Acte pour incorporer la société de bibliothèque de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte incorporant la société d'histoire naturelle à *Montréal*.

L'Acte d'amendement seigneurial de 1859.

Acte pour incorporer le collège wesleyen des filles à *Dundas*.

Acte pour mettre les municipalités de comté dans le *Bas-Canada*, en état de recouvrer le montant de certaines répartitions.

Acte pour consolider la dette de la ville de *Galt*.

Acte pour amender les lois d'école du *Bas-Canada*.

Acte pour amender et expliquer l'acte pour définir le droit électoral, pour pourvoir à l'inscription des électeurs, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour déclarer la manière en laquelle les lignes latérales des lots dans le township de *Torbolton*, dans le comté de *Carleton*, seront tirées.

Acte pour autoriser le recteur de la première cure ou rectorerie du township de *Drummond*, dans le comté de *Lanark*, et les marguilliers de la dite cure ou rectorerie, avec le consentement de l'évêque, à prélever un emprunt sur certains biens ecclésiastiques pour les fins de finir leur église.

Acte pour amender, à certains égards, la loi relative aux rentes foncières et aux rentes viagères dans le *Bas-Canada*.

Acte pour venir en aide aux personnes dont les droits peuvent se trouver compromis par la destruction par la feu des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de *St. George d'Aubert Gallion*, dans le comté de *Beauce*.

Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à émettre des débentures pour en racheter certaines autres en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'union des cultivateurs britanniques.

Acte pour amender ultérieurement les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal.

Acte pour la meilleure régie des havres et rades dans certaines municipalités du *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la société d'horticulture de *Toronto*.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de *Mégantic*.

Acte pour autoriser la corporation des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* à prélever la taxe imposée pour des chemins de gravier, par un certain règlement des dits comtés-unis.

Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*.

Acte pour permettre aux syndics de certains lots d'école, dans la ville de *Prescott*, de transporter ces lots d'école aux syndics de l'école de grammaire et commune de la dite ville, et pour d'autres fins.

Acte concernant l'homœopathie.

Acte pour incorporer l'association pour l'instruction des personnes de couleur en *Canada*.

Acte pour confirmer et établir les réserves de chemins entre les lots sixt et sept, et douze et treize, depuis la rivière *Thames* jusqu'à la ligne de division des dixième et onzième concessions du township de *Howard*, dans la comté de *Kent*.

Acte pour amender les lois du bureau de poste.

Acte pour relever *Lawrence William Mercer* d'une incapacité pénale.

Acte pour amender les lois de cette province relatives aux poids et mesures.

Acte pour amender les actes qui autorisent l'établissement de compagnie d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Bas-Canada*.

Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété.

Acte pour détacher une certaine étendue de terre de *Streetsville*, et la réunir à l'arrondissement scolaire numéro vingt-deux, dans le township de *Toronto*.

Acte pour légaliser le règlement numéro cent trente-sept, des comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, à l'effet de prélever une certaine somme d'argent y mentionnée.

Acte pour amender l'acte douze *Victoria*, chapitre trente-cinq, en tant qu'il a trait au dépôt des plans de villages, dans les bureaux d'enregistrement du *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autant qu'il a rapport aux améliorations locales dans les cités.

Acte pour étendre les dispositions de l'acte pour l'abolition de l'emprisonnement pour dette.

Acte pour autoriser certaines corporations municipales du *Haut-Canada*, à contribuer à l'établissement de moyens de communications à l'intérieur.

Acte pour imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du commerce côtier dans ces pays.

Acte pour légaliser certains procédés des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins.

Acte pour défendre de porter sur soi des poignards, (*Bowie-knives*), dagues et autres armes offensives meurtrières.

Acte pour dissiper tous doutes quant à une certaine disposition de l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour établir des dispositions ultérieures au sujet d'un local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut-Canada*, et à cette fin pour amender et étendre et continuer certains actes y mentionnés.

Acte pour favoriser l'avancement de l'agriculture dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender et étendre les dispositions des actes relatifs aux compagnies d'assurance mutuelle contre le feu dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant les compagnies de commerce à fonds social.

Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte de la vingtième *Victoria*, chapitre sept, concernant es passages d'eau dans le *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer la banque du *Canada-Ouest*.

Acte pour incorporer la ville d'*Iberville*.

Acte pour annexer parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, dans le comté de *Lambton*, aux townships de *Chatham* et *Camden*, dans le comté de *Kent*.

Acte pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

Acte pour modifier et amender l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt, relatif à la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*.

Acte pour amender de nouveau les lois relatives au crime de faux.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de manufacture de *Cobourg*, et pour augmenter le capital d'icelle.

Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des Deux-Mondes.

Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'enregistrement des débentures émises par les municipalités et autres corporations.

Acte pour confirmer l'arpentage de la ligne de la seconde concession du township de *Caistor*.

Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Collingwood*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*.

Acte pour incorporer "La société historique de *Montréal*."

Acte pour indemniser les Membres des deux Chambres de la Législature des dépenses par eux encourues pour assister aux sessions.

Acte pour incorporer la banque royale du *Canada*.

Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.

Acte pour consolider et amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, passés avant et depuis la fusion des compagnies qui composent cette compagnie.

Acte pour amender les lois relatives à la milice de cette province, et les rendre permanentes.

Acte pour établir de meilleures dispositions pour régler le mesurage du charbon, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour refondre et amender les différentes lois qui régissent la navigation des eaux du Canada, et qui établissent des dispositions pour la sûreté de la personne et de la propriété sur ces eaux.

Acte pour abroger certaines dispositions de la loi relative au paiement des lettres de change et billets, dans le *Haut-Canada*.

Acte pour relever de certaines inhabilités les registrateurs de comtés dans le *Haut-Canada*.

Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Acte pour amender la loi qui autorise les femmes mariées à transporter leurs immeubles, dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte pour faciliter la preuve, dans le *Bas-Canada*, de certains instruments faits et passés hors de cette section de la province.

La sanction royale a été séparément prononcée sur chacun de ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

“ Au nom de sa Majesté, son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill.”

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit : “ Acte pour venir en aide à *John McLean*.”

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre a dit : “ Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de sa Majesté sur icelui.”

Alors l'Orateur de l'Assemblée Législative s'est adressé à son Excellence comme suit :—

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de sa Majesté, les Communes du *Canada*, nous présentons devant votre Excellence avec notre bill des subsides pour le service de la présente année.

En passant en revue les travaux de la session, nous sommes heureux de pouvoir montrer qu'il s'est fait des progrès dans la refonte des lois statutaires de la province, travail long et difficile, et dont l'importance comme mesure d'intérêt général pour toute la société ne saurait être appréciée à sa juste valeur.

Conformément à la recommandation de votre Excellence, nous avons pleinement délibéré sur le remaniement du tarif, et nous avons pu enfin mûrir une mesure sur ce sujet qui aura pour effet, nous l'espérons, d'encourager le commerce du *St. Laurent* et des lacs, aussi bien que de protéger notre industrie indigène.

Quant aux questions financières qui ont occupé notre attention durant la présente session, nous avons eu en vue d'effectuer de l'économie dans les dépenses publiques et d'alléger les fardeaux qui pesaient lourdement sur le peuple de cette province, par suite de la crise commerciale qui s'est fait si sévèrement sentir.

Par l'acte d'amendement de la loi seigneuriale de 1859, nous avons tout lieu d'espérer que les réclamations des censitaires seront réglées en définitive d'une manière juste et équitable, et qu'en conséquence du changement de tenure effectué par cet acte, la prospérité et l'avancement du *Canada* progresseront rapidement.

Les amendements faits à l'acte du fonds d'emprunt municipal et la loi pour pourvoir à l'inscription des électeurs, contiennent aussi des dispositions importantes qui auront, nous n'en doutons pas, les résultats les plus bienfaisants.

Il ne me reste plus maintenant qu'à présenter à votre Excellence le bill pour octroyer à sa Majesté les sommes votées pour le service de l'année courante, et de prier votre Excellence de vouloir bien sanctionner ce bill.

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre, par ordre de son Excellence, a dit : “ Son Excellence le Gouverneur-Général remercie les fidèles et loyaux sujets de sa Majesté, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill au nom de sa Majes

Alors son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu faire le discours suivant :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je suis heureux de pouvoir réaliser l'espoir que je vous ai donné de mettre fin à vos travaux parlementaires un peu plus tôt que d'ordinaire.

Je puis cependant vous féliciter de la somme considérable d'utiles travaux que vous avez accomplis dans le cours de la présente session.

Vous êtes en possession de la réponse du secrétaire d'état de sa Majesté à ma dépêche annonçant le réglemeut final de la question du siège de notre gouvernement. Vous avez vu dans cette réponse l'expression de la satisfaction qu'a fait éprouver la nouvelle de votre décision définitive sur un sujet depuis si longtemps en discussion, conforme qu'est cette décision à l'honneur et à la bonne foi de la législature provinciale.

Vous avez pourvu d'une manière pleine et équitable à la commutation des droits féodaux dans le *Bas-Canada*. Vous avez aussi imposé de nouvelles restrictions au pouvoir d'emprunter conféré aux municipalités par des actes antérieurs, tout en prenant des mesures pour amener graduellement l'accomplissement des obligations locales déjà contractées. Rien, à mon avis, ne pouvait plus nuire au crédit de la province, et déprécier le régime municipal, que l'impression généralement répandue que de pareilles obligations pouvaient perdre de leur valeur ou être éludées.

Vous avez eu par devers vous toute la correspondance relative au territoire de la *Baie d'Hudson*, et vous avez passé des résolutions exprimant vos vues sur le sujet.

J'ai dûment transmis, pour être soumises à notre gracieuse Reine, vos adresses au sujet des subventions postales, et des droits prélevés sur les produits canadiens expédiés des ports étrangers.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Vous avez amendé le tarif. Tout en regrettant la nécessité de l'augmentation de quelques droits sur l'importation, j'ai l'espoir que le principe d'après lequel ces droits ont été imposés aura l'effet d'en alléger le poids. Toujours est-il satisfaisant de voir, dans le montant du revenu de la province, pour le premier quartier de l'année courante, des signes d'une nouvelle vie dans notre commerce, et d'accroissement dans nos ressources.

J'ai tout lieu de croire que les arrangements que vous avez sanctionnés à l'égard de la dette publique seront avantageux.

Je vous remercie des subsides que vous avez accordés pour le service public. Ils seront dépensés avec économie, et d'une manière strictement conforme à vos désirs.

Honorables Messieurs et Messieurs :

La révision des statuts du *Haut-Canada* et du *Canada-Uni* est maintenant achevée, et de leur passation en loi et publication dans une nouvelle forme doit résulter une simplification considérable dans la législation du pays entier.

Vous avez, comme législature, invité sa Majesté et les membres de la famille royale à visiter l'*Amérique Britannique du Nord*. Je crois qu'il n'y a aucune partie des vastes domaines de sa Majesté où une pareille visite serait accueillie avec des témoignages de loyauté plus affectionnés et plus sincères.

Avec la fervente prière que la Providence nous favorise d'une abondante moisson, et rétablisse la prospérité du *Canada*, je mets fin à la présente session.

Alors son Honneur l'Orateur de cette Chambre a dit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est la volonté et le plaisir de son Excellence le Gouverneur-Général que ce parlement provincial soit prorogé à lundi, le treizième jour de juin prochain, pour être ici tenu, et ce parlement provincial est en conséquence prorogé à lundi, le reizième jour de juin prochain.

APPENDICE

DU

DIX-SEPTIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SESSION, 1859.

LISTE DE L'APPENDICE:

PRESENTÉ.		PAGES. DU JOURNAL.
	APPENDICE No. 1.	
31 janvier, 1859.....	Rapport du bibliothécaire	18
	APPENDICE No. 2.	
29 mars do	Réponse à une adresse au sujet des dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, durant le système des parlements alternatifs.....	177
	APPENDICE No. 3.	
22 février do	Rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1858.....	70
	APPENDICE No. 4.	
11 avril do	Réponse à une adresse relative à la plainte de Philip Vibert, écr., contre John Robinson Hamilton, écr., et John Wilkie, écr. <i>(Pas imprimé.)</i>	236
	APPENDICE No. 5.	
14 avr do	Réponse à une adresse au sujet des réserves du clergé dans le Bas-Canada.....	266
	APPENDICE No. 6.	
3 mai do	Rapport du comité spécial du Conseil Législatif sur les Isles de la Madeleine.....	437
	APPENDICE No. 7.	
	Etat du greffier de la recette et de la dépense du Conseil Législatif, depuis le 1er août, 1858, jusqu'au 1er mai, 1859.....	

APPENDICE No. 1.

RAPPORT

DE

BIBLIOTHÉCAIRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

À L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF DU CANADA, RÉUNI EN PARLEMENT PROVINCIAL.

Le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement.

EXPOSE HUMBLEMENT :—

Qu'avec l'autorisation et sous la direction des Orateurs et du comité de la bibliothèque, la collection a été augmentée durant l'année dernière d'un nombre considérable d'ouvrages de droit, littéraires et scientifiques.

Parmi les ouvrages dont nous avons fait récemment l'acquisition, se trouvent : la *Collection des Assemblées Nationales de France, 1787-1857*, et les *Procès-Verbaux de la Chambre des Pairs, 1815-1848* ; en tout 900 volumes, qui ont été achetés pour la modique somme de mille francs ; aussi une collection curieuse de *Thèses de Médecine*, en 374 volumes, qui a été achetée, sur l'avis de plusieurs Membres de la Législature, moyennant la même somme.

Nous nous sommes procuré aussi la plupart des principaux ouvrages qui ont été publiés durant l'année dernière en *Europe* et en *Amérique*, et rien n'a été négligé, eu égard à la modicité des moyens et l'exiguïté du local, pour maintenir le nom de la bibliothèque, et en augmenter l'utilité.

Il sera sous peu imprimé, pour l'usage des Membres, un supplément à l'index alphabétique du catalogue, lequel comprendra les livres acquis depuis la dernière session.

Nous recevons régulièrement les dons de nos sœurs-colonies et de divers Etats de l'Union américaine, sous le système d'échange établi avec tant de succès, et en conformité duquel des livres et documents ont été transmis au gouvernement des *Etats-Unis*, aux législatures de onze Etats, de huit colonies britanniques, et au musée britannique, et tendront, comme votre bibliothécaire l'espère, à mieux faire connaître à l'étranger l'histoire, les progrès et les ressources de cette province.

On trouvera annexé au présent rapport une liste des dons reçus durant l'année dernière, et de quelques ouvrages reçus en vertu de l'acte du droit de propriété littéraire.

Le nombre de volumes que contient actuellement la bibliothèque est d'environ 42,000, ce qui fait 3,000 de plus que l'année dernière.

Le tout, néanmoins, très respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,
Bibliothécaire, Conseil Législatif.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

29 Janvier, 1859.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 25 FÉVRIER, 1858.

Par la Chambre des Lords.

Sessional Papers of the House of Lords (in continuation of those presented heretofore,) for the Session of 1854-5, 48 volumes. For the Session of 1856, 57 volumes. For the two Sessions in 1857, 55 volumes.

Par la Chambre des Communes.

Sessional Papers [of the House] of Commons. for the two Sessions in 1857. 73 volumes.

Par Son Excellence Sir Edmund Walker Head, Baronnet.

Magnetical Observations at *Toronto*, 1846 to 1848, 1 volume, 4to.

Collections of Historical Society of *South Carolina*, volume 1, 1857.

Hansard's Parliamentary Debates, volumes 147 à 151.

Imperial Statutes for 1858.

The Temple of *Serapis* at *Pozzuoli*, écrit communiqué à la société des antiquaires, par Sir *E. W. Head*, Baronnet.

“Shall and Will,” or two chapters on Future Auxiliary Verbs, seconde édition augmentée par Sir *E. W. Head*, Baronnet.

Une petite boîte contenant des échantillons des nouvelles pièces de monnaie Provinciale.

Par *R. W. Scott*, *Ecuyer*, *M.P.P.*

Deux paysages au daguerreotype des alentours de la cité d'*Ottawa*.

Par *H. L. Langevin*, *Ecuyer*, *M. P. P.*, *Maire*, de *Québec*.

Comptes et Rapports relatifs à la cité de *Québec*, pour 1857.

Par le Bureau d'Agriculture du Haut-Canada.

Volume 2 of the Journal and Transactions of the Board, 1858, (2 exemplaires.)

Par la Colonie de la Nouvelle Zélande.

Statistics of *New Zealand*, for 1853 to 1856.

Par l'Honorable *H. J. Boulton*.

Elsynge's Manner of holding Parliaments.

Par les Départments Exécutifs, *Washington*.

Annual Report on Foreign Commerce, 1856.

Digest, &c., of Commercial Statistics, volumes 3 et 4.

Reports of Railroads Surveys from the River *Mississippi* to the *Pacific Ocean*.
Volumes 3 à 8.

Report of *United States* Coast Survey, for 1856.

Espy's Fourth Meteorological Report.

Emorey's Report on the *United States* and Mexican Boundary, volume 1.

Par la Chambre des Représentants, Washington.

Congress Documents, for the 33rd and 34th Congress, (1853-4 à 1856-7,) printed by Order of the House of Representatives, 117 volumes.

Par le Bureau des Patentes des Etats-Unis.

Patent Office Report for 1856, 3 volumes.

Par le Juge Collamer, Sénateur des Etats-Unis.

Digest, Tariffs and Returns of Commercial Statistics of all Nations, 4 volumes, 4to, 1856-7.

Par l'Etat de New York.

Laws, Journals and Documents. For 1857, 13 volumes; for 1858, 12 vols.

Barbour's Supreme Court Reports, volume 24.

New York Reports, (Court of Appeals,) volumes 14 à 17.

Census of the State of *New York*, 1855.

Documents relating to *New York* Colonial History, volumes 2 et 10.

Catalogue of *New York* State Documents, volume 3.

Catalogue of Bibliography in *New York* State Library, 1858.

Report of Regents of the University, 1858.

Et quelques brochures.

Par l'Etat du Maine.

Revised Statutes of *Maine*, 1857.

Acts and Resolves of the Legislature, 1856, 1857.

Legislative Documents, 1856, 1857, 4 volumes.

Journal of the Constitutional Convention, 1819-20.

Transactions of State Agricultural Societies, 2 volumes.

Maine Law Reports, volume 40.

Maine Register for 1855 and 1856.

Et quelques brochures.

Par l'Etat du Connecticut.

State Laws, Journals and Reports for 1858, 3 volumes.

New Haven Records, 1653 à 1665, 1 volume.

Transactions of State Agricultural Society, 1857.

Connecticut Law Reports, volume 25.

Par l'Etat du New Hampshire.

Journals of the Senate and House of Representatives, depuis 1817 à 1858, inclusivement, excepté quelques sessions qui manquent.

State Laws for various years, from 1809 to 1852.

Compiled Statutes, Editions de 1830 et 1853.

Gilchrist's and *Bell's* Digest of State Law Reports, 2 volumes.

New Hampshire Law Reports, second series, volumes 1, 2, 3.

New Hampshire Annual Register, from 1849 to 1859.

Reports on Common Schools for various years, from 1848 to 1858.

Transactions of State Agricultural Society, 1850 to 1857.

Jackson's Report on Geology of the State, 1841.

Burton's History of *Concord*, 1856.

United States Army Regulations, 1857.

Experiment with Small Arms for *United States* Army, 1856.

Manuel of Rifle and Light Infantry Tactics, 2 volumes.

Et quelques brochures.

Par l'Etat du Vermont.

Hall's History of Eastern *Vermont*.

Journals of the Senate, 1856, 1857.

Journals of House of Representatives, 1854 to 1857.

Laws of the State, 1854 to 1857.

Vermont Reports, volumes 27, 28, 29.

Et quelques brochures.

Par l'Etat du Massachusetts.

Records of the Colony of *New Plymouth*, 8 volumes.
Cushing's Law Reports, volumes 1, 2, 8, 11.
Gray's Law Reports, volumes 4 and 5.
 Acts and Resolves of *Massachusetts*, for 1858.
 Public Documents of the State for 1858.
 15th to 21st Annual Reports of Board of Education.
 Reports of Board of Agriculture for 1856 and 1857.
 State Library Catalogue.
 Et quelques brochures.

Par l'Etat de l'Ohio.

Ohio Law Reports, volumes 5, 6, 7.
 Senate and House Journals and Appendix, for 1857 and 1858, 5 volumes.
 Executive Documents, 1856 and 1857, 4 volumes.
 Laws of *Ohio*, for 1857 and 1858, 2 volumes.
 Index to *Ohio* Laws, from 1845 to 1858.
 School Laws and Militia Laws of *Ohio*, 2 volumes.
 Proceedings of State Board of Equalization.
 State Agricultural Report for 1857.
Ohio Statistics for 1857.

Par l'Etat du Michigan.

Compiled Laws of *Michigan*, for 1857, 2 volumes.

Par la Société Historique de l'Etat du Wisconsin.

Volumes 1 et 3, *Smith's* History of *Wisconsin*.

Par le Major R. Lachlin, de Cincinnati.

Account of the *Spring Grove* Cemetery, *Cincinnati*.

Par H. E. Montgomerie, Ecuyer, de Londres.

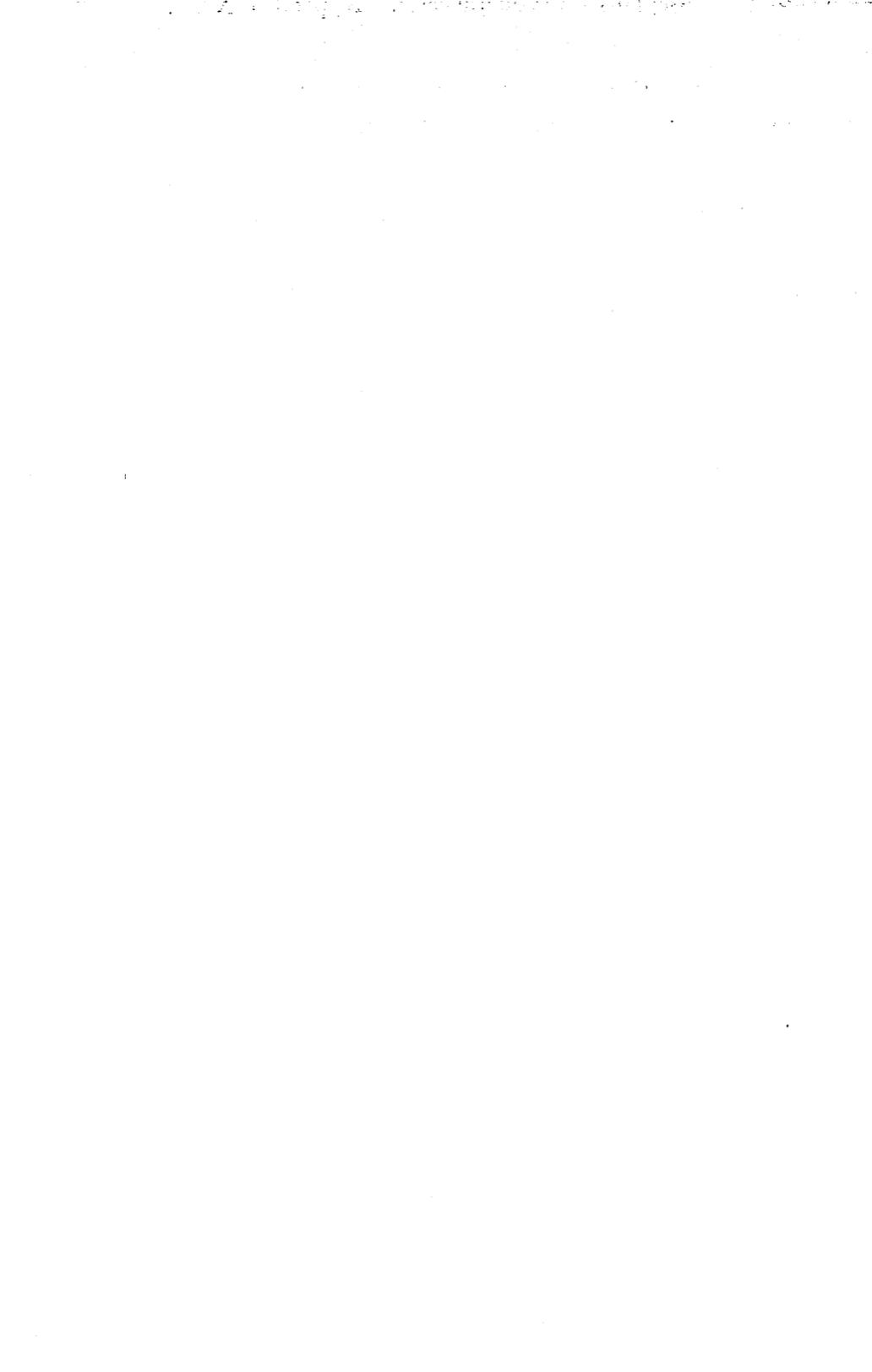
Mariott's Code of Laws for the Province of Québec.

LIVRES REÇUS EN VERTU DE L'ACTE DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE DEPUIS
LE 25 FÉVRIER 1858.

Magistrates' Manuel for *Upper Canada*, by *W. C. Keele*, fourth edition, 8vo.,
Toronto, 1858.

New Municipal Manual for *Upper Canada*, by *R. A. Harrison*, 8vo., *Toronto*,
1859.

A Tract on the mode of curing Diseases of the Horse, by *Jacob H. Frank*,
London, C. W., 1858.



APPENDICE No. 2.

REPONSE

A une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF à son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 14 du courant, priant son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre

“ Un état de toutes les dépenses encourues à l'occasion des
“ diverses translations du siège du gouvernement, depuis l'inau-
“ guration du système des parlements alternatifs—tel état
“ devant comprendre non seulement les frais de déménagement
“ des archives publiques, des meubles et de la bibliothèque,
“ les sommes déboursées pour la construction, réparation et
“ loyer de bâtiments publics, et les frais de préparation et
“ d'ameublement d'iceux, mais aussi les montants qui ont pu être
“ payés comme dédommagements ou sous forme de salaires addi-
“ tionnels à aucun des employés ou officiers du gouvernement, en
“ conséquence de tels déménagements ; et devant aussi com-
“ prendre le montant, si aucun il y a, payé par chaque branche
“ de la Législature pour aucune des dites fins, et porté en compte
“ comme dépenses contingentes.”

Par Ordre,

C. ALLEYN,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 21 mars, 1859.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
Toronto, 17 mars, 1859.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, en conformité à une adresse de l'honorable Conseil Législatif. J'ai donné les dépenses de chaque année depuis 1849, sous différents chapitres, comme suit :—Coût du transport des personnes et des effets ; allocations accordées en conséquence des déménagements ; loyers et réparations, etc., des édifices publics destinés au gouvernement et situés ailleurs qu'au siège existant du gouvernement, lesquelles

dépenses paraissent avoir été spécialement encourues par suite du système des parlements alternatifs. Mais le quatrième chapitre, savoir : loyers et réparations, etc., au lieu où siège le gouvernement, ne peut être considéré comme formant essentiellement partie des dépenses de translation, attendu qu'une grande partie d'icelles, telles que les réparations ordinaires des édifices, le renouvellement des meubles qui les garnissent, et un grand nombre d'autres dépenses habituelles, auraient été encourues quand même il n'y aurait eu qu'un seul siège du gouvernement. Je n'ai pas non plus inclû dans ce chapitre les dépenses causées par les deux incendies à *Québec*, lorsqu'il m'a été possible de m'en assurer avec certitude ; mais il est certain qu'une grande proportion des dépenses encourues à *Québec*, en 1854, ont été causées par ces sinistres, plutôt que par le système alternatif.

Ce rapport ne comprend que les sommes payées directement par le gouvernement, toutes autres sommes qui peuvent avoir été payées par les greffiers de l'une ou de l'autre Chambre, ne se trouvent dans aucun des papiers pardevers moi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LANGTON,
Auditeur.

L'honorable C. ALLEYN,
Secrétaire Provincial.

ETAT du coût de la translation du siège du gouvernement, de Québec à Toronto, y compris les allocations accordées aux employés, les loyers, entretien et réparation des édifices publics, de 1855 à 1858 ; et aussi des frais faits en 1854, pour l'hôtel du gouvernement à Toronto, en vue de la dite translation.

	£	s.	d.
Montant total payé pour déménagement.....	26713	14	10
Allocations accordées aux employés.....	7482	17	10
Loyers des édifices à Toronto depuis le déménagement.....	4639	2	5
Dépenses de construction, réparation, etc., d'édifices à Toronto.....	78792	15	8
Réparations annuelles et autres dépenses ordinaires, se rattachant aux édifices publics à Toronto.....	12104	6	1
Frais pour les édifices publics à Québec et à Montréal, pendant que le gouvernement est à Toronto.....	10880	19	11
	£ 140613	16	9

JOHN LANGTON,
Auditeur.

ACCORD ET CONVENTIONS faites et passées ce douzième jour de juin, mil huit cent cinquante-cinq, entre l'institut des artisans de Toronto, d'une part, et les commissaires des travaux publics pour la province du Canada, agissant pour et au nom du gouvernement du Canada, de l'autre part.

CONSIDÉRANT que le siège du gouvernement est sur le point d'être transporté de Québec à Toronto, et que pour placer plusieurs des départements publics, le gouvernement se trouve avoir besoin de l'édifice que l'institut des artisans de Toronto construit actuellement pour son propre usage ; et considérant que le dit institut consent à se conformer à la demande du gouvernement, aux termes et conditions qui suivent :—Il est convenu par les présentes que le dit institut, pour et en considération de ce qui précède et des loyers payables, aussi bien que des accords et conventions à être observés par ou de la part du gouvernement, a loué et donné à bail aux dits commissaires des travaux publics : l'édifice en voie de construction, sis et situé aux encoignures des rues Church et Adelaide, en la cité de Toronto, connu sous le nom "d'Institut des Artisans", pendant tout le temps que la cité de Toronto sera et continuera d'être le siège du gouvernement de cette province, pourvu que le gouvernement veuille ou désire l'occuper jusqu'alors, et que le dit temps devant commencer le premier jour d'octobre prochain, ne s'étendra pas au-delà de quatre années à compter de cette date.

Sera tenu et possédé le dit édifice pour l'objet ci-dessus mentionné, ainsi que tout le terrain et bâtisses en dépendant, pour le terme susdit ; et il est convenu

et entendu entre les dites parties que le dit institut livrera et donnera possession du dit édifice aux dits commissaires ou à la personne que le gouvernement autorisera d'en prendre possession, le ou avant le premier jour de juillet prochain, tel qu'il se comporte actuellement, et que pendant la durée du dit accord et convention, le gouvernement pourra en jouir et user pour les fins et en la manière ci-dessus, ou en toute autre manière qu'il le jugera à propos.

Et les dits commissaires, pour et au nom du gouvernement comme susdit, conviennent et demeurent d'accord avec le dit institut, que pour et en considération du dit usage et occupation, le dit institut recevra du gouvernement la somme de trois cent soixante-et-seize louis courant, par année, sous forme de loyer pour l'usage et occupation du dit édifice, jusqu'à ce qu'il soit remis au dit institut, tel que ci-après mentionné, et payable par trimestre à compter du premier jour d'octobre susdit.

Et il est en outre entendu et convenu que les dits commissaires, ou le gouvernement, pourront de suite prendre possession du dit édifice, et le bâtir, achever et terminer ou subdiviser, en la manière qu'ils, ou leur ingénieur ou officier en charge, le jugeront à propos et convenable pour l'usage et occupation des départements publics, sans avoir égard aux plans et devis primitifs d'après lesquels le dit institut doit être achevé.

Et il est en outre entendu et convenu entre les dites parties que, dans le cas où le dit édifice serait détruit ou endommagé par le feu pendant la durée du dit bail, le dit institut emploiera tous les deniers provenant de l'assurance, ou autant qu'il en sera requis, à rebâtir le dit édifice ou à réparer les dommages causés par le feu ; et si le dit institut ne le rebâtit ou ne le répare pas, selon le cas, dans un délai raisonnable sur avis qui lui en sera donné par ou de la part du gouvernement, alors le gouvernement pourra le rebâtir ou réparer suivant qu'il le jugera à propos, et en charger le coût au dit institut ou le déduire des deniers ou autres créances revenant au dit institut, en aucune manière quelconque ; et au cas que le gouvernement n'aurait pas pardevers lui une somme ou créance suffisante pour couvrir le montant de sa réclamation, le dit institut promet et s'engage de payer le dit résidu aux commissaires ou à la personne indiquée par le gouvernement pour le recevoir.

Et il est en outre entendu et convenu que les dits commissaires pourront faire et construire des contre-vents en fer pour toutes les croisées du côté nord du dit édifice, pour le garantir contre le feu, et que le dit institut à l'expiration du dit bail, paiera ou remboursera au gouvernement la somme dépensée ou déboursée à cet effet, si le gouvernement désire abandonner les dits contre-vents à l'institut.

Et le dit institut fera et sera tenu de faire, aussitôt que possible, assurer pendant la durée du bail le dit édifice à quelque bureau d'assurance anglaise ou coloniale, au montant d'au moins six mille louis, et la prime en sera payée par le gouvernement et ajoutée au montant du loyer mentionné plus haut ; et si l'institut néglige

de faire assurer, le gouvernement pourra assurer jusqu'au montant de cette somme, et en cas de pertes ou de dommages causés par le feu, les deniers provenant de l'assurance, ou autant qu'il en sera requis, seront immédiatement employés par la partie qui les aura reçus à reconstruire ou à réparer le dit édifice.

Et le gouvernement pourra en aucun temps, pendant la durée du dit bail, le résilier en donnant trois mois d'avis préalable au dit institut de son intention de ce faire, et en faisant au dit édifice les changements ou en l'achevant et complétant, tel que ci-dessus stipulé. En foi de quoi, le dit institut a apposé aux présentes son sceau commun et a signé par le ministre de son président, et les commissaires ont aussi apposé leur sceau.

Ce 12^e jour de juin, A.D., 1855.

Témoin :

(Signé,) ROBERT EDWARDS, [L. S.]

(Signé,) G. W. ALLAN,
Président.

Témoins de la signature de l'hon.
H. H. Killaly, et du contre-seing du
secrétaire des travaux publics.

(Signé,) J. W. HARPER,
" J. GUY.

(Signé,) HAMILTON H. KILLALY,
Assist. Com., T.P.

[L. S.]

Contresigné :

(Signé,) THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire, T.P.

ACCORD ET CONVENTIONS faites et passées entre John Jacques et Robert Hay, tous deux de la cité de Toronto, dans le comté d'York, meubliers, d'une part, et les commissaires des travaux publics de la province du Canada, de l'autre part.

LES dits John Jacques et Robert Hay s'engagent, promettent et s'obligent, eux leurs hoirs et ayant cause envers les dits commissaires, à prendre et transporter tous les livres, papiers, documents et meubles appartenant aux bureaux publics à Québec, ou au Conseil Législatif ou à l'Assemblée, ou au Gouverneur-Général ou à l'hôtel du gouvernement à Québec, de Québec, dans le Bas-Canada, en la cité de Toronto, dans le Haut-Canada, et de faire, entreprendre et achever tous les ouvrages qui seront nécessaires pour les transporter ou les replacer dans les différents départements et bureaux publics à Toronto, et de trouver et fournir tous

les matériaux nécessaires pour le transport et charroyage, y compris le quaiage, qui auront en aucune manière rapport aux dits articles ou effets, sujet à l'approbation des dits commissaires, aux temps et aux époques et en la manière et proportion que les dits commissaires le jugeront à propos, d'hui au quinzième jour d'octobre prochain, et aussitôt après et sans délai, de les placer et disposer dans les édifices, bureaux et départements qui leur seront indiqués, en aussi bon ordre et condition sous tous les rapports et sans perte, détérioration ou diminution, et en aussi bon état de réparation qu'ils se comportent actuellement ou lorsque les dits Jacques et Hay les prendront sous leur charge, selon les ordres qu'ils recevront des dits commissaires ou des personnes par eux préposées à cet effet et à leur entière satisfaction.

En considération de quoi, les dits commissaires promettent et s'obligent de payer aux dits Jacques et Hay, leurs hoirs et ayant cause, la somme de cinq mille cinq cents louis courant, aux temps et dans les proportions que les dits commissaires jugeront convenable, eu égard à la quantité d'ouvrage fait et accompli, et toute la somme dans l'espace d'un mois après que les conditions du contrat auront été remplies.

S'obligeant en outre les dits Jacques et Hay de payer un dédit de cent louis par jour, chaque jour après le quinzième jour d'octobre, que le dit ouvrage ou aucune partie d'icelui demeurera incomplet ou inachevé, laquelle somme sera payée par eux aux dits commissaires ou déduite des deniers qui deviendront dûs aux dits Jacques et Hay en vertu du présent contrat.

Et il est convenu et stipulé entre les dites parties, que si les dits Jacques et Hay n'accomplissent pas ou occasionnent ou permettent des retards à l'accomplissement d'aucune des stipulations du présent contrat, ou si les dits commissaires sont convaincus que les dits Jacques et Hay sont incapables de remplir et achever leur contrat aux temps et époques spécifiés plus haut, les dits commissaires pourront le résilier et l'annuler au temps et en la manière qu'ils le jugeront à propos, et engager toutes autres personnes pour terminer ou aider à terminer icelui, aux frais des dits Jacques et Hay.

Et il est aussi convenu qu'une somme égale à trente-trois et un tiers par cent, sera accordée aux dits commissaires et déduite de la somme totale stipulée au présent contrat, sur le montant du frêt de tous les articles et effets qui seront expédiés avant le premier jour de septembre, lequel montant du frêt sera vérifié et fourni par les dits Jacques et Hay.

Et que si ce contrat est résilié par la faute des dits Jacques et Hay, ils perdront tout droit ou réclamation sur les deniers qui leur seront dus ou payables en vertu du présent contrat, par les dits commissaires.

Et les dits commissaires conviennent qu'ils donneront régulièrement avis aux dits Jacques et Hay, le ou avant le quinzième jour de juillet prochain, de la

partie des dits effets prêts à être embarqués, et ensuite ils leur réitéreront le même avis de temps à autre pour le chargement de chaque navire, à mesure qu'ils seront prêts à délivrer les dits effets ; et, dans le cas où les dits Jacques et Hay éprouveraient des délais inutiles par le défaut de tel avis, il leur sera accordé un dommage de trente-sept louis dix chelins par chaque jour que ce délai se prolongera ; mais il sera accordé, à compter du temps qu'ils seront prêts à charger, un délai de deux jours avant qu'ils puissent réclamer ce droit.

En foi de quoi, les dits Jacques et Hay ont apposé aux présentes leurs seings et sceaux, et les dits commissaires y ont fait apposer leur sceau ce neuvième jour de juin, mil huit cent cinquante-cinq,

(Signé,) JOHN JACQUES, [son cachet.]
 “ ROBERT HAY, [son cachet.]

Témoin :
 (Signé,) GEO. G. PHILLPOT. }

[L. S.]

APPENDICE No. 3.

RAPPORT

DE

L'HONORABLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,

POUR L'ANNÉE 1858.

BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES,
1er février, 1859,

A l'hon. C. ALLEYN,
Secrétaire Provincial.
&c., &c.

MONSIEUR,—Le ministre de l'agriculture a l'honneur de transmettre ci-joint, pour être soumis au parlement, son rapport annuel.

En juillet et août derniers on a cru désirable d'entreprendre d'obtenir des renseignements exacts sur le rendement de la moisson alors faite. A cette fin, ce département a adressé des circulaires aux présidents des sociétés d'agriculture des deux parties de la province et à un grand nombre d'autres personnes, demandant des renseignements sur la quantité des céréales qu'on pouvait espérer de récolter pour la consommation ou l'exportation. A venir au 1er octobre, il a été reçu 100 rapports à ce département; et le résultat en a été livré au public. Entre cette date et le 1er décembre, il a été reçu 29 autres rapports. Ces derniers devaient probablement être plus exacts, les cultivateurs ayant battu une bonne partie de leurs grains et récolté leurs patates.

On peut en peu de mots en faire un aperçu général :—

Ces 129 rapports comprennent l'opinion commune d'à peu près 600 des plus intelligents cultivateurs. Un bon nombre de réponses aux questions posées ayant été données par les conseils municipaux en session.

Le Bas-Canada en a fourni 19, de 13 comtés ; et le Haut-Canada 110, de 38 comtés. Huit rapports du Bas-Canada et quatre du Haut-Canada, disent qu'il ne se récolte pas ou très peu de blé d'hiver.

Deux de ces rapports sont des Isles de la Madeleine ; ils constatent une bonne moisson de blé de printemps, l'un 20 boisseaux par acre, l'autre 16, et disent aussi que la récolte des autres grains a été bonne.

La moyenne des 39 comtés qui produisent le blé d'hiver, n'est que de 11½ boisseaux ; et celle des 48 comtés qui produisent le blé de printemps, est de 13½ boisseaux par acre.

En calculant la moyenne ordinaire du blé d'hiver à 18 boisseaux par acre, le déficit dans la moisson de cette année est d'à peu près 36 par cent ; et calculant la moyenne du blé de printemps à 16 boisseaux par acre, le déficit sera à peu près de 16 par cent. Il est difficile de constater la différence de l'étendue d'acres employés à la culture de chaque espèce ; jusqu'ici celle du blé d'hiver a été de beaucoup la plus considérable, mais l'expérience de cette année fera préférer au blé d'hiver le blé de printemps, celui surtout de l'espèce appelée *fife* ou blé de Glasgow, que presque tous les rapports indiquent comme étant entièrement exempt de la rouille et à peine attaqué de la mouche, surtout lorsqu'on le sème en avril ou après le 24 de mai—très de bonne heure ou très tard.

Le blé d'hiver appelé "Blé de la Méditerranée," est donné par 4 rapports comme entièrement exempt de la rouille et de la mouche, et ce fait est appuyé du témoignage de plusieurs écrivains du *Country Gentleman* et autres publications de New York. On diffère grandement d'opinion quant à sa qualité sous d'autres rapports. Il est loin d'être universellement recommandé. Si on eût semé en général le *fife*, la moisson du blé de printemps eût rapporté une bonne moyenne.

Quand on considère que le blé d'hiver semé dans le friche occupe la terre pendant deux ans, et le blé de printemps pendant une année seulement, le cultivateur s'efforcera d'adopter la culture du blé de printemps, vu que dans ce cas on n'a pas besoin de laisser la terre en friche pendant l'été. L'expérience de cette année est beaucoup en faveur du blé de printemps.

Déjà on sème beaucoup moins de blé d'hiver ; mais ce qui en a été semé l'a été de bonne heure et présentait, avant les neiges, les plus belles apparences.

Dans le Bas-Canada, les 3 comtés des Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de Pontiac, ont fait rapport d'une bonne moisson de blé d'hiver, deux donnant 20 boisseaux par acre, et l'autre, celui d'Argenteuil, 15.

Dans le Haut-Canada, les comtés qui ont fait rapport être exempts de la mouche à blé, sont : Stormont, Carleton, Grenville, Lanark, Russell, Renfrew, North Simcoe, Grey et Bruce ; et un rapport du comté de Leeds.

Les nouveaux townships d'Addington et de North Hastings, et de Peterborough et Victoria, en sont aussi exempts. Le comté de Stormont rapporte 30 boisseaux par acre ; Carleton, 28 ; Russell, 27 ; Renfrew, 22 ; Simcoe, 21. L'insecte ne paraît pas avoir gagné les terres cultivées du nord, quoiqu'il ait atteint l'extrême ouest, s'avancant régulièrement de l'est. Il faut espérer qu'il s'est retiré des townships de l'est du Haut-Canada ; on le trouve encore dans tous les comtés le long de la rive du lac, de Frontenac à Essex, Lambton et Huron.

Les cultivateurs au nord l'auront probablement à la prochaine saison, et ils devraient ainsi que tous autres prendre leurs précautions contre le fléau, en semant très à bonne heure et en égoutant et préparant bien leurs terres, de manière à favoriser la maturité à bonne heure, et à faire dévancer la vie animale par le développement de la vie végétale ; ou bien, si le cas y échet, très tard, en sorte que la floraison du blé n'ait lieu qu'après que la mouche sera parvenue à l'état de larve—disons après le 24 mai. Le secrétaire de la société d'agriculture de l'état de New York, dit que la perte causée par cet insecte, dans le seul état de New York l'année dernière, s'élève à quinze millions de piastres.

Pour se mettre à l'abri de la rouille, qui cette année a causé presque autant de dommages que la mouche à blé, on devrait semer le *fyfe* ou blé de Glasgow. A peu près 75 rapports font mention que cette espèce de blé n'a pas été atteinte de la rouille, et aucun rapport ne dit qu'elle l'ait été.

Quant aux autres grains, le seigle, l'orge, l'avoine et les pois paraissent, à peu d'exceptions près, donner une bonne moyenne.

Douze rapports à peu près disent que l'avoine a en partie manqué par suite de la rouille et des sauterelles, qui ont dans quelques cas causé de grands dommages ; ils disent la même chose du seigle et de l'orge, qu'ils prétendent avoir été attaqués de la mouche aussi bien que le blé.

On attribue universellement la rouille à l'imperfection du drainage et de la libre circulation de l'air.

Trois rapports d'Essex, 4 de Middlesex, 2 de Kent, 2 de Frontenac, 1 de Northumberland, 1 d'Elgin, 1 de Haldimand, et 1 de Peterborough, disent que l'avoine a presque totalement manqué ; ils attribuent la principale cause à la rouille, 3 cependant disent qu'elle provient des sauterelles. Ces cas exceptés, la récolte est rapportée être au-dessus de la moyenne—disons 32 boisseaux par acre.

Quant aux patates, les rapports ne sont pas trop favorables quant à la quantité, mais le sont beaucoup sur la qualité ; presque tous disent que la récolte a manqué pour différentes causes. Trente-deux rapports attribuent le manque à la sèche-

resse ou au temps humide lors des semailles ; 22 à la maladie ; 46 prétendent qu'il n'y a pas eu de maladie : et 29 ne font aucune mention particulière. Dans certaines parties de Northumberland, Durham, York, Leeds et Peterborough, les sauterelles ont fait de grands dommages à ce tubercule. La moyenne générale que donnent les rapports est de 125 boisseaux par acre. Les rapports faits en dernier lieu sont beaucoup plus favorables quant au rendement que ceux qui ont été reçus en premier lieu, en sorte qu'en fixant la moyenne à 150 boisseaux de 56 lbs., le déficit sur cet article n'est pas de plus de 16 par cent sur la quantité, et la qualité est au-dessus de la moyenne.

Il est digne de remarquer que dans les nouveaux townships et dans le voisinage des routes des concessions gratuites, la maladie n'a pas du tout affecté les patates qui ont parfaitement réussi tant pour la quantité que pour la qualité. Les grains dans ces endroits sont également beaux.

Les conclusions à tirer de ces 129 rapports, sont que :—

10.—La récolte totale du blé en Canada pour 1858, y compris le blé d'hiver et de printemps, est à peu près 30 pour cent au-dessous de la moyenne générale par année. Il ne faut pas oublier que le blé d'hiver et de printemps, qui a été exempt de la rouille et de la mouche, est de bonne qualité ; les échantillons en sont excellents.

20.—La récolte du seigle, de l'orge et de l'avoine, donne à peu près une bonne moyenne, malgré que l'avoine ait en partie manqué.

30.—La récolte des pois est un peu au-dessus de la moyenne—à peu près 10 par cent.

40.—La diminution des patates n'est pas de plus de 16 par cent, mais elles sont préférables sous le rapport de la qualité dans la même proportion.

50.—On a cultivé beaucoup moins de blé d'inde que d'ordinaire, le temps des semailles ayant été très pluvieux ; et il ne restera que très peu de ce produit après qu'on en aura pris ce qu'il en faut pour la consommation ; 55 rapports disent qu'on en a que peu ou point récolté cette année.

Si ces données sont correctes, le déficit dans la récolte du blé est à peu près le même que l'année dernière, savoir : 30 par cent ; mais la récolte des patates est de beaucoup meilleure, et cela constitue un article très important dans les produits de l'année. Les rapports sur cette récolte, reçus à ce département après qu'elle a été faite, sont beaucoup plus favorables que ceux qui avaient été reçus auparavant ; tandis que les rapports sur le blé, reçus après qu'il a été battu, sont beaucoup moins favorables. Cela donne la raison de la différence qui existe entre le rapport fait par ce département, lorsqu'il n'était en possession que de 100 réponses, et le présent rapport, qui donne le résultat de 129 réponses qui ont été faites en tout à environ 800 circulaires.

En calculant la moyenne de la récolte du blé par tout le Canada, d'après ce qu'elle était en 1852, savoir : 9 boisseaux par tête, et en calculant la population actuelle à 2,500,000, le déficit de la récolte du blé à 30 par cent, est de 6,750,000 boisseaux, se montant à plus que la somme équivalente de piastres, dont la perte a été causée cette année sur la récolte du blé par les ravages de la mouche et de la rouille.

ROUTES.

Le rapport de M. Gibson, sur les routes de colonisation du Canada-Ouest, se trouve ci-joint, ainsi que partie d'un rapport de M. A. J. Russell, sur l'état actuel des routes d'Opéongo et de Jonction, leurs comptes et pièces justificatives ont été soumis à l'auditeur des comptes publics.

SOMMAIRE des routes sous la surintendance de M. Gibson, et dépenses sur icelles.

ROUTES.	Milles d'hiver	Milles d'été.	Coût approximatif.		
			£	s.	d.
1 Collingwood et Meaford.....	19		1753	4	8
2 Hastings.....		68½	9232	13	6
3 Addington.....		56	8763	9	4
4 Elziver et Kaladar.....		15½	1304	0	0
5 Frontenac et Madawaska.....		29	2900	0	0
6 Bobcaygeon.....		27	4875	0	0
7 Route d'Elma.....	7½		584	16	6
8 Elma et Mornington.....	12		500	0	0
19 Ligne de Peterson.....		21	1964	12	0
10 Southampton et Goderich (réparations).....			50	0	0
11 Route de Muskoka.....	7	7	1635	18	0
12 Routes d'Otonabee, etc.....			403	13	9
13 Bobcaygeon et Emily.....			350	0	0
14 Addington et Renfrew.....	2½	2	250	0	0
15 Route d'Elora et Saugeen.....		78	6050	0	0
16 Route de Woolwich et Huron.....		45	4085	0	0
17 Route de Durham.....		1½	111	0	0

ROUTE DU MISSISSIPI.

Vingt-quatre milles de ce chemin, qui parcourt la vallée de la rivière du même nom et qui ouvre à la colonisation une contrée vaste et fertile, ont été donnés à l'entreprise, il y en a 19 qui sont presque terminés, et les autres 5 milles ont été ésouchés et déblayés.

Cette route croise celle de Frontenac et Madawaska, et lorsqu'elle sera prolongée de 15 autres milles elle rencontrera celle d'Addington, et donnera alors un grand développement au commerce. Le coût sera de 400 piastres par mille, sans compter la surintendance; toutes les dépenses faites sur cette route en 1858, se sont élevées à \$6,893 56c.

ROUTE DARLING ET LEVANT.

On a jugé désirable de faire arpenter, à partir de la 10^e pierre milliaire sur la route du Mississippi, une ligne passant à travers les townships Levant et Darling, de la longueur de 17 $\frac{1}{2}$ milles, afin de relier ce poste au village de Tatlock, dans le dit dernier township, où il y a un chemin qui conduit à la cité d'Ottawa. Cette route doit être commencée ce printemps, et lorsqu'elle sera terminée elle ouvrira un débouché important au commerce entre l'Ottawa et les townships de Lanark, Renfrew et Addington, et en se reliant à la route du Mississippi, elle ouvrira une vaste étendue de pays propre à la colonisation, et offrira un marché avantageux aux colons.

ROUTE D'ADDINGTON.

D'après le rapport de M. Ebenezer Perry, l'agent de cette route, il y a eu dans un espace d'un peu plus de dix mois, finissant le 31 décembre, 1858, une augmentation de 178 habitants sur cette route. Les colons ont défriché 309 acres de terre, et en ont abattu 358. Il y a maintenant de défrichés sur les lots gratuits 598 acres, dont 36 $\frac{1}{2}$ sont semés de grains d'automne, surtout de blé ; 90 $\frac{1}{2}$ acres ont été semés de graines de millet et de trèfle, le reste est prêt à être ensemencé au printemps ; 136 $\frac{1}{2}$ acres ont déjà été abattus, et une grande étendue de broussailles sera prête à l'être pendant l'hiver.

Il a été fait pendant le même espace de temps, 5,424 lbs. de sucre ; 228 gallons de mélasse ; 298 gallons de vinaigre ; 84,000 bardeaux ; 121,000 pieds de planches ; 20 quarts de potasse ; et pour \$15 de douves. Il a été pris 50 quarts de poisson, 76 orignaux, et pour \$125 de pelleteries. Il a été récolté 1,297 boisseaux de blé d'hiver, 784 de blé de printemps, 1,895 d'avoine, 169 de blé d'inde, 72 d'orge, 86 de pois, 298 de seigle, 9 de fèves, 1,330 de navets, 6,307 de patates, 13 $\frac{1}{2}$ tonneaux de foin, 1 tonneau d'avoine verte, et 100 tonneaux de foin sauvage.

L'humidité inaccoutumée de la saison a retardé les travaux des colons, les terres n'ont pu être préparées à temps pour les semences ; celles qu'on a ensemencées l'ont été en mauvaises conditions, et le rendement a diminué en conséquence. Le blé d'inde et les fèves ont beaucoup souffert, et les navets ont presque entièrement manqué, par suite de la mouche et des mauvaises semences.

Le développement de cet établissement a été fort retardé par la destruction causée par les grandes pluies au commencement de juin, du chemin qui passe par le rang des Rochers. Depuis que ce chemin a été réparé en octobre et en novembre, les colons ont pu y passer facilement.

La colonisation des terres de la couronne à Kalador et à Barrie, progresse rapidement ; il ne se passe pas un jour qu'on ne voie quelqu'un cheminer, en compagnie de sa famille et de son ménage, sur la route des terres de la couronne dans Kalador, Barrie, Anglesea ou Abinger. On achète pour l'usage des chantiers, dans les townships qui bordent la Baie de Quinté, des troupeaux de bêtes-à-cornes,

des provisions et des fourrages, qui parviennent par la route d'Addington aux chantiers éloignés dans la direction de la Madawaska. Malgré la mauvaise saison, les produits de l'établissement, en 1858, ont triplé ceux de l'année précédente. Les colons projettent de construire des églises et de nouvelles écoles. Le moral de l'établissement est excellent.

ROUTE DE BOBCAYGEON.

M. Richard Hughes, le surintendant de ce chemin, fait rapport de ses progrès pendant l'année dernière. Cent colons, dont les familles réunies se composent de 529 personnes, se sont fixés sur les concessions gratuites, et 65 autres ont pris des lots, mais ne s'y sont pas encore établis. Il a été défriché 409 acres, et bâti 112 habitations. Il y a à peu près 27 milles de chemin de complété.

En sus de ces colons établis sur les concessions gratuites, il s'en est fixé environ 600 sur les terres de la couronne dans les townships de Galway, Somerville, Lutherworth, Snowdon, Minden et Anson. M. Hughes ajoute que bon nombre d'autres se préparent à s'y rendre aussitôt que les 4 townships qu'on arpente maintenant seront prêts à être livrés en vente.

ROUTE D'HASTINGS.

M. Hayes, l'agent sur les lieux, donne un rapport très favorable de ce chemin.

Le nombre des colons qui s'y sont établis en 1858, est de 144.

Natifs d'Angleterre.....	24
Do d'Irlande.....	41
Do d'Ecosse.....	18
Do d'Allemagne.....	31
Do du Canada.....	30

La population des concessions gratuites était de 683 le 31 décembre.

Le nombre de bâtisses sur la route était de 187, y compris un moulin à scie et une école; il y avait 21 chevaux et 128 bêtes-à-cornes. Le nombre d'acres défrichés et en voie de défrichement est de 1,547, dont 598 en culture, savoir:—

139 acres semés en blé.....	2,869 boisseaux.
298 do do patates.....	16,289 do.
107 do do avoine.....	3,221 do.
29 do do blé d'inde.....	1,195 do.
25 do do navets.....	5,112 do.

On a aussi fauché et sauvé 267 tonnaux de foin dans les prairies des Castors, et il a été fait 314qts. de potasse sur la route. En estimant le blé à \$1²⁵/₁₀₀, les patates à 60cts., l'avoine à 50cts., le blé d'inde à 50cts., les navets à 30cts., la

potasse à \$6½, et le foin à \$10, la valeur des produits de l'année sur la route est de \$21,808 25cts,

Il a aussi été fait dans les townships 12¼ quarts de potasse, à \$32½; et la récolte de l'année, à part la potasse, est à peu près de la même valeur que celle des colons établis sur la route, en sorte qu'on peut en sûreté l'estimer au même taux, ce qui donne \$19,771 25cts., faisant monter la valeur totale de la récolte dans l'agence de M. Hayes, à la somme de \$45,609 50cts.

Il est impossible de donner des statistiques certaines au sujet des colons éloignés de la route, attendu qu'ils changent sans cesse d'endroit, et que plusieurs s'établissent sur des terres sans en avertir l'agent. Néanmoins, M. Hayes connaissant le nombre des lots établis, et estimant le nombre de personnes de chaque famille d'après ce qu'il est sur la route, fixe le chiffre de la population à 1,500 âmes. On a ouvert un bureau de poste à Beaver Creek, Tudor, et M. Hayes recommande que le département des postes étende aussitôt que possible le service postal jusqu'à la jonction du chemin latéral de Madawaska.

En somme, la récolte a donné un résultat satisfaisant, et l'on peut voir par les tableaux qui précèdent qu'il n'est guère, s'il l'est toutefois, au-dessous de la moyenne générale de la province. Le blé a souffert de la rouille en quelques endroits, mais la mouche-à-blé ne s'y est pas fait sentir. Au nord des bornes de la ville de Madoc, les patates ont très bien réussi, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité; l'avoine et les navets ont aussi très bien rapporté. Les progrès constants qui ont été faits pendant les deux dernières années, dans l'établissement des premiers trente milles et de cette partie de la route qui avoisine la jonction de la nouvelle route latérale de Madawaska, offrent beaucoup plus de facilités à ceux qui vont maintenant s'établir sur les lots vacants que n'en ont eu les premiers colons. Ceux qui s'établissent aujourd'hui peuvent se procurer chez les anciens colons la plupart des choses dont ils ont besoin, et lorsque les réparations qu'on a commencé à faire à la route l'automne dernier seront terminées, les grands frais de transport (dont on se plaignait tant d'abord) cesseront, en grande partie, d'exister pour l'avenir.

M. Hayes conclut en disant qu'il y a eu absence presque complète de délits dans l'établissement, pendant l'année 1858, n'y ayant eu que deux ou trois condamnations pour offenses très légères. Les meilleurs sentiments existent parmi les colons de toutes les origines et croyances.

ROUTE D'OTTAWA À OPÉNGO.

M. T. P. French, l'agent résidant, s'exprime ainsi sur la colonisation le long de cette route, et sur le nombre de concessions faites jusqu'au 31 décembre, 1858 :—

J'ai l'honneur de vous transmettre une liste des concessions gratuites qui ont été faites sur la route d'Ottawa à Opeongo, jusqu'au 31 décembre, 1858, indiquant le nom des concessionnaires et tels autres renseignements qui sont, suivant moi, de nature à vous mettre en état d'apprécier convenablement les avantages divers qui sont résultés pour cette partie du pays de l'ouverture de la route en question, et de l'adoption du système des concessions gratuites sur son parcours.

L'état que je vous envoie vous fera voir d'un coup-d'œil les progrès réalisés par chaque colon depuis qu'il s'est établi sur son lot, et je vais vous en faire l'analyse afin d'en faire mieux ressortir les particularités.

Sur les 200 lots mentionnés dans la liste ci-jointe

43	ont été	concedés	en	1855
44	do	do		1856
45	do	do		1857
68	do	do		1858

—————
Total..200

Cet état paraît être en contradiction avec mon rapport du 8 mars dernier, qui donne ainsi le nombre des lots concédés annuellement :

43	en.....	1855
53	en.....	1856
71	du 1er janvier, 1857, au 1er mars, 1858.	

—————
Total..167

La cause de cette différence vient de ce que plusieurs colons, après avoir fait des améliorations sur leurs terres, ont été engagés à les vendre à des étrangers qui venaient dans le but d'acheter des terres, et qui préféraient payer plus cher pour un bon lot sur lequel il y avait du défriché, que de se donner la peine d'en chercher un eux-mêmes. Dans ces cas, la date de la demande du nouveau colon a remplacé celle de l'ancien ; de là vient la différence qui existe entre la liste que je vous ai envoyée en mars dernier et celle que je vous transmets aujourd'hui. Ces ventes faites par les colons ont quelque apparence de spéculation, mais tel n'est pas le cas. Je suis bien convaincu que toutes les fois qu'il a été demandé une concession gratuite, dans cette agence, celui qui la demandait avait l'intention de remplir toutes les conditions de la couronne, et qu'il n'a été engagé à céder son lot que par des circonstances postérieures qui n'avaient pu être prévues.

J'ai pris pour règle, néanmoins, de m'opposer à ces transactions, et lorsque quelqu'un cède son lot, je considère qu'il ne doit jamais en avoir un autre sur cette route.

En classant les colons d'après leur état respectif, on a :—

- 1 ministre du culte,
- 4 aubergistes,
- 1 instituteur,
- 7 pensionnaires de l'armée anglaise,
- 13 commerçants,
- 174 cultivateurs.

Total..... 200

En les classant d'après l'origine, on a :—

Natifs d'Angleterre	17
Do d'Irlande.....	136
Do d'Ecosse	6
Do du Bas-Canada.....	13
Do du Haut-Canada	24
Do des Etats-Unis.....	4

Total..... 200

Le nombre d'acres qu'on dit être défrichés est de 1,372, mais comme je sais qu'une grande partie de ce nombre a été abattu l'été et l'automne derniers, je ne crois pas me tromper beaucoup dans mon calcul en fixant à 800 le nombre d'acres cultivés en 1858. Sur ces 800 acres, on a récolté :

				\$	cts.
5726	boisseaux de blé,	évalué à \$1 par boisseau....		5726	00
2916	do d'avoine,	do à 40cts. do		1166	40
149	do d'orge,	do à 60cts. do		74	50
168	do blé d'inde,	do à \$1 do		168	00
16799	do patates,	do à 40cts. do		6718	80
6350	do navets,	do à 10cts. do		635	00
87	tonneaux de foin,	do à \$5 le tonneau		435	00
260	do de paille,	do à \$4 do		1040	00
4012	lbs. de sucre,	do à 10cts. la livre		401	20
108	quarts de potasse,	do à \$24 le quart		2592	00
9249	boisseaux de cendre,	do à 8cts. le boisseau....		739	92

Faisant un total de.....\$19696 82

Ce qui porte le produit en moyenne de chaque acre à un peu plus de \$24 50. Cette moyenne est certainement peu élevée, mais cependant elle rémunère le cultivateur, et prouve clairement la fertilité du sol que traverse la route.

Je prends respectueusement la liberté de vous référer maintenant aux ventes des terres de la couronne dans les townships et les parties des townships rendus accessibles par la route d'Opéongo. Dans les neuf premières concessions de Grattan, il a été vendu 33 lots depuis le 1er janvier, 1856, tandis que dans les

townships de Brudenell et Sébastopol, il a été acheté 170 lots par des colons qui s'y sont établis, dans le cours des 17 derniers mois.

J'ai aussi une connaissance certaine du fait qu'il y a un grand nombre d'occupants sans titre (*squatters*) dans ces townships, qui n'ont encore rien payé pour les lots sur lesquels ils se sont établis, et qu'il y en a beaucoup d'autres qui ont pris des terres en dehors des arpentages. Il y a environ 4 ans, il n'y avait pas 10 colons dans Sébastopol et Brudenell, tandis que je crois être en-deça de la réalité en disant que la population de ces deux townships est de 1,000 âmes, sans compter les colons des concessions gratuites. La rapidité avec laquelle les terres en bois debout s'établissent dans le voisinage de la route d'Opéongo, me surprend plus que je ne le puis dire, et me donne la preuve la plus concluante de l'utilité de cette route et de l'absence de prévision de ceux qui, dans l'origine, s'opposaient à son ouverture.

Au commencement du printemps dernier, un petit nombre d'immigrés anglais nouvellement arrivés, ont acheté des terres de la couronne dans le township de Brudenell ; ils y sont maintenant établis et paraissent satisfaits de leur condition et de leur avenir. Ces colons ont attiré à cet endroit un bon nombre de leurs compatriotes, qui s'y sont aussi établis et d'après ce qu'on me dit, je m'attends à voir arriver ici une forte immigration anglaise le printemps prochain.

Cette route a été beaucoup plus fréquentée cette année que l'année dernière, pendant la saison correspondante des chemins d'hiver. Pendant les trois dernières semaines, je crois que pas moins de 18 ou 20 voitures ont passé tous les jours devant ma porte. Le chemin latéral qui va du poste de 56 milles à la rivière Madawaska, a eu la conséquence d'amener sur la route le transport des chantiers de la Madawaska, et il aussi grandement contribué à l'établissement des terres qu'il traverse.

Vous verrez par le rapport ci-joint que presque toutes les concessions gratuites, à l'extrémité est de la route et jusqu'à la rivière Brennan à l'ouest, ont été prises, tandis qu'il en a été pris qu'un petit nombre de l'autre côté de ce cours d'eau ; cela dépend entièrement de l'état du chemin. S'il eût été fait, même en partie, jusqu'à une vingtaine de milles plus loin, les établissements se seraient beaucoup étendus à l'ouest ; et, si on le rend seulement praticable l'été prochain, soyez certain que la vaste étendue de terre au sud-ouest du lac Opéongo ne restera pas longtemps inhabitée, mais sera promptement peuplée et cultivée, au grand avantage du pays.

PALAIS DE CRISTAL.

L'honorable M. Vankoughnet alors ministre de l'agriculture, pria M. A. R. Roche, lors du voyage qu'il fit l'an dernier en Angleterre en rapport avec la mission de l'honorable M. Draper, de visiter le département canadien au palais de cristal de Sydenham, et de faire rapport sur le sujet ; et subséquemment il reçut instruction, par ordre en conseil, de prendre charge de la collection d'une manière plus directe.

D'après ce qu'en disent Sir Cusack Roney et Sir Wm. Logan, il paraît que par l'entendement originaire entre le gouvernement canadien et les autorités du palais de cristal, il devait être affecté une somme de £3,000 à £5,000, pour préparer et garnir le département canadien, et une autre somme de £500 sterling, par année, pour l'entretenir convenablement. En sus des articles transportés de l'exposition de Paris, on a acheté en Canada un grand nombre d'objets qui ont été expédiés à Sydenham, et le département a été disposé avec beaucoup de goût et de jugement. M. Roche pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour compléter la collection, et plusieurs objets de peu de durabilité demandent déjà à être renouvelés. Le département a 96 pieds de long, sur 48 de large ; il est placé dans la plus belle partie de l'édifice, et a beaucoup attiré d'attention.

La compagnie du palais de cristal reçoit pour des espaces de mêmes dimensions moins avantageusement situés, un loyer de £500 sterling, par année : néanmoins, le gouvernement canadien a l'usage gratuit du département qui lui est réservé.

Les frais de préparation et d'installation du département, y compris l'achat et le transport des effets, etc., s'élève à £2,400 environ. M. Roche, qui a consulté sur le sujet les autorités de Paris fait, pour l'administration du département, de bien bonnes suggestions qui, quoique trop longues pour être données comme partie de ce rapport, peuvent être analysées en peu de mots.

M. Roche recommande qu'au lieu de faire de nouveaux achats, on devrait engager les manufacturiers à fournir les échantillons à leurs propres frais (le gouvernement devant payer le transport à Sydenham), et dans le cas où il se présenterait des acheteurs, en permettre la vente à l'expiration d'un délai convenu. Sir Wm. Logan recommande de renouveler tous les ans les échantillons de grains de toutes les espèces, " afin de montrer le progrès qui s'opère."

Il paraît que beaucoup d'articles dans la manufacture desquels le Canada est renommé, manquent entièrement—tels que les poêles de toutes sortes et les meubles à bon marché ; la collection renferme quelques riches échantillons de meubles, mais on devrait surtout avoir pour but de faire connaître aux acheteurs anglais quels articles, convenant à leur marché, peuvent se vendre à plus bas prix que le coût de la manufacture en Angleterre. On s'est souvent informé au palais Sydenham des articles canadiens qui y sont exposés, et du prix auquel on pourrait les acheter en Angleterre. L'exposition des pelleteries est très pauvre, et il n'y a pas d'échantillons de poterie canadienne.

Pour faire de l'économie, M. Roche suggère de donner la surintendance du département à M. T. W. Wright, le surintendant en chef du département de l'exposition, qui ayant à exercer constamment sa surveillance au palais, est prêt à remplir la charge pour £50 sterling, par année : le département a été pendant quelque temps sous ses soins. Il paraît aussi nécessaire qu'en sus de cela, il y ait constamment un gardien payé à la semaine dans le département, et dont le devoir serait de le tenir en bon ordre, et d'empêcher que les visiteurs ne détériorent ou n'enlèvent les objets. Un individu remplit maintenant ce devoir, moyennant 23s. sterling par semaine.

BUREAU DES BREVETS.

Il y a eu une légère diminution dans le nombre de brevets émis par ce département pendant l'année dernière ; la recette pour les brevets et transports de brevets ayant été de \$2105 en 1853, et s'étant élevée en 1857 à \$2406.

Les commissaires royaux des brevets à Londres, continuent à transmettre les spécifications et les dessins des brevets accordés dans le Royaume-Uni. Ces ouvrages précieux, ainsi que d'autres fournis par ce département, sont temporairement en possession de la Chambre des arts et manufactures du Haut-Canada, et ces ouvrages forment, comme le dit le dernier rapport du comité, une bibliothèque de choix à l'usage du manufacturier, de l'artisan et de l'inventeur, qui y ont constamment recours. Ces ouvrages comprennent :—

	Vol.
Commissioners of Patents, Journals, 1854-5-6.....	3
Alphabetical Index of Patentees, 1617 à 1856.....	5
Chronological Index of Patents, 1617 à 1855.....	5
Fire Arms and Projectiles Index, 1718 à 1853.....	1
Reference Index of Patents, 1617 à 1852.....	1
Appendix	1
Subject matter Index of Patents, 1617 à 1855.....	6
Reaping Machines, Appendix to Specification of, à 1853.....	1
Specifications of Inventions, 21 octobre, 1852, jusqu'au 31 décembre, 1856..	115
Specifications of Inventions, Folio Plates, 21 octobre, 1852, jusqu'au 31 décembre, 1856.....	137

La Chambre est aussi en possession de 300 à 400 modèles d'inventions, qui y ont été déposés temporairement.

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.

Ces Chambres ont été établies par la 20e Victoria, chap. 32, et existent depuis environ une année. La 28e section exige qu'elles transmettent à ce département les minutes de leurs délibérations immédiatement après leurs assemblées annuelles, qui ont lieu la première semaine de janvier. Ces minutes ont été dûment reçues.

La chambre du Bas-Canada a fait rapport que ses travaux pendant l'année se sont bornés à diriger un cours de lectures, à entreprendre d'établir des classes en rapport avec les instituts affiliés des artisans, et à faire imprimer et distribuer gratis des lectures sur des sujets d'utilité. Le secrétaire de la Chambre étant en Europe pour recueillir des renseignements sur différents sujets relatifs au fonctionnement d'établissements de cette espèce, la chambre n'a pas voulu fonder le musée ni la bibliothèque qu'elle a eu en vue d'établir, avant de pouvoir profiter de ces renseignements, mais elle a offert une modique aide en argent aux instituts qui établiraient des classes pour la tenue des livres, le dessin linéaire, la phy-

sique, etc., etc. Elle a fait rapport que deux instituts ont réussi à établir des classes de ce genre. Pour différentes raisons, mais surtout à cause de l'ignorance des avantages qui doivent résulter de l'affiliation, sept instituts seulement se sont affiliés; mais la chambre semble s'attendre que lorsqu'on aura ouvert un musée industriel et qu'on aura donné l'occasion d'y exposer en vente des échantillons d'ouvrages manuels, les industriels intelligents et entreprenants du Bas-Canada s'intéresseront davantage aux travaux de la chambre, et ne manqueront pas de profiter des avantages que la chambre des arts doit certainement produire.

La chambre suggère qu'afin de seconder les efforts qu'elle fait pour réaliser le but de la loi, il devrait y être fait des amendements de manière à la rendre plus effective.

1.—Que l'octroi fait par la législature aux instituts d'artisans devrait être remis à la chambre qui le partagerait (après en avoir déduit un dixième pour son usage) entre les instituts et les associations qui se conformeront aux dispositions de la loi, de même que l'octroi des sociétés d'agriculture est remis à la chambre d'agriculture et laissé à son contrôle,

2.—Que le nom de "sous-comité de la chambre" entraîne des difficultés, et devrait être remplacé par celui de "Conseil".

3.—Que l'assemblée annuelle devrait être fixée au troisième mardi de janvier, au lieu de l'être au premier, attendu que les instituts affiliés n'ont pas, dans la plupart des cas, le temps d'élire leurs délégués.

4.—Que les principaux officiers de l'exploration géologique provinciale, devraient être d'office membres de la chambre, dans leurs provinces respectives.

La chambre du Haut-Canada a nommé, à son assemblée annuelle, un comité pour prendre en considération l'acte actuel d'incorporation, et pour faire rapport des modifications qu'il jugerait à propos que l'on y fit. Le sous-comité a fait rapport en conséquence :

"Que durant l'année dernière, on a témoigné un intérêt croissant aux transactions de la chambre, intérêt dont on a la preuve dans le nombre toujours croissant des personnes, étrangères en grande partie à Toronto, qui ont visité la bibliothèque et le cabinet des modèles.

Que la bibliothèque étant libre, et se composant d'ouvrages de science qui ont surtout rapport aux arts et aux manufactures et aux branches qui s'y rattachent, est de nature à être très utile aux classes dans l'intérêt desquelles elle a été principalement établie.

Que les précieuses et considérables publications du bureau des patentes d'Angleterre, forment une bibliothèque de choix à l'usage du manufacturier et de l'artisan qui y ont fréquemment recours.

Que dix-neuf instituts se sont affiliés à la Chambre, et on espère que le nombre s'en augmentera beaucoup à mesure que ses transactions seront mieux comprises.

Que la chambre a offert un premier prix de \$100 et un second de \$50, pour des essais sur les manufactures actuelles du Canada, devant contenir des suggestions pour en augmenter le nombre et les améliorer.

Qu'il a été reçu un essai de beaucoup de mérite auquel on a accordé un prix de \$50.

Que la Chambre est d'opinion que tous les instituts et associations d'artisans devraient dépendre de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada, de la même manière et au même degré que la chambre d'agriculture a le contrôle exclusif des intérêts agricoles.

Ces chambres n'étant en opération que depuis une année, elles ont fait d'assez bons progrès dans leur tâche de développer les manufactures et les œuvres d'art en Canada, but dans lequel elles ont été créées par la 20e Victoria, chap. 32.

Ayant reçu de l'honorable secrétaire provincial les rapports des cotisations du Haut-Canada, en vertu de la 16e Victoria, chap. 183, on a cru à propos de faire constater la valeur de toute la propriété cotisée et d'en faire la comparaison avec le résultat des années précédentes, afin de connaître le progrès de richesse, non seulement donné comme tel, mais rapporté sous le serment des évaluateurs de toutes les municipalités de comtés. A l'exception de deux, ces rapports ont tous été transmis, et ces deux étant calculés au taux moyen de l'augmentation, le résultat général fait voir que le montant total de la propriété immobilière et mobilière, cotisée d'après les rôles d'évaluateurs assermentés, dans le Haut-Canada, est de \$271,611,332. En calculant la population du Haut-Canada à 1,350,000 âmes, on a \$201 19cts. par tête.

On peut calculer sans crainte la valeur des articles non cotisés, tels que poulains, jeunes bestiaux, moutons, cochons, instruments d'agriculture, meubles etc., à 33 $\frac{1}{2}$ par cent de la propriété cotisée, ce qui fait un tiers de plus : \$268 25cts. par tête, dans le Haut-Canada.

En comprenant la propriété non cotisée, la richesse totale du Haut-Canada, le 1er janvier, 1859, peut être estimée à \$362,148,412, ce qui fait 50 par cent d'augmentation sur la richesse calculée en 1854.

Pour l'honorable Ministre de l'agriculture.

WILLIAM HUTTON,
Secrétaire.

Copie du Rapport de M. David Gibson.

A l'hon. JOHN ROSS,
Ministre de l'agriculture,
etc., etc., etc.
Toronto.

WILLOWDALE,
27 janvier, 1859.

MONSIEUR,—En vous présentant le compte des dépenses faites pendant l'année 1858, sur les chemins et les ponts dans le Haut-Canada, sous ma surintendance, je prends respectueusement la liberté de faire les observations qui suivent, suivant l'ordre dans lequel les ouvrages en question ont été mentionnés dans mon rapport du 23 mars dernier.

1. CHEMINS, ETC., FAITS A MÊME LE FONDS D'AMÉLIORATION ET LES OCTROIS DE COLONISATION.

1.—*Chemin d'Elora à Saugeen.*

Le nivellement du coteau Craig, entre les townships d'Arran et Saugeen, est maintenant terminé, et la route sur tout son parcours est telle qu'elle avait d'abord été projetée.

Je dois néanmoins répéter qu'on devrait y pratiquer des fossés en grand nombre au sud de la route Durham, pour faire écouler les eaux des bas-fonds que traverse cette route; on l'améliorerait aussi grandement et on faciliterait le commerce, si l'on aplanissait deux petites côtes à la Rivière du Serpent entre Arran et Saugeen, et une autre un peu plus au nord du village de Paisley; les colons désirent beaucoup voir faire ces améliorations.

2.—*Chemin de Durham.*

La partie de ce chemin située dans Osprey, qui n'était pas terminée lors de mon dernier rapport, est maintenant achevée, et on a un bon chemin de Nottawasaga au lac Huron.

3.—*Chemin de Southampton à Goderich.*

Ce chemin dans Ashfield est à peu près au même état que lors de mon dernier rapport. L'entrepreneur pour cette partie a été très incommode; il a essayé par différents moyens à se faire payer avant de terminer les ouvrages. N'y ayant pu réussir et ayant transporté son contrat, son cessionnaire s'est obligé de terminer les ouvrages conformément aux spécifications, aussitôt que l'état du terrain permettra d'y travailler.

Le besoin se fait grandement sentir de faire de ce chemin un chemin d'été, tel que la chose est autorisée par ordre en conseil du 11 janvier, 1856; et les colons désirent universellement et avec hâte qu'il le devienne aussitôt que le fonds d'amélioration pourra le permettre.

4.—*Chemin de Woolwich à Huron.*

Le pont sur la rivière Canestoga, entre Peel et Wellesley, a été achevé et l'entrepreneur payé.

Celui de Mapleton à Wallace, et les parties du chemin entre Woolwich et Howick et entre le chemin de Southampton à Goderich et au lac Huron, n'ont pas encore été retirés aux entrepreneurs qui ont fait défaut de terminer les ouvrages suivant les conditions de leur marché—on leur a retenu une somme d'argent suffisante pour achever ce qui reste à faire.

Depuis mon dernier rapport, la partie du chemin entre l'extrémité ouest de Wallace et la rivière Maitland, où il croise la ligne de Turnberry et Wawanosh, au village de Zetland, a été donnée à l'entreprise, ainsi que la partie située entre le chemin de Southampton, à Goderich, et l'extrémité est d'Ashfield. Ces parties doivent être terminées vers le 1er novembre prochain, et il a déjà été fait beaucoup de progrès. Les ponts suivants ont aussi été donnés à l'entreprise, savoir :—

1. Le pont sur la rivière Dix-huit Milles, entre Ashfield et Huron.
2. Le pont sur la rivière Maitland à Zetland, entre Turnberry et Wawanosh.
3. Le pont sur la même rivière au lot de ville du gouvernement à Wingham, dans Turnberry.
4. Le pont sur la même rivière à Bluevale, aussi dans Turnberry.
5. Le pont sur la même rivière à Morris Bank, dans Morris.
6. Le pont sur la même rivière entre Grey et Howich.

Quoiqu'aucun de ces ponts n'ait encore été terminé suivant les marchés, on peut passer sur ceux de Zetland, Wingham et Bluevale, et les autres sont en voie de construction. On s'attend à ce qu'ils seront tous terminés avant peu.

On fait maintenant sur différents points du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron, trois chemins de graviers qui croiseront le chemin de Woolwich à Huron aux lignes de division des townships suivants, savoir : 1. A la ligne de division d'Ashfield et Wawanosh. 2. De Wawanosh et Morris; et 3. De Morris et Grey; et on a l'intention de faire un quatrième chemin de graviers du village de Mitchell, passant par Elma, pour aboutir au chemin de Woolwich et Huron. On voit par là combien il est important de terminer le chemin de Woolwich à Huron, aussitôt qu'il pourra être affecté des deniers à cette fin. Il y a encore à peu près neuf milles à donner à l'entreprise, entre le village de Zetland et l'angle nord-est d'Ashfield, et cette partie se trouve située entre deux des chemins de graviers.

5.—*Pont sur la Rivière Maitland à Manchester.*

La couverture en bois de ce pont est maintenant terminée, mais le rejointoiment de la maçonnerie est au même point que lors de mon dernier rapport. Comme il s'est élevé une difficulté avec les entrepreneurs, l'ouvrage doit rester comme il est jusqu'à ce qu'elle soit réglée.

Le déblai et le remblai des abords sont terminés, et ils sont avec le pont livrés au public.

6.—*Chemin entre Carrick et Howick d'un côté, et Culross et Turnberry de l'autre.*

La partie de ce chemin située entre Carrick et Culross a été terminée, et les ouvrages payés.

La partie située entre Howick et Turnberry a été donnée en janvier, 1858, et on peut dire qu'elle est terminée, quoiqu'elle n'ait pas encore été livrée par les entrepreneurs.

Il a aussi été construit un pont sur le bras nord de la rivière Maitland ; cet ouvrage fait honneur à l'entrepreneur, M. James Hanna.

On a maintenant une ligne continue de chemin entre le lac Huron et le chemin de fer de Buffalo, à Harpurhey sur le chemin Huron, et l'embouchure de la rivière Saugeen à Southampton.

7.—*Chemin entre Holland et Glenelg.*

La partie de ce chemin qui suit le lac qui interrompt la ligne droite entre les townships, a été donnée après la date de mon dernier rapport, et devrait maintenant être terminée. Il reste quelque chose à y faire, mais elle est praticable ; et on a maintenant à partir du chemin d'Elora à Saugeen, jusqu'au chemin de Toronto à Sydenham, un chemin continu qui passe entre Elderslie, Sullivan et Holland d'un côté, et Brant, Bentick et Glenelg de l'autre, à l'exception de la côte dont j'ai fait mention et qui se trouve entre Elderslie et Brant.

8.—*Ponts sur la Rivière Saugeen, à Walkerton et Harms.*

Ces ponts sont maintenant terminés conformément aux contrats.

9.—*Chemin allant de l'angle sud-ouest de Proton au chemin d'Elora et Saugeen.*

Depuis mon dernier rapport une grande partie des bas-fonds qui se rencontrent entre Arthur et Egremont ont été fossoyés ; et le chemin a été par là beaucoup amélioré. Il reste encore quelque chose à faire. Les travaux sur le chemin entre Normanby et Minto sont maintenant presque terminés. Il a été déblayé en entier, fasciné dans les endroits bas, et on a abattu plusieurs côtes pour le rendre plus facile.

Il y a maintenant un bon chemin à partir du chemin d'Elora à Saugeen jusqu'à l'extrémité ouest de Proton.

10.—*Chemin au sud de Proton et Melancthon.*

Lors de mon dernier rapport, ce chemin avait été donné à l'entreprise, et doit être terminé pour le 1er janvier, 1860. Il est bien avancé au sud de Proton—cinq milles à partir de son extrémité à l'ouest ont été livrés aux voitures, et le reste du chemin dans le township sera ouvert l'été prochain. On a beaucoup fasciné, fossoyé et déblayé sur ce chemin au sud de Melancthon, et on espère que cette partie sera aussi terminée au temps fixé par le contrat.

11.—*Chemin de Kinloss.*

Les travaux de ce chemin sont presque terminés, et il est livré au public. Il y a un chemin de graviers qui conduit de son extrémité ouest au chemin de Woolwich et Huron à Goderich, et son extrémité nord aboutit au chemin Durham.

II.—CHEMINS, ETC., FAITS A MÊME LES OCTROIS DE COLONISATION.

1.—*Chemin de Collingwood à Meaford.*

L'été dernier, il y a eu dans les environs de ce chemin un feu qui s'est communiqué aux fascinages et en a détruit et endommagé une grande étendue, ainsi que le pont sur la rivière des Sauvages. Ce qui avait été détruit ou endommagé a été réparé et le pont a été reconstruit. On a fait beaucoup de fossoyage, et il reste très peu à faire de l'ouvrage qui a été donné. Le chemin a été par là beaucoup amélioré, et on peut maintenant passer dans les endroits bas, qui auparavant étaient impraticables.

2.—*Chemin d'Hastings.*

Ce chemin a beaucoup souffert des grandes pluies qui sont tombées le printemps dernier, surtout dans les endroits élevés où il passe sur le penchant des côtes. Les eaux en descendant la pente de la coupe ont rempli les saignées du côté supérieur, et en les débordant ont creusé le chemin et enlevé la terre mêlée aux graviers, ce qui a rendu en plusieurs endroits le chemin entièrement impraticable. Il a donc été nécessaire de le faire réparer et améliorer, et l'entreprise en ayant été donnée, l'ouvrage a été commencé et sera repris aussitôt que l'état du terrain le permettra.

3.—*Chemin d'Addington.*

Ce chemin a aussi été endommagé par les grandes pluies du printemps dernier, de la même manière que l'a été celui d'Hastings. Il a depuis été réparé et amélioré à la journée, sous la surveillance de M. A. B. Perry, moyennant la somme de £500.

Ce chemin est maintenant en bon état et plus propre, on pense, à résister au débordement des eaux.

4.—*Chemin de Frontenac à Madawaska.*

Les travaux de ce chemin n'ont pas été hâtés l'année dernière, mais on y a fait quelque progrès. On peut maintenant dire qu'il est ouvert à une distance de 29 milles au nord de son point de départ au lot No. 11, dans la 2e concession d'Hinchinbrooke. Sur cette distance, il a été nivelé et fasciné, et des ponts jetés sur les rivières. Il y a à peu près 1,100 verges de fascinage et les ponts peuvent former 119 verges de longueur.

5.—*Chemin de Bobcaygeon.*

Ce chemin est maintenant complété à une distance de 27 milles au nord de Bobcaygeon, distance sur laquelle le fascinage a été fait et les ponts construits, y compris un pont important sur la rivière au Brûlé, et le chemin a été nivelé d'un bout à l'autre.

6.—*Chemin d'Elma.*

Ce chemin est maintenant terminé, et forme jusqu'à la neuvième concession du township partie du chemin de gravier qui part du village de Mitchell.

7.—*Chemin entre Elma et Morvington.*

Lors de mon dernier rapport, il avait été fait des travaux sur ce chemin au montant de l'octroi de £500, affecté à ce chemin ; mais comme il y a certaines parties du chemin que l'entrepreneur n'a pas faites conformément aux spécifications, il a été retenu un certain montant pour le faire terminer.

9.—*Ligne de chemin de Peterson.*

On a adopté cette ligne au lieu de celle de Bell, dont mon dernier rapport fait mention.

Elle part de la résidence de Denison sur la rivière Madawaska, point auquel elle se relie au chemin latéral d'Opéongo, et se dirige à l'ouest à l'angle sud-ouest du township de Wicklow, où elle croise le chemin d'Hastings. La distance entre ces deux points est de près de 21 milles. Le chemin est bon et des ponts solides ont été construits sur les rivières qui s'y rencontrent. Le besoin d'un pont sur la Madawaska se fait beaucoup sentir à l'endroit où ce chemin se relie au chemin latéral d'Opéongo.

9.—*Chemin de Southampton à Goderich.*

L'octroi de £50 pour les réparations de ce chemin, dont il est fait mention dans mon dernier rapport, a été dépensé, et le chemin est de beaucoup amélioré.

10.—*Chemin de Muskoka.*

Ce chemin est maintenant tracé entre les moulins de Washago et les chûtes de Muskoka, et au point où il rencontre le lac Couchiching il a été construit un pont solide. De cet endroit, on a terminé environ sept milles qui ont été aplanis et

fasciés, et des ponts ont été construits sur les rivières ; sept autres milles à peu près ont aussi été déblayés. La longueur totale du chemin est d'environ 21 milles. On a construit un pont large et solide sur la rivière Severn, et on pense que le chemin sera terminé jusqu'aux Chêtes pendant la saison.

11.—*Chemin de Bobcaygeon à Emily.*

Il a été construit un pont solide sur le bras gauche de la rivière Bobcaygeon à l'endroit où passe le chemin, et on a élevé à travers un marécage de grande étendue un chemin de traverse construit en troncs d'arbres. On a ainsi rendu facile l'accès au chemin Bobcaygeon. Le coût total a été de \$2,800, dont la moitié a été octroyée à même le fonds de colonisation.

12.—*Chemin d'Addington à Renfrew.*

Ce chemin qui part du pont de la Madawaska sur le chemin Addington, dans le township de Lyndoch, suit une direction nord-est, passant à travers Griffith et Brougham et rencontre la route d'Opéongo à la résidence de Sampson, dans le township de Grattan, distance d'à peu près 22½ milles. Les travaux sur ce chemin ont été commencés à la fin de l'automne dernier, et il n'y a qu'environ 2½ milles de terminé.

13.—*Pont de la Rivière Balsam.*

Ce pont doit être construit sur les rapides de la rivière Balsam, entre les lacs Balsam et Cameron, sur la ligne de chemin de Bowman. Il a été donné à l'entreprise en octobre dernier et doit être terminé pour le premier octobre prochain.

Les remarques qui précèdent comprennent tous les travaux sur lesquels il me paraît nécessaire d'offrir des observations.

En terminant, je puis dire en quelques mots que le bas prix de la main-d'œuvre dont je parlais dans mon rapport du mois de mars dernier n'a pas changé, et m'a permis de faire faire les travaux l'année dernière à bien meilleur marché que je n'aurais pu le faire les années d'auparavant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur.

(Signé,)

DAVID GIBSON,
Surintd. des chem. de colonisation,
Haut-Canada.

APPENDICE.

ETAT approximatif des travaux exécutés dans les comtés suivants, dans la section ouest du Haut-Canada, sous la direction de DAVID GIBSON, surintendant des chemins de colonisation, jusqu'au 31 décembre, 1858.

COMTÉS.	Ouverts.	Déblayés pour chemin d'hiver.	Fascinage.	Fossés.	Déblai et remblai.	No. de souches déracinées.	Ponts achevés.	Ponts en voie de construction.
	Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Verges cubes.			
1. Bruce.....	65 $\frac{1}{2}$	37 $\frac{1}{4}$	23 $\frac{1}{2}$	31 $\frac{1}{4}$	27760	4937	15	$\frac{1}{2}$
2. Huron.....	52 $\frac{1}{2}$	6	13	5 $\frac{1}{4}$	30948	6	5 $\frac{1}{2}$
3. Wellington.....	44 $\frac{7}{8}$	8 $\frac{5}{8}$	12 $\frac{1}{2}$	4	4013	18	5 $\frac{1}{2}$
4. Grey.....	64	14 $\frac{5}{8}$	9 $\frac{1}{2}$	15	4251	1705	4
5. Waterloo.....	2	2891	9	$\frac{1}{2}$
6. Perth.....	23 $\frac{1}{2}$	12	6 $\frac{1}{4}$	9	1	1
7. Simcoe ou Ontario.....	7 $\frac{3}{8}$	7 $\frac{7}{8}$	1 $\frac{3}{4}$	$\frac{1}{8}$	1	4
8. Victoria.....	1
	259 $\frac{5}{8}$	86 $\frac{1}{2}$	66 $\frac{7}{8}$	56 $\frac{1}{4}$	69863	6678	33	12

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. RUSSELL, SUR LA ROUTE D'OPÉONGO ET LE CHEMIN DE JONCTION DE MADAWASKA.

En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, par laquelle vous me demandiez de vous faire un rapport succinct des travaux faits pendant l'année dernière sur la route d'Opéongo et le chemin de Jonction de la Madawaska, j'ai à vous dire que les travaux sous ma surveillance, pendant la saison dernière, se sont bornés à compléter ce qui avait été entrepris en 1856 et 1857, sur la route d'Opéongo, où une partie de l'argent avait été retenu—les ouvrages ayant été mal faits; et je n'ai sous ma surveillance que cette partie du chemin de jonction qui s'étend du 53e mille de la route d'Opéongo au pont de la rivière Madawaska, distance de 12 $\frac{3}{4}$ milles.

Cette partie de chemin a été donnée en 1857, après qu'il eût été demandé des soumissions par avis public. Les prix de la soumission acceptée, étant la plus basse, sont de 12s. 6d. par verge de chaussée, 17s. 6d. à 25s. par verge pour les ponts suivant la hauteur, et £90 du mille pour tous les autres travaux du chemin, mesure distincte, y compris ceux de déblayer et faire le chemin, couper les côtes et fossoyer où il y en a besoin.

A ces prix, en calculant les travaux regardés comme nécessaires, le coût total de cette partie de ce chemin serait de £1,506 10s. ou \$6,026, faisant une moyenne de \$473 02c. (£118 5s. 1d.) par mille. Ce calcul repose sur celui de 88 verges

de ponts, 792 verges de chaussées et 10¼ milles, inesure distincte, de chemin, y compris environ 2½ milles où il faudra couper des côtes et environ 30 verges de déblai pour réduire des escarpements.

Les travaux de cette année complètent une ligne de bon chemin de voitures à partir de Farrall's Landing, sur l'Ottawa, à aller à la rivière Madawaska à l'endroit où se trouve le pont sur le chemin de Jonction, distance de 60¼ milles ; à ce point, ce chemin se relie à la partie du chemin de Jonction ouverte par M. Bird, sur la route d'Hastings, et forme en tout un peu plus de la moitié de la grande ligne intérieure qui part de l'Ottawa pour aboutir aux chûtes de la rivière Muskoka du lac Huron. Avec la route d'Hastings, ils forment un circuit de communication intérieure à partir des établissements d'en haut sur l'Ottawa à aller à ceux du lac Ontario, tandis que la route d'Opéongo et le chemin de Jonction d'un côté, et la route d'Hastings de l'autre, conduisent de l'Ottawa et du lac Ontario, à l'entrée de la grande forêt intérieure de bois dur qui renferme environ quatre millions d'acres de terre, généralement propre à la colonisation, et s'étend jusqu'au lac Nippising.

Le but principal de ces chemins a été atteint. La barrière qu'offrait un sol ingrat est brisée, et le flot de la colonisation peut maintenant se répandre librement à l'intérieur où le sol lui est favorable.

Des 60¼ milles de chemin à partir de l'Ottawa à aller au pont de la Madawaska, 58¼ milles ont été faits sous ma surveillance pendant les années 1856, 1857 et 1858.

Le montant total de mes déboursés pour les chemins d'Ottawa et Huron, tel qu'il appert par mes redditions de compte, a été

	£	s.	d.
En 1856 de.....	3,305	18	1
En 1857 de.....	2,319	17	8
	<hr/>		
	£5,696	15	9
	<hr/>		
Faisant en piastres.....	\$22,787	15	cts.
En 1858 de	5,765	70	“
	<hr/>		
Total de mes déboursés.....	\$28,552	85	“
A déduire le produit de la vente de provisions, etc....	753	05	“
	<hr/>		
	\$27,799	80	“
A ajouter balance en mains ainsi qu'il appert par ma reddition de compte allant jusqu'au 31 décembre 1858.....		20	“
	<hr/>		
Total reçu pour travaux.....	\$27,800	00	“

La moyenne du coût total par mille, y compris les déboursés à faire l'été prochain peut être fixée à £124 par mille pour tous les frais à faire sur ce chemin.

Je suis entré dans ces détails, parce que ce qui a été fait ne donne pas une idée exacte au public des frais qu'entraîne l'ouverture d'un chemin.

Je dois dire ici que la route d'Opéongo et le chemin de Jonction ont été mieux faits et sont beaucoup plus avantageux au public, en ce qu'on peut y passer en tout temps avec de grosses charges et y faire le trajet plus vite que sur d'autres chemins de colonisation qui ont coûté autant et plus. On concevra la chose facilement si l'on veut se rappeler qu'au lieu d'abattre simplement les arbres et raser les souches sur la voie, et de faire des fossés et chaussées où il y en avait besoin, comme cela se pratique ordinairement, on a entrepris de faire une voie ferme dans son parcours en la déblayant de toutes les pierres et souches qui s'y trouvaient sur une largeur de neuf pieds au centre, abattant les arbres sur vingt-quatre pieds de large, et donnant un passage libre de seize pieds, nivelant parfaitement le terrain ou rapportant un peu de terre partout où le sol était dur et solide, et en en rapportant dix-huit pouces d'épaisseur dans les endroits marécageux, avec écharpes et conduits souterrains sur tout son parcours, partout où il y en avait besoin, et avec des chaussées de seize pieds de large recouvertes de neuf pieds de terre au centre dans les endroits marécageux.

Ce genre de chemin, même lorsque l'inexpérience ne lui donne pas la perfection qu'il peut atteindre, est de beaucoup le plus avantageux qu'on puisse faire avec des moyens restreints dans les établissements nouveaux.

APPENDICE No. 4.

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF, en date du 4 du courant, demandant communication de certains papiers relatifs à la plainte de Philip Vibert, écuyer, contre J. R. Hamilton, écuyer, C.R., et J. Wilkie, écuyer, protonotaire et greffier de la cour de circuit du comté de Bonaventure.

Par ordre,

C. ALLEYN,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 11 avril, 1859.

(Pour Réponse, voir Archives.)

APPENDICE No. 5.

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF, en date du 6 du courant, demandant certains états relatifs aux terres du clergé dans le Bas-Canada.

Par ordre,

C. ALLEYN,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 14 avril, 1859.

ETAT indiquant le nombre d'acres des réserves du clergé disponibles dans le Bas-Canada, le 31 décembre, 1858, et la valeur moyenne de l'acre; aussi, le nombre d'acres vendus en 1854, '55, '56, '57 et '58; le montant de la vente et le prix moyen auquel l'acre a été vendu; aussi, le montant net reçu provenant des réserves du clergé dans le Bas-Canada, pendant le même espace de temps.—Préparé en conformité d'une résolution de l'honorable Conseil Législatif, en date du 6 avril, 1859.

Disponibles le 31 décembre 1858.		Vendus pendant les 5 années expirées le 31 décembre 1858.				Montant net reçu depuis 1854, jusqu'à 1858, inclusivement.
Acres.	Valeur moyenne	Année	Acres.	Montant des ventes.	Prix moyen.	
478,346	70 cents.	1854	19,501	\$19,990 27	} \$1 08	\$18,466 58
		1855	9,731	14,817 39		12,071 93
		1856	12,473	10,714 68		7,536 85
		1857	5,221	5,678 53		7,632 92
		1858	4,115	3,809 53		7,030 54
			51,041	\$55,010 40		
						\$52,738 82

P. M. VANKOUGHNET,

Commissaire.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Toronto, 11 avril, 1859.

ETAT indiquant le montant provenant de la vente des terres des réserves du clergé dans le Bas-Canada, qui a été placé, la nature de la garantie, et le taux annuel d'intérêt en provenant, ainsi que la balance dans le coffre public qui ne rapporte pas d'intérêt, le 31 décembre 1858 :—

31 décembre, 1858.—Montant au crédit du fonds des municipalités du B.-C., \$130,138 12, sur lequel est placé, savoir :—

En débetures en vertu de la 12e Vic. ch. 5, à cinq par cent,		
rapportant.....	£600 par année	£12,000
De. do. 16 Vic., ch. 22, à 6 par cent.	£600 “	£10,000
	—————	—————
	£1200	£22,000
	—————	—————
		\$38,000 00

Balance disponible ne rapportant pas intérêt, le 31 déc. 1858 \$42,138 12

REMARQUES.—Il a été payé sur la balance ci-dessus pour les prisons et cours de justice du Bas-Canada, depuis le 1er janvier au 31 mars 1859, \$2,734 48c.

La recette depuis le 1er janvier au 31 mars, 1859, ne peut être donnée dans cet état, les comptes du département des terres de la couronne n'ayant pas en core été reçus.

BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL.
Toronto, 13 avril 1859.

T. D. HARRINGTON,
D. R. G.

APPENDICE No. 6.

RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL DU CONSEIL LÉGISLATIF

SUR LES

ISLES DE LA MADELEINE.

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité,

Mardi, 3 mai, 1859.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des griefs des habitants des Isles de la Madeleine, dans le golfe St. Laurent, au sujet de la tenure de leurs terres, s'est assemblé—

Présents :

L'honorable U. J. TESSIER, Président.

L'honorable Sir. E. P. TACHÉ,

L'honorable M. P. DE SALES DE LA TERRIÈRE.

Le comité a l'honneur de faire rapport à cette honorable Chambre, comme suit :

Les Isles de la Madeleine forment un groupe dans le golfe St. Laurent, et leur position est très importante pour le Canada. Ces isles furent découvertes par les premiers navigateurs qui visitèrent le fleuve St. Laurent, se trouvant sur la route que suivent les vaisseaux qui se dirigent vers l'Atlantique ou qui en viennent pour remonter le St. Laurent. Elles offrent un excellent havre de refuge. Le groupe se compose d'environ dix isles, dont les principales sont l'Isle Aufer ou

Amherst, que l'historien Charlevoix désigne sous le nom d'Alezay, l'Isle aux Meules, l'Isle Albright ou du Havre aux Maisons, la Grosse Isle, l'Isle Royale, l'Isle d'Entrée, l'Isle de Brion, et l'Isle aux Oiseaux.

Ce groupe d'isles comprend une étendue d'environ 78,000 acres, y compris les barres de sables et les dunes, d'après le rapport de Joseph Bouchette, écuyer, député arpenteur général.

Le tiers de cette étendue est d'un sol cultivable, les deux autres tiers ne forment qu'une surface stérile.

La population s'occupe principalement de pêche ; elle comptait en 1844, 1,738 âmes ; en 1851, 2,202 ; on peut estimer à 4,000 le chiffre de la population en 1859.

L'importance commerciale de ces isles est prouvée par le rapport officiel de leurs importations et exportations, et leur progrès est égal, sinon supérieur à celui d'aucune autre partie de la province.

	Exportations.	Importations.	Droits.
1855	\$61,292	\$29,602	\$1,493 79c.
1856	82,953	34,214	1,369 82c.
1857	140,133	35,239	1,722 80c.
1858	252,493	49,994	2,339 38c.

Au point de vue militaire et maritime, il suffit de constater qu'en 1858, 252 vaisseaux de diverses nations sont entrés dans les ports de ces isles.

Les Isles de la Madeleine sont à une distance d'environ 125 milles de Percé et à environ 170 milles de la côte nord du fleuve St. Laurent ; la terre la plus proche est à 52 milles, c'est-à-dire l'Isle du Prince Edouard ; il y a une distance de 60 milles entre l'Isle du Cap Breton et les Isles de la Madeleine. La distance de Québec aux Isles de la Madeleine est de 540 milles, et les isles françaises de St. Pierre et Miquelon, se trouvent à 225 milles plus loin à l'est.

Après avoir donné une courte description de ces isles, il est nécessaire de considérer la nature des griefs dont se plaignent leurs habitants. A diverses reprises, ils ont présenté des plaintes à l'Assemblée Législative du Bas-Canada et à celle du Canada-Uni, et spécialement en 1857. Ces plaintes viennent surtout de ce que la tenure des terres y est absolument incertaine, que depuis un siècle il a existé des différends sur la possession et la propriété du sol, et que le défaut de titres de propriété chez les habitants qui sont établis, qui cultivent leurs champs et ont construit des habitations, a donné lieu à des dissensions entre eux, et a été souvent, pour les étrangers, l'occasion et le prétexte de déposséder les légitimes possesseurs.

Dès le 19 janvier, 1663, la compagnie de la Nouvelle France donna et concéda les Isles de la Madeleine, St. Jean, aux Oiseaux, et de Brion, au Sieur François Doublet, de Honfleur, capitaine de navire. Voir *Mémoires des Commissaires du Roi et de ceux de sa Majesté Britannique*, 2e vol., page 521, publiés en 1755.

Le 1er février, 1664, M. Doublet céda un quart des dites isles à François Gon de Quimé et à Claude de Landemare, ses associés, pour y faire le commerce de la pêche, ce qu'ils firent en effet. Voir même ouvrage, 2e vol., page 524.

Il paraît aussi qu'en 1719, le roi de France donna une concession de ces isles à M. le comte de St. Pierre, suivant le rapport de l'historien Charlevoix, cité par M. Bouchette. Un certain nombre de canadiens et acadiens s'établirent sur ces isles sous le gouvernement français, et lors de la cession du Canada à l'Angleterre en 1763, il s'y trouvait plusieurs familles dont les descendants habitent encore ces isles.

En 1798, M. Isaac Coffin obtint un octroi des dites isles du Gouverneur du Bas-Canada ; mais les habitants possesseurs du sol, antérieurement à ces lettres patentes, ont contesté les droits de M. Coffin. Il s'en est suivi des poursuites qui n'ont pas fait décider le litige ; et si d'un côté, les habitants des Isles de la Madeleine ont eu à souffrir des vexations, de l'autre côté, M. Coffin n'a pu retirer d'eux qu'un bien modique revenu.

En 1853, un comité de l'Assemblée Législative a fait une enquête sur les plaintes de ces insulaires ; ce rapport est très instructif.

Pour mettre fin à ces plaintes et faire cesser un état de choses si nuisible au commerce et à l'industrie de ces isles, et les conserver à notre province, votre comité suggère qu'il soit présenté une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien ordonner qu'il soit pris des démarches pour mettre fin aux contentions entre les habitants des Isles et John Townsend Coffin, écuyer, demeurant à Bath en Angleterre, neveu et légataire de feu Isaac Coffin, auquel avaient été accordées ces isles, régulariser la tenure des propriétés en octroyant chaque lot aux possesseurs, moyennant un prix raisonnable ; et qu'à cet effet, s'il est nécessaire, il soit pris des mesures pour vérifier la validité des droits de M. Coffin, en vertu de ses titres aux dites Isles de la Madeleine.

Le tout humblement soumis.

U. J. TESSIER,
Président.

CONCESSION DES ISLES DE LA MADELEINE ET DE SAINT JEAN, AU SIEUR DOUBLET,
DU 19 JANVIER, 1663.

[Tiré du dépôt de la marine.]

La compagnie de la Nouvelle France. assemblée avec celle de Miscou, et de son consentement : A tous présents et à venir—SALUT :

Désirant aider ceux qui peuvent travailler à la colonie du pays, sur la demande à nous faite par le Sieur Doublet, capitaine de navire, des Isles de la Madeleine, Saint Jean, aux Oiseaux, et de Brion, dans le golfe St. Laurent, pour y faire colonie et y envoyer navires nécessaires, et pour y faire toutes sortes de pêche aux environs et sur les battures des dites isles, défricher et cultiver les dites terres. Sur quoi, délibération se seroit ensuivie suivant le pouvoir à elle donné par sa Majesté, a au dit Sieur Doublet donné, concédé et accordé les dites Isles de la Madeleine, Saint Jean, aux Oiseaux et de Brion, en toute propriété et redevance de vasselage de notre dite compagnie de Miscou, et chargée vers elle de cinquante livres par chacun an pour toute redevance, qui sera payée pendant les trois premières années ; sans pourtant que le dit Sieur Doublet puisse traiter aucunes peaux ou pelleteries dans l'étendue des dits lieux ni ailleurs. En témoin de quoi, nous avons fait apposer le scel de notre compagnie.

Fait au bureau de notre compagnie de la Nouvelle-France, le dix-neuvième janvier, mil six cent soixante-trois.

EXTRAIT des délibérations de la compagnie de la Nouvelle-France, par moi, Cheffaut, secrétaire, avec paraphe.

J'ai l'original signé, DE BREVEDENT.

Nous écuyer, conseiller du Roi honoraire en la cour des comptes, aides et finances de Rouen, commissaire ordinaire de la marine, premier commis et garde des archives et dépôt de la marine, certifions la copie cy-dessus véritable, l'ayant collationnée sur les registres et papiers qui sont aux dites archives et dépôt. A Paris, le sept octobre, mil sept cent cinquante-un.

(Signé,) LAFILLARD

PROVINCE
du
Bas-Canada. } (Signé,) ROBT. PRESCOTT, Gouverneur.

SAVOIR :

GEORGE TROIS, par la grâce de DIEU, ROI de la Grande-Bretagne, de la France et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles pourront en aucune manière concerner—

SALUT :

ATTENDU que notre bien-aimé Isaac Coffin, de Londres, dans notre royaume de la Grande-Bretagne, écuyer, capitaine dans notre marine royale, par sa pétition lue en conseil le trente-unième jour de juillet, en l'année de notre Seigneur, mil sept cent quatre-vingt-sept, présentée à notre très fidèle et bien-aimé Gny, lord Dorchester, alors notre capitaine général et Gouverneur en chef de notre ci-devant province de Québec, maintenant province du Bas-Canada, nous a humblement prié de lui concéder à lui le dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants causes, à perpétuité, en franc et commun socage toutes les différentes isles situées dans le golfe St. Laurent, dans notre dite province du Bas-Canada, au quarante-septième degré quarante-et-une minutes de latitude nord, et entre le soixante-et-unième degré et soixante-et-unième degré trente-huit minutes de longitude ouest de Londres, collectivement connues et désignées sous le nom d'Isles de la Madeleine, mais séparément et plus particulièrement connues et désignées sous les noms respectifs de l'Isle de la Madeleine, l'Isle de l'Entrée, l'Isle du Corps-mort, Shag Island, l'Isle Brion, et les Isles aux Oiseaux ; et attendu que notre dit capitaine général et Gouverneur en chef et notre conseil exécutif de notre dite province, après avoir dûment et mûrement considéré la dite pétition, ont trouvé raisonnable et à propos que nous concédions les dites isles en franc et commun socage au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, à perpétuité, aux conditions et restrictions ci-après énoncées ; et attendu qu'en conformité à nos instructions royales à ce sujet, John Coffin, écuyer, notre inspecteur général des forêts de notre dite province, a certifié sous son seing qu'aucune partie des dites isles n'est comprise en aucun district marqué et réservé pour la croissance de bois de mâturation et autres pour l'usage de notre marine royale ; et attendu que par le statut dernièrement fait et pourvu à telle fin, il est entre autres choses statué que lorsqu'il sera fait à l'avenir aucune concession de terres dans notre dite province, par et en vertu de notre autorité ou de celle de nos héritiers et successeurs, il sera fait en même temps à l'égard de telle concession, une certaine réserve et appropriation de terre pour le soutien et l'entretien d'un clergé protestant en notre dite province, dans le township ou la paroisse à laquelle

FIAT.

Reçu au bureau du
régistrateur des rôles à
Québec, lundi, le 7
mai, 1798, à deux heures
de l'après-midi.

Enregistré au dit
bureau, mardi, le 8
mai, 1798, à onze heures
du matin.

(Signé,
GEO. POWNALL,
Régistr. des rôles.

Sommaire enregistré
au bureau de l'auditeur
à Québec, le 8 mai,
1798, à la quatorzième
page du livre A.

(Signé,
HUGH FINLAY,
Auditeur.

Enregistré au bureau
du régistrateur à Qué-
bec, dans le premier
registre des patentes des
terres, lettre A. folio 54,
volume 1er,

GEO. POWNALL,
Régistr. des archives.

les terres à être ainsi concédées appartiendront ou seront réunies, ou aussi approximativement que les circonstances le permettront ; et que telles terres ainsi réservées et appropriées seront aussi approximativement que les circonstances et la nature du cas le permettront, de la même qualité que les terres à l'égard desquelles icelles seront ainsi réservées et appropriées, et seront aussi approximativement que l'estimation pourra s'en faire lors de la concession, de la valeur d'un septième des terres ainsi concédées. Et attendu que Samuel Holland, écuyer, notre arpenteur provincial de notre dite province, nous a certifié que l'extrémité est de l'isle particulièrement connue et désignée comme susdit sous le nom de l'Isle de la Madeleine, comprenant la pointe nord-est et Old Harry's Point, et tracée et désignée sur la carte ou plan ci-annexé des dites isles et signé de notre dit arpenteur général pour les fins des présentes, entre les lettres A et B par un contour vert-brun et une ombre légèrement foncée, est aussi approximativement que les circonstances et la nature du cas peuvent le permettre de la même qualité que le reste des dites isles, et aussi approximativement que l'estimation peut s'en faire aujourd'hui, époque de la concession, de la valeur d'un septième des dites isles : Sachez donc maintenant, que conformément à la forme du statut fait et pourvu en pareil cas et pour spécifier les terres par nous réservées et appropriées pour le soutien et l'entretien d'un clergé protestant dans notre dite province, à l'égard des terres par les présentes concédées, nous avons réservé et par ces présentes nous réservons et mettons à part expressément pour nous, nos héritiers et successeurs, et nous désignons et approprions l'extrémité est de la dite isle plus particulièrement connue et désignée sous le nom de l'Isle de la Madeleine, comprenant la pointe nord-est et Old Harry's Point, et tracée et désignée sur la carte ou plan des dites isles ci-annexé, entre les lettres A et B par un contour vert-brun et une ombre légèrement foncée, pour le soutien et l'entretien d'un clergé protestant dans notre dite province ; et sachez de plus que considérant la dite pétition du dit Isaac Coffin être raisonnable, nous avons de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, donné, concédé et accordé ; et par ces présentes nous donnons, concédons et accordons pour nous, nos héritiers et successeurs, au dit Isaac Coffin, ses héritiers et ayants cause, tout le reste et résidu de la dite isle plus particulièrement connue et désignée sous le nom de l'Isle de la Madeleine, qui n'est pas ci-dessus réservé à nous, nos héritiers et successeurs, pour le soutien et l'entretien d'un clergé protestant dans notre dite province, et toutes les différentes isles séparément et plus particulièrement connues et désignées sous les noms respectifs de l'Isle de l'Entrée, l'Isle du Corps-mort, Shag Island, l'Isle de Brion, et les Isles aux Oiseaux, situées dans le golfe St. Laurent dans notre dite province du Bas-Canada, au quarante-septième degré quarante-et-une minutes de latitude nord, et entre le soixante-et-unième degré et soixante-et-unième degré trente-huit minutes de longitude ouest de Londres. Pour par lui le dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, avoir et tenir de nous, nos héritiers et successeurs, le reste et résidu susdit de la dite isle plus particulièrement connue et désignée sous le nom de l'Isle de la Madeleine, qui n'est pas ci-dessus réservé à nous, nos héritiers et successeurs, pour le soutien et l'entre-

tien d'un clergé protestant dans notre dite province, et les dites différentes isles plus particulièrement connues et désignées comme susdit, sous les noms respectifs de l'Isle de l'Entrée, l'Isle du Corps-mort, Shag Island, l'Isle de Brion, et les Isles aux Oiseaux, et toute partie et portion d'icelles avec toute et chacune leurs appartenances (sauf les exceptions ci-contenues), pour son et leur propre usage et bénéfice à perpétuité en franc et commun socage à titre de fécanté seulement, pour tenir lieu de toutes autres espèces de rentes, servitudes, amendes, droits, redevances, charges, obligations et demandes quelconques, et de la même manière que les terres sont maintenant tenues en franc et commun socage en cette partie de la Grande-Bretagne appelée Angleterre. Et nous donnons et concédons par les présentes pour nous, nos héritiers et successeurs, au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, plein pouvoir, liberté, droit et autorité de jouir, user, occuper et cultiver les dites isles à eux concédées par les présentes, de telle manière qu'ils le jugeront à propos, en abattant les arbres qui y croissent, y cultivant le sol ou y introduisant aucun système d'amélioration quelconque, et de pêcher, prendre et détruire sur les grèves et rives des dites isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, et dans la mer aux environs des dites isles ainsi concédées, tous poissons de mer quelconques et tous animaux marins de quelque espèce que ce soit, royaux ou autres, de toute manière et par tous moyens quelconques que la loi permet, etc., d'en appliquer tous les profits et revenus à son et leur propre usage et bénéfice, sans en rendre compte en tout ou en partie à nous, nos héritiers ou successeurs : Pourvu toujours, et nous réservons expressément par les présentes à nous, nos héritiers et successeurs, toutes houillères et toutes mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer et de plomb, qui sont maintenant ou qui seront découvertes ou trouvées sur les dites isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, ou aucune d'elles ou aucune partie d'icelles, en sorte que les dites houillères et mines et chacune d'elles appartiendront à nous, nos héritiers et successeurs, d'une manière aussi ample et entière que si la présente concession n'eût jamais été faite. Et nous réservons de même expressément par les présentes à nous, nos héritiers et successeurs, plein pouvoir, droit et autorité de faire et user tels chemins, routes et passages sur les dites isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, ou aucune partie d'icelles ; et aussi, de prendre, arrêter, détourner et user toutes telles rivières, cours d'eau, étangs et étendues d'eau que nous, nos héritiers et successeurs, jugerons nécessaires ou utiles pour l'exploitation et utilisation des dites houillères et mines ou aucune d'elles : et pourvu de plus, que si aucunes houillères ou mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer ou de plomb, sont trouvées sur aucune partie des isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, le dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause ou aucuns d'eux, donneront, dans le délai de six mois après la découverte d'icelles, avis de telle découverte à notre Gouverneur de notre dite province du Bas-Canada, ou à notre lieutenant-gouverneur ou personne administrant alors le gouvernement de notre dite province ; et si le dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, font défaut à cet égard, la présente concession en autant

qu'elle a rapport à telle partie des dites isles sur laquelle telles houillères ou mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer ou de plomb, se trouveront, sera à l'expiration des dits six mois qui suivront telle découverte d'aucunes telles houillères ou d'aucune mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer ou de plomb, nulle et de nul effet ; et telle et chaque partie des isles concédées par les présentes sur laquelle telles houillères ou mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer ou de plomb, seront ainsi trouvées, retournera et écherra à nous, nos héritiers et successeurs, et deviendra dès lors la propriété absolue et entière de nous, nos héritiers et successeurs, de même que si la présente concession n'eût jamais été faite, nonobstant toute chose à ce contraire dans les présentes. Et attendu qu'à l'avenir il pourrait être expédient pour nous ou pour les habitants de la dite province du Bas-Canada, qu'un ou plusieurs chemins ou grands chemins fussent ouverts à quelque endroit des isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants causes, nous réservons en conséquence par les présentes à nous, nos héritiers et successeurs, le droit d'ouvrir tous chemins ou grands chemins dont la largeur n'excédera pas cent pieds à tout endroit des dites isles concédées par les présentes commesud dit, excepté telles parties où se trouveront situées des maisons habitées ou autres maisons ou bâtiments. Et attendu qu'il peut aussi à l'avenir devenir expédient pour la paix et la sûreté de notre dite province du Bas-Canada, d'élever et bâtir des forts et forteresses ou de faire d'autres ouvrages de défense militaire en différents endroits de notre dite province, nous réservons de plus en conséquence par les présentes à nous, nos héritiers et successeurs, plein pouvoir, droit et autorité d'élever et bâtir aucun fort ou forteresses et de faire aucuns autres travaux de défense militaire sur toute partie des dites isles concédées par les présentes, et de prendre, user, occuper et retenir entre nos mains, aussi longtemps que nous le jugerons à propos, telles parties des dites isles concédées par les présentes qui pourront être nécessaires aux dites fins, toutes les fois que nous, ou nos héritiers et successeurs, signifierons notre ou leur plaisir d'en agir ainsi, par ordre donné par nous ou eux en notre ou leur conseil privé dans la Grande-Bretagne, ou toutes les fois qu'il sera jugé prudent et à propos d'en agir ainsi par notre gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant le gouvernement de notre dite province, par et sur l'avis et le consentement de notre conseil exécutif de notre dite province : Pourvu toujours, et nos présentes lettres sont à la condition expresse que si le dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, ne permettent pas en tout temps aux bons et fidèles sujets de nous, nos héritiers et successeurs, faisant la pêche dans le voisinage des dites isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, la libre entrée et sortie des dites isles pour faire la pêche sur la grève ou rive, et abattre et emporter du bois des dites isles pour le chauffage et l'exploitation avantageuse de leurs dites pêcheries, alors et au cas d'infraction de cette condition, notre présente concession et toute chose y contenue seront non avenues et absolument nulles ; et les dites isles concédées par les présentes au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, retourneront et écherront à nous, nos héritiers et successeurs, et deviendront dès lors la propriété absolue et entière de nous ou d'eux, de même que si la présente concession n'eût jamais été faite,

nonobstant toute chose à ce contraire dans les présentes. Et pourvu aussi qu'aucune partie des dites isles concédées par les présentes comme susdit au dit Isaac Coffin, ses hoirs et ayants cause, ne soit comprise dans aucune réserve ci-devant faite et marquée pour nous, nos héritiers et successeurs, par notre inspecteur général des forêts ou son député légal, auquel cas notre présente concession pour telle partie des isles concédées par les présentes qui, après que l'arpentage en aura été fait, se trouvera comprise dans telle réserve, sera nulle et de nul effet, nonobstant toute chose à ce contraire dans les présentes. Et nous enjoignons et mandons par les présentes que dans l'espace de six mois à compter de la date des présentes, copie de la présente concession soit enregistrée au bureau de notre registrateur dans notre dite province, et qu'il en soit aussi entré un sommaire au bureau de notre auditeur, dans notre dite cité de Québec, dans notre dite province, et qu'à défaut de ce faire, les dites isles concédées par les présentes retourneront et écherront en entier à nous, nos héritiers et successeurs, et deviendront la propriété absolue de nous ou d'eux, de même que si la présente concession n'eût jamais été faite, nonobstant toute chose à ce contraire dans les présentes. Et nous voulons et consentons de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, que nos présentes lettres, après qu'elles auront été enregistrées et qu'un sommaire en aura été fait tel que ci-dessus enjoint et mandé, soient bonnes et valables en loi, à toutes fins, interprétations et intentions quelconques contre nous, nos héritiers et successeurs, nonobstant toute erreur de citation, de description ou de nom, ou autre défautuosité ou omission concernant en aucune manière les dites isles ci-dessus concédées ou mentionnées l'être ou destinées à l'être par les présentes ou aucune partie d'icelles.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes lettres patentes et apposer à icelles le grand sceau de notre dite province du Bas-Canada. TÉMOIN : notre fidèle et bien-aimé ROBERT PRESCOTT, écuyer, notre Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de notre dite province du Bas-Canada, etc., etc., etc. A notre Château St. Louis, en notre cité de Québec, dans notre dite province, ce vingt-quatre avril, en l'année de Notre Seigneur, mil sept cent quatre-vingt-dix-huit, et de notre règne la trente-huitième.

(Signé,) R. P.

(Signé,) GEO. POWNALL,
Secrétaire.

BUREAU DU RÉGISTRATEUR PROVINCIAL,
Toronto, 20 mai, 1859.

Je certifie par les présentes que ce qui précède est la copie vraie et fidèle du record de l'original des lettres patentes, telles qu'enregistrées aux archives de ce bureau, dans le livre A, vol. 1, folio 54.

WM. KENT,
Député-Régistrateur.

INDEX

DU

DIX-SEPTIÈME VOLUME.

22^e VICTORIA, 1859.

ABBOTT: J. W., et autres, Montréal. Pétition, 157.

ABÉNAKIS: C. C. Obumsawin, agent des sauvages. Pétition, 99.

ACTES ET ORDONNANCES: Continuation des. Voir Liste alphabétique des bills.

ADAMSON: Révérend Dr.

Son rapport sur la bibliothèque, 18. Voir Appendice et Rapports.

Obtient permission de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée sur l'acte des pêcheries, 144.

ADRESSES:

A son Excellence le Gouverneur-Général—

1.—En réponse au discours du trône; comité chargé de préparer icelle; adresse rapportée et adoptée, 27. Signée par l'Orateur; à être présentée par la Chambre et Membres chargés de s'informer quand il plaira à son Excellence de recevoir icelle, 28. Rapport, 30. Adresse présentée; réponse de son Excellence et impression ordonnée, 32.

2.—Pour un rapport des noms des employés dans certains bureaux du gouvernement, la date de leur nomination et le montant de leur salaire; aussi un état du montant du revenu perçu des terres de la couronne et des douanes, proposée et remise après débats, 31.

ADRESSES.—(*Suite.*)

- 3.—Appelant l'attention de son Excellence sur le fait qu'un Membre du Conseil Législatif occupe une situation officielle importante dans la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, proposée et retirée après débats, 52.
- 4.—Pour un rapport des soumissions pour la construction de cours de justice dans le Bas-Canada, proposée et remise après débats, 52.
- 5.—Pour un warrant en faveur du greffier pour \$40,000, 60.

A sa Majesté—

- 6.—Au sujet d'une subvention en faveur des steamers atlantiques, transmise par l'Assemblée, 85. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 93.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

- 7.—Transmettant l'adresse en dernier lieu envoyée à l'Assemblée, 93.
: L'Assemblée concourt, 96. Membres chargés de s'informer quand il plaira à son Excellence de recevoir icelle ; rapport ; l'Assemblée en est informée et Membres chargés de présenter icelle, 97. Adresse présentée et réponse, 106.
- 8.—Pour un état de toutes les dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement et Membres chargés de présenter icelle, 121. *Voir Réponses.*

A sa Majesté—

- 9.—Au sujet de l'adresse de cette Chambre à sa Majesté, en date du 15 avril, 1858, relativement à l'élection de son Orateur, au changement du nom de cette Chambre et du titre de Conseiller Législatif, proposée et retirée après débats, 153.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

- 10.—Priant son Excellence d'appeler l'attention du secrétaire colonial à l'adresse de cette Chambre du 15 avril, 1858, proposée et Membres chargés de préparer icelle, 153. Adresse rapportée ; adoptée et Membres chargés de présenter icelle, 159.
- 11.—Demandant que la plainte portée par Philip Vibert, écuyer, de Paspébiac, agent du Lloyd, contre John Robinson Hamilton, écuyer, conseil de la Reine, et contre John Wilkie, écuyer, protonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit, pour le comté de Bonaventure, soit transmise à cette Chambre et Membres chargés de présenter icelle, 201. *Voir Réponses.*

ADRESSES.—(Suite.)

12.—Pour un état relatif aux terres des réserves du clergé, en rapport avec la construction de cours de justice et prisons dans le Bas-Canada, 215. Membres chargés de présenter icelle, 215. Voir Réponses.

A sa Majesté—

13.—Au sujet des officiers survivants des corps provinciaux de milice, transmise par l'Assemblée, 223, 224. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 237.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

14.—Pour transmettre l'adresse ci-dessus envoyée à l'Assemblée, 237. L'Assemblée concourt, 259. Membres chargés de s'informer quand il plaira à son Excellence de recevoir icelle, 266. Rapport: l'Assemblée en est informée et Membres chargés de présenter icelle, 268, 269. Adresse présentée et réponse, 274.

15. et 16.—Pour un état relatif à la corporation des ecclésiastiques du séminaire de St. Sulpice de Montréal, et Membres chargés de présenter icelle, 284, 285. Voir Réponses.

A sa Majesté—

17.—Au sujet de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, 303. Adoptée et envoyée à l'Assemblée, 304. L'Assemblée concourt, 429.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

18.—Demandant certains renseignements au sujet des cours de division du Haut-Canada, et Membres chargés de présenter icelle, 326.

A sa Majesté—

19.—Au sujet de l'admission dans la Grande-Bretagne de produits coloniaux expédiés de ports américains, transmise par l'Assemblée, 372. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 389.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

20.—Pour transmettre l'adresse ci-dessus envoyée à l'Assemblée, 390. L'Assemblée concourt; Membres chargés de s'informer quand il plaira à son Excellence de recevoir icelle; rapport; l'Assemblée en est informée et Membres chargés de présenter icelle, 406. Adresse présentée et réponse de son Excellence, 414.

ADRESSES.—(Suite.)

- 21.—Transmettant copie du rapport du comité spécial au sujet des rapports sur le pénitencier pour 1858, pour l'information de son Excellence, 409.
- 22.—Pour transmettre l'adresse collective à sa Majesté au sujet de la compagnie de la Baie d'Hudson, transmise par l'Assemblée, 430. Adoptée et l'Assemblée en est informée, 457.
- 23.—Pour un warrant en faveur du greffier pour \$55,000, 452.

A sa Majesté—

- 24.—Prie sa Majesté d'assister à l'inauguration du "Pont Victoria," adoptée et transmise à l'Assemblée, 454, 455. L'Assemblée concourt, 458.

A son Excellence le Gouverneur-Général—

- 25.—Pour transmettre l'adresse ci-dessus, envoyée par l'Assemblée, 458. Adoptée; l'Assemblée en est informée; Membres chargés de s'informer quand il plaira à son Excellence de recevoir icelle; rapport; l'Assemblée en est informée et Membres chargés de présenter icelle, 459. Adresse présentée et réponse de son Excellence, 461.

AGRICULTURE :

- Bureau d', B.-C. Pétition, 58.
Rapport du ministre de l', pour 1858, 70.
Encouragement de l', H.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

AGRICULTURE : Sociétés d'

- Comté de Middlesex. Pétition, 58.
Comté de Bagot. Pétition, 141.
Division électorale de Kingston. Pétition, 157.
Frontenac. Pétition, 157.
Division sud du comté de Wellington. Pétition, 195.
Division nord du comté d'Oxford. Pétition, 235.
Légalisation des procédés des, B.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

ALNWICK : Township. A. Shearer et autres. Pétition, 32.

AJOURNEMENTS : *Voir* Résolutions.

- Spéciaux de la Chambre, 103, 108, 166, 231, 427.
Proposés et motions retirés, 107.
Proposé et motion rejetée sur division—Contents, 16; Non-contents, 24—196.
Proposé et adopté, 332.

ALEXANDER : l'honorable George, prête serment, 13.

ALIÉNÉS : Asile des, Toronto. Rapport du boursier, 25 ; et du surintendant médical, 34.

ALLAN :

L'honorable George William, prête serment, 13.

Révérénd D., et autres, de Easthorpe. Pétition, 103.

Peter, et autres, de la ville de Pictou. Pétition, 129.

AMHERSTBURGH ET ST. THOMAS : Compagnie du chemin de fer d' Pétition, 195.

APPEL DE LA CHAMBRE : Membres présents et absents à l', 44, 45, 74, 131, 132, 435.

ARCHAMBAULT :

L'honorable Pierre Urgel, prête serment, 13.

Jean Baptiste, Montréal. Pétition, 42.

ARMAND : L'honorable Joseph F., prête serment, 13.

ARMSTRONG : C. L., et autres, de William Henry. Pétition, 116.

ARRAN : Township d', James Monkman. Pétition, 109.

ARTEMESIA : Conseil municipal d'. Pétition, 137.

ARTHABASKA : Rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district d', 223.

ARTS ET MANUFACTURES : Chambre des, B.-C. Pétition, 69.

ASHBURNHAM : Corporation du village d'. Pétition, 222.

ASILE :

Provincial pour les aliénés, Toronto. Rapport du trésorier de l', pour 1858, 25 ; et du surintendant médical pour 1859.

Finlay, Québec. Pétition, 125.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

Membres de l', se rendent à la barre du Conseil Législatif, 14, 168, 461.

Ordre de communiquer à l', une certaine résolution au sujet de la construction d'édifices publics, 74.

Discours de l'Orateur de l', en présentant le bill des subsides à la sanction royale, 468.

Messages de et à l'. Voir Messages.

Bills de et à l'. Voir Liste alphabétique des bills.

ASSURANCE MUTUELLE :

Compagnies d', contre le feu, H.-C. Voir Liste alphabétique des bills.

Do do, B.-C. do do

ASTON : Wendover, Simpson, Harton, Warwick et Bulstrode. O. Gélinas et autres. Pétition, 83.

AUBRY : C., d^e Eaton. Pétition. 157.

BAGOT :

Division du township de, pour les fins municipales. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Township de, Ignace Gravel et autres. Pétition, 79

Société d'agriculture de. Pétition, 141.

BAILEY : C. A. et autres, d'Eaton. Pétition, 213.

BANQUEROUTE ET INSOLVABILITÉ : *Voir* Comité, No. 8.

BANQUES :

Provinciale. Pétition, 69.

Du Canda-Ouest. Pétition, 83. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Chartrée du Canada, Pétition, 109. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De St. François. Pétition, 137.

Provinciale de Stanstead, Pétition, 213.

Nomination d'un comité permanent des. et institutions de banque, 215. *Voir* Comité, No. 13.

BARNETT : T. Chûtes de Niagara. Pétition, 79.

BARREAU : Sections du, dans les nouveaux districts. *Voir* Liste alphabétique des bills.

BARRIE : Corporation du village de. Pétition. 195.

BASSINS, ENTREPÔT ET QUAIS : Compagnie des, du St. Laurent. Pétition, 141.

BATIMENTS : Publics. *Voir* Edifices.

BEAUHARNOIS : Rapport des baptêmes, mariages et sépultures, 131.

BÉCANCOUR : Institut des artisans. Pétition, 221.

BEDFORD : District de, rapport des baptêmes, mariages et sépultures, 428.

BÉLANGER : J. B., et autres. Pétition, 130.

BELLEROSE : J. H., et autres, paroisse de St. Vincent de Paul. Pétition. 69.

BELLEVILLE : R. et R. S. Patterson. Pétition, 125.

BENSON : Thomas, et autres, comté de Durham. Pétition, 103.

BENTON : L. R., et autres, Stanstead. Pétition, 137.

BERLIN : J. P. Mackie et autres. Pétition, 129.

BERNIER : A., et autres, St. Simon. Pétition, 130.

BETHUNE : Révérend John D. D. Pétition, 32.

BIBLIOTHÈQUE :

Rapport du bibliothécaire, 18. *Voir* Appendice et Rapports.

Comité collectif de la. *Voir* Comité, No. 5 ; Résolutions, No. 2 ; et Messages, No. 1.

Pétition du révérend P. Conway et autres, renvoyée au comité collectif de la, 37.

BIENS IMMEUBLES : Transport frauduleux des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

BILLS :

Lu *pro forma*, 16.

Privés, terme prolongé pour recevoir des pétitions pour, 106, 387.

Privés de l'Assemblée Législative, terme prolongé pour recevoir, 137, 190, 227, 266, 325.

Réservé pour la sanction royale—Bill pour venir en aide à J. McLean, 468.

ACTES ET ORDONNANCES—*Bill pour continuer les*

Reçu et lu, 434. Lu seconde fois, 464. 46^e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 444. Sanctionné, 467.

AGRICULTURE, B.-C.—*Bill pour confirmer certains règlements des sociétés d'*

Reçu et lu, 377. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 394. Amendements rapportés et agréés, 416, 417. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 420. Agréé, 432. Sanctionné, 466.

AGRICULTURE, H.-C.—*Bill pour favoriser l'avancement de l'*

Reçu et lu, 407. Seconde lecture remise, 417. Lu seconde fois et renvoyé, 443. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 450. Sanctionné, 466.

ANIMAUX—*Bill pour amender la loi relative à la mise en fourrière des*

Reçu et lu, 259. Seconde lecture remise, 300. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 316.

BILLS.—(Suite.)

ARDOISIÈRES—*Bill de la compagnie des, du Canada.*

Reçu et lu, 247. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 269. Rapporté sans amendement, 294. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 307. Sanctionné, 462.

ARMES MEURTRIÈRES—*Bill pour défendre de porter des*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 100. Seconde lecture remise, 133. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 138. Amendements rapportés, 174. Considérés, 185. Motion pour les adopter avec certains autres amendements adoptée après débats, 184, 185. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 190. Amendé par cette Chambre : agréé et l'Assemblée en est informée, 432. Sanctionné, 466.

ASSURANCE—*Bill des compagnies étrangères d'.*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 231. Seconde lecture remise, 239. Débats sur motion pour seconde lecture, 246. Débats sur amendement pour insérer d'hui en trois mois ; Contents 18 ; Non-contents, 11.

ASSURANCE CONTRE LE FEU—*Bill de la compagnie métropolitaine d'*

Reçu et lu, 248. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 270. Rapporté sans amendement, 304. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 315. Sanctionné, 463.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, B.-C.—*Bill pour amender les actes des compagnies d'*

Reçu et lu, 377. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 394. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 405. Sanctionné, 465.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, H.-C.—*Bill relatif aux compagnies d'*

Reçu et lu, 390. Seconde lecture remise, 396. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 398. Amendements rapportés et adoptés, 408, 409. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 415. Agréé, 432. Sanctionné, 466.

BAGOT—*Bill pour diviser la municipalité de*

Reçu et lu, 174. 49e et 57e règles suspendues ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 191. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 200. Sanctionné, 462.

BILLS.—(Suite.)

BANQUE CHARTÉE DU CANADA—*Bill de la*

Reçu et lu, 393. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 399. Amendements rapportés et adoptés, 425. Renvoyé à un comité de toute la Chambre ; nouveaux amendements rapportés et agréés ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 431. Agréé, 445. Sanctionné, 467.

BANQUE DU CANADA-OUEST—*Bill pour incorporer la*

Reçu et lu, 204. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 223. Amendements rapportés et adoptés, 423, 424. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 431. Agréé, 434. Sanctionné, 466.

BANQUE NATIONALE—*Bill pour incorporer la*

Reçu et lu, 204. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 219. Amendements rapportés, 261. Considérés et adoptés ; motion pour troisième lecture ; amendement pour renvoyer présentement à un comité de toute la Chambre, 288. La Chambre en comité ; un amendement rapporté et adopté ; motion pour troisième lecture présentement—Contents, 23 ; Non-contents, 3—Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 289. Agréé, 301. Sanctionné, 463.

BANQUEROUTES—*Acte des, de 1859.*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 294.

BARREAU DANS LES NOUVEAUX DISTRICTS—*Bill pour la constitution de sections du*

Reçu et lu, 123. Lu seconde fois et ordonné de le renvoyer au comité de toute la Chambre, 138. La Chambre en comité ; bill rapporté sans amendement, 143. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 147. Sanctionné, 169.

BOIS DEBOUT—*Bill pour protéger le*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 370. Seconde lecture remise, 381. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 395. Amendements rapportés et adoptés, 450, 451. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 451.

BOISSONS ENIVRANTES—*Bill pour restreindre la vente des*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 38. Débats sur motion pour seconde lecture, 56. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 57. Amendements rapportés, 74. Considérés et adoptés après débats, 77. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée,

BILLS.—(Suite.)

78. Amendé par cette Chambre et agréé, 150. Sanctionné, 169.

BRODIE—*Bill pour le faire recevoir procureur.*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 68. Seconde lecture remise, 75, 78 ; 49e règle suspendue ; débats sur motion pour seconde lecture, 82—Contents, 12 ; Non-contents, 13.

BUREAU DE POSTE—*Bill pour amender les lois relatives au*

Reçu et lu, 392. Lu seconde fois ; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 398. 46e règle suspendue ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 398. Sanctionné, 465.

CAISTOR—*Bill relatif à la ligne de la seconde concession du township de*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu, 210. Seconde lecture remise, 223, 239. Débats sur motion pour suspendre 49e et 57e règles ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 256. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 297. Agréé, 441. Sanctionné, 467.

CARILLON ET GRENVILLE—*Bill du chemin de fer de*

Reçu et lu, 408. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 418. Rapporté sans amendement, 428. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 441. Sanctionné, 467.

CHARBON—*Bill pour régler le mesurage du*

Reçu et lu 258. Ordonné qu'il soit lu la seconde fois, 350. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 378. Rapporté sans amendement et lu troisième fois, 408. Débats sur sa passation, 400. Renvoyé de nouveau au comité spécial, 408. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 450. Sanctionné, 467.

CHEMINS—*Bill relatif aux compagnies à fonds social de*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 30. Seconde lecture remise, 39, 44. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 64. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 73. Agréé, 267. Sanctionné, 461.

CHEMINS DE FER—*Bill pour amender l'acte des clauses consolidées des*

Reçu et lu, 377. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 381. Amendements rapportés, 410. Considérés et adoptés, 414. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 420.

BILLS.—(*Suite.*)CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD ET DE NAVIGATION DU ST. MAURICE—
Bill relatif à la compagnie du

Reçu et lu, 203. Débats sur motion pour suspendre 49e et 57e règles ; débats ajournés, 223. Repris ; motion rejetée après débats, 268.

CHEMIN DE FER DU NORD DU CANADA—*Bill relatif à la compagnie du*

Reçu et lu, 392. Débats sur motion pour seconde lecture, 406. Lu seconde fois ; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 407. Troisième lecture remise, 426. Débats sur motion pour troisième lecture ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 442. Sanctionné, 467.

CITÉS ET VILLES DANS LE H.-C.—*Bill pour amender la loi municipale en ce qui concerne les.*

Reçu et lu, 331. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 352. Rapporté sans amendement, 369. Troisième lecture remise, 381. Ordre pour troisième lecture lu ; motion pour renvoyer bill à un comité de toute la Chambre ; la Chambre en comité et amendements rapportés, 388. Adoptés ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 389. Agréé, 427. Sanctionné, 466.

COBOURG—*Bill pour consolider la dette de la ville de*

Reçu et lu, 337. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 353. Rapporté sans amendement, 357. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 361. Sanctionné, 463.

COBOURG—*Bill de la compagnie de manufacture de*

Reçu et lu, 392. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 399. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 404. Sanctionné, 466.

COLLINGWOOD—*Bill de la compagnie de manufacture de coton de*

Reçu et lu, 301. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 319. Rapporté sans amendement ; débats sur motion pour troisième lecture ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 325. Amendé par cette Chambre. 440. Considéré, agréé et l'Assemblée en est informée, 441. Sanctionné, 467.

COLONS—*Bill pour protéger les, B.-C.*

Reçu et lu, 272. Seconde lecture remise, 328, 378. Débats sur motion

BILLS.—(Suite.)

pour seconde lecture ; amendement pour renvoyer à trois mois—
Contents, 21 ; Non-Contents, 18—Motion principale adoptée telle
qu'amendée, 394.

COMMERCE—*Bill relatif aux compagnies de, à fonds social.*

Reçu et lu, 434. Lu seconde fois : 46e règle suspendue : lu troisième
fois, passé et l'Assemblée en est informée, 457. Sanctionné,
466.

COMMERCIALES—*Bill pour faciliter davantage les transactions.*

Reçu et lu, 175. Lu seconde fois après débats et renvoyé à un comité.
216. Honorable M. Crawford ajouté au comité, 245. Amende-
ments rapportés, 265. Renvoyés de nouveau au comité, 287.
Nouveaux amendements rapportés ; motion pour qu'ils soient
alors pris en considération ; amendement pour qu'ils soient pris
en considération le lendemain, 313. Considération remise, 328.
Pris en considération ; motion d'adoption ; amendement et
débats, 359. Débats ajournés, 360. Repris, 361. Question
sur amendement, 362. Contents, 12 ; Non-contents, 24. Bill lu
troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 363. Agréé, 374.
Sanctionné, 467.

CONDAMNÉS—*Bill pour l'utilisation du travail des*

Reçu et lu, 273. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde
fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre
291. Renis, 298. La Chambre en comité et bill rapporté sans
amendement, 307. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est
informée, 314. Sanctionné, 462.

CONSTRUCTION, B.-C.—*Bill relatif aux sociétés de*

Présenté par l'honorable M. Tessier et lu, 121. Lu seconde fois et
renvoyé à un comité, 133. Amendements rapportés et adoptés,
160. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 166.
Agréé, 230. Sanctionné, 463.

CONSTRUCTION, H.-C.—*Bill pour amender les lois relatives aux sociétés de*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 35. Seconde lecture remise,
52, 64, 68, 81. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 85.
Amendements rapportés et adoptés, 90. Lu troisième fois,
passé et envoyé à l'Assemblée, 92. Amendé par cette Chambre,

BILLS.—(Suite.)

331. Agréé et l'Assemblée en est informée, 332. Sanctionné, 462.

CORSE—*Bill relatif à la galerie en fer de Dame Ann*

Reçu et lu, 225. Débats sur motion pour suspendre la 49^e règle ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 238. Rapporté sans amendement, 243. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 255. Sanctionné, 461.

COURS DE DIVISION, H.-C.—*Bill pour amender les lois des*

Reçu et lu, 445.

COURS SUPÉRIEURES—*Bill pour pourvoir à un local pour les*

Reçu et lu, 427. Ordre pour seconde lecture, 429. Lu seconde fois ; 46^e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 466.

CRÉDIT FONCIER—*Bill de la compagnie de, du Canada.*

Reçu et lu, 231. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 239. Rapporté sans amendement ; débats sur motion pour troisième lecture présentement ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 242. Sanctionné, 461.

CULTIVATEURS BRITANNIQUES—*Bill de la compagnie d'assurance de l'union des*

Reçu et lu, 319. Seconde lecture remise, 330. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 353. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 380. Sanctionné, 464.

CUSHING—*Bill pour la construction de bômes (booms) par*

Reçu et lu, 204. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 229. Rapporté sans amendement, 244. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 255. Sanctionné, 462.

DÉBENTURES—*Bill pour abroger la loi de l'enregistrement des*

Reçu et lu. 453.

DÉBENTURES MUNICIPALES—*Bill pour restreindre l'émission de*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 49. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 64. Honorable M. Simpson ajouté au comité, 77. Amendements

BILLS.—(*Suite.*)

rapporté, 103, 113. Débats sur motion d'adoption ; un amendement proposé et rejeté ; motion principale adoptée ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 118.

DÉBENTURES MUNICIPALES—*Bill pour l'enregistrement des*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 30. Seconde lecture remise, 39, 44, 63, 68, 81. Débats sur motion pour seconde lecture, 84. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 85. Amendements rapportés, 94. Considération remise, 96, 101, 107. Considérés et renvoyés à un comité de toute la Chambre, 113. Nouveaux amendements rapportés et adoptés, 114. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 118. Amendé par cette Chambre : considéré ; agréé et l'Assemblée en est informée, 460. Sanctionné, 467.

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX B. C.—*Bill pour amender l'acte relatif aux*

Présenté par l'honorable M. Tessier et lu, 266. Seconde lecture remise, 299, 310, 352, 392.

DETTE—*Bill pour modifier les lois de l'emprisonnement pour*

Reçu et lu, 338. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 353. Rapporté sans amendement, 357. Troisième lecture remise, 367, 381, 388, 396. Ordre pour troisième lecture lu ; motion pour le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 400. La Chambre en comité, amendements rapportés et agréés, 400, 401. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 406. Agréé, 427. Sanctionné, 465.

DETTE GARANTIE DE LA PROVINCE—*Bill relatif à la*

Reçu et lu, 123. Seconde lecture remise, 138. Lu seconde fois, 143. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 148. Sanctionné, 169.

DETTE PUBLIQUE—*Bill pour consolider la*

Reçu et lu, 233. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois, 255. Renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 268. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné, 462.

DOUANE—*Bill des droits de*

Reçu et lu, 165. Motion pour suspendre 46e règle adoptée après débats ; débats sur motion pour seconde lecture, 165. Contents, 16 ;

BILLS.—(Suite.)

Non-contents, 4. Lu seconde fois ; débats sur motion pour troisième lecture ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 166. Sanctionné, 168.

DRUMMOND—*Bill relatif à la rectorerie du township de*

Reçu et lu, 320. 57^e règle suspendue et lu seconde fois, 330. Ordre pour troisième lecture lu ; amendement pour le renvoyer à un comité de toute la Chambre présentement, 335. La Chambre en comité ; un amendement rapporté et agréé ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 336. Agréé, 354. Sanctionné, 464.

DUNDAS—*Bill pour consolider la dette de la ville de*

Reçu et lu, 204. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 211. Rapporté sans amendement, 265. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 286, 287. Sanctionné, 461.

DUNDAS—*Bill du collège wesleyen de filles à*

Reçu et lu, 258. 49^e et 57^e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 288. Rapporté sans amendement, 357. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 361. Sanctionné, 464.

DURHAM ET NORTHUMBERLAND—*Bill pour diviser*

Reçu et lu, 259. Motion pour ajourner seconde lecture adoptée après débats, 309. Motion pour seconde lecture présentement ; débats sur amendement pour renvoyer à trois mois, 317. Contents, 29 ; Non-contents, 12.

ECOLE—*Bill pour amender les lois d', B.-C.*

Reçu et lu, 331. Débats sur motion pour seconde lecture, 336. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 336. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 350. Sanctionné, 464.

ECOLES COMMUNES—*Bill relatif aux*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu *pro forma*. 16.

ELECTEURS—*Bill relatif à l'inscription des*

Reçu et lu, 301. Lu seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 315. La Chambre en comité et bill rapporté sans amendement, 327. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 464.

BILLS.—(Suite.)

ELECTIONS CONTESTÉES—*Bill pour abroger la loi relative aux*

Reçu et lu, 122. Lu seconde fois, 138. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 143. Sanctionné, 462.

ERNESTOWN—*Bill pour transporter certains terrains aux commissaires d'école d'*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 190. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 202. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 210. Amendé par cette Chambre ; agréé et l'Assemblée en est informée, 332. Sanctionné, 463.

FAUX—*Bill pour amender les lois relatives au crime de*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 401. Seconde lecture remise, 409. Lu seconde fois, 415. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 420. Amendé par cette Chambre ; considéré ; agréé et l'Assemblée en est informée, 454. Sanctionné, 466.

FAUX PRÉTENTES—*Bill pour amender la loi relative aux*

Présenté par l'honorable M. Ross et lu, 266. Lu seconde fois, 290. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 298. Agréé, 365. Sanctionné, 464.

FEMMES MARIÉES—*Bill pour amender la loi qui règle le transport des immeubles des*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 111. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 127. Amendements rapportés et adoptés, 137. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée ; amendé par cette Chambre ; considéré ; agréé et l'Assemblée en est informée, 446. Sanctionné, 467.

FEMMES MARIÉES—*Bill pour assurer en propre certains droits de propriété aux*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu, 20. Seconde lecture remise, 34. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 39. Certains Membres ajoutés au comité, 43. Amendements rapportés et adoptés, 55. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 63. Amendé par cette Chambre, 374. Considération remise, 392. Considérés, 399. Débats sur adoption d'iceux ; amendement pour les prendre de nouveau en considération le lendemain adopté ; motion principale adoptée telle qu'amendée, 399. Considérés, agréés et l'Assemblée en est informée, 409. Sanctionné, 465.

BILLS.—(Suite.)

FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL.—*Bill pour amender les lois relatives au*

Reçu et lu, 338. Débats sur motion pour seconde lecture ; débats ajournés 368. Repris, bill lu seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 308. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 314. Sanctionné, 463.

GALT—*Bill pour consolider la dette de la ville de*

Reçu et lu 319. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 330. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 349. Sanctionné, 464.

GUELPH ET DUNDAS—*Bill pour confirmer un arrangement à l'égard de la dette du chemin de*

Reçu et lu, 139. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 149. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 178. Sanctionné, 462.

GUELPH ET DUNDAS—*Bill pour amender les actes relatifs au chemin de*

Reçu et lu, 139. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 149. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 178. Sanctionné, 461.

GUELPH ET WELLINGTON—*Bill d'incorporation de la compagnie du chemin de*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 245. Seconde lecture remise, 258, 288, 300. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 318. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 325.

HALIFAX NORD—*Bill relatif aux limites du township d'*

Reçu et lu, 247. Seconde lecture remise, 269. Motion pour suspendre 49^e règle ; objection ; règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 299. Rapporté sans amendement, 304. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 315. Sanctionné, 463.

HAVRES ET RADES, B.-C.—*Bill pour régler les*

Reçu et lu, 338. Seconde lecture remise, 353. Lu seconde fois ; comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 370. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 381. Sanctionné, 464.

BILLS.—(*Suite.*)HOMEOPATHIE—*Bill concernant l'*

Reçu et lu, 354. Motion pour suspendre 49^e règle adoptée après débats ; débats sur motion pour seconde lecture ; amendement pour renvoyer à trois mois—Contents, 13 ; Non-contents, 26. Motion principale adoptée ; bill lu seconde fois ; renvoyé à un comité et l'honorable M. Campbell ajouté au comité, 371. Rapporté sans amendement, 383. Motion pour troisième lecture ; amendement pour le renvoyer présentement au comité de toute la Chambre adopté ; la Chambre en comité ; un amendement rapporté et adopté ; bill lu troisième fois ; question sur sa passation, 383—Contents, 24 ; Non-contents, 16. Passé et envoyé à l'Assemblée, 384. Agréé, 419. Sanctionné, 465.

HOWARD—*Bill de la réserve de chemin du township d'*

Reçu et lu, 337. Seconde lecture remise, 378. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 395. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 405. Sanctionné, 465.

HURON ET BRUCE—*Bill pour confirmer un règlement des comtés d'*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 106. Débats sur motion pour suspendre 49^e règle ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 113.

HURON ET BRUCE—*Bill relatif à la taxe imposée pour les chemins de gravier d'*

Reçu et lu, 355. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 379. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 385. Sanctionné, 465.

LEERVILLE—*Bill d'incorporation de la ville d'*

Reçu et lu, 355. Seconde lecture remise, 379. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 395. Amendements rapportés et adoptés, 426. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 432. Agréé, 434. Sanctionné, 466.

IMMEUBLES—*Bill pour empêcher le transport frauduleux des*

Reçu et lu, 134. Seconde lecture remise, 143. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 164. Un amendement rapporté et adopté, 164. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 174. Agréé, 185. Sanctionné, 462.

BILLS.—(Suite.)

INDÉPENDANCE DU PARLEMENT—*Bill pour amender les lois de l'*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 36. Seconde lecture remise, 63. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 74. Un amendement rapporté, 222. Considéré et adopté après débats, 229. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 236.

INTÉRIEUR—*Bill pour autoriser certaines municipalités à établir des moyens de communication à l'*

Reçu et lu, 259. Seconde lecture remise, 288. Débats sur motion pour seconde lecture; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 300. Amendements rapportés, 384, 385. Considérés et adoptés; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 396. Agréé, 427. Sanctionné, 466.

INVENTAIRES DANS LE B.-C.—*Bill relatif à la clôture des*

Reçu et lu, 114. Seconde lecture remise, 122. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 174. Rapport qu'il ne soit pas procédé ultérieurement sur le bill adopté, 190.

ISLE-AUX-GRUES—*Bill pour séparer la municipalité de l'*

Reçu et lu, 114. 49^e règle suspendue, bill lu seconde fois, 127. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 133. Sanctionné, 168.

JUGES DE PAIX—*Bill relatif aux devoirs des, hors des sessions.*

Présenté par l'honorable M. Armand et lu, 117. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 122.

JUGES DE PAIX—*Bill de la qualification des*

Reçu et lu, 144. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 154. Rapporté sans amendement, 163. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 170. Sanctionné, 461.

JURY DANS LES CAUSES CIVILES—*Bill relatif aux procès par*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 20. Seconde lecture remise, 36. Débats sur motion pour seconde lecture, 56—Contents, 28; Non-contents, 4. Lu seconde fois; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 56. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 63.

BILLS.—(Suite.)

LAC ST. JEAN—*Bill relatif aux limites de la municipalité du*

Reçu et lu, 247. Seconde lecture remise, 270. 47e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 290. Rapporté sans amendement, 295. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 307. Sanctionné, 462.

LETTRES DE CHANGE—*Bill pour abroger certaines dispositions de la loi relative au paiement des*

Présenté par l'honorable M. Boulton et lu, 77. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 90, 91. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 126. Agréé, 460. Sanctionné, 467.

LICENCES D'AUBERGE, B. C.—*Bill pour amender l'acte des, de 1851.*

Présenté par l'honorable M. Armand et lu, 96. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 106, 107. Rapporté sans amendement, 110. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 117.

LICENCES DE BOUTIQUES ET D'AUBERGES—*Bill relatif aux*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre et lu, 41. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 57. Amendements rapportés, 90. Considération remise, 100. Débats sur motion d'adoption ; amendement pour renvoyer à un comité de toute la Chambre retiré ; amendement à la motion principale adopté ; certains Membres ajoutés au comité spécial, 107. Nouveaux amendements rapportés et adoptés, 122. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 127.

LONDON ET PORT STANLEY—*Bill pour amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer de*

Reçu et lu, 319. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 329. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 432. Sanctionné, 466.

MCGILL—*Bill pour amender les actes relatifs au collège*

Reçu et lu, 160. Seconde lecture remise, 167, 180. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 197. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 201. Sanctionné, 462.

BILLS.—(Suite.)

McLEAN—*Bill pour venir en aide à*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 71. (Certains ordres au sujet des avis, notification des Membres, etc., 71.) Motion pour suspendre en partie 63e règle adoptée après débats, 81. Ordre pour seconde lecture et entendre les conseils pour et contre, et notifier les Membres, lu, 111. Déposition et témoignages de Richard Yates, et témoignages de S. Hewgill et autres, lus ; motion pour seconde lecture—Contents, 20 ; Non-contents, 7—bill lu seconde fois, 112. Motion pour troisième lecture—Contents, 17 ; Non-contents, 5—bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée ; copie des témoignages communiquée à l'Assemblée, 117. Agréé, 390. Réservé pour la signification du plaisir de sa Majesté, 468.

MAÎTRES ET SERVITEURS—*Bill pour régler les obligations des*

Reçu et lu, 354. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 379.

MÉGANTIC—*Bill pour amender l'acte de la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de*

Reçu et lu, 377. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 393. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 397. Sanctionné, 465.

MEMBRES DU PARLEMENT—*Bill pour indemniser les*

Reçu et lu, 427. Ordre pour seconde lecture, 429. Débats sur motion pour seconde lecture, 443. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 467.

MERCER—*Bill pour venir en aide à W. L.*

Reçu et lu, 373. Seconde lecture remise, 382. Lu seconde fois, 396. Lu troisième fois ; question sur sa passation, 397—Contents, 14 ; Non-contents, 2—Passé et l'Assemblée en est informée, 396. Sanctionné, 465.

MILICE—*Bill pour amender les lois de la*

Reçu et lu, 407. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre ; rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 416. Ordre pour renvoyer de nouveau à un comité de toute la Chambre ajourné, 443. La Chambre en comité et bill rapporté sans amendement, 456. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 457. Sanctionné, 467.

BILLS.—(Suite.)

MONTRÉAL—*Bill de l'école anglaise et canadienne de*

Reçu et lu, 233. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité. 245. Amendements rapportés, 262. Débats sur motion d'adoption, 263—Contents, 24 ; Non-contents, 16—Bill lu troisième fois, 285. Question sur sa passation, 285—Contents, 18 ; Non-contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 286. Agréé, 331. Sanctionné, 463.

MONTRÉAL—*Bill de la société historique de*

Reçu et lu, 418. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 426. Rapporté sans amendement, 429. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 442. Sanctionné, 467.

MONTRÉAL—*Bill de l'hôpital-général de*

Reçu et lu, 204. Débats sur motion pour seconde lecture, 216. Lu seconde fois ; motion pour renvoyer à un comité ; amendement ; objection—Contents, 22 ; Non-contents, 14—Renvoyé de nouveau au comité, 218. Honorable M. Panet ajouté au comité, 236. Rapporté sans amendement et renvoyé à un comité de toute la Chambre ; un amendement rapporté ; motion d'adoption, 264.—Contents, 24 ; Non-Contents, 16—Bill lu troisième fois ; division sur sa passation—Contents, 21 ; Non-Contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 286. Agréé, 331. Sanctionné, 463.

MONTRÉAL—*Bill de la société de bibliothèque de*

Reçu et lu, 310. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 318. Rapporté sans amendement ; motion pour troisième lecture le lendemain, 321. Amendement pour renvoyer présentement à un comité de toute la Chambre ; la Chambre en comité et un amendement rapporté ; motion pour recevoir rapport—Contents, 20 ; Non-contents, 14—Amendement agréé, 322. Troisième lecture remise, 335. Lu troisième fois ; division sur sa passation—Contents, 23 ; Non-contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 351. Agréé, 365. Sanctionné, 464.

MONTRÉAL—*Bill de la société d'histoire naturelle de*

Reçu et lu, 310. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 318. Rapporté sans amendement, 322. Motion pour troisième lecture le lendemain ; amendement pour renvoyer présentement à un comité de toute la Chambre ; la Chambre en comité ; un amendement rapporté ; motion d'adoption, 323—Contents, 19 ; Non-contents,

BILLS.—(Suite.)

17—troisième lecture remise, 335. Bill lu troisième fois ; division sur sa passation—Contents, 23 ; Non-contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 351. Agréé, 365. Sanctionné, 464.

MONTREAL—*Bill de l'église de la paroisse protestante de*

Reçu et lu, 134. 49e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 149. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 152. Sanctionné, 168.

MONTREAL—*Bill de l'association littéraire de St. Patrice de*

Reçu et lu, 247. Seconde lecture remise, 258, 272. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 300. Amendements rapportés ; objection à la motion d'adoption, 324—Contents, 20 ; Non-contents, 17—Troisième lecture remise, 335. Bill lu troisième fois ; division sur sa passation, 351. Contents, 23 ; Non-contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 352.

MUNICIPAL—*Bill pour amender l'acte, de 1858, H.-C.*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 314. Débats sur motion pour seconde lecture, 328. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 329. Amendements rapportés et adoptés ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 413.

MUNICIPAL—*Bill pour dissiper tous doutes quant à une disposition de l'acte, Haut-Canada.*

Reçu et lu, 427. Ordre pour seconde lecture, 430. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 442. Sanctionné, 466.

MUNICIPALE—*Bill pour amender la loi, H.-C.*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 148. Ordre pour seconde lecture déchargé, 167.

MUNICIPALES—*Bill pour amender l'acte des institutions, H.-C.*

Reçu et lu, 455. 46e règle suspendue ; lu seconde fois ; débats sur motion pour troisième lecture, 455. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 455, 456. Sanctionné, 466.

MUNICIPALITÉS DE COMTÉS, B.-C.—*Bill relatif aux répartitions des*

Reçu et lu, 337. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 353. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 361. Sanctionné, 464.

BILLS.—(Suite.)

NAVIGATION DANS LES EAUX CANADIENNES—*Bill relatif à la*

Reçu et lu, 393. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 409. La Chambre en comité ; un amendement rapporté et adopté, 415. Troisième lecture remise, 420 ; 431. Ordre pour troisième lecture lu, 441. Nouveaux amendements proposés et adoptés, 441, 442. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 442. Agréé, 459. Sanctionné, 467.

NAVIRES ÉTRANGERS ADMIS AU COMMERCE CÔTIER—*Bill relatif aux*

Reçu et lu, 407. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois ; motion pour troisième lecture à la prochaine séance adoptée après débats, 416. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 420. Sanctionné, 466.

NIAGARA ET DÉTROIT—*Bill pour consolider les actes de la compagnie du chemin de fer des rivières*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 131. Débats sur motion pour seconde lecture, 160. Seconde lecture remise, 160, 184, 197. Lu seconde fois, 203. Débats sur motion de renvoi à un comité ; renvoyé avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, 203. Certains Membres ajoutés au comité ; pétitions contre bill renvoyées, 210. Amendements rapportés, rapport spécial, 334. Considération remise, 352. Considérés, 358. Motion d'adoption du premier amendement adoptée après débats ; second, troisième, quatrième et cinquième amendements adoptés ; Motion d'adoption du sixième amendement ; débats sur motion en amendement, 358—Contents, 10 ; Non-contents, 29—Motion principale adoptée ; les autres amendements adoptés, 359. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 361. Amendé par cette Chambre, 445. Agréé et l'Assemblée en est informée, 445, 446. Sanctionné, 467.

NORD-OUEST—*Bill de la compagnie de transport du*

Reçu et lu, 292. 49^e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 309. Rapporté sans amendement, 312. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 327. Sanctionné, 463.

NOTAIRES (CONVEYANCERS)—*Bill relatif à la responsabilité des*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 41. Seconde lecture, 52, 64, 69, 80. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 85. Un amendement rapporté et adopté, 116. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 121, 122.

BILLS.—(Suite.)

OTTAWA—*Bill de la compagnie d'expédition dite du peuple d'*

Reçu et lu, 267. 57e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 290. Amendements rapportés, 305. Considérés et adoptés, 316. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 327. Agréé, 338. Sanctionné, 464.

PASSAGES D'EAU, H.-C.—*Bill pour amender la loi qui règle les*

Reçu et lu, 454. 46e règle suspendue ; lu seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 454. Sanctionné, 466.

PÊCHERIES—*Bill pour amender l'acte des*

Présenté par l'honorable M. Guévremont et lu, 90. Seconde lecture remise, 96. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 143.

PEINTURES—*Bill au sujet d'un brevet d'invention pour la préparation des*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 190. Seconde lecture remise, 202. Motion pour suspendre 49e règle rejetée après débats, 211.

PERSONNES DE COULEUR EN CANADA—*Bill de l'association pour l'instruction des*

Reçu et lu, 310. 49e règle suspendue, bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 328. Rapporté sans amendement ; un amendement proposé et adopté ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 338. Agréé, 419. Sanctionné, 465.

PETERBOROUGH ET VICTORIA—*Bill pour confirmer un règlement des comités de*

Reçu et lu, 393. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 409, 410. Sanctionné, 465.

PETITS DÉLITS—*Bill pour abroger la loi relative aux*

Reçu et lu, 258. Seconde lecture remise, 272. Ordre du jour pour seconde lecture lu ; motion pour remettre à trois mois adoptée, 316.

POIDS ET MESURES—*Bill pour amender la loi relative aux*

Reçu et lu, 392. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 399. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 403. Sanctionné, 465.

PORT HOPE, LINDSAY ET BEAVERTON—*Bill pour amender l'acte du chemin de fer de*

Reçu et lu, 292. Seconde lecture remise, 310. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 318.

BILLS.—(Suite.)

Amendements rapportés; Motion pour considérer iceux à la prochaine séance adoptée après débats, 437. Ordre pour prendre iceux en considération déchargé, 456.

PORT HOPE, LINDSAY ET BEAVERTON—*Bill pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de*

Reçu et lu, 319. Débats sur motion pour suspendre 46e règle; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 329. Rapporté avec divers amendements; pétition du conseil de ville de Peterborough contre le dit bill lue et renvoyée au comité, 350. Un amendement rapporté et adopté, 404. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 414. Agréé, 434. Sanctionné, 466.

PORT WHITBY ET LAC HURON—*Bill du chemin de fer de*

Reçu et lu, 354. Seconde lecture remise, 379. Débats sur motion pour suspendre 49e règle; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 395. Rapporté sans amendement, 405. Bill lu troisième fois, question sur sa passation adoptée après débats; passé et l'Assemblée en est informée, 414. Sanctionné, 465.

POUDRES—*Bill de la compagnie des, du Canada.*

Reçu et lu, 231. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 245. Rapporté sans amendement, 250. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 267. Sanctionné, 461.

PRESCOTT—*Bill relatif au transport des terrains d'école de la ville de*

Reçu et lu, 354. 49e règle suspendue; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 379. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 384. Sanctionné, 465.

PREUVE DE CERTAINS INSTRUMENTS, B.-C.—*Bill pour faciliter la*

Présenté par l'honorable M. Tessier et lu, 142. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 154. Un amendement rapporté et adopté, 165. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 174. Agréé, 330. Sanctionné, 467.

PROCEUREURS—*Bill pour amender celui de 1857, relatif à l'admission des*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 106. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 122. Amendements rapportés et adoptés, 163. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 170.

QUÉBEC—*Bill pour amender les actes de la corporation de*

Reçu et lu, 191. Lu seconde fois et renvoyé à un comité; pétition

BILLS.—(Suite.)

contre bill aussi renvoyée, 202. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 214. Sanctionné, 461.

QUÉBEC—*Bill de l'Asile des dames protestantes de*

Reçu et lu, 239. Seconde lecture remise, 257. Débats sur motion pour suspendre 49e règle, 270. Bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 271. Rapporté sans amendement ; motion pour troisième lecture ; amendement pour renvoyer le bill et le rapport à un comité de toute la Chambre présentement ; la Chambre en comité et un amendement rapporté ; motion d'adoption, 283—Contents, 23 ; Non-contents, 17.—Bill lu troisième fois ; question sur sa passation, 297—Contents, 25 ; Non-contents, 13—Passé et envoyé à l'Assemblée, 297, 298. Agréé, 331. Sanctionné, 463.

QUÉBEC—*Bill de l'Asile Ste. Brigitte de*

Reçu et lu, 239. Seconde lecture remise, 257. 49e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 271. Amendements rapportés ; motion pour qu'ils soient pris en considération, 281. Amendement pour les renvoyer au comité de toute la Chambre adopté ; la Chambre en comité et un nouvel amendement adopté : motion d'adoption, 282—Contents, 23 ; Non-Contents, 17—Amendements proposés par comité spécial adoptés, 283. Bill lu troisième fois ; question sur sa passation, 296—Contents, 25 ; Non-contents, 13—Passé et envoyé à l'Assemblée, 297.

RAMSAY—*Bill de la compagnie des mines de plomb de*

Reçu et lu, 240. Seconde lecture remise, 257. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 271. Rapporté sans amendement, 295. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 307. Sanctionné, 462.

REGISTRATEURS DE COMTÉS, H.-C.—*Bill pour venir en aide aux*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu, 201. Seconde lecture remise, 217. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 236. Rapporté sans amendement ; motion pour troisième lecture présentement ; débats sur amendement pour remettre à trois mois, 242—Contents, 14 ; Non-contents, 25—Motion principale adoptée ; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée. 243. Agréé, 460. Sanctionné, 467.

BILLS.—(Suite.)

RENTES FONCIÈRES ET VIAGÈRES—*Bill des*

Reçu et lu, 225. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 238. Amendements rapportés, 281. Considération remise, 309. Considérés et adoptés, 316. Bill renvoyé de nouveau au comité, 327. Nouveaux amendements rapportés, 357. Considérés et adoptés, 377. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 378. Agréé, 390. Sanctionné, 464.

RÉSERVES DES SAUVAGES, B.-C.—*Bill pour ouvrir des chemins à travers les*

Reçu et lu, 291. Lu seconde fois, 308. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 315. Sanctionné, 463.

RIVIÈRE-DU-LOUP—*Bill du pont de la*

Reçu et lu, 230. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 239. Amendements rapportés et adoptés, 254. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 268. Agréé, 301. Sanctionné, 463.

ROUVILLE—*Bill pour démembrer un certain territoire du comté de*

Reçu et lu, 225, 230. Seconde lecture remise, 257, 270. Débats sur motion pour suspendre 49^e règle, 299. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 300. Rapporté sans amendement, 304. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 315. Sanctionné, 463.

ROXTON—*Bill pour incorporer l'académie de*

Reçu et lu, 225. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 230. Amendements rapportés, 243. Motion d'adoption, amendement, motion principale adoptée tell qu'amendée, 243. Considération des amendements remise, 257. Ordre du jour lu pour prendre iceux en considération, 271. Motion pour renvoyer iceux à un comité de toute la Chambre pour retrancher un certain amendement rejetée après débats, 271. Motion d'adoption objectée ; amendements adoptés, 272. Bill lu troisième fois ; question sur sa passation—Contents, 21 ; Non-contents, 16—Passé et envoyé à l'Assemblée, 287. Agréé, 331. Sanctionné, 464.

STE. FOYE, L'ANCIENNE LORETTE ET ST. AMBROISE—*Bill relatif aux enregistrements dans*

Présenté par l'honorable M. A. J. Duchesnay et lu, 173. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 191. Rapporté sans amendement :

BILLS.—(Suite.)

lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 210, 211. Agréé, 401. Sanctionné, 463.

ST. GEORGE D'AUBERT GALLION—*Bill relatif aux registres de la paroisse de*

Reçu et lu, 354. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 370. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 381. Sanctionné, 464.

ST. LAURENT—*Bill de la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du*

Reçu et lu, 258. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 272. Amendements rapportés et adoptés, 294. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 307. Agréé, 331. Sanctionné, 463.

SARNIA—*Bill pour permettre l'achat de certaines terres de la couronne par le township de*

Reçu et lu, 247. Seconde lecture remise, 258, 272. 49e et 57e règles suspendues; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 308. Rapporté sans amendement, 314. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 327. Sanctionné, 463.

SEIGNEURIAL—*Acte d'amendement de 1859.*

Reçu et lu, 337. Seconde lecture remise, 358. Débats sur motion pour seconde lecture ajournés, 362. Repris; débats sur motion d'ajournement, 363—Contents, 22; Non-contents, 22—Rejetée par la voix prépondérante de l'Orateur, 364. Débats repris pour motion pour seconde lecture; question sur la dite motion—Contents, 26; Non-contents, 15—Bill lu seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 364. Amendements rapportés, 367. Motion pour le renvoyer de nouveau au comité de toute la Chambre afin d'ajouter certains mots à la 18e clause, 367—Contents, 12; Non-Contents, 26—Amendements adoptés, 368. Bill lu troisième fois; question sur sa passation—Contents, 24; Non-contents, 11—Passé et envoyé à l'Assemblée, 369. Agréé, 374. Sanctionné, 464.

SEMENCE—*Bill pour autoriser les conseils de comtés à faire un prêt de grains de*

Reçu et lu, 134. Lu seconde fois; 49e règle suspendue; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 139. Sanctionné, 169.

SERMENTS—*Bill pour abolir en partie l'usage des*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre et lu, 101. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé à un comité.

BILLS.—(*Suite.*)

148. Certains Membres ajoutés au comité, 153. Amendements rapportés, 244. Considérés ; débats sur motion d'adoption, 269 —Contens, 13 ; Non-contentis, 20.

SOCIÉTÉS—*Bill pour régler la distribution des biens des membres de*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 81. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 92. Amendements rapportés et adoptés, 103. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 106. Agréé, 135. Sanctionné, 168.

SOMBRA ET DAWN—*Bill pour réunir partie des townships de, à certains autres townships.*

Reçu et lu, 337. Seconde lecture remise, 378, 395. Débats sur motion pour seconde lecture, 399. Amendement pour remettre à trois mois retiré : motion principale adoptée ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 400. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 434. Sanctionné, 466.

STATUTS REFOUNDUS DU CANADA—*Bill des*

Reçu et lu, 291. Ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 298. La Chambre en comité, bill rapporté sans amendement, 308. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 314. Sanctionné, 463.

STATUTS REFOUNDUS POUR LE H.:C.—*Bill des*

Reçu et lu, 291. Ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 298. La Chambre en comité, bill rapporté sans amendement, 308. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 314. Sanctionné, 462.

STREETSVILLE—*Bill pour détacher une certaine étendue de terre de*

Reçu et lu, 373. 2e lecture remise, 392, 395. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 410. Sanctionné, 465.

SUBSIDES—*Bill des*

Reçu et lu, 419. Motion pour seconde lecture, 421. Débats sur amendement, 421—Contentis, 23 ; Non-contentis, 20—Débats sur motion pour seconde lecture ; débats sur amendement ajournés, 435. Repris et amendement retiré ; débats sur motion principale ajournés, 436. Repris ; amendement ; question d'ordre ; Orateur

BILLS.—(Suite.)

déclare que l'amendement n'est pas à l'ordre; question sur motion principale, 438—Contents, 24; Non-contents, 20—Bill lu seconde fois; motion pour suspension de la 46e règle et pour troisième lecture présentement adoptée après débats; bill lu troisième fois; question sur sa passation—Contents, 24; Non-contents, 20—Protestation, 439. Passé et l'Assemblée en est informée, 440. Sanctionné, 468.

TÉLÉGRAPHE—*Bill de la compagnie canadienne et anglaise de*

Reçu et lu, 230. Seconde lecture remise, 239. Débats sur motion pour suspension de la 49e règle; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 246. Amendements rapportés et adoptés, 262. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 285. Agréé par cette Chambre, 301. Sanctionné, 462.

TÉLÉGRAPHE DES DEUX-MONDES—*Bill du*

Reçu et lu, 445. 49e et 57e règles suspendues; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 453. Rapporté sans amendement; 46e règle suspendue; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 456. Sanctionné, 466.

TESTAMENTS—*Bill pour amender les lois relatives aux*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 39. Seconde lecture remise, 52, 71, 90, 112, 138, 153, 180. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 197.

THOMPSON—*Bill relatif aux biens de feu Charles*

Reçu et lu, 191. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 202. Certains Membres ajoutés au comité spécial, 211. Rapporté sans amendement, 221. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 228. Sanctionné, 462.

TORBOLTON—*Bill relatif aux lignes latérales des lois du township de*

Reçu et lu, 205. Seconde lecture remise, 216, 223. 57e règle suspendue; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 229. Rapporté sans amendement, 325. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 464.

TORONTO—*Bill relatif aux débetures de la cité de*

Reçu et lu, 338. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 353. Rapporté sans amendement, 359. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 367. Sanctionné, 464.

BILLS.—(Suite.)

TORONTO—*Bill de la société d'horticulture de*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 184. Seconde lecture remise, 201. 49e et 57e règles suspendues ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 217. Rapporté sans amendement, 221. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 228. Agréé, 390. Sanctionné, 465.

TRAVAUX PUBLICS—*Bill pour consolider les lois relatives aux*

Reçu et lu, 123. Lu seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité général, 138. Rapport de progrès, 144, 150. Renvoyé de nouveau au comité général et amendements rapportés ; motion pour recevoir rapport ; amendement pour renvoyer de nouveau icelui pour l'amender ultérieurement rejeté après débats, 154—Contents, 10 ; Non-contents, 27—Motion principale et amendements adoptés, 155. Bill lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 160. Agréé, 166. Sanctionné, 169.

UNION—*Bill de la compagnie d' de transport et de chemin de fer*

Reçu et lu, 267. Lu seconde fois et renvoyé à un comité, 299. Amendements rapportés et adoptés, 306. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 315. Agréé, 338. Sanctionné, 464.

VESPRE ET SUNNIDALE—*Bill de la désunion des townships de*

Reçu et lu, 185. Seconde lecture remise, 197, 203, 217, 223, 230, 238
Motion pour suspendre 49e règle rejetée après débats, 245, 246.

VILLAGES—*Bill relatif au dépôt des plans de, dans les bureaux d'enregistrement, H.-C.*

Reçu et lu, 302. Lu seconde fois et ordonné de le renvoyer à un comité de toute la Chambre, 315. La Chambre en comité et le bill rapporté sans amendement, 327. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 335. Sanctionné, 464.

WELLAND—*Bill pour amender les actes de la compagnie du chemin de fer de*

Reçu et lu, 224, 230. Débats sur motion pour suspension de la 49e règle ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 256. Rapporté sans amendement, 275. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 296. Sanctionné, 462.

WELLAND—*Bill pour la protection des ponts sur la rivière*

Reçu et lu, 185. Lu seconde fois et renvoyé, 197. Amendements

BILLS.—(Suite.)

rapportés et agréés, 253. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 267. Agréé, 311. Sanctionné, 462.

WHITEHALL—*Bill de la compagnie d'expédition de*

Reçu et lu, 291. Seconde lecture remise, 316, 329, 378, 391, 410. Débats sur motion pour seconde lecture ; débats sur amendement pour remettre à trois mois—Contents, 16 ; Non-contents, 15—Motion principale adoptée telle qu'amendée, 418.

WILLIAMS—*Bill pour diviser le township de, en deux municipalités.*

Reçu et lu, 231. 57^e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 270. Rapporté sans amendement, 314. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 327. Sanctionné, 463.

WOODSTOCK—*Bill de l'institut canadien littéraire de*

Reçu et lu, 161. 49^e règle suspendue ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 167. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 178. Sanctionné, 461.

WOTTON—*Bill pour diviser le township de*

Reçu et lu, 160. Seconde lecture remise, 167, 180, 229. Débats sur motion pour seconde lecture ; bill lu seconde fois et renvoyé à un comité, 256. Rapporté sans amendement, 284. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 298. Sanctionné, 462.

YONGE ET ESCOTT—*Bill pour séparer les townships de*

Reçu et lu, 203. Motion pour suspension de la 49^e règle rejetée après débats, 217. Bill remis sur les ordres du jour ; lu seconde fois et renvoyé à un comité, 228. Rapporté sans amendement ; pétitions pour et contre le bill renvoyées au comité pour être considérées ultérieurement, 233. Rapporté sans amendement ; motion pour troisième lecture le lendemain adoptée après débats, 254. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 267. Sanctionné, 462.

ZORRA-OUEST ET EMBRO—*Bill relatif aux écoles de*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 201. Seconde lecture remise, 216. Déchargé 255.

BISSONET : M., et autres, paroisse nouvellement érigée de St. Paul. Pétition, 129.

- BLACK : S., et autres, Turnberry, et Howick. Pétition, 130.
- BLAKELEY : T. H., et autres, London. Pétition, 130.
- BOIS DEBOUT : *Voir* Liste alphabétique des bills.
- BONAVENTURE : Maires de différentes municipalités du comté de. Pétition, 105.
- BOOTH : John, de Toronto. Pétitions, 79, 213.
- BOUCHER L. P., et autres, de l'Islet. Pétitions, 136, 141.
- BOUCHERVILLE : Institut des artisans et bibliothèque de. Pétition, 58.
- BOUDRIAS : Dominique. Pétition, 109.
- BOURGET : Révérend C., et autres, de la Pointe Lévis. Pétition, 141.
- BOURRET : L'honorable Joseph, décès de, annoncé à la Chambre, 103.
- BOURSIER :
- De l'asile provincial des aliénés de Toronto, rapport du, pour 1858, 25.
 - De l'université de Toronto et du collège du Haut-Canada, rapport du, pour 1858, 302.
- BOWMANVILLE : Conseil municipal de la ville de. Pétitions, 200, 208.
- BRANDON : Colons établis sur les réserves du clergé dans le township de. Pétition, 235.
- BRANT :
- Corporation municipale du comté de. Pétition, 35.
 - Township de, John Bruce et autres. Pétition, 109.
 - Juges de paix pour le comté de. Pétition, 182.
- BRANTFORD : De la compagnie d'assurance d'union des cultivateurs britanniques de. Pétition, 102. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- BREIN : L. R., et autres, de la paroisse de Ste. Hélène. Pétition, 46.
- BRODEUR :
- L., et autres, St. Pie. Pétition, 33.
 - J., et autres, St. Hughes. Pétition, 42.
- BRODIE : Francis, village d'Ingersol. Pétition, 41. Renvoyée à un comité spécial, 55. *Voir* Comité, No. 9 ; et Liste alphabétique des bills.
- BROME : Association de bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 120.
- BROWN :
- Peter B., et autres, township de Culross. Pétition, 109.
 - Thomas, et autres, township de Saugeen. Pétition, 109.

BRUCE :

- Corporation municipale de. Pétitions, 75, 103.
 John, et autres, township de Brant. Pétition, 109.
 Corporation municipale provisoire, comté de. Pétition, 109.

BRUNET : Révérend R., et autres, de Ste. Rose de Lima. Pétition, 65.

BUFFALO ET DÉTROIT : Habitants de. Pétition, 195.

BULSTRODE : Township de. Pétition, 274.

BURK : I., et autres, ville de Bowmanville. Pétition, 141.

BUREAU : De poste, amendement de la loi du. *Voir* Liste alphabétique des bills.

BURNHAM : A. A., et autres, township d'Hamilton. Pétition, 130.

BYTOWN : Corporation du collège de. Pétition, 53. Rapport, 130.

CCADIEUX : F. X., et autres, de la paroisse de St. Simon. Pétition, 141.

CAMDEN : Conseil municipal. Pétition, 147.

CAMERON : Malcolm, de Sarnia. Pétition, 340.

CAMPBELL :

- L'honorable Alexander, prête serment, 13.
 Rollo, imprimeur, de Montréal. Pétition, 293.

CANADA :

De la compagnie du crédit foncier du. Pétition, 63. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De la compagnie des poudres du. Pétition, 62. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De la compagnie d'assurance sur la vie du. Rapport, 73.

De la banque chartrée du. Pétition, 109. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De la compagnie des ardoisières du. *Voir* Liste alphabétique des bills.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE : Pétitions, 213, 312, 324.

CAREY : Révérend G. M. W., et autres, de St. Catherines. Pétition, 129.

CARLISLE : Nouveau bureau d'enregistrement à, comté de Bonaventure. Pétition, 105.

CARRICK : M. F., et autres. Pétition, 109.

CARRON : L., et autres, township de Shefford. Pétition, 58.

CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES : *Voir* Rapports, No. 10.

- CENS ET RENTES : Rentes constituées représentant les. Pétitions, 151, 152, 157, 172, 176, 177, 182, 187, 194, 199, 207, 220, 227, 232, 235, 249, 260, 293, 312, 334, 340.
- CENSITAIRES : POUR un octroi aux. Pétition, 187.
- CHAFFERS : W. H., et autres. Pétition, 46.
- CHAMBLY :
- De l'institut des artisans du village de. Pétition, 83.
 - Révérénd P. M. Mignault et autres, de. Pétition, 136.
 - Conservation du fort de. Pétition, 136.
- CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES : B. C. Pétition, 69.
- CHAMBRES DE COMMERCE :
- De Toronto. Pétition, 136.
 - De Québec, Pétitions, 141, 188.
 - De Montréal. Pétitions, 146, 173, 221, 241.
 - De Kingston. Pétition, 312.
- CHARBON : Contre certaines parties du bill réglant le mesurage du. Pétition, 231. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- CHARLESBOURG : Révérend E. Payment et autres. Pétition, 130.
- CHATHAM : Conseil municipal de. Pétition, 58.
- CHERRIER : C. S., et autres, de Montréal. Pétition, 53.
- CHISHOLM : F. et Cie., et autres, Brampton, Pétition, 151.
- CHEMINS :
- Sur les bords du St. Laurent, entre les rivières Noire et Saguenay. Pétition, 158.
 - En arrière de la paroisse de St. Eloi. Pétition, 207.
 - Du village de Plessisville au township d'Halifax. Pétition, 208.
 - De Settrington. Pétition, 212.
 - De St. Basile. Pétition, 213.
 - De Matane au Cap Chat. Pétition, 213.
 - De Ste. Anne à Gaspé. Pétition, 213.
 - De St. Philippe au premier rang du township d'Arthabaska. Pétition, 221.
 - La route de Stoneham. Pétition, 235.
 - Dans la paroisse de St. Malachy. Pétition, 241.
 - "Chemin de grève" au sud de Québec. Pétition, 249.
 - Compagnie du chemin de Guelph et Wellington. *Voir* Liste alphabétique des bills. Honoraires payés lors de l'introduction du bill, remboursés, 448.

CHEMINS.—(Suite.)

- De Bridgewater. Pétition, 108.
 Dans le township de Dorchester. Pétition, 110.
 Depuis la station du Grand Tronc de chemin de fer, dans le township de Warwick, jusqu'à la cité des Trois-Rivières. Pétition, 125.
 Dette de la compagnie du, de Guelph et Dundas. Pétition, 125. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Dans la municipalité du lac St. Jean. Pétition, 129.
 De New Richmond. Pétition, 130.

CHEMINS DE FER :

- Compagnie du chemin de fer d'Amherstburg et St. Thomas. Pétition, 195.
 Grand Tronc, rapport pour 1857, 147. Résolution pour une adresse au sujet de la charge officielle remplie par un Membre du Conseil Exécutif dans le, 52.
 Embranchement du, des Trois-Rivières à Arthabaska. Pétition, 340.
 Intercolonial. Pétitions, 130, 261. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 De London et Port Stanley. Pétition, 95. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de Mégantic. Pétition contre, 321. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Montréal et Champlain. Rapport pour 1858, 47.
 Des rivières Niagara et Détroit. Pétitions, 136, 169, 170, 187, 194, 195, 220, 241, 261, 302. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Compagnie du, de transport et de navigation du Nord-Ouest. Pétition, 121. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Compagnie du, du nord et de navigation du St. Maurice. Pétition, 275. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Compagnie du, du nord du Canada. Pétition, 130. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 D'Ontario, Simcoe et Huron, rapport pour 1858, 67.
 De Peterborough et du lac Chemong. Pétition, 195.
 De Peterborough et Victoria, légalisation d'un règlement de la compagnie du. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 De Port Hope, Lindsay et Beaverton. Pétitions, 103, 146, 158, 195, 208, 213, 232, 334, 366. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 De Port Hope, Whitby et du lac Huron. Pétitions, 126, 208, 423, 436. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Amendement des actes de la compagnie du chemin de fer de Welland. Pétition, 116. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Compagnie du havre et du chemin de fer de Woodstock et du lac Erié. Pétition, 195.

CHEMINS DE FER.—(Suite.)

Amendement de l'acte des clauses consolidées des. Voir Liste alphabétique des bills.

CHRISTIE : L'honorable David, prête serment, 14.

CLARK :

Johu, aîné, comté de Lincoln. Pétition, 54.

J. McLeod, et autres, Toronto. Pétition, 137.

CLERGÉ : Réserves du. Pétition, 235.

CO-ASSOCIÉS : Distribution de la propriété des. Voir Liste alphabétique des bills.

COBOURG :

De la corporation de. Pétitions, 72, 76.

Thomas Henan et autres. Pétition, 83.

Consolidation de la ville de. Pétitions contre, 208, 220, 235, 249, 261, 274. Voir Liste alphabétique des bills.

Incorporation de la compagnie de manufacture de. Pétition, 275. Voir Liste alphabétique des bills.

COLLÈGES : Voir Education.

COLLINGWOOD : Compagnie de manufacture de coton de. Pétition, 121. Voir Liste alphabétique des bills.

COLLINS :

Stephen, et autres, Woodstock. Pétition, 105.

R. S., et autres, Smith's Fall. Pétition, 136.

COMITÉS NOMMÉS :

- 10.—Pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, 16. L'honorable M. Simpson ajouté à ce comité, 40. Le quorum sera composé de cinq Membres pour l'expédition des affaires, 75. L'honorable M. Patton ajouté à ce comité, 100. Toutes pétitions, rapports, papiers et documents dont l'impression sera demandé, seront renvoyés à ce comité, 55. Réponse à l'adresse au sujet des dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, soumise à ce comité, 180. Voir Comités, No. 11. Pétition de la société littéraire et historique de Québec renvoyée à ce comité, 190.

Des privilèges—

- 2.—Pour prendre en considération les ordres, usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, 16. L'honorable M. A. J. Duchesnay est ajouté à ce comité, 18. L'honorable

COMITÉS NOMMÉS.—(*Suite.*)

Orateur fait rapport qu'il n'est décédé aucun Membre de cette Chambre depuis la dernière session, 44.

Des dépenses contingentes—

- 3.—Pour examiner et faire rapport sur les dépenses contingentes, 17. Premier rapport présenté et adopté, 62. Second rapport présenté et adopté, 451, 452.

Des journaux—

- 4.—Pour examiner et améliorer les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial, 17. Pour s'enquérir s'il serait convenable d'insérer dans les journaux de cette Chambre les pétitions présentées contre l'élection des Membres de cette Chambre ainsi que les réponses des Membres siégeants ; motion proposée et adoptée après débats, 55. Rapport adopté, 67.
- 5.—Pour aider l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres d'un comité collectif des deux Chambres, 20. Pétition du révérend Patrick Conway et autres, renvoyée à ce comité, 37. Rapport, 386.
- 6.—Pour examiner et faire rapport sur les règlements, ordres et formules du Conseil Législatif, compilés et mis en ordre par Robert LeMoine, écuyer, l'un des assistants-greffiers de cette Chambre, 20.
- 7.—Pour préparer une adresse en réponse au discours du trône, 26. Voir Adresses, No. 1.
- 8.—Pour s'enquérir de l'état de la loi des banqueroutes et de l'insolvabilité en cette province, 39. Rapport, 293. Bill présenté, 294.
- 9.—Sur la pétition de Francis Brodie, avec pouvoir de faire rapport par bill, 55. Rapport ; adopté et bill présenté, 68. Voir Liste alphabétique des bills.
- 10.—Sur les pétitions du Docteur Rees, présentées cette session et les sessions précédentes, motion proposée et retirée après débats, 68.
- 11.—Collectif au sujet des impressiens de la Législature ; Membres nommés pour agir au nom de cette Chambre et l'Assemblée en est informée, 100. Autorisé d'envoyer quérir personnes et records, 217. Premier rapport adopté, 163. Second rapport adopté, 179. Voir Messages et Résolutions. Troisième rapport, 250. Considération ordonnée, 253. Considération remise, 287, 308. Quatrième rapport ; considération ordonnée, 265. Considération

COMITÉS NOMMÉS.—(Suite.)

- remise, 287. Cinquième rapport, 275 à 280. Considération ordonnée, 280. Considération remise, 308. Rapport relatif aux soumissions pour impressions, renvoyé de nouveau au comité par l'Assemblée Législative, 326. Motion pour renvoyer de nouveau au comité les troisième, quatrième et cinquième rapports, adoptée après débats, 326. Ordre pour prendre en considération les dits rapports, déchargé, 328. Sixième rapport, 385. Adopté, 386. Septième et huitième rapports, 448 à 450.
- 12.—Sur réponse à l'adresse au sujet des dépenses encourues à l'occasion des diverses translations du siège du gouvernement, ainsi que sur l'état à être fourni par le greffier de celles portées au compte des contingents des deux branches de la Législature, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, 184. Rapport, 208, 209. Débats sur motion pour en ordonner l'impression, 209. Amendement proposé et adopté après débats ; rapport renvoyé de nouveau, 209. Rapport amendé ; impression ordonnée, 215.
- 13.—Pour faire rapport sur les rapports du pénitencier provincial pour 1858, 196. Rapport, 340 à 348. Considération remise, 391. Considéré, adopté et ordonné que copie d'icelui soit transmise à son Excellence, 409.
- 14.—Sur les banques et institutions financières, motion proposée et adoptée après débats, 215, 216. Membres nommés avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, 216. Rapport, 402, 403. Adopté, 403.
- 15.—Pour s'enquérir des plaintes portées par les habitants des Isles de la Madeleine ; pétition renvoyée à ce comité, 222. Rapport, 437. Ordre du jour lu ; ordonné qu'une copie en soit envoyée à son Excellence, 456.
- 16.—Pour préparer une adresse à sa Majesté, basée sur certaines résolutions rapportées par le comité de toute la Chambre, relatives à la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson et du territoire du Nord-Ouest de l'Amérique britannique, 296.

COMMERCE :

- Chambre de Toronto. Pétition, 186.
 Chambre de Québec. Pétition, 141.
 Chambre de Montréal. Pétitions, 146, 173.

COMMUNICATION A L'INTÉRIEUR. Voir Liste alphabétique des bills.

COMMUNICATION POSTALE : Pétition, 213.

COMPAGNIE D'EXPÉDITION DITE DU PEUPLE : Pétition, 126.

COMPTON : Conseil municipal du comté de. Pétition, 157.

CONSEIL LÉGISLATIF :

Audition par conseil à la barre du, de la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit. Pétition, 170.

Orateur présente le rapport du greffier de la couronne en chancellerie des Membres élus comme Conseillers Législatifs, 11. Le rapport, 12. Membres du, prêtent serment, 13, 14, 18, 24.

L'Assemblée Législative se rend à la barre du, 14.

Orateur du, laissera le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie, 20. Informe la Chambre du décès de l'honorable Joseph Bourret, 104. Donne sa voix prépondérante sur l'acte d'amendement seigneurial de 1859, 364. Déclare hors d'ordre une motion sur le bill des subsides, 438.

Motion relative à l'élection de l'Orateur, et au changement du titre de la Chambre et de ses Membres, 153. *Voir* Adresses.

Clercs, officiers et serviteurs du. *Voir* le nom de chacun.

Messages du et au. *Voir* Messages.

Bills du et au. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Adresses. *Voir* Adresses.

Comités. *Voir* Comités.

CONSTRUCTION SOCIÉTÉS DE: bill d'amendement, H.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Do, bill d'amendement, B.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

CONTENTS ET NON-CONTENTS :

Sur l'adresse en réponse au discours du trône, 23.

Sur le bill des compagnies étrangères d'assurance, 246.

Sur le bill de la société d'école anglaise et canadienne de Montréal, 262.

Sur le bill pour abolir l'usage des serments et y substituer des déclarations en certains cas, 269

Sur le bill de l'association de l'Asile Ste. Brigitte de Québec, 281, 297.

Sur le bill de la société d'école anglaise et canadienne de Montréal, 285.

Sur le bill pour incorporer l'académie de Roxton, 287.

Sur le bill de la banque Nationale, 289.

Sur le bill de l'Asile des dames protestantes de Québec, 297.

Sur le bill de division de Durham et Northumberland, 317, 318.

Sur le bill de la société de la bibliothèque de Montréal, 321, 350, 351.

Sur le bill de la société d'histoire naturelle de Montréal, 322, 323, 351.

Sur le bill de l'association littéraire de St. Patrice de Montréal, 324, 351.

Sur le bill des procès par jury au civil, 56.

Sur la motion désapprouvant le warrant de l'honorable Orateur, déposé sur la table, nommant certains Membres pour composer le comité général des élections pour la présente session, 59.

CONTENTS ET NON-CONTENTS.—(Suite.)

- Sur le bill pour l'admission de Brodie comme procureur, 82.
 Sur le bill pour venir en aide à McLean, 112, 117.
 Sur la résolution relative à la construction d'édifices publics, 133.
 Sur le bill des travaux publics, 155.
 Sur le bill des droits de douane, 165.
 Sur un ajournement de la Chambre, 196.
 Sur le bill de l'hôpital-général de Montréal, 218, 264, 286.
 Sur le bill pour venir en aide aux régistrateurs de comtés, 242,
 Sur le bill de la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et
 Détroit, 358, 359.
 Sur le bill pour faciliter davantage les transactions commerciales, 362.
 Sur le bill d'amendement seigneurial de 1859, 363, 364, 367, 369.
 Sur le bill concernant l'homéopathie, 371, 384.
 Sur le bill pour la protection des colons, 394.
 Sur le bill d'incapacité pénale de Mercer, 397.
 Sur le bill de la compagnie du chemin de fer de Carillon et Grenville,
 418.
 Sur le bill des subsides 421, 422, 438, 439.
- CONWAY** : Révérend P., et autres. Pétition ; renvoyée au comité de la biblio-
 thèque, 37.
- COOK** : Moses, et autres, St.-Catherines. Pétition, 116.
- CORSE** : Galerie en fer de Dame Ann, Montréal. Pétition, 125. *Voir* Liste alpha-
 bétique des bills.
- CÔTÉ** : Jean, et autres, paroisse des Grondines. Pétition, 120.
- COEUR** : Personnes de, contre le bill pour incorporer l'association provinciale
 pour l'éducation des. Pétitions, 356, 366.
- CRAMBOURNE** : O. Paradis et autres. Pétition, 110.
- CRAWFORD** : L'honorable George, prête serment, 14.
- CRERAR** : D., et autres, de Stratford. Pétition, 65.
- CROSBY SUD** : Conseil municipal du township de. Pétition, 110.
- CULROSS** : Township de, Peter B. Brown et autres. Pétition, 109.
- CULTIVATEURS BRITANNIQUES DE BRANTFORD** : Compagnie d'assurance d'union
 des. Pétition, 102. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- CUSHING** : T., paroisse de Repentigny. Pétition, 50.
- CUSSON** : J. B., et autres, de la paroisse de St. François de Sales. Pétition, 33.

- D**ALHOUSIE, Sherbrooke Nord et Lavant, corporation des comtés-unis de.
Pétition, 105.
- DARLINGTON : Conseil municipal. Pétition, 220.
- DAWN :
Conseil municipal du township de. Pétition, 58.
Ira Greenwood, township de. Pétition, 152.
William Boylan et autres. Pétition, 382.
- DAWSON : et fils et autres, de Montréal. Pétition, 121.
- DEACON :
John et autres, de Perth. Pétition, 105.
Institution des sourds-muets, côte St. Louis, Montréal, 235.
- DEBEAUJEU : L'honorable G. R. S. Pétition, 221.
- DÉBITEURS INSOLVABLES :
Acte des ban queroutes de 1859. *Voir* Liste alphabétique des bills.
Pétitions contre le bill pour venir en aide aux, H.-C., 241, 312.
- DE LA RONDE : G. D., seigneurie d'Argenteuil. Pétition, 130.
- DEMERS : E. R., de St. George de Henryville. Pétition, 147.
- DÉRY : J. P., et autres, paroisse de St. Raymond. Pétition, 120.
- DÉSILETS : P., et autres. Pétition, 213.
- DETTE :
Garantie de la Province. *Voir* Liste alphabétique des bills.
Publique, consolidation de la. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- DEWAR : E. H., recteur de Sandwich. Pétition, 16.
- DÉZIEL : Révérend J. D., et autres. Pétition, 126.
- DÎMES : Abolition des. Pétitions, 176, 187, 195, 207, 220, 227, 232, 261, 312, 340.
- DION : C. Montréal. Pétition, 213.
- DIVISIONS : *Voir* Contents et Non-Contents.
- DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE : Pétitions, 157, 170. *Voir* Liste alphabétique des bills et Tarif.
- DRUMMOND :
Institut des artisans du comté de. Pétition, 125.
Emprunt de la rectorerie du township de. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- DUBÉ : P. C., et autres, paroisse de St. Martin. Pétition, 75.

DUCHESNAY : L'honorable A. J., prête serment, 18.

DUFOUR : Révérend C., et autres, de la paroisse de St. Zotique. Pétition, 110.

DUFRESNE : Ovide. Pétition, 54.

DUNDAS :

Corporation de la ville de. Pétition, 120.

Consolidation de la dette de la ville de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Collège wesleyen de filles à. *Voir* Liste alphabétique des bills.

DURET : Eugène, et autres, paroisse de St. Eloi. Pétition, 207.

DURHAM :

A. Leighton et autres, du township de. Pétition, 43.

T. Benson et autres, du comté de. Pétition, 103.

John Hall et autres. Pétition, 109.

Conseil municipal. Pétition, 125.

F. Ployart et autres, township de. Pétition, 125.

DUSSART : L., et autres, paroisse des Ecureuils. Pétition, 130.

EATON :

De l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans d'. Pétition, 120.

C. A. Bailey et autres. Pétition, 213.

EDIFICES publics destinés à la Législature, 74. *Voir* Résolutions.

EDUCATION :

De la corporation du collège de Bytown. Pétition, 53. Rapport, 130.

De l'école des enfants en bas âge de Québec. Pétitions, 72, 110.

De la société de l'école britannique et canadienne de Québec. Pétition, 136.

Commissaires d'école de la paroisse St. Joseph, Pointe Lévis. Pétition, 141.

Collège de l'Assomption à Sandwich. Pétition, 152.

Commissaires des écoles communes de l'arrondissement No. 1, d'Ernestown. Pétition, 162.

Pour l'établissement d'écoles séparées. Pétition, 187.

Université de Toronto, rapport, 236.

Rapport du boursier de l'université et collège du Haut-Canada, 302.

Collège des médecins et chirurgiens du Haut-Canada. Pétition du, 274.

Amendement aux lois d'école du Bas-Canada. *Voir* Liste alphabétique des bills.

EDUCATION.—(Suite.)

- Transport des lots de terre pour le soutien des écoles de Prescott.
Pétition. 227. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- Transport des terrains d'école d'Ernestown. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- Arrondissement d'école de Zorra-ouest et Embro. Pétitions, 213, 261.
Voir Liste alphabétique des bills.

EGLISES :

- Eglise paroissiale protestante de Montréal. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- Emprunt de la rectorerie du township de Drummond. *Voir* Liste alphabétique des bills.

EGMONDVILLE : Village d', révérend W. Graham et autres. Pétition, 110.

ELDEBSLIE : Township d', John Gillies et autres. Pétition, 109.

ELECTIONS :

Bills—

- Bill pour amender l'acte pour assurer l'indépendance du parlement.
Voir Liste alphabétique des bills.
- Bill pour abroger l'acte 20 Victoria, chap. 23, relatif aux élections contestées. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- Bill pour amender l'acte 22 Victoria, chap. 82, pour l'inscription des électeurs. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Liste alphabétique—

Motion pour déclarer que la dite liste n'ayant pas été lue publiquement le ou après le quinzième jour de la première session, elle ne peut être légalement renvoyée au comité général ; motion retirée, 63.

Membres nouveaux—

Liste des Membres nouvellement élus transmise par le greffier de la couronne en chancellerie, 11, 12.

Les honorables MM. Alexander Campbell, George Crawford, Jean Baptiste Guévremont, George Alexander, Joseph F. Armand, George William Allan, Pierre Urgel Archambault, Donald McDonald, 13. David Christie, Alexander Edward Kierzkowski, 14. Antoine Juchereau Duchesnay, 17. Ulric Joseph Tessier, 24 ; étant séparément introduits, prêtent le serment requis par la loi.

Pétitions—

- Pour délais ultérieurs pour faire le rapport des électeurs, comté de Grey, 19.
- Pour certaines modifications à la loi des élections, comté de Middlesex, 41.

ELECTIONS CONTESTÉES :

Comité général des—

Warrant de l'honorable Orateur nommant les Membres qui devront composer le comité général des élections, imprimé, 47.

Motion que la Chambre désapprouve le dit warrant agréée sur division, 59. Nouveau warrant, imprimé, 62. Membres du comité assermentés, 76. Plusieurs pétitions d'élection renvoyées au comité, 77. Renvoyées de nouveau, 163, 164, 198. Nomination du greffier du comité général, 49. Rapport des listes des présidents et des Membres, etc., 80. Rapport des jours fixés pour la nomination des comités spéciaux sur les pétitions des élections d'Alma, Montarville et Saurel, 84. Rapport des listes amendées, 188. Rapport des noms des membres des comités spéciaux, 142, 159, 173, 183, 214. Lecture de la liste des Membres, 48. Renvoyée, 77. Cautionnements déclarés non susceptibles d'objection, 70, 96. Susceptible d'objections, 95. Dépôt d'argent au lieu et place du cautionnement, 70. Membres absents le jour fixé pour l'assermentation des comités, 191, 192. Pour être mis sous la garde du sergent-d'armes, 198. Se présentent, mentionnent la cause d'absence et sont excusés, 205, 206. Membres absents à l'heure fixée par l'Orateur pour la réunion de nouveau du comité, 293, 303. Mis sous la garde du sergent-d'armes, 306. Mentionnent la cause d'absence et sont déchargés, 312. Comités obtiennent permission de s'ajourner, 179, 196, 227, 244, 366.

Rapports de nomination de commissaires, 179, 196, 244. Commissaire refusant d'agir ; rapport de la nomination d'un autre, 366.

Pétition d'élection retirée, 110. Comité déchargé, le président n'étant pas légalement élu, 163, 164. Membre demande d'être exempté de servir sur la liste des présidents, et motion négative, 164.

Pétitions d'élections ne seront pas entrées dans les journaux, 55, 67, 68.

Collège d'Alma—

Pétition de J. B. Archambault et autres, contre le rapport de l'honorable J. F. Armand, reçue et lue, 51. Cautionnement rapporté non susceptible d'objection, 70. Pétition renvoyée, 77. Jour fixé pour faire choix du comité, 84. Rapport du nom des Membres du comité, 142. Prêtent serment, 147. Pétition renvoyée, 148. Rapport de la nomination d'un commissaire et permission accordée de s'ajourner, 179.

Collège de Montarville—

Pétition de John Fraser contre le rapport de l'honorable A. E. Kierzkowski, reçue et lue, 51. Dépôt d'argent au lieu du cautionnement, 70. Pétition renvoyée à ce comité, 77. Jour fixé pour

ELECTIONS CONTESTÉES.—(Suite.)

faire le choix du comité, 84. Rapport de la nomination des Membres du comité, 159. Comité déchargé et pétition renvoyée de nouveau au comité général, 163, 164. Rapport de la nomination d'un nouveau comité, 173. Assermenté et pétition renvoyée, 178. Rapport de la nomination d'un commissaire et permission accordée de s'ajourner, 196. Rapport de l'absence de l'honorable M. Wilson au temps fixé par l'Orateur pour la réunion du dit comité, 293, 303. Hon. M. Wilson mis sous la garde du sergent-d'armes, 395. Explique la cause de son absence et est déchargé, 312. Rapport de la nomination d'un autre commissaire, l'honorable juge Smith ayant refusé d'agir, 366.

Collège de Tecumseth—

Deux pétitions de Thomas Mercer Jones, de la ville de Goderich, contre le rapport de l'honorable M. Donald McDonald, reçues et lues, 43. Premier cautionnement susceptible d'objections, 95. Second cautionnement non susceptible d'objections, 96. Pétition retirée, 110.

Collège de Saurel—

Pétition de J. B. Lamère et autres, contre le rapport de l'honorable M. J. B. Guévremont, reçue et lue, 51. Cautionnement rapporté non susceptible d'objections, 70. Pétition renvoyée à ce comité, 77. Jour fixé pour choisir le comité, 84. Rapport de la nomination des Membres de ce comité, 183. L'honorable M. Patton, président de ce comité, n'ayant pas comparu pour prêter serment, il est ordonné qu'il soit mis sous la garde du sergent-d'armes et que l'assermentation du comité soit ajournée, 191, 192. L'honorable M. Patton étant de nouveau absent, ce comité est déchargé, la pétition est renvoyée de nouveau au comité général, et le warrant de l'Orateur est émis pour l'apprehension de l'honorable M. Patton, 198. L'honorable M. Patton comparait, mentionne la cause de son absence et est excusé, 205, 206. Rapport de la nomination d'un nouveau comité spécial, 214. Assermenté et pétition renvoyée à ce comité, 222. Comité ajourné, 227. Rapport de la nomination d'un commissaire et permission accordée à ce comité de s'ajourner, 244.

ELGIN : Municipalité d'. Pétition, 58.

EMBO : Contre la réunion d'un certain arrondissement d'école au village d'. Pétition, 249.

ESCORT : Front du township d', James Thompson et autres. Pétition, 83.

ESSEX : Du conseil municipal du comté d'. Pétition, 183.

ESTIMÉS : *Voir* Bill des subsides.

EXPOSITION :

Provinciale. Pétitions, 235, 261.

Provinciale d'agriculture. Pétitions, 137.

F ELTON : W. L., et autres, de Sherbrooke. Pétition, 213.

FEMMES MARIÉES :

Droits séparés de propriété des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Aliénation des immeubles des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

FERGUSSON : J. W., et autres, de Woodstock. Pétition, 129.

FISCHER : M., et autres, du township de Carrick. Pétition, 109.

FONDS D'HONORAIRES : *Voir* Rapports,

FONDS SOCIAL :

Compagnie de chemins à. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Compagnies de commerce à. *Voir* Liste alphabétique des bills.

FRASER :

John, électeur et candidat à la division électorale de Montarville. Pétition, 42.

John, de la cité de Québec. Pétition, 60.

FRONTENAC : Pétition des comtés-unis de, Lennox et Addidgton, 35.

G ALT :

Wm. Miller et autres. Pétition, 129.

Pétition de la corporation de, 183.

GAMACHE : L. R., et autres, de L Islet. Pétition, 137.

GASPÉ : Rapport des baptêmes, mariages et sépultures du comté de, 214.

GEDDES : Henrietta, et autres, de Montréal. Pétition, 105.

GÉLINAS : O., et autres, townships d'Aston, Wendover, Simpson, Horton, Warwick et Bulstrode. Pétition, 83.

GEORGETOWN SUD : Pétition de l'institut des artisans et association des cultivateurs de, 96.

GEORGIENNE : Canal de la Baie. Pétitions, 213, 312, 334, 402.

GIBSON : T., et autres, township de Turnberry et Howick. Pétition, 130.

GILLIES : John, et autres, township d'Elderslie. Pétition, 109.

GILMOUR : Allan, et autres, Québec. Pétition, 146.

GLASS : W., et autres. Pétition, 126.

GODDON : T. H., et autres, paroisse de L'Ange Gardien. Pétition, 136.

GORDON : W., et autres, de la ville de Whitby. Pétition, 125.

GOULETTE : T., et autres, seigneurie de la côte de Beaupré. Pétition, 173.

GOVERNEMENT : Siège du. *Voir* Résolutions et Adresses.

GOVERNEUR-GÉNÉRAL :

Ouvre la session par un gracieux discours aux deux Chambres, 14. Orateur fait rapport de ce discours et ordonné qu'il soit imprimé, 16. Lu et pris en considération; résolution pour une adresse, 21. Premier paragraphe proposé et débats; amendement proposé; motion d'ajournement retirée après débats, 22. Motion d'amendement au premier paragraphe proposée et rejetée—Contents, 12; Non-Contents, 23—Motion principale adoptée—Contents, 23; Non-Contents, 12—Troisième paragraphe proposé et adopté jusqu'au mot "et" dans la septième ligne du dit paragraphe—Contents, 23; Non-Contents, 12—Considération ultérieure de la dernière partie du troisième paragraphe et des autres paragraphes remise, 23. Dernière partie du troisième paragraphe proposée pour adoption; amendement proposé, retiré après débats; autre amendement proposé et adopté, après débats, 25—Contents, 24; Non-Contents, 14—Quatrième paragraphe proposé et adopté; cinquième paragraphe proposé et adopté, après débats; derniers paragraphes proposés et unanimement adoptés, comité nommé pour préparer une adresse basée sur la dite résolution, 26. *Voir* Comités, No. 7, et Adresses, No. 1.

Sanctionne certains bills, 168, 461 à 468, inclusivement.

Adresses au. *Voir* Adresses.

Messages de la part du. *Voir* Messages.

Proclamations du. *Voir* Proclamations.

Discours du, lors de la prorogation, 469.

GRAHAM : Révérend W., et autres, du village d'Edmondville. Pétition, 110.

GRAND TRONC, CHEMIN LE FER :

Rapport pour 1858, 147.

Résolution pour une adresse à son Excellence au sujet de la haute position officielle occupée par un Membre du Conseil Exécutif dans la compagnie du, 52.

Embranchement du, des Trois-Rivières à Arthabaska. Pétition, 340.

- GRAVEL : Ignace, et autres, du township de Bagot. Pétition, 79.
- GREENOCK : J. Valentine et autres, du township de. Pétition, 58.
- GREY :
- Conseil municipal du comté de. Pétition, 18.
 - Conseil du comté de, amendements à l'acte relatif à l'enregistrement des débetures. Pétition, 24. Lue, 32.
- GRIERSON : James, et autres, du township de Torbolton. Pétition, 177.
- GRONDINES : Jean Côté et autres, paroisse des. Pétition, 120.
- GUELPH : Pétition de la compagnie du chemin de. et Dundas. Pétition, 125.
Voir Liste alphabétique des bills.
- P. Martin et autres. Pétition, 129.
 - Corporation de. Pétition, 136.
 - Incorporation de la compagnie du chemin de, et Wellington. *Voir* Liste alphabétique des bills. Honoraire payé lors de l'introduction du bill, remboursé, 448.
- GUENETTE : A., et autres, paroisse de l'Ange Gardien. Pétition, 136.
- GUÉVREMONT : L'honorable J. B., prête serment, 13.

HALDIMAND :

- Conseil municipal du comté de. Pétition, 40.
 - Des habitants catholiques romains du comté de. Pétition, 83.
- HALKET : Margaret, fille de feu R. Moodie. Pétition, 173.
- HALL : John, et autres, du township de Durham. Pétition, 109.
- HAM : L.-V., de Whitby. Pétition, 146.
- HAMILTON :
- Habitants catholiques romains des townships d'Haldimand et d'. Pétition, 83.
 - A. A. Burnham et autres, du township de. Pétition, 130.
 - S. Vandersburgh et autres, du township de, Pétition, 147.
 - Corporation de. Pétition, 157.
 - Municipalité de. Pétition, 162.
- HARWICH : Corporation du township. Pétition, 76.
- HATLEY ET MAGOG : Townships de, J. McConnell et autres. Pétition, 60.
- HAUT-CANADA : Collège du. *Voir* Rapports.

HEENAN : Thomas, et autres, de Cobourg. Pétition, 83.

HERRICK : G., et autres, de Toronto. Pétition, 158.

HOLTON : L'honorable L. H., Montréal. Pétitions, 58, 383.

HOMÉOPATHIE : Pétitions, 129, 137, 141, 162, 169, 182, 200, 212, 220, 249, 275, 321, 383.

HOPE :

Corporation du township de, Pétition, 146.

De la compagnie du chemin de fer de Port, Lindsay et Beaverton.
Pétition, 146, 158. Voir Liste alphabétique des bills.

HÔPITAUX :

Général de Toronto, rapport pour 1859, 95.

Général de Montréal. Pétitions, 19, 33, 103. Voir Liste alphabétique des bills.

HORTICULTURE : Société d', de Toronto. Voir Liste alphabétique des bills.

HÔTEL-DIEU : De St. Hyacinthe. Pétition, 46.

HOUE : Moïse, de la Rivière-du-Loup. Pétition, 42.

HOWARD : Corporation municipale du township d'. Pétition, 121.

HUDSON : Territoire de la Baie d'. Voir Résolutions, Comités et Adresses.

HUNTER : Margaret, de Montréal. Pétition, 183.

HURD : R. A., et autres. Pétition, 130.

HURON ET BRUCE : Corporation municipale du comté de. Pétitions, 42, 105.

I BERVILLE :

Institut canadien d'. Pétition, 146.

Incorporation d'. Voir Liste alphabétique des bills.

IMPRESSIONS :

Du discours de son Excellence à l'ouverture de la session, 16.

Comité des, 16. Voir Comités, No. 1.

Réponse à l'adresse demandant un état des dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, renvoyée au comité des, 180. Voir Comités, No. 1. Renvoyée subsequmment à un autre comité spécial, 184. Voir Comités, No. 11. Impression du rapport ordonnée, 215.

Comité collectif des deux Chambres au sujet des, nommé, 100. Voir Comité, No. 10.

IMPRESSIONS.—(Suite.)

- Du rapport du bibliothécaire, ordonnée, 18.
 Des adresses en réponse au discours de son Excellence et de la réponse à icelles, ordonnée, 32.
 Pétitions, rapports, papiers et documents, dont l'impression sera demandée par motion, seront renvoyés au comité des, pour qu'il fasse rapport, 55.
 Du warrant de l'Orateur pour la nomination des Membres devant composer le comité général des élections, 62.
 Du rapport du comité spécial sur le rapport au sujet du pénitencier provincial pour 1858, 348.
 De pétitions et autres documents. *Voir* Comités, No. 1.
 Rapport du comité spécial au sujet des Isles de la Madeleine, 456.

INDÉPENDANCE DU PARLEMENT : *Voir* Liste alphabétique des bills.

INDUSTRIE : Institut des artisans et association de bibliothèque du village de P, 37.

INGERSOLL : Wm. Tripp et autres. Pétition, 129.

INTERCOLONIAL ; Chemin de fer. Pétitions, 130, 261.

INVERNESS : Municipalité du township d'. Pétition, 70.

INTÉRÊT : Pour amender les lois qui règlent le taux de P. Pétitions, 170, 173, 176, 183, 187, 194, 199, 207, 220, 227, 232, 241, 249, 260, 261, 293, 312, 334, 340.

INTÉRIEUR : Communications à P. *Voir* Liste alphabétique des bills.

ISLE-AUX-GRUES : A. Lavoie et autres. Pétition, 53.

JAYNE : J., du township de London. Pétition, 187.

JETTÉ : A., et autres, établis sur les réserves du clergé, township de Brandon. Pétition, 235.

JOLIETTE : Township de, H. Paradis et autres. Pétition, 43.

JONES :

Thomas Mercer. Pétition, 3.

Ann, Montréal, veuve de feu Henri Corse. Pétition, 125.

JOURNAUX :

De la Chambre. *Voir* Comités, No. 4.

Protêt entré sur les, 439.

JUGES DE PAIX :

Devoirs des, hors des sessions. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Qualification des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

JURY DANS LES CAUSES CIVILES : *Voir* Liste alphabétique des bills.

KAVANAGH : Henri, de Montréal. Pétition, 42.

KEATING : Jane, Penetanguishene. Pétition, 213.

KENT :

Magistrats du comté de. Pétition, 18.

Municipalité du comté de. Pétitions, 41, 43.

Cour des sessions générales trimestrielles du comté de. Pétition, 162.

KEPPEL ET SARAWACK : J. Vandusen et autres, des townships de. Pétition, 53.

KEW : W., et autres, de Clinton. Pétition, 141.

KIERZKOWSKI : L'honorable Alexandre Edouard, prête serment, 14.

KILDARE : W. Purcell et autres, augmentation et *gore* du township de. Pétition, 235.

KINGSTON :

Queen's College de. Pétition, 32.

Association de secours des veuves et orphelins de. Pétition, 65.

Société d'agriculture de la division électorale de. Pétition, 157.

Société d'horticulture de. Pétition, 188.

Chambre de commerce de. Pétition, 312.

LACASSE : L., aîné, de la ville de St. Jean. Pétition, 72.

LACOLLE : Institut des artisans et association de bibliothèque de. Pétition, 99.

LAC ST. JEAN : Limites de la municipalité du. Voir Liste alphabétique des bills.

LAHAYE : Révérend F. J., institution des sourds-muets de la côte St. Louis, Montréal, Pétition, 235.

LAMBTON : Conseil de la municipalité du comté de. Pétition, 125.

LAMÈRE : J. B., de la ville de William Henry. Pétition, 42.

LANARK ET RENFREW : Conseil de la municipalité des comtés-unis de. Pétitions, 65, 158.

LANGEVIN : Jean, Québec. Pétition, 18.

LAPARRÉ : Henri, de Montréal. Pétition, 54.

LAROQUE : J., et autres, de Ste. Cécile de Valleyfield. Pétition, 70.

- LARUE** : A., et autres, arpenteurs du Bas-Canada Pétition, 16.
- L'ASSOMPTION** : Municipalité du comté de. Pétition, 41.
- LAVALLÉE** : Révérend N. Pétition, 42.
- LAVOIR** :
 Augustin et autres, de l'Isle-aux-Grues. Pétition, 53.
 Félix, de la paroisse St. Martin. Pétition, 207.
- LEEDS ET GRENVILLE** :
 Municipalité de comté des comtés-unis de. Pétition, 43.
 Corporation de. Pétition, 105.
- LEIGHTON** : A., et autres, du township de Durham. Pétition, 43.
- LELIÈVRE** : S., et autres, de Québec. Pétition, 195.
- LENNOXVILLE** : Collège "Bishop" à. Pétition, 170.
- LIQUEURS ENIVRANTES** :
 Pour une loi prohibitive des. Pétitions, 121, 136, 137, 158, 182, 187, 220, 261, 302, 312, 365, 383.
 Pour restreindre la vente des. Pétitions, 101, 110. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- L'ISLET** : L. R. Gamache et autres. Pétition, 137.
- L'ISLE VERTE** : Paroisse de, institut littéraire de la. Pétition, 183.
- LOBO** : Du conseil municipal de. Pétition, 141.
- LOIS** :
 Rapport du greffier en loi sur les lois expirantes, 18.
 Amendement de la, relative aux faux prétextes. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Abrogation de l'acte de la publication des décisions des tribunaux, B.-C.
Voir Liste alphabétique des bills.
- LONDON** :
 Compagnie du chemin de fer de, et Port Stanley. Pétition, 95. *Voir*
Voir Liste alphabétique des bills.
 Corporation de la cité de. Pétitions, 99, 183.
 T. H. Blakely et autres, de. Pétition, 130.
- LONGUEUIL** :
 De l'institut des artisans et association de bibliothèque de. Pétition, 54.
 De la chambre de lecture paroissiale de. Pétition, 70.
- LYALL** : J., et autres, de Collingwood. Pétition, 121.
- LYNDE** : C., et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Port
 Whitby et du lac Huron. Pétition, 436.

- M**ACDONNELL : A., et autres, du township de Sheffield. Pétition, 19.
- MACKIE : J. P., et autres, de Berlin. Pétition, 129.
- MADDEGAN : Patrick, nommé messager pour la session, 35.
- MADELEINE :
- Isles de la, conseil municipal. Pétition, 79.
 - Comité spécial nommé pour s'enquérir des plaintes portées par les habitants des ; pétition renvoyée à ce comité, 222. Voir Comités, No. 14.
- MAÎTRES ET SERVITEURS : Devoirs des. Voir Liste alphabétique des bills.
- MARIAGES, BAPTÊMES ET SÉPULTURES : Voir Rapports.
- MARTEL : L. J., et autres, de la Rivière-des-Prairies. Pétition, 126.
- MARTIN : P., et autres, de Guelph. Pétition, 129.
- MATTE : Joseph, et autres, du village de Plessisville. Pétition, 208.
- MAUSE : L., et autres, de la paroisse de St. Antoine de la Baie. Pétition, 83.
- MCADAM : William, et autres, comté de Renfrew. Pétition, 177.
- MCCALLUM : P., et autres, de Cobourg. Pétition, 208.
- MCCARTHY : Thomas, de la ville de William Henry. Pétition, 42.
- MCCONNELL : J., et autres, des townships de Hatley et Magog. Pétition, 60.
- MCDONALD :
- L'honorable Donald, prête serment, 13.
 - John, du village d'Embro. Pétition, 60.
 - C. A., et autres, de Yonge et Escott. Pétition, 217.
- MCDUGALL : P. A. et A. R., et autres, d'Oakville. Pétition, 151.
- MCFARLANE : Duncan, et autres, pour incorporer la banque du Canada-Ouest. Pétition, 33. Voir Liste alphabétique des bills.
- MCGILL :
- L'honorable Peter McGill et autres, de Montréal, gouverneurs du collège. Pétitions, 60, 125.
 - Amendement des actes du collège. Voir Liste alphabétique des bills.
 - Faculté de médecine du collège. Pétition, 65.
- McKENZIE :
- D., et autres, Zorra-Ouest. Pétition, 213.
 - W., et autres, du township de Sydenham. Pétition, 95.

- McLEAN : John, Toronto. Pétition, 54. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- McNAUGHTON : William, de la ville de William Henry. Pétition, 42.
- McPIERSON : J. H., et autres, du haut Ottawa. Pétition, 126.
- MEAGHER : Joseph, et autres, du township de Carleton. Pétition, 208.
- MÉGANTIC : De la compagnie du chemin de fer et de navigation de jonction de. Pétition, 99. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- MEMBRES DU PARLEMENT : Indemnité des. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- MERCER : L. M., de Simcoe. Pétition, 69. *Voir* Liste alphabétique des bills.
- MESSAGES :

De son Excellence le Gouverneur-Général—

- 1.—Transmettant certaines dépêches du secrétaire d'état, et autres documents relatifs à l'union des colonies de l'Amérique Britannique du Nord. *Voir* Papiers Parlementaires.
- 2.—Accordant un congé d'absence à l'honorable Wm. Walker, pour et durant la présente session, 39.
- 3.—Transmettant deux dépêches au sujet de l'adresse de cette Chambre, demandant le droit d'élire son Orateur, 49, 50.
- 4.—Transmettant une dépêche du secrétaire d'état, au sujet de l'adresse de l'Assemblée Législative en réponse au discours d'ouverture de la présente session, 441.
- 5.—Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'état, relative à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif, 453.

De l'Assemblée Législative—

- 6.—Informant cette Chambre de la nomination d'un comité collectif au sujet de la bibliothèque, 31. *Voir* Bibliothèque.
- 7.—Transmettant pour le concours de cette Chambre, une adresse à sa Majesté au sujet d'une subvention en faveur des steamers océaniques, 85. *Voir* Adresses.
- 8.—De concours à l'adresse à son Excellence pour transmettre l'adresse ci-dessus, 96.
- 9.—Pour la nomination d'un comité collectif au sujet des impressions de la Législature, et donnant les noms de certains Membres pour agir comme Membres de ce comité au nom de cette Chambre, 98.
- 10.—Demandant qu'il soit permis au révérend Dr. Adamson de comparaître devant le comité de cette Chambre, pour rendre témoignage sur le bill d'amendement de l'acte des pêcheries.
- 11.—Transmettant à cette Chambre les rapports sur le pénitencier pour 1858, 179.

MESSAGES.—(Suite.)

- 12.—Transmettant pour concours l'adresse à sa Majesté, au sujet des officiers survivants qui ont servi dans le corps de la milice provinciale, 223.
- 13.—De concours à l'adresse à son Excellence pour transmettre l'adresse ci-dessus, 259.
- 14.—Nommant certains Membres de cette Chambre pour présenter les adresses ci-dessus, 274.
- 15.—Informant cette Chambre que l'Assemblée a renvoyé de nouveau au comité collectif des impressions, le rapport du dit comité concernant les soumissions pour impressions, 326.
- 16.—Transmettant pour concours une adresse à sa Majesté, au sujet de l'admission dans la Grande-Bretagne des produits coloniaux expédiés des ports américains, 372. *Voir Adresses.*
- 17.—De concours à l'adresse à son Excellence pour transmettre l'adresse ci-dessus, 406.
- 18.—Demandant copie des témoignages pris par le comité spécial de cette Chambre, sur le bill de la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit, 421.
- 19.—De concours à l'adresse à sa Majesté au sujet de la compagnie de la Baie d'Hudson, 429.
- 20.—Demandant le concours de cette Chambre à une adresse à son Excellence, pour transmettre l'adresse collective à sa Majesté au sujet de la compagnie de la Baie d'Hudson, 430.
- 21.—De concours à l'adresse à sa Majesté au sujet d'une visite royale au Canada, 458.
- 22.—Transmettant pour concours une adresse à sa Majesté ;
- 23.—Demandant le concours de cette Chambre à une adresse à son Excellence, à l'effet de transmettre l'adresse ci-dessus, 458.

A l'Assemblée Législative—

- 24.—Demandant son concours à une adresse priant son Excellence de transmettre l'adresse collective à sa Majesté, au sujet d'une subvention en faveur des steamers océaniques, 93.
- 25.—Communiquant les noms de certains Membres de cette Chambre pour agir sur le comité collectif au sujet des impressions de la Législature, 100.
- 26.—Permettant au révérend Dr. Adamson de rendre témoignage devant le comité spécial de l'Assemblée, sur le bill d'amendement de l'acte des pêcheries, 144.
- 27.—Communiquant copie du témoignage pris à la barre de cette Chambre les quatrième et vingtième de mai derniers, antérieurement à la seconde lecture de l'acte pour venir en aide à John McLean, 118.

MESSAGES.—(Sulte.)

- 28.—Demandant que copies des rapports sur le pénitencier, pour 1858 soient transmises à cette Chambre, 153.
- 29.—Acquiescant à l'adresse à sa Majesté, relative aux officiers survivants du corps de la milice provinciale, 237.
- 30.—Demandant le concours de l'Assemblée à une adresse à son Excellence, la priant de transmettre à sa Majesté l'adresse collective des deux Chambres relative aux officiers survivants du corps de la milice provinciale, 238.
- 31.—Informant l'Assemblée du jour fixé par son Excellence pour recevoir les adresses ci-dessus, et nommant certains Membres pour les présenter de la part de cette Chambre, 268, 269.
- 32.—Demandant le concours de l'Assemblée à une adresse à sa Majesté, relative à la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, 304.
- 33.—Demandant le concours de l'Assemblée à une adresse à son Excellence, la priant de transmettre à sa Majesté l'adresse collective à la Reine à l'égard des produits coloniaux expédiés des ports américains, 390.
- 34.—Informant l'Assemblée du jour fixé par son Excellence pour recevoir la dite adresse, et nommant certains Membres pour la présenter au nom de cette Chambre, 406.
- 35.—Communiquant le témoignage pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill de la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit, 429.
- 36.—Acquiescant à l'adresse à son Excellence, la priant de transmettre les adresses collectives à sa Majesté, relatives au territoire de la Baie d'Hudson, 457.
- 37.—Informant l'Assemblée du jour fixé par son Excellence pour recevoir les adresses ci-dessus, et nommant certains Membres pour les présenter au nom de cette Chambre, 457.
- 38.—Acquiescant à l'adresse à sa Majesté, relative à une visite royale au Canada, 459.

MESSAGERS DE LA CHAMBRE : Voir Comités, No. 3.

MÉTROPOLITAINE : Compagnie d'assurance, contre le feu. Voir Liste alphabétique des bills.

MIDDLESEX :

Corporation du comté de. Pétitions, 33, 36, 41.
Société d'agriculture de. Pétition, 58.

MIDDLETON : R., et autres, Québec. Pétition, 130.

MIGNAULT : Révérend P. M., et autres, de Chambly. Pétition, 136.

MILICE :

Amendement des lois de la. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Officiers de. *Voir* Adresses, No. 13.

Abrogation de l'acte qui règle la. Pétition, 382.

MILLER : W., et autres, de Galt. Pétition, 129.

MOFFAT : L., président du bureau de direction de la compagnie du crédit foncier du Canada. Pétition, 65. *Voir* Liste alphabétique des bills.

MOLTON : J., et autres, pêcheurs du lac Ontario. Pétition, 142.

MONKMAN : James, et autres, du township d'Arran. Pétition, 109.

MONGENAIS : J. B., et autres, de la seigneurie de Rigaud. Pétition, 99.

MONTRÉAL :

L'Hôpital-Général de. Pétitions, 19, 33, 103. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De l'Evêque catholique romain de. Pétitions, 19, 43.

De l'asile des femmes âgées et infirmes de. Pétition, 29.

De la banque d'épargne de la cité et district de, rapport de l'actif et du passif pour 1858, 30.

De l'asile des orphelins protestants de. Pétition, 37.

Emprunt par l'église paroissiale protestante. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De la société canadienne des menuisiers et charpentiers de. Pétition, 41.

Cherrier, C. S., et autres. Pétition, 53.

De la chambre des notaires de. Pétition, 58.

De l'asile des orphelins catholiques romains de. Pétition, 58.

De l'hospice de la maternité de. Pétition, 60.

De la société des dames bienveillantes de. Pétition, 60.

De la corporation de l'union St. Joseph de. Pétition, 72.

De la société d'histoire naturelle de. Pétitions, 75, 103. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De l'asile des orphelins de St. Patrice de. Pétition, 102.

Dispensaire de. Pétition, 99.

De Henrietta Geddes. Pétition, 105.

De l'institut de médecine de. Pétition, 105.

De l'institut canadien de. Pétition, 129.

De l'institut des artisans de, rapport, 152.

Société de bibliothèque de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Compagnie des mines de. Pétition, 157.

De la chambre de commerce de. Pétitions, 146, 173, 221, 241.

MONTREAL.—(Suite.)

De la société historique de. Pétitions, 186, 293. *Voir* Liste alphabétique des bills.

De l'association littéraire de St. Patrice de. Pétition, 312. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Owler et Stevenson. Pétition, 311.

MÈRE : L'honorable P. H., ajouté au comité spécial des contingents, 35.

MORIN : Jos., et autres, de Québec. Pétition, 130.

MORROW : W., et autres, côte St. Gabriel. Pétition, 147.

MUNICIPALITÉS :

Amendement de l'acte des, de 1858, H.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Acte pour expliquer l'acte des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Amendement à la loi des, H.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Amendement de l'acte des institutions municipales. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Enregistrement des débetures des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Limitation de l'émission des débetures par les. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Voir Rapports et Pétitions sous leurs titres respectifs.

Séparée de l'Isle-aux-Grues *Voir* Liste alphabétique des bills.

MURRAY : et Cie., et autres, de Toronto. Pétition, 151.

MYRAND : Jean B., nommé messenger pendant la session, 34.

NEW :

Richmond, conseil municipal du township de. Pétition, 65.

Société d'agriculture de. Pétition, 136.

Carlisle, de l'institut littéraire de. Pétition, 79.

NEWCASTLE : Corporation de. Pétition, 200.

NIAGARA :

Chûtes de, Thomas Barnet. Pétition, 79.

Compagnie du chemin de fer des rivières, et Détroit. Pétitions, 136, 169, 170, 187, 194, 195, 241, 261, 302. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Pont sur la rivière. Pétition, 261.

NICKINSON : John, sergent dans le 24^e régiment. Pétition, 19.

NORD :

De la compagnie du chemin de fer du, et de navigation du St. Maurice.
Voir Liste alphabétique des bills.

Ouest, compagnie de transport du. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Halifax, d'A. Roberge et autres. Pétition, 103.

Easthope, Daniel Allen et autres. Pétition, 103.

Ouest, Compagnie de transport, de navigation et de chemin de fer du.
 Pétition, 121. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Compagnie du chemin de fer du, du Canada. Pétition, 130. *Voir*
 Liste alphabétique des bills.

NORFOLK :

Du conseil de la municipalité du comté de. Pétition, 58.

De la cour des sessions générales du comté de. Pétition, 142.

NORTHUMBERLAND ET DURHAM :

Municipalité de. Pétitions, 105, 220, 275.

Magistrats des comtés-unis de, réunis en sessions trimestrielles. Pétition,
 382.

NOTAIRES :

Greffes des notaires décédés à être déposés au greffe de la cour de
 circuit du comté dans les limites duquel ils résidaient. Pétition,
 249.

Chambre des, de Montréal. Pétition, 58.

NOTRE DAME DE LA VICTOIRE : Municipalité de. Pétition, 95.

NOUVELLE-ZÉLANDE : Statistiques de la, de 1853 à 1856, inclusivement ; ordonné
 que le greffier transmette les remerciements de cette Chambre
 pour icelles. 18.

OBUMSAWIN : C. C., agent des sauvages Abénakis. Pétition, 99.

O'HARA : Veuve de Timothy Neary, ci-devant maître de poste du Conseil
 Législatif. Pétition, 58.

ONTARIO : Conseil municipal d'. Pétition, 121.

OPS : Corporation du township d'. Pétition, 146.

ORATEUR :

Du Conseil Législatif. *Voir* Conseil.

De l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée.

ORDRE : Question d', sur le bill des subsides, décidée par l'Orateur, 439.

ORDRES DU JOUR : Remis, 57, 59, 427, 432.

OREILLY : Miles, de Hamilton, de la part de F. Mildred et autres, de Londres, Angleterre. Pétition, 109.

ORTIGNY : F., et autres, paroisse de l'Ange-Gardien. Pétition,

OSBORNE : John, de Hamilton. Pétition, 173. Renvoyée à un comité spécial, 162. Rapport du comité, 188. *Voir* Liste alphabétique des bills.

OSHAWA :

Incorporation de la ville d'. Pétition, 261.

OTTAWA :

Agar Yielding et autres, d'. Pétition, 79.

Corporation de la cité d'. Pétitions, 79, 126.

Pilotes sur la rivière. Pétition, 147.

Compagnie du chemin de fer de la vallée d'. Pétition, 157. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Compagnie d'expédition dite du peuple d'. *Voir* Liste alphabétique des bills.

G. Simpson et autres. Pétitions, 65.

OWLER ET STEVENSON : Montréal. Pétition, 321.

OXFORD : Société d'agriculture de la division nord du comté d'. Pétition, 235.

PACAUD : C. A., St. Norbert d'Arthabaska. Pétition, 183.

PANET : P. L., et autres, seigneurs. Pétition, 312.

PARADIS :

H., et autres, township de Joliette. Pétition, 43.

O., et autres, township de Cranbourne. Pétition, 110.

PARLEMENT :

Proclamations pour la prorogation et la convocation du, provincial, vi., vii, viii, x.

Convoqué, 11. Prorogé, 470.

Bibliothèque du. *Voir* Bibliothèque.

PATTERSON : R. et R. S., et autres, de Belleville. Pétition, 125.

PAYMENT : Révérend E., et autres, de Charlesbourg. Pétition, 130.

PÊCHERIES :

Bill des, pétitions pour amendements au, 142, 183. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Permission accordée au révérend Dr. Adamson de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative sur le, 144.

PEEL : Reeves et députés Reeves du comté de. Pétition, 136.

PEINTURES : Patente pour la manufacture des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PELLETIER : E., et autres, de St. Cyrille. Pétition, 177.

PÉNITENCIER PROVINCIAL :

Rapports pour 1858, transmis à cette Chambre par l'Assemblée Législative, 153. Renvoyés à un comité spécial, 196. Rapport, 340 à 348. Impression ordonnée, 348.

Travail des détenus au. Pétitions, 170, 173, 250.

PERSONNES DE COULEUR : Contre le bill pour incorporer l'association provinciale pour l'instruction des. Pétitions, 356, 366.

PERTH :

John Deacon et autres. Pétition, 105.

Révérend R. L. Stephenson, recteur, et autres. Pétition, 200. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PETERBOROUGH :

Conseil municipal des comtés-unis de Victoria et. Pétitions, 79, 235. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Conseil municipal de la ville de. Pétitions, 79, 213.

Chemin de fer du lac Chemong et. Pétitions, 195, 233.

PÉTITIONS : Terme pour recevoir les, pour bills privés prolongé, 106.

PETITS DÉLITS : Abrogation de la loi relative aux. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PHARES ET LUMIÈRES : L'Islet. Pétition, 137.

PICHÉ : Révérend N., et autres, township de Kildare. Pétition, 137.

PICOTTE : Inhumation des personnes décédées de la, et autres maladies contagieuses. Pétition, 183.

PICTON : P. Allan et autres. Pétition, 129.

PIGEON : A., et autres, pilotes sur la rivière Ottawa. Pétition, 147.

PINET : A., St. Laurent. Pétition, 147.

PLAMONDON : P., et autres, de St. Raymond. Pétition, 120.

PLANTIER : M., et autres, township de Dover. Pétition, 141.

PLESSISVILLE : Institut canadien de. Pétition, 116.

PLOYART : F., et autres, township de Durham. Pétition, 125.

POIDS ET MESURES : *Voir* Liste alphabétique des bills.

PONTS :

Sur la rivière Rideau à la traverse d'Oliver. Pétition, 65.

Des Cascades. Pétition, 195.

Du Gouffre. Pétition, 195.

Welland. Pétition, 200.

St. Basile. Pétition, 213.

Ste. Anne et Cap Chat. Pétition, 213.

Niagara. Pétition, 261.

Clifton, suspendu. Pétition, 340.

Victoria. *Voir* Résolutions et Adresses.

PORT :

Hope, Lindsay et Beaverton, chemin de fer de—

Echange de débentures. Pétitions, 103, 146, 232.

Amendement de l'acte des clauses consolidées des chemins de fer. Pétition pour, 158 ; pétition contre, 334. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Extension de cette ligne jusqu'au lac Chemong. Pétitions pour, 195, 213 ; pétition contre, 208.

Pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer de. Pétitions contre, 334, 366. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Association de bibliothèque et institut des artisans de, Hope. Pétition, 212.

Chemin de fer de, Whitby et du lac Huron. Pétitions, 126, 208, 423, 436. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PORTNEUF : L. Dussart et autres. Pétition, 130.

PRESCOTT :

A. Jones et autres. Pétition, 227.

Transport de lots d'école à. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PREUVE DE CERTAINS INSTRUMENTS, B.-C. : *Voir* Liste alphabétique des bills.

PROCLAMATIONS : Prorogeant et convoquant le parlement, vi, vii, viii, x.

PROCEUREURS : Modification de la loi pour l'admission des. *Voir* Liste alphabétique des bills.

PROTÈT entré dans les journaux contre la passation du bill des subsides, 439.

PURCELL : W., et autres, de l'augmentation et du Gore du township de Kildare. Pétition, 235.

QUAIS ET JETÉES :

- New Bichmond. Pétition, 130.
- Comté de Rimouski. Pétitions, 130, 200.
- A l'Anse-au-Petit Pétition, 208.
- A Ste. Anne des Monts. Pétition, 213.
- A Rimouski. Pétition, 249.
- Au Cap-à-l'Aigle. Pétition, 302.

QUÉBEC :

- Hospice St. Joseph de la maternité à. Pétition, 33.
- Asile des orphelins de. Pétition, 37.
- Asile des orphelines de. Pétition, 37.
- Asile du Bon Pasteur de. Pétition, 46.
- Société bienveillante des dames protestantes de. Pétition, 54. *Voir*
Liste alphabétique des bills.
- Ecole des enfants en bas âge de. Pétitions, 72, 110.
- La caisse d'économie de Notre Dame de, rapport, 73.
- Association de l'asile Ste. Brigitte de. Pétition, 110. *Voir* Liste
alphabétique des bills.
- Asile Finlay de. Pétition, 126.
- R. Middleton et autres. Pétition, 130.
- J. Morrin et autres. Pétition, 130.
- Ecole britannique et canadienne de. Pétition, 136.
- Chambre de commerce de. Pétitions, 141, 188.
- Association de bibliothèque de. Pétition, 146. *Voir* Liste alphabétique
des bills.
- Amendement de l'acte d'incorporation de. Pétition, 146. *Voir*
Liste alphabétique des bills.
- Rapport des baptêmes, mariages et sépultures de, 152.
- Corporation et citoyens de. Pétition, 155.
- Association des instituteurs du district de. Pétition, 187.
- Société littéraire et historique de. Pétitions, 181, 195. Renvoyées au
comité spécial des impressions, 190.
- S. Lelièvre et autres. Pétition, 195.
- Asile des dames protestantes de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

QUESTION d'ordre au sujet du bill des subsides, 438.

RAMSAY : Compagnie d'exploitation des mines de plomb de. Pétition, 137. Voir Liste alphabétique des bills.

RANKIN : Arthur, Thornfield. Pétition, 214.

RAPPORTS ET RÉPONSES :

- 1.—Du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque, 18.
- 2.—Du greffier en loi sur les lois expirantes, 18.
- 3.—Du trésorier de l'asile provincial des aliénés de Toronto, pour 1858, 25.
- 4.—Du passif et de l'actif de la banque d'épargne de la cité et district de Montréal, pour 1858, 30.
- 5.—Faisant voir qu'il n'a pas été effectué de commutation de tenure dans aucune des censives du ci-devant ordre des jésuites ou dans la seigneurie de Lauzon ou censives du domaine de la couronne, à Trois-Rivières ou à Québec, du 1er mars, 1858, au 31 janvier, 1859, 30.
- 6.—De l'hospice St. Joseph de la Maternité de Québec, pour 1858, 33.
- 7.—De la banque de prévoyance et d'épargne, pour l'année 1858 : du passif et de l'actif de la banque de la cité, le 31 janvier, 1859, 38.
- 8.—Du chemin de fer de Montréal et Champlain pour 1858. Pétition, 47.
- 9.—De la compagnie d'assurance de prévoyance et de placement pour l'année terminée le 31 août, 1858, 47.
- 10.—Des cautionnements et garanties enregistrés au bureau du registraire provincial, jusqu'au 29 janvier, 1859, 54.
- 11.—Requis par la loi au sujet de la vaccination, 54.
- 12.—Relatif aux biens des jésuites, 54.
- 13.—Du commissaire des terres de la couronne pour 1858, 54.
- 14.—Des honoraires versés au fonds des honoraires dans le H. C., et des appointements des juges pour l'année 1858.
- 15.—Des municipalités du B. C., requis par la 16e Vic., chap. 163.
- 16.—De la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron pour 1858, 67.
- 17.—Du ministre d'agriculture pour 1858, 70.

RAPPORTS.—(Suite.)

- 18.—De la recette et de la dépense de la compagnie d'assurance sur la vie du Canada, jusqu'au 30 avril, 1858, 73.
- 19.—Des affaires de la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, jusqu'au 31 mai, 1858, 73.
- 20.—De la distribution des statuts, pour 1858, 76.
- 21.—De la compagnie du Richelieu, pour 1858, 84.
- 22.—De la compagnie d'assurance britannique américaine, pour 1858, 84.
- 23.—De l'hôpital-général de Toronto, pour 1858, 95.
- 24.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de St. François, pour 1858, 95.
- 25.—Municipaux, pour 1858, 96.
- 26.—De la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et du village d'Industrie, 100.
- 27.—De la compagnie de navigation de Salaberry, pour 1858, 100.
- 28.—Des sœurs de la congrégation de Notre Dame de Montréal, jusqu'au 21 juin, 1858, 105.
- 29.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district des Trois-Rivières, pour 1858, 116.
- 30.—Du collège de Bytown, pour 1858, 9.
- 31.—Des baptêmes, mariages et sépultures, du district de Beauharnois, pour 1858.
- 32.—A une adresse pour un état des dépenses encourues à l'occasion des différentes translations du siège du gouvernement, 177.
- 33.—De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, pour 1858, 147.
- 34.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Québec, 152.
- 35.—De l'institut des artisans de Montréal, 152.
- 36.—Transmis par l'Assemblée Législative au sujet du pénitencier provincial, pour 1858, 153.
- 37.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Montréal, 180.
- 38.—Des baptêmes, mariages et sépultures du comté de Gaspé, 214.
- 39.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district d'Arthabaska, 222.
- 40.—Du sénat de l'université de Toronto, pour 1858, 236.

RAPPORTS ET RÉPONSES.—(Suite.)

- 41.—A une adresse à son Excellence au sujet de la plainte portée par Philip Vibert, écuyer, contre O. Robinson et John Wilkie, écuyers, 236.
- 42.—Du boursier de l'université de Toronto, et du collège du Haut-Canada, pour 1858, 302.
- 43.—A une adresse à son Excellence pour un état relatif aux terres des réserves du clergé en rapport avec les cours de justice et prisons dans le B. C., 266.
- 44.—Du collège de l'université de Toronto, pour 1858, 314.
- 45.—A des adresses à son Excellence au sujet de la corporation des ecclésiastiques de St. Sulpice de Montréal, 332.
- 46.—Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Bedford, pour 1858.
- 47.—Des municipalités du Haut-Canada, 433.
- 48.—Statistiques de la Nouvelle Zélande, pour 1857, 435.

REES, William. Pétition, 19. Motion pour renvoyer icelle et ses pétitions antérieures à un comité spécial, retirée après débats, 68.

REEVE: James, Chatham. Goëlette "Julia Smith". Pétition, 170.

REGISTRATEURS DE COMTÉS H. C.: Voir Liste alphabétique des bills.

RÈGLES: Comité spécial chargé de faire rapport sur les règles, ordres et formules des procédés du Conseil Législatif, compilés par Robert LeMoine, écuyer, 20.

RENFREW: Comté de, W. McAdam et autres. Pétition 117.

REPENTIGNY: T. Cushing et autres. Pétition, 50.

RÉSERVES DES SAUVAGES: Chemin sur les. Voir Liste alphabétique des bills.

RÉSOLUTIONS:

- 1.—Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône, 21. Voir Gouverneur.
- 2.—Pour un comité collectif au sujet de la bibliothèque, adoptées et communiquées à l'Assemblée, 20.
- 3.—Pour une adresse à Son Excellence appelant son intention au fait que l'un des Membres du Conseil Exécutif remplit une charge officielle importante dans le chemin de fer du Grand Tronc, 52.
- 4.—Pour une adresse à son Excellence pour un état des soumissions pour la construction de cours de justice dans le Bas-Canada, 52.
- 5.—Relatives à la construction d'édifices publics pour la Législature, 74. Appel de la Chambre. Résolution proposée et débats sur icelle, 132. Contents, 14; Non-contents, 27.

RÉSOLUTIONS.—(Suite.)

- 6.—Pour une adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la plainte portée contre John Robinson, écuyer, et John Wilkie, écuyer. *Voir Adresse No. 11.*
- 7.—Pour une adresse à son Excellence au sujet des terres des réserves du clergé en rapport avec les cours de justice et prisons dans le Bas-Canada, 215. *Voir Adresse No. 12.*
- 8.—Pour une adresse à son Excellence, pour transmettre l'adresse collective à sa Majesté au sujet des officiers survivants des corps provinciaux de milice, 237. *Voir Adresses, No. 13.*
- 9.—Pour une adresse à son Excellence pour transmettre l'adresse précédente, No. 14.
- 10.—Pour une adresse à son Excellence, au sujet de la corporation des ecclésiastiques du séminaire de St. Sulpice de Montréal, 284. *Voir Adresses Nos. 15 et 16.*
- 11.—Au sujet de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson et du territoire du Nord-Ouest de l'Amérique Britannique, renvoyées à un comité de toute la Chambre, et résolutions rapportées et adoptées, 295. Membres chargés de préparer une adresse à sa Majesté, 296. Adresse adoptée et envoyée à l'Assemblée, 304.
- 12.—Pour la réunion de cette Chambre chaque jour à midi, à 3 heures, 6 heures et 7 heures; chaque séance devant être considéré comme une séance distincte, 355.
- 13.—Pour une adresse à son Excellence pour transmettre l'adresse collectif à sa Majesté au sujet de l'admission dans la Grande-Bretagne des produits coloniaux expédiés de ports américains, 330. *Voir Adresses.*
- 14.—Pour une adresse à sa Majesté, priant sa Majesté d'assister à l'inauguration du "Pont Victoria," 455. *Voir Adresses.*

RIMMER: Alfred, et autres, de Montréal. Pétition, 37.

RIMOUSKI: George Sylvain et autres, du comté de. Pétition, 42.

RIVIÈRE DU LOUP: Pont sur là. *Voir Liste alphabétique des bills.*

ROBERGE: E., et autres, township d'Halifax Nord. Pétition, 102.

ROBIN: C., et cie., et autres, golfe St. Laurent. Pétition, 194.

ROCKLAND: Etat du Maine, M. Rollins. Pétition, 46.

ROETHER: Samuel, village de Port Elgin, Pétition, 109.

ROLLINS: M., de Rockland, Etat du Maine. Pétition, 46.

ROSS:

John, et autres, de Vespra et Sunnidale. Pétition, 33.

James, préfet du comté de Wellington. Pétition, 2.

ROUSSELOT: V., de Montréal. Pétition, 95.

ROUVILLE :

J. Standish et autres. Pétition, 129.

Terres détachées de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

ROWSELL : Henry, et autres, Toronto. Pétitions, 79, 130.

ROXTON : Académie de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

RUTTAN : H., Cobourg. Pétition, 137.

SAINTS :

Ursule. Pétition, 32.

François de Sales. Pétition, 33.

Pie, comté de Bagot. Pétition, 33.

Institut des artisans et association de bibliothèque de St. Pie. Pétition, 50.

Joseph de la maternité, administratrices de l'hospice de. Pétition, 33.
Rapport, 33.

Antoine de la Rivière-du-Loup. Pétition, 42.

Hugues. Pétition, 42.

Hyacinthe, Hôtel-Dieu. Pétition, 46.

Césaire. Pétitions, 46, 186.

David, association de bibliothèque de. Pétition, 46.

Hélène. Pétition, 46.

George d'Henryville, association de bibliothèque de. Pétition, 53.

Félix de Valois, institut des artisans et association de bibliothèque de.
Pétition, 58.

Rose de Lima. Pétition, 65.

Antoine de la Baie, institut des artisans de. Pétition, 65.

Vincent de Paul, municipalité de. Pétition, 69.

Vincent de Paul, J. H. Bellerose et autres, de la paroisse de. Pétition, 69.

Cécile de Valleyfield. Pétition, 70.

Jean, association de bibliothèque de. Pétition, 70.

Joseph de Montréal, corporation de l'Union. Pétition, 72.

Jean, ville de. Pétition, 72.

Martin, paroisse de. Pétition, 75.

Elizabeth, institut des artisans de. Pétition, 83.

Patrice de Montréal, asile des orphelins. Pétition, 102.

Patrice, association littéraire. Pétition, 312. *Voir* Liste alphabétique des bills.

SAINTS.—(Suite.)

- François, Rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de, pour 1858, 95.
 Gabriel de Valcartier, municipalité de. Pétition, 99.
 Jean Baptiste de Nicolet. Pétition, 105.
 Zotique. Pétition, 109.
 Brigitte, asile de. Pétitions, 110, 126. *Voir* Liste alphabétique des bills.
 Michel, institut littéraire de. Pétition, 110.
 Jean Port Joli, institut littéraire de. Pétition, 120.
 Raymond. Pétition, 120.
 François de Sales, Isle Jésus. Pétition, 120.
 Hyacinthe, institut des artisans. Pétition, 129.
 Rose, institut des artisans et association de bibliothèque de. Pétition, 129.
 Catherine. Pétition, 129.
 Jean, municipalité du Lac. Pétition, 129.
 Paul, nouvelle paroisse de. Pétition, 129.
 Simon. Pétitions, 130, 131, 141.
 Marcel. Pétition, 141.
 Bruno, conseil municipal de. Pétition, 141.
 Laurent, compagnie des docks et quais du, 142.
 Anselme de Lauzon. Pétition, 142.
 Alexandre, institut des artisans et association de bibliothèque de. Pétition, 146.
 Gabriel. Pétition, 147.
 Foye, paroisse de. Pétition, 158.
 Thomas, conseil municipal du village de. Pétition, 188.
 Pierre Célestin. Pétition, 213.
 Wincelas. Pétition, 213.
 Eulalie. Pétition, 213.
 Anne à Gaspé. Pétition, 213.
 Thérèse, paroisse de. Pétition, 227.
 Jean Chrysostôme. Pétition, 250.
 Guillaume et St. Bonaventure, réunion de. Pétition, 302.
 Antoine de la Baie. Pétition, 356.
 Martin, paroisse de. Pétition, 382.

SALABERRY : Compagnie de navigation de, rapport pour 1858, 100.

SANCTION ROYALE DONNÉE PAR SON EXCELLENCE : *Voir* Gouverneur-Général.

SANDERS : William, et autres, Goderich. Pétition, 103.

SANDWICH : Collège l'Assomption à. Pétition, 152.

SARNIA : Réserve, D. B. Wawanosh et autres. Pétition, 19.

SAUGEEN : Thomas Brown et autres. Pétition, 109.

SAUVAGES : Chemins sur les réserves des. B.-C. *Voir* Liste alphabétique des bills.

SCANNELL : Peter, Trois-Rivières. Pétition, 110.

SCOTT : J. A., et autres, Stratford. Pétition, 151.

SEIGNEURIES :

De Rigaud, J. B. Mongenais et autres. Pétition, 99.

D'Argenteuil, G. D. de la Ronde. Pétition, 130.

De la côte Beaupré. Pétition, 173.

De Shoolbred. Pétition, 195.

Propriétaires de. Pétition, 312.

De D'Aillebout. Pétition, 340.

SERMEMTS :

Abolition de l'usage des, en certains cas. *Voir* Liste alphabétique des bills.

SHEARER : Alexander, et autres, township d'Alnwick. Pétition, 32.

SHEFFIELD : A. Macdonnell et autres. Pétition, 19.

SHEFEORD :

L. Carron et autres. Pétition, 58.

Association de bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 69.

SHERBROOKE :

Conseil municipal de. Pétition, 183.

Association de bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 207.

W. L. Felton et autres. Pétition, 213.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT :

Voir Résolutions, No. 16 ; Adresses, No. 8 ; Rapports, No. 32 et comités Nos. 1 et 11.

Pour continuer le système alternatif. Pétition, 187.

SIMCOE :

Conseil municipal de. Pétition, 19.

Corporation du comté de. Pétition, 83.

SIMPSON : G., et autres, commerce de transport du haut Ottawa. Pétition, 65.

SLATERY : John, et autres, township de Warwick. Pétition, 125.

SMALLWOOD : Charles, M.D., L.L.D. Pétition, 19.

SMITH :

Malcolm, pilote. Pétition, 54.

Daniel, Whitby. Pétition, 250.

SOCIÉTÉS : Distribution des biens des membres de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

SOMBRA ET DAWN : Réunion de partie des townships de, aux townships de Chatham et Camden. Pétition, 447.

SOREL : Association de bibliothèque et institut des artisans de. Pétition, 116.

SOULANGES : Conseil municipal de. Pétition, 158.

SOUTHAMPTON : Reeve et corporation du village de. Pétition, 109.

SPENCER : Horace H., et autres. Pétition, 116.

STANDISH : John, et autres, de Rouville. Pétition, 129.

STATUTS : Rapport de la distribution des, 76.

STEAMERS :

De l'Océan Atlantique. *Voir* Adresses.

Subvention en faveur des, de l'Océan Atlantique. *Voir* Adresses.

STEWART :

Agnes, canal Welland. Pétition, 152.

Eliza, et autres, Québec. Société bienveillante des dames protestantes. Pétition, 54. *Voir* Liste alphabétique des bills.

STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY : Corporation des comtés-unis de. Pétitions, 43, 177.

STRATFORD :

Conseil municipal du comté de. Pétition, 33.

Duncan Crerar et autres, de. Pétition, 65.

SUBSIDES :

Voir Liste alphabétique des bills.

Discours de l'Orateur de l'Assemblée en présentant à la sanction royale le bill des, 468.

SUBVENTION : En faveur des steamers de l'Océan Atlantique. *Voir* Adresses.

SYDENHAM : Township de, W. McKenzie et autres. Pétition, 95.

SYLVAIN : George et autres, comté de Rimouski. Pétition, 42.

TACHÉ : L'hon. Sir E. P., ajouté au comité spécial des contingents, 35.

TARIF : *Voir* Droits.

TAYLOR : Thomas, ci-devant maître du brig américain le "Black Hawk." Pétition, 46.

TÉLÉGRAPHE : Communication par, avec les principaux points de l'Europe et de l'Asie. Pétition, 383.

TERREBONNE :

Réverend A. Théberge et autres, de la paroisse de. Pétition, 102.
Institut des artisans de. Pétition, 157.

TESSIER : L'hon. Ulric Joseph, prête serment, 24.

THÉBERGE : Réverend A., et autres, paroisse de Terrebonne. Pétition, 102.

THIBAUDEAU : J., et autres, de Québec. Pétition, 50.

TESTAMENTS :

Lois des, amendées. *Voir* Liste alphabétique des bills.

THOMPSON :

Exécuteurs de feu C. Pétition, 18.

James, et autres, front du township d'Escott. Pétition, 83.

TORBOLTON : Township de. Pétition, 179.

TORONTO :

Corporation de la cité de. Pétitions, 18, 157, 213.

Asile des aliénés de, rapport du trésorier de l', 25 ; et du surintendant médical, 34.

Hôpital Général de, rapport pour 1858, 95.

Corporation municipale de. Pétition, 136.

Chambre de commerce de. Pétition, 136.

J. McLeod Clark et autres. Pétition, 137.

Canal de la Baie Georgienne et de Toronto. Pétition, 213.

Sénat de l'université de, rapport, 236.

Collège de l'université de, rapport, 314.

Rapport du boursier de l'université de, et du collège du Haut-Canada, pour 1858, 302.

Société d'horticulture de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

TORRANCE : D., et autres, Montréal. Pétition, 137.

TRAVAUX PUBLICS : Consolidation de la loi relative aux. *Voir* Liste alphabétique des bills.

TRAVERSE entre Québec, la Pointe Lévis et l'Isle d'Orléans. Pétition, 158.

TREMBLAY : Conseil municipal. Pétition, 142.

TRIPP : J. W., et autres, Ingersol. Pétition, 129.

TROIS-RIVIÈRES :

Rapport des baptêmes, mariages et sépultures, pour 1858, 116.

Embranchement du Grand Tronc de chemin de fer des, à Arthabaska. Pétition, 340.

TRUDEAU : A., et autres. Pétition, 141.

TRUDEL : J. P., et autres, de la paroisse de Ste. Ursule. Pétition, 32.

UNION : Compagnie d'expédition et de chemin de fer d'. *Voir* Liste alphabétique des bills.

USURE : Lois d'. *Voir* Intérêt.

VACCINATION : Pour la rendre obligatoire. Pétition, 208.

VALENTINE : J. Reeve, et autres, township de Greenock. Pétition, 58.

VANDERSBURG : S., et autres, township de Hamilton. Pétition, 146.

VANDUSEN : James, et autres, townships de Keppel et Sarawack. Pétition, 53.

VARENNES : Institut littéraire de. Pétition, 60.

VARS : C. N., et autres, Oshawa. Pétition, 136.

VAUDREUIL : Conseil municipal du comté de. Pétition, 195.

VERDICTS PAR JURY AU CIVIL : *Voir* Liste alphabétique des bills.

VESPRA ET SUNNIDALE : John Ross et autres. Pétition, 33. *Voir* Liste alphabétique des bills,

VICTORIA :

Collège. Pétition, 274.

Pont. *Voir* Adresses.

VILLAGES : Plans des, dans les bureaux d'enregistrement du Haut-Canada. *Voir* Liste alphabétique des bills.

VOIX : Prépondérante de l'honorable Orateur sur l'acte d'amendement seigneurial, 364.

VOTEURS : Enregistrement des. *Voir* Liste alphabétique des bills et Elections.

- WALKER** : L'honorable William, obtient congé de son Excellence, 39.
- WARRANT** en faveur du greffier. *Voir Adresses.*
- WARREN** : E. S., et autres, de Buffalo et Détroit. Pétition, 187.
- WARWICK** : Township de, John Slatery. Pétition, 125.
- WATERLOO** :
- Corporation du township de. Pétition, 29.
 - Juges de paix du comté de. Pétition, 221.
- WATIER** : J. G., et autres, paroisse de St. François de Sales, Ile Jésus, Pétition, 120.
- WAWANOSH** : D. B., et autres, sauvages Chippaouais de la réserve de Sarnia
Pétition, 19.
- WELLAND** :
- Amendement des actes du chemin de fer de. Pétition, 116. *Voir Liste alphabétique des bills.*
 - Corporation du comté de. Pétition, 200.
 - Protection des ponts sur la rivière. Pétition, 116. *Voir Liste alphabétique des bills.*
- WELLESLEY** : Corporation du township de. Pétition, 29.
- WELLINGTON** :
- Corporation du comté de. Pétition, 33.
 - Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du district de. Pétition, 79.
 - Juges de paix du comté de. Pétition, 157.
 - Société d'agriculture de la division sud du comté de. Pétition, 195.
 - James Rose, préfet du comté de. Pétition, 245.
- WENTWORTH** ; Préfet et conseil du comté de. Pétition, 35.
- WHITBY** : Ville de, W. Gordon et autres. Pétition, 126.
Port, et lac Huron, chemin de fer de. Pétitions, 126, 208, 423, 436.
- WHITEHALL** : Compagnie de transport de. Pétition, 116. *Voir Liste alphabétique des bills.*
- WILLET** : J., et autres, New Richmond. Pétition, 130.
- WILLIAMS** : Division municipale du township de, *Voir Liste alphabétique des bills.*

WILMOT : Corporation du township de. Pétition, 29.

WOODSTOCK :

Institut canadien de. Pétition, 79. *Voir* Liste alphabétique des bills.

Stephen Collins et autres. Pétition, 105.

J. W. Fergusson et autres. Pétition, 129.

Compagnie du chemin de fer du lac Érié et du havre de. Pétition, 195.

WOOLWICH : Corporation de. Pétition, 29.

WORTON : Division du township de. *Voir* Liste alphabétique des bills.

YIELDING : Agar, et autres, Ottawa. Pétition, 79.

YONGE ET ESCOTT : Division des townships de. Pétitions pour, 188 ; contre, 227.

Renvoyées au comité spécial sur le bill pour considération ultérieure, 233. *Voir* Liste alphabétique des bills.

YORK ET PEEL : Conseil municipal des comtés-unis de. Pétitions, 58, 72.

YOUNG : L'honorable John, Montréal. Pétition, 109.

ZORRA-OUEST : Démembrement de certains lots de l'arrondissement scolaire de. Pétition, pour, 213 ; contre, 261. *Voir* Liste alphabétique des bills.

DES PRESSES À VAPEUR DU "LEADER", 63, RUE KING, TORONTO.

